This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

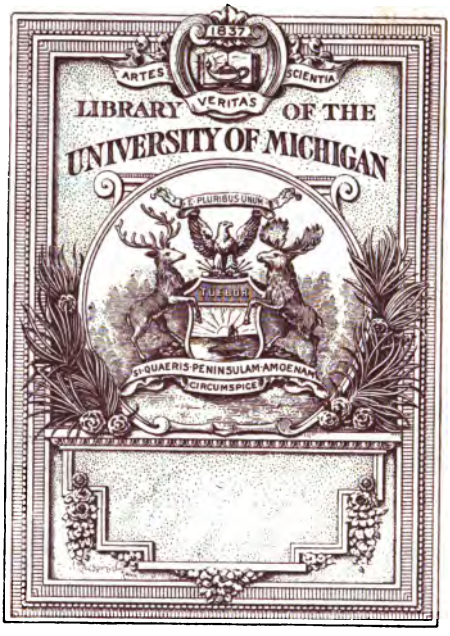
1837
ARTES
VERITAS
SCIENTIA
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
E PLURIBUS UNUM
TUEBOR
SI QUAERIS PENINSULAM AMOENAM
CIRCUMSPICE

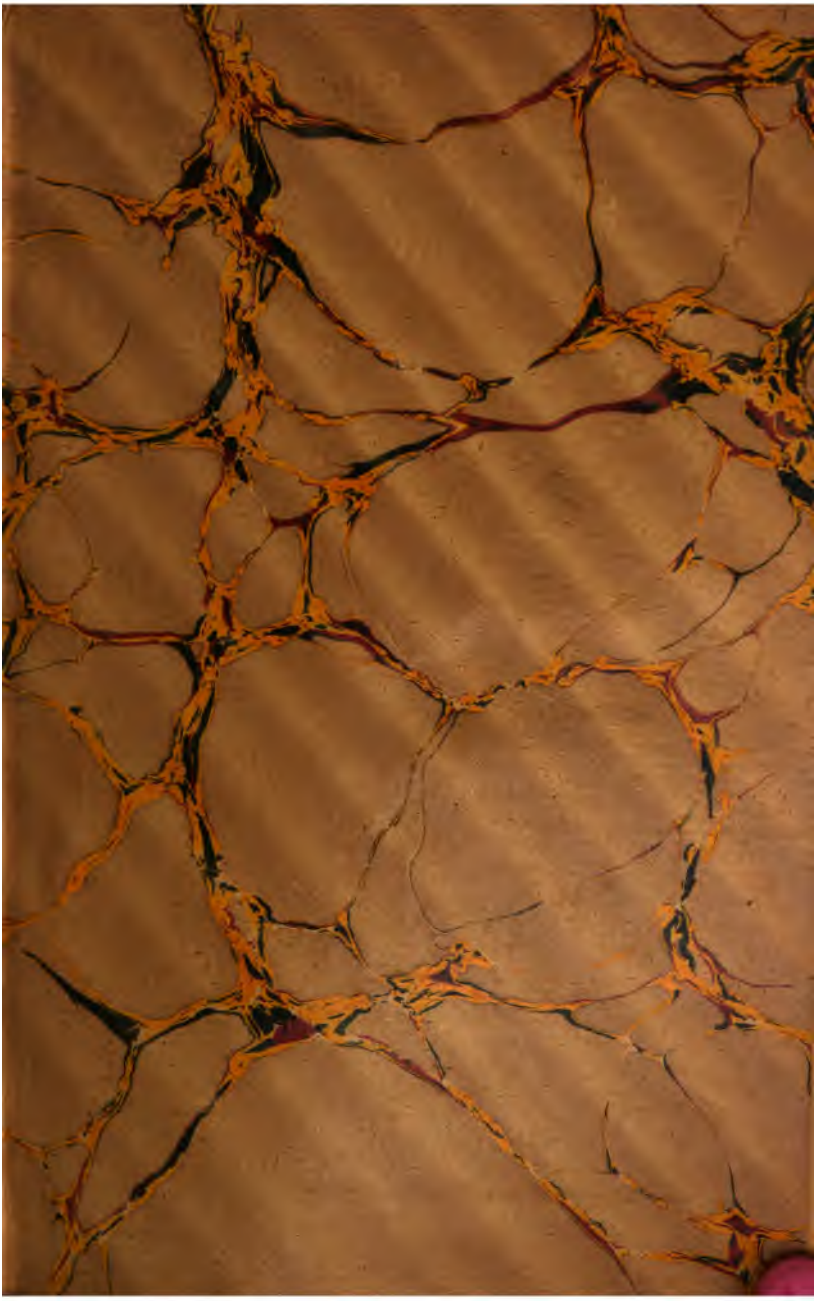

P 3.50
- 35
17

LA CRISE DU CLERGÉ

Du même Auteur :

La Question biblique au XXe siècle. — Deuxième édition, revue et augmentée. — Paris, Nourry, juillet 1906. In-8, 337 p. — Prix : 4 fr.

Les Origines de l'Eglise d'Angers. — La Légende de saint René. — Paris, Nourry ; Laval, A. Goupil novembre 1901. In-8, 76 p. — Prix : 2 fr.

Mes Difficultés avec mon Evêque. — Imprimé en avril, mis en vente en décembre 1903. In-8, 62 p. — Paris, Nourry. — Prix : 1 fr. 50.

ÉTUDES D'HISTOIRE ECCLÉSIASTIQUE SUR LE XIXe SIÈCLE

Dom Couturier, abbé de Solesmes. - Paris, Nourry ; Angers, Germain et G. Grassin, juillet 1899. In-18, 384 p., avec portrait. — Prix : 3 fr.

Le Petit Séminaire Mongazon. — Essai publié dans la *Semaine religieuse du diocèse d'Angers*, de janvier à novembre 1900.

Lettre à Dom Chamard sur un dernier Gallican — 25 août 1901. In-8, 26 p. — Paris, Nourry. — Prix : 1 fr.

La Question biblique chez les Catholiques de France au XIXe siècle. — Deuxième édition, revue et augmentée. — Paris, Picard (rue Bonaparte, 82), novembre 1902. In-8, IV-378 p. — Prix : 4 fr.

La Controverse de l'Apostolicité des Eglises de France au XIXe siècle. — Troisième édition, revue et augmentée. — Paris, Picard, mars 1903. In-12, 315 p. — Prix : 3 fr. 50.

L'Américanisme. — Paris, Nourry, décembre 1903. In-12, VII-497 p. — Prix : 3 fr. 50.

Un dernier Gallican. Henri Bernier, chanoine d'Angers. — Deuxième édition, revue et augmentée. — Paris, Nourry, mars 1904. In-8, VI-482 p. — Prix : 6 fr.

La Crise du Clergé

PAR

ALBERT HOUTIN

PARIS
LIBRAIRIE E. NOURRY
14, RUE N.-D.-DE-LORETTE

1907
Tous droits réservés

BX
1530
.H85

AVANT-PROPOS

Un critique (1) parlait récemment du « renom de hardiesse » que je me suis « acquis dans le choix et le développement des sujets » que je traite. Si cette réputation était solidement établie, je n'aurais pas besoin de placer quelques explications en tête de ce nouveau livre. Il se présenterait de lui-même.

Malheureusement, bien que toutes mes publications jusqu'ici aient été très nettement d'ordre narratif et historique, il y a encore des personnes qui veulent se méprendre sur leur objet. Le Père Condamin, de la Compagnie de Jésus,

(1) M. Roch de Chefdebien, *Revue Augustinienne*, 15 septembre 1905.

168474

représentait naguère un de mes livres comme « une attaque mal déguisée du dogme catholique » (1), et le Père Fontaine, de la même Société, m'accuse de vouloir « installer l'anarchie dogmatique » dans l'Eglise (2), et de prêcher « une apostasie secrète ou du moins discrète, qui s'arrange pour propager ses idées au sein de l'établissement catholique » (3).

Il me serait permis, je pense, de ne pas relever ces propos malveillants. Néanmoins, pour que personne ne soit dupe, je crois bon de répéter ici quelques déclarations.

Nul plus que moi n'aurait aimé à s'absorber dans l'étude du passé. Mais sans que je l'aie voulu, je vis dans une époque révolutionnaire où s'effondrent, avec les plus vieilles institutions, les idées mêmes qui leur servaient de base. Je crois qu'il est de mon devoir de ne pas imiter ceux qui, malgré ces bouleversements, peuvent se confiner tranquillement dans l'archéologie. Il m'est impossible de ne pas entendre d'angoissantes questions que tout le monde

(1) *Etudes*, 5 juin 1906.
(2) *Vérité française*, 12 septembre 1905.
(3) *Science catholique*, mai 1905, p. 510.

pose, et auxquelles, dans un téméraire engagement de jeunesse, j'avais promis de toujours répondre. Il n'a pas dépendu de moi, non plus, que ç'ait été mon évêque, en personne, qui me les ait posées expressément pour la première fois (1).

Voulant être honnête envers moi-même et envers les autres, je me suis appliqué de mon mieux à les pénétrer, et je n'ai point hésité à publier sur des matières irritantes le résultat de mes recherches. Estimant toujours que la lumière est le plus puissant agent de la santé et du progrès, je communique encore aujourd'hui un peu de celle que j'ai trouvée. Après tant d'années d'expérience et d'observation, il me semble que, sans présomption, je puis avoir quelque chose à raconter sur le Clergé de France, et je le raconte.

Je n'attaque aucun dogme, je ne prêche aucune apostasie. Dans une situation très confuse, je tâche simplement de renseigner un certain nombre de mes coreligionnaires et de mes concitoyens qui souffrent profondément en eux-mêmes et qui se disputent sans bien savoir ce dont il

(1) Voir *Mes Difficultés avec mon Evêque*, p. 16-17.

s'agit. Loin de vouloir entretenir des équivoques, tous mes livres ont pour but de les dissiper. Peuvent s'en plaindre ou essayer de donner le change, les seuls individus ou les seules institutions qui pêchent en eau trouble.

Depuis dix ans, il se passe dans l'Eglise de France un phénomène qu'elle n'avait encore point présenté. Des prêtres, chaque année de plus en plus nombreux, la quittent pour rentrer dans la vie ordinaire. « Et s'il y en a tant à partir, ajoute-t-on, combien plus encore ne sont-ils pas ébranlés ! » (1)

De tout temps, des défections se sont produites dans tous les corps. Une carrière qui exige une abnégation complète et totale doit nécessairement compter des déserteurs. Il n'est donc point étonnant que des natures fières et libres refusent quelquefois d'obéir à des ordres arbitraires ou injustes et préfèrent la révolte à ce qu'elles sont amenées à considérer comme un perpétuel esclavage.

D'autres abandonnent leur vœu de célibat. Renoncer à l'Eglise dans l'intention de prendre femme a toujours semblé si naturel que le vul-

(1) *L'Américanisme*, p. 458.

gaire explique par ce motif la plupart des apostasies ecclésiastiques. « C'est sortir par la porte de Luther », disent dédaigneusement ceux qui veulent oublier le trafic des indulgences.

Le caractère spécial de nombreuses crises actuelles consiste en ce qu'elles viennent de l'intelligence, et non point du caractère ou des mœurs. Ce sont des drames de tête. Ceux qui partent déclarent que le dogme ecclésiastique est faux, qu'ils ne peuvent vivre dans l'imposture et dans le mensonge. Ils avaient cru prendre un sacerdoce, ils ne veulent pas faire un métier. Ce ne sont pas des dévoyés, ce sont des fourvoyés. Après avoir été dupes, ils refusent d'être complices.

Comment ceux qui avaient honnêtement professé leur foi, pendant de longues années, viennent-ils à la perdre ? Comment avaient-ils accepté des croyances si mal fondées ?

Pourquoi les maîtres de la doctrine chrétienne restent-ils incapables de réfuter une allégation aussi blessante que l'accusation d'erreur totale et incurable ? Telles sont les différentes questions que l'on entend poser par toute la France.

Pour y répondre en toute précision, je n'ai

négligé aucun moyen d'information. Mais comme il s'agit d'affaires de conscience très délicates et que je ne veux nuire à personne, il m'arrive quelquefois de ne pas alléguer formellement certains faits ou certains textes sur lesquels s'appuie mon exposition. On me fera crédit, je l'espère, sur ces points de détail, en reconnaissant par ailleurs que le livre repose sur une solide structure. Tôt ou tard, en cas de besoin, de nouvelles preuves pourront être données.

Désireux de rendre cette étude aussi exacte que possible, je l'ai d'abord publiée en très grande partie dans un journal, et j'en ai envoyé les différents chapitres aux personnes qui s'y trouvaient citées ou visées (1). Des observations m'ont été adressées directement ou ont été formulées par la presse. J'en ai tenu compte dans toute la mesure où elles m'ont semblé justifiées. Si j'ai laissé subsister des erreurs, qu'on les signale.

(1) Les pseudonymes qui signaient ces articles n'étaient un secret pour personne. L'auteur fut clairement désigné, notamment par le Père Fontaine (*Science catholique*, mai 1905, et *Vérité française*, 26 février 1906); M. Abel Sallé (*Express de Liège*, 12 mars ; *Journal de Gand*, 23 mars 1905) ; le chanoine Théodore Delmont (*Vérité française*, 15 octobre et 3 novembre 1906).

N'ayant aucune prétention à l'infaillibilité, je serai le premier à me réjouir d'être remis dans le chemin de la vérité.

Paris, le 25 janvier 1907.

PREMIÈRE PARTIE

I

LA SCIENCE INDÉPENDANTE ET LE CLERGÉ

Depuis la Révolution française, le clergé se recrute surtout chez une classe pauvre qui a tout à apprendre. L'enfant, pris dans une famille ignorante, est formé au petit et au grand séminaire d'après une méthode confessionnelle qui ne lui laisse voir le monde que sous un jour particulier (1). Ses maîtres ont été élevés dans les mêmes établissements, d'après la même méthode, et comme l'Eglise n'a jamais exigé d'eux un doctorat, selon l'esprit du concile de Trente et les tra-

(1) Voyez P. Saintyves, *La Réforme intellectuelle du Clergé et la liberté d'enseignement*. Paris, 1904.

ditions gallicanes, comme l'Etat concordataire ne leur a jamais réclamé aucune garantie, ils sont très inférieurs en connaissances générales aux membres de l'enseignement laïque, et même de l'enseignement des autres confessions, juive et protestante.

La crainte de donner des idées hétérodoxes se renforce encore chez les professeurs des séminaires catholiques par la pensée que, si leurs élèves étaient savants, ils pourraient, au lieu d'embrasser l'état ecclésiastique, se tourner vers une autre carrière. C'est pour ce motif que dans beaucoup de séminaires, au dix-neuvième siècle, des évêques ont empêché la plupart des étudiants de se préparer au baccalauréat. Seuls, prenaient leurs diplômes quelques jeunes gens intelligents que l'administration diocésaine destinait au professorat. Dans certains petits séminaires également, on refusait d'enseigner les langues vivantes, de peur d'ouvrir un débouché vers le commerce à ceux qui seraient tentés d'être infidèles à leur vocation.

Ce système d'obscurantisme resta en vigueur dans quelques diocèses jusqu'au commencement du vingtième siècle. L'évêque de Nevers, Mgr Lelong, mort en 1903, le maintint particulièrement de son mieux, et il en avouait ingénuement le motif : ne point perdre d'élèves du sanctuaire.

« Vous auriez un moyen plus sûr de les conserver, lui fit dire un jour un de ses jeunes collègues libéraux, ce serait de leur crever un œil. »

C'est ainsi que dans une époque où se découvre de plus en plus le système du monde, tandis que la ai-

son se développe et progresse singulièrement, les jeunes clercs sont encore strictement élevés dans les conceptions du dix-septième siècle. On écarte d'eux les idées nouvelles. Une consigne rigoureuse leur défend de lire les « mauvais » livres.

Ils croient, sur la parole de leurs maîtres, que les penseurs modernes sont des esprits faux et vicieux. Les objections de la raison leur sont représentées, soit comme des tentations du démon, soit comme des inclinations d'instincts dépravés. On les entraîne dans un système de suggestion éprouvé depuis des siècles. Ils font héroïquement le vœu de se consacrer tout entiers et pour toute leur vie à une société qu'ils croient établie de Dieu lui-même, pour la pratique de toute sainteté, pour la connaissance de toute vérité. Cette société pensera pour eux, ils n'auront qu'à répéter ce qu'elle enseigne.

Quelles absurdités on a pu leur faire accepter dans un siècle éclairé, par quels moyens on les a illusionnés sur des points fort clairs, il est facile de le voir dans de récentes études d'histoire (1). Des contes qui font rire un enfant moderne, un enfant dont le bon sens n'a pas été faussé par une éducation spéciale, sont encore acceptés par des prêtres intelligents.

Pendant tout le dix-neuvième siècle, la théologie resta, pour le Clergé, la reine des sciences ; elle leur

(1) Houtin, *La Question biblique, la Controverse de l'apostolicité;* Lea, *Leo Taxil, Diana Vaughan et l'Eglise romaine.* (1901.)

dictait ses conclusions, et les sciences, au moins dans les livres à l'usage du Clergé, les enregistraient humblement.

La mentalité que l'on créait était celle de la foi.

Parler d'examiner les preuves était un signe de rationalisme ou d'hérésie. Un prêtre les apprenait par cœur pour les enseigner aux fidèles. Plus elles étaient merveilleuses, plus il devait les tenir pour vraies et consolantes. Un illustre théologien, dom Guéranger, le déclarait sans ambages :

Le premier sentiment que fait naître chez un grand nombre le récit du miracle est la défiance ; le vrai catholique, au contraire, se sent tout d'abord incliné à croire. Pour lui, la critique, toute nécessaire qu'elle est, est la *loi odieuse ;* pour les autres, la loi odieuse c'est l'obligation d'admettre le miracle (1).

Tels étaient les principes censés catholiques. On acceptait pieusement toutes les croyances des générations chrétiennes. L'Ancien et le Nouveau Testament, les Actes des martyrs et des saints formaient la chaîne des prodiges accomplis dans la société des élus que Dieu s'est choisi sur la terre, en attendant qu'il les associe à sa gloire éternelle. Il était tout aussi scandaleux de discuter un miracle ecclésiastique qu'un miracle biblique, et les arguments dont on se servait pour défendre l'authenticité de pieuses légendes absolument apocryphes étaient candidement employés pour soutenir celle des Evangiles.

(1) Houtin, *La Controverse de l'apostolicité*, p. 26.

Lorsqu'il étudiait une question, un bon prêtre regardait au préalable quelle place elle tenait dans l'enseignement catholique. Il s'arrangeait ensuite de manière à conclure dans le sens théologique. L'un de nos prélats, considéré comme des plus savants, Mgr Le Camus, évêque de La Rochelle, rappelait encore naguère, à propos de M. l'abbé Loisy, ces règles de la discipline intellectuelle :

L'Eglise a dans ses mains quatre Evangiles qu'elle nous présente comme son acte de naissance. Il n'est pas catholique de prétendre que je puis, au nom de la science, en contester le témoignage total ou partiel, ou même voir si par hasard l'un d'eux ne serait pas présenté mal à propos, étant peut-être d'origine inférieure aux trois autres. Mon droit se borne à dire : Au nom de la science critique, je vais tout fouiller, exactitude et sens littéral des textes, arguments intrinsèques et extrinsèques, pour arriver à la conclusion que je tiens par avance comme certaine, ou mieux à la démonstration que j'ai le droit d'opposer aux incroyants : c'est que les quatre biographies de Jésus font autorité pour nous, et que le quatrième Evangile est historique, authentique, inspiré comme les trois autres. Ainsi la science que j'entends mettre à contribution avec autant d'ardeur et de sincérité que les rationalistes de toute école n'est pas uniquement pour fortifier ma foi, mais provoquer celle des autres. La foi est mon but. Là sera son triomphe (1).

Dans ses recherches, le prêtre doit donc aboutir à une conclusion qu'il lui faut « d'avance tenir pour certaine ».

Le total de l'addition à laquelle il travaille est établi

(1) *Fausse exégèse, Mauvaise théologie*, p. 9. (1904.)

infailliblement ; et, s'il n'arrive pas à le vérifier, il n'a pas le droit de penser que les données sont fautives ; il ne sait pas calculer. On ne soupçonne même pas qu'il puisse douter légitimement. Tout au plus étudie-t-il pour fortifier sa foi : le véritable but, c'est de l'imposer aux autres. Se laisse-t-il gagner par le doute, il est coupable.

La liberté scientifique, si limitée chez le catholique laïque, l'est encore plus chez le prêtre qui doit faire profession spéciale d'obéissance à l'Eglise. Elle l'est plus encore chez les religieux. Par tradition et souvent même d'après leurs constitutions, les Ordres s'engagent à défendre les thèses les plus théologiques, les plus pieuses, les plus appuyées par la Cour pontificale. Aussi, que l'on étudie leurs œuvres : elles sont, beaucoup plus encore que celles du Clergé séculier, conservatrices dans les conclusions, vigoureuses dans les affirmations, fermées aux découvertes. Un bénédictin qui a beaucoup écrit sur l'histoire, dom Plaine, disait un jour : « Avant de composer un travail, je regarde quel est, sur ce sujet, l'enseignement de l'Eglise, particulièrement dans sa sainte liturgie ; quelle est la tradition de notre Ordre ; quelle fut la pensée de dom Guéranger et ce que l'on nous a appris au noviciat. » C'était selon la résultante de toutes ces autorités que ce saint homme écrivait. Il n'est point étonnant qu'il ait soutenu nombre d'inepties.

Durant tout le dix-neuvième siècle, pas un ecclésiastique n'osa défendre l'indépendance des méthodes scientifiques vis-à-vis de la théologie. L'école la plus

large essayait de couvrir de quelques adages ce que l'on considérait comme des hardiesses de critique : « *Nihil pium : nisi verum* », disait-elle (1). *La vérité est la piété de l'histoire* (2). Mais comme cette école ne soumettait à l'examen que des points subsidiaires, les résultats ne présentaient guère de témérité. Ses œuvres d'érudition sont estimables, elles n'ont pas eu de portée. Quant aux travaux les plus vantés sortis des quelques foyers d'instruction qui ont existé dans le Clergé de France jusqu'à 1875 : l'école des Carmes, la chapellenie de Sainte-Geneviève, les Facultés d'Etat de théologie, où sont-ils ? Que reste-t-il des œuvres des cardinaux Meignan et Bourret, de Mgr Freppel, de l'abbé Fouard ? Et leur influence n'a-t-elle pas été néfaste, au point de vue strictement scientifique (3) ? Il manquait à leurs auteurs la première condition de toute recherche féconde : la liberté.

Les Facultés catholiques, établies en 1875, devaient continuer les mêmes errements. Du moment qu'elles étaient catholiques, elles obéissaient en tout aux théologiens, et ceux qui les fondaient avaient surtout pour but de former non pas des chercheurs impartiaux, des penseurs désintéressés, mais des défenseurs de l'autel et même du trône. Il semble donc que ces nouvelles institutions ne pouvaient être que des centres d'enté-

(1) Mot de l'abbé J.-B.-C. Pascal. Voyez *Controverse de l'apostolicité*, p. 90.

(2) Mot de Mgr Casimir Chevalier.

(3) Sur leurs méthodes, voyez *La Controverse de l'apostolicité* et *La Question biblique*.

nèbrement, et cependant c'est d'elles, et particulièrement de l'Institut catholique de Paris, que devait sortir la rénovation des études ecclésiastiques de France, et en quelque sorte l'émancipation intellectuelle du Clergé.

Les nombreux professeurs laïques qui furent appelés à enseigner dans ces Facultés pouvaient se croire très sincèrement catholiques, ils n'en étaient pas moins tous imbus d'une hérésie moderne : celle de l'indépendance de la science. Le professeur de géologie ne tenait pas compte des données bibliques sur la création et sur le déluge. Le professeur d'astronomie ne se faisait pas faute de stigmatiser l'opposition de l'Inquisition aux découvertes de Galilée. Loin de rechercher dans la Bible, comme le voulait le Père Aubry, « le premier principe de toute classification des êtres organisés, le criterium sur lequel il les distinguera par genres, par espèces, par familles et par groupes » (1), le professeur de sciences naturelles exposait l'évolutionnisme avec une bienveillance discrète. Les évêques ne pouvaient élever de réclamation ; ils avaient besoin de laïques, il fallait les subir. Pour corriger l'influence dangereuse de leur incompétence dogmatique, on comptait sur la Faculté de théologie : elle se laissa contaminer. Le Clergé instruit perdit l'idée de revendiquer le contrôle des sciences naturelles. Seuls, quelques théologiens perspicaces virent les inconvénients du système. On n'écouta pas leurs avertissements.

(1) Aubry, *Quelques Idées sur la théorie catholique des sciences*, p. 226.

Tandis que les sciences naturelles se sécularisaient ainsi dans l'enseignement du Clergé, une puissante personnalité émancipait à elle seule, dans le monde ecclésiastique, l'histoire de l'Eglise. C'était M. l'abbé Duchesne.

Il avait été nommé professeur d'histoire ecclésiastique à l'Ecole de Théologie de Paris, qui s'ouvrit en novembre 1878.

Les théologiens s'étaient sentis mal édifiés de l'une de ses thèses de doctorat, *Etude sur le Liber pontificalis* (1877). Mgr Freppel, qui avait fondé à Angers un Institut catholique en concurrence avec celui de Paris, fit dénoncer l'ouvrage à l'Index. L'affaire n'eut pas de suite.

L'archevêque de Paris, le cardinal Guibert, fit représenter au Pape qu'une condamnation porterait un coup mortel à l'Institut. D'un autre côté, le cardinal Pitra, qui était alors très puissant à l'Index, et qui s'était d'abord ému du livre, y vit à la réflexion un péché de jeunesse et résolut de le pardonner.

Malgré cette aventure, l'abbé continua son chemin. Il avait, en 1880, commis assez de méfaits, dans son cours et dans diverses revues, pour que les chefs de la science catholique résolussent de l'arrêter. On le tracassa, on le persécuta autant que le permettaient les circonstances (1), mais on ne pouvait l'atteindre directement. Il était défendu par son recteur, Mgr d'Hulst;

(1) Voir Houtin, troisième édition de *La Controverse de l'apostolicité* et *La Question biblique au XIXe siècle.*

le cardinal Pitra avait perdu son influence, et Léon XIII n'aurait jamais laissé mettre à l'Index un savant catholique. Comme les réfutations théologiques ou d'apparence scientifique ne parvenaient point à déconsidérer l'abbé, on y ajouta de petites médisances et de grosses calomnies. On alla jusqu'à le représenter comme « un défroqué intellectuel (1) » qui parlait avec désinvolture du « geste de la consécration ». Pendant dix ans, des théologiens solides s'attendirent chaque jour à lire dans l'*Univers* la consolante nouvelle qu'il avait enfin quitté l'Eglise.

Non seulement l'abbé Duchesne y restait, mais encore il y gagnait des partisans. Ceux qui prenaient la peine de lire les prétendues réfutations qu'on lui opposait et de les comparer à ses travaux s'apercevaient bientôt de leur excellente qualité. Les esprits timorés, mais droits, virent que ses adversaires, alors très vantés, n'étaient que des érudits de parti pris, pétrifiés dans le Moyen Age, ennemis de la pensée moderne, quelques-uns même de purs fanatiques. Les attaques qu'il subissait lui furent, dans le public catholique, plus profitables que les justes louanges des savants compétents. Il acquit une grande influence. Il n'a jamais, il est vrai, revendiqué dans de longues théories en faveur

(1) *La Libre Parole*, 18 juin 1896, article intitulé : *Le cardinal Duchesne.* — Il n'est peut-être pas inutile de noter pour guider les historiens de l'avenir, et même les publicistes du présent, que les articles injurieux qui parurent à cette époque contre l'abbé dans divers journaux furent inspirés par un prêtre érudit et jaloux.

de l'historien l'indépendance vis-à-vis de la théologie, parce qu'on l'aurait condamné, mais il l'a appliquée sans phrase.

Quand il rentrait dans la position des grands érudits catholiques du dix-huitième siècle, leur nom, leur science le couvraient. Son courage n'en était pas moins digne d'éloges. Toutefois, son mérite ne s'est pas borné à reconquérir un vieil héritage. Il n'a pas craint de marcher seul sur des terrains plus nouveaux et très brûlants. Il s'y est avancé avec prudence et justesse. Nullepart, à la vérité, il n'a mis en lumière le conflit de l'histoire et de la théologie, mais aussi il n'a rien fait pour le cacher. Comme les historiens ne s'occupent plus guère de théologie, et comme les théologiens ne lisent guère l'histoire, les antinomies qui ressortaient de ses œuvres n'ont guère été aperçues, et plusieurs de ceux qui les ont remarquées, jugeant que les faits étaient des faits, ont été assez avisés pour rester impassibles et ne point imiter l'école de Solesmes qui criait au scandale, sans pouvoir opposer de réfutation.

Les coalitions formées contre le savant professeur se sont désagrégées. En 1894, le chanoine Albanès, écrivant à M. le chanoine Blondel pour tâcher d'en former une nouvelle, résumait ainsi les vingt années d'études du savant abbé, telles qu'elles apparaissaient aux ecclésiastiques qui écrivent l'histoire en tenant compte de la théologie :

Il y aurait nécessité d'arrêter M. l'abbé Duchesne dans son œuvre de démolition religieuse : si on le laisse faire, rien ne sera bientôt plus debout de notre histoire ecclésias-

tique, de notre hagiographie, de nos origines chrétiennes; il aura fait le vide le plus complet.

Il a démoli nos traditions les plus respectables; il a supprimé à peu près tous nos vieux saints; toutes nos reliques sont fausses; nous sommes en plein dans la superstition (1).

Les circonstances se chargèrent de ce que les théologiens n'avaient pu faire. L'abbé Duchesne disparut bientôt après. Le gouvernement de la République le nomma directeur de l'Ecole française à Rome (1895). La curie pensa que dans une telle situation un prêtre doit porter du violet, elle en fit un Monseigneur. Il commença sous ce titre une nouvelle carrière. Il n'écrit plus guère, choisit des sujets que ne redoute point la prudence romaine, mais forme de bons élèves qui reprendront son œuvre.

Tandis que l'abbé Duchesne émancipait dans le Clergé l'histoire ecclésiastique, l'un de ses confrères, plus jeune, l'abbé Loisy, s'efforçait d'accomplir la même tentative au profit de l'exégèse. L'entreprise était encore plus hardie. Les conciles de Trente et du Vatican ont donné sur l'Ecriture Sainte un enseignement très clair pour tout homme sans parti pris, et cet enseignement, basé sur les conceptions du Moyen Age, est incompatible avec les découvertes de la critique (2). Pour rester catholique en étant historien, il faut donc trouver le moyen d'interpréter ou de tour-

(1) Blondel, *Lettre ouverte à M. l'Abbé Houtin* (1903), p. 6.

(2) Sur cette incompatibilité, voyez *La Question biblique au XXe siècle*, surtout ch. II, l'Inspiration.

ner les déclarations conciliaires et celui de suppléer aux déficits que présente l'autorité historique des livres saints dans la démonstration de la révélation. Une évolution sur un tel terrain, si elle est possible, réclame une science et une prudence consommées. On ne peut reprocher à M. Loisy d'en avoir manqué.

Sa science aussi profonde qu'étendue lui a valu une réputation mondiale ; sa prudence lui a permis d'insinuer pendant dix ans un système d'apologétique radical sans que les théologiens les plus intransigeants arrivassent à en soupçonner toute la gravité. Il allait de l'avant, vulgarisant les découvertes scientifiques ; puis, sentant que ce qu'il disait était trop clair, il revenait en arrière, corrigeait, estompait ce qu'il venait d'exposer. Comme il laissait subsister le développement progressiste de sa pensée à côté de ses vues conservatrices, ses lecteurs avaient matière à méditation et pouvaient trouver la vérité. Entre temps, M. Loisy célébrait la tradition. Le monde réactionnaire avait alors inventé de s'abriter sous la devise « tradition-progrès ». Il ne s'apercevait pas que s'il ne songeait qu'à la première partie de l'exergue, quelques malins ne songeaient qu'à réaliser la seconde.

Personne, si ce n'est peut-être le cardinal Meignan, ne semble avoir autant parlé de la tradition que M. Loisy. M. Charbonnel, esquissant en 1892 une galerie d'ecclésiastiques, lui faisait de cette habitude à juste titre un trait caractéristique :

Se croit obligé de protester à tout propos de son respect pour la tradition, de sa soumission aveugle aux opinions

reçues. — Et il n'en faut pas moins — ni davantage ! — pour rassurer les piétés orthodoxes (1).

Grâce à cette tactique, l'exégète fit et fit faire beaucoup de chemin. La hiérarchie en prit ombrage. En 1893, elle congédia le professeur de l'Institut catholique ; en 1899, l'archevêque de Paris, le cardinal Richard, interdit la publication de l'un de ses articles de revue : la *Religion d'Israël ;* en 1903, bien que ce fût sans dire s'il agissait en vertu de son infaillibilité, Pie X condamna cinq de ses principaux ouvrages.

L'œuvre apologétique de M. Loisy est réprouvée par l'Eglise qu'elle prétendait défendre, et qui a le droit d'en juger. Mais son œuvre scientifique échappe à tout pouvoir ecclésiastique. Elle ne relève que de la logique, que de la raison. Or, son apologétique a vulgarisé dans le Clergé son exégèse. La censure pontificale peut arracher celle-là, elle n'ébranlera pas celle-ci. Le Clergé de France connaît maintenant les résultats de l'étude scientifique de la Bible. Il a vu les conclusions d'un de ses membres les plus méritants et les mieux informés coïncider avec celles où avaient abouti tous les savants impartiaux, de quelques points qu'ils fussent partis. Comme la religion catholique est essentiellement historique, les travaux de Loisy et de Duchesne ont convaincu beaucoup de prêtres qu'ils avaient à rapprendre l'histoire de la révélation et de

(1) *Le Téléphone*, 1er avril 1892, p. 75 ; article reproduit dans la *Revue idéaliste*, 15 avril 1904.

l'Eglise. Ils ont vu qu'ils devaient réviser l'enseignement de leur séminaire. Ils l'ont repris. Les résultats de ces méditations ou de ces études diffèrent selon que la caractéristique de leurs auteurs est la crainte, l'ambition ou la sincérité.

II

ÉTENDUE DE LA CRISE

Actuellement, tous les membres du Clergé de France, qui observent, ou qui étudient, souffrent plus ou moins de la crise de la foi. Mais sont-ils le plus grand nombre ? La masse des ecclésiastiques ne reste-t-elle pas inerte, confiante, « gélatino-mystique » ?

Les prêtres qui, jusqu'ici, n'ont pas ou n'ont guère été troublés, peuvent se répartir en trois grandes catégories : les hommes d'œuvres, les bons enfants et les partisans de la sainte ignorance.

Certains, au sortir du séminaire, se sont lancés dans les œuvres, patronages, syndicats, orphelinats, et ils se dévouent sans compter à une cause dont ils ne vérifient pas les titres. Pris comme dans un engrenage, ils n'ont pas le loisir de se ressaisir pour étudier. Ils prêchent, à la vérité, mais sans penser par eux-mêmes, et composent hâtivement leurs sermons à l'aide de prédicateurs ou d'apologistes qui passent pour autorisés et dont ils n'ont même pas l'idée d'examiner les raisonnements.

Si les hommes d'œuvres sont souvent tellement

absorbés qu'il ne leur reste plus de temps pour scruter le fond des choses, les hommes d'une seule œuvre le sont souvent plus encore Leur besogne les hypnotise. Ils ne considèrent plus qu'elle et manqueront à jamais de vues d'ensemble. Ils deviennent des spécialistes, travaillent à leur affaire, tout comme l'horloger à ses montres, sans rien connaître au delà.

D'autres ne pensent pas, parce qu'au séminaire ils se sont si bien laissé faire qu'on leur en a véritablement amputé la faculté. Les objections ont beau pleuvoir sur eux, elles ne les effleurent pas. Ils semblent ne pas les comprendre, ou bien ils y voient une tentation qu'ils sont heureux et fiers de dédaigner, tout comme celle de la « concupiscence ». Au point de vue intellectuel, ils restent perpétuellement de grands enfants, sans connaître ni les poignants problèmes, ni les désillusions amères. Leur vie est éminemment respectable à cause de leur charité et de leur désintéressement. Ils font le bien simplement et joyeusement. Pris par la générosité de leur cœur comme par la candeur de leur esprit, ils repoussent comme une honte tout ce qui pourrait les détacher de l'Eglise ou même seulement diminuer la filiale confiance qu'ils lui portent.

Quelques-uns ne savent rien parce qu'ils ne veulent rien savoir. En sortant du séminaire, ils pensent qu'ils n'ont plus rien à apprendre et, à l'exception de leur bréviaire qu'ils ne comprennent point, ils ne lisent jamais. Sans aller jusqu'à cette extrémité, d'autres — ils sont très nombreux — ne lisent que *leur* journal,

Certains y ajoutent, de temps en temps, une revue. Comme les périodiques les plus répandus dans le Clergé sont la *Croix,* la *Libre Parole,* la *Vérité française*, l'*Univers*, l'*Autorité* et, en fait de revues, les *Etudes*, publiées par les jésuites, avec l'*Ami du Clergé*, on devine sans peine ce que produit, au bout de dix, de vingt, de trente ans, une telle information s'ajoutant à l'enseignement confessionnel (1). Ce sont les Thomas Diafoirus de la théologie. Ils se sont fait des convictions pratiques et ils s'y tiennent. Plus que le commun des hommes, ils vivent d'habitudes et marchent de vitesse acquise. Ils feront et prêcheront demain ce qu'ils ont fait et prêché hier, sans autre raison que c'est leur état. De même que nombre de leurs contemporains vivent dans l'indifférence religieuse, eux vivent dans la foi. Les uns s'y reposent

(1) Le Clergé des villes achète surtout, au numéro, des journaux de nouvelles. Le Clergé des campagnes lit principalement la *Croix*. Dans les provinces éloignées, les prêtres lisent maintenant, de préférence aux journaux de Paris, les grands journaux régionaux de Lyon, Bordeaux et Rennes. Il n'y a plus guère que des prêtres âgés ou des controversistes qui soient abonnés à *l'Univers* ou à *la Vérité française*, journaux dits doctrinaux. En 1895, l'évêque d'Annecy, Mgr Isoard, écrivait : « On nous dit que dans les presbytères, c'est surtout le pourfendeur qui est recherché (*l'Autorité*) ; dans les maisons d'éducation, on préférerait le découvreur de scandales parmi les hommes publics, le justicier (*la Libre Parole*). » *Le Système du moins possible,* p. 83. — En 1892, Mgr Servonnet, alors évêque de Digne, interdit à ses prêtres la lecture de *l'Autorité* et de *la Libre Parole*. — *La Libre Parole* est restée très influente dans le clergé non rallié à la République. La *Semaine Religieuse* de Cambrai, par exemple, dans son seul numéro du 13 janvier 1906, reproduit deux longs fragments de deux articles de M. Ed. Drumont.

doucement, comme sur « un mol oreiller » ; les autres y travaillent à leur fortune comme dans une carrière d'honnête rapport. Ne leur parlez point des droits de la vérité ; pour eux, c'est présomption ou naïveté. Ils se garderont bien de connaître « la fatale pensée » que Jouffroy a maudite avec tant d'amertume. Fils de paysans pratiques et avisés, ils ont compris ce que leur demande la hiérarchie : une certaine correction de vie ; s'il est possible, quelque œuvre extérieure : construction ou restauration d'église, fondation ou entretien d'école ou de patronage ; après quoi, toute liberté de jouer, de boire, de tuer le temps comme bon peut sembler et, surtout, de boursicoter. C'est leur cahier des charges, et ils s'y conforment. Les défauts se rachètent par une orthodoxie bruyante et batailleuse.

Telles sont les catégories de prêtres qui ont jusqu'ici plus ou moins échappé à la crise.

Elle sévit, au contraire, chez ceux qui se consacrent à l'étude ou à la réflexion, ou qui, par leurs devoirs d'état, sont mêlés à des milieux plus intellectuels. Les professeurs d'histoire, de philosophie et de science, les aumôniers de lycée, sont les plus éprouvés.

L'analyse de ces évolutions d'âmes présente mille détails curieux, selon qu'on observe le Clergé consacré au ministère paroissial ou à l'enseignement, les professeurs des séminaires ou des institutions dites libres, le Clergé des grandes villes et celui des petites, celui des pays industriels et celui des campagnes ouvertes. Mais la conclusion est la même. Peu à peu et partout, le doute gagne du terrain.

A peu près seuls, les prêtres âgés échappent à la contagion. Formés dans des systèmes d'une autorité très stricte, élevés dans un état social encore monarchique, ils ont une mentalité particulièrement résistante. Plus les autres générations cléricales sont jeunes, plus elles sont accessibles. Si bien clos que soient les petits et les grands séminaires, il y entre fatalement quelques microbes de l'air ambiant, ce que M. le comte de Mun appelle « une certaine impatience de l'autorité, un certain dédain de la tradition propre aux sociétés démocratiques » (1). Ces germes se développent ensuite, même dans ceux qui n'étudient pas. Il fut un temps où il suffisait de ne pas penser pour rester en paix. Les Etats avaient alors une constitution chrétienne, et l'atmosphère de la société entretenait la croyance. Le monde moderne est devenu étranger aux vieux dogmes. Tous les contemporains s'imprègnent de plus en plus des idées nouvelles. S'abstenir de contrôler les titres du catholicisme avec la science ne les protège plus suffisamment. Les objections se vulgarisent tellement qu'elles finissent par importuner, dans le sanctuaire, la foi de ceux qui ne lisent pas, quelque protection qu'ils tirent encore de leur routine et de la suggestion des habitudes de séminaire Un doute secret envahit lentement les intelligences, si bornées et fermées soient-elles. La prudence et les nécessités de la vie matérielle empêchent de rien

(1) Lettre à M. le chanoine Frémont, à propos de M. Loisy, datée du 22 février 1904.

dire, mais ceux qui ont pu jeter la sonde savent le nombre et la profondeur de ces troubles croissants.

Les défections qui, depuis dix ans, se produisent de plus en plus fréquemment dans le Clergé montrent l'extension de la crise. Pour l'apprécier avec quelque exactitude, il serait utile de les connaître en détail. Mais comme beaucoup de ceux qui s'en vont se retirent sans éclat, les administrations diocésaines peuvent seules établir leur statistique. Elles la dressent peut-être, elles ont d'excellentes raisons de ne pas la publier.

De telles listes renseigneraient d'ailleurs incomplètement sur la véritable situation. Dans tel diocèse où le catholicisme libéral, l'américanisme, le loisysme comptent beaucoup de partisans, les défections sont très peu nombreuses. On veut la réforme de l'Eglise, on pense qu'elle doit s'opérer du dedans. Tous y travaillent en restant à leur poste. Dans tel ou tel autre diocèse, au contraire, où un évêque, pendant un long règne, ou même une série d'évêques ont lutté de toutes leurs forces pour préserver leur Clergé des erreurs modernes, c'est-à-dire de la science, on compte de cinq à huit apostasies par an. Les prêtres perdent d'autant plus promptement la foi qu'on s'est bien gardé, de peur de leur faire connaître les objections, de les initier aux échappatoires de l'apologétique contemporaine.

Un controversiste des plus ardents à signaler la crise du Clergé et des plus opposés à toute liberté intellectuelle, estime à quinze mille le nombre des

prêtres qui sont dans le mouvement progressiste. Une telle évaluation contient, sans doute, beaucoup d'équivoques. Que le Clergé de France compte autant d'esprits droits et honnêtes désireux de concilier leur foi avec tous les progrès scientifiques, politiques et sociaux, cela se peut assurément, et il y a justement là de quoi effrayer leurs collègues décidés, par intérêt ou fanatisme, à suivre l'orthodoxie routinière dans ses obstinations les plus condamnables.

Mais les prêtres d'intelligence vraiment libérée ne sont que quelques centaines. C'est bien peu, relativement à la masse du Clergé et, cependant, c'est déjà beaucoup, relativement à l'épaisseur de son enténèbrement. Ce qui rend d'ailleurs l'affaire plus intéressante et de grave conséquence, c'est que leur nombre augmente et qu'il y en a certainement plusieurs milliers d'engagés dans la voie fatale, où le point d'arrêt diffère seulement, selon que le chercheur de la vérité est plus ou moins timoré, plus ou moins ambitieux, plus ou moins sincère (1).

(1) A propos de l'étendue de la crise, le P. Fontaine écrit dans les *Infiltrations kantiennes et protestantes* (préface, p. XXIV) : « Il y a, grâce à Dieu, d'inépuisables ressources de foi et d'esprit catholique dans l'immense masse des prêtres français... La plupart d'entre eux demeurent étrangers à nos discussions exégétiques. » — Dans une lettre publiée par la *Vérité Française*, le 28 janvier 1903, Mgr Chauveau de Kernaëret, ancien professeur à la Faculté de théologie catholique d'Angers, écrivait au P. Fontaine : « Permettez-moi de vous dire que le mot dont vous vous servez n'est plus suffisant. En dehors de nos Universités, les « infiltrations » se sont changées en déluge ».

III

TIMORÉS

La plupart des prêtres, quel que soit le développement ultérieur de leur pensée, commencent par être timorés.

Le système de sélection qui fonctionne au séminaire écarte les tempéraments imprudents ou brouillons. Les candidats au sacerdoce peuvent avoir de la présomption, mais ils doivent la cacher. Aussi la dissimulation est-elle une habitude fréquente dans les séminaires français. On n'y garde que ceux qui paraissent susceptibles d'être soumis, et la formation consiste principalement à inculquer la docilité intellectuelle.

C'est à l'âge de vingt-cinq ans que les janissaires (1) ecclésiastiques sont ordinairement lancés dans un

(1) Ceux qui jugeraient cette expression trop forte n'ont, pour en comprendre la justesse, qu'à étudier les théories de l'obéissance ecclésiastique. En voici un spécimen :

« Seigneur, donnez-nous des prêtres *sans aucune volonté*

monde qu'ils ne connaissent pas, qu'ils ont tout au plus entrevu durant leur année de caserne militaire. Ils ont, selon les différentes parties de la France, à le conserver ou à le reconquérir. Pour la première fois, ils entendent les objections telles qu'elles se posent maintenant. Elles diffèrent d'une manière vraiment cruelle de la façon dont les présentent les professeurs du séminaire. Le devoir et l'honneur commandent de réfuter ces difficultés de croire, mais, pour y répondre efficacement, il faudrait connaître exactement toutes leurs prétendues preuves. Or, elles sont dans des livres qu'il est interdit de lire sans une permission spéciale. L'intelligence du prêtre timoré se débat longtemps contre des fantômes imprécis, à moins que ses devoirs d'apologiste ou de professeur ne lui aient fait octroyer la permission de consulter les ouvrages à l'Index. Tôt ou tard, soit par des livres, soit par la presse, soit par des conversations, il finit par savoir de quoi il retourne. Le conflit qui existe entre la vieille foi et la science s'élève dans son intelligence. Quelques-uns l'ont entrevu à propos des grandes controverses suscitées par les ouvrages de Renan, mais Renan était tellement déconsidéré auprès du Clergé qu'il n'en a guère troublé la foi. Les discussions engagées autour

propre qui les souille et les arrête, des *esclaves.* » Monsabré, *Les Devoirs du prêtre, 3e conférence de Notre-Dame, 1886.*

Au Sénat, dans la séance du 11 mars 1865, le cardinal de Bonnechose disait : « Il n'y a pas un général dans cette enceinte qui acceptât le reproche de ne pas faire obéir ses soldats. Chacun de nous a aussi son régiment à commander et ce régiment marche. »

de M. Duchesne ont eu plus d'effet. Depuis, il n'est guère de presbytère que n'aient ému les disputes du « loisysme ». Cette fois, c'était un prêtre qui avouait que l'histoire est incapable de prouver la divinité du Christ.

Au fur et à mesure qu'on s'approchait du vingtième siècle, la conscience des prêtres est devenue le théâtre d'une longue et pénible lutte.

S'ils sont vraiment et foncièrement timorés, l'issue n'en est pas douteuse, ils conservent les opinions qu'on leur a inculquées. La méditation, la messe, de longues prières quotidiennes, l'exercice continu de leur ministère empêchent leurs convictions d'être emportées par la critique.

Mais que d'efforts sont ordinairement nécessaires pour assurer la victoire finale ! Les prêtres timorés ont beau ne point ouvrir de mauvais livres et s'interdire de penser, ils n'en ressentent pas moins de nombreux sujets de trouble ; des problèmes angoissants se posent pour eux-mêmes, quand, par devoir d'état, ils lisent les auteurs réputés les plus orthodoxes.

Mgr Latty, dans une lettre approuvée par le Pape (1), défend l'authenticité du verset des trois témoins célestes. Mgr Le Camus, dans une lettre approuvée par le même Pape (2), dit que ce verset « porte des signes manifestes d'interpolation ». Qui constituer juge ?

(1) *Instruction et ordonnance concernant les deux derniers écrits de M. l'abbé Loisy* (Châlons, 1904).

(2) *Fausse exégèse, mauvaise théologie. Lettre aux directeurs de mon séminaire.* (Paris 1904).

L'Eglise ? Un décret du Saint-Office défend de le révoquer en doute (1). Les spécialistes du sujet, c'est-à-dire les paléographes ? Ils sourient en montrant que le verset est apocryphe.

Alors que devient l'autorité de la Vulgate qui le renferme et que les papes et les conciles ont déclarée authentique avec toutes ses parties ? C'est ainsi qu'une toute petite question entraîne les plus graves conséquences. Souvent, actuellement le doute s'élève chez un prêtre à propos des controverses sur l'Ecriture Sainte. Quelquefois il naît fortuitement. Un tel consulte saint Cyprien, par hasard. Il est stupéfait de voir les falsifications de son traité de l'*Unité de l'Eglise*. Si les ouvrages d'un Père ont été pareillement altérés, d'autres ne l'ont-ils pas été ? Les Evangiles eux-mêmes sont-ils indemnes de toute fraude (2) ?

Quelle confiance ajouter à beaucoup de témoignages ecclésiastiques ?

Parfois, chez le prêtre timoré, le doute s'éveille devant une objection particulièrement nette. Elle constitue un petit problème à éclaircir. S'il se résout conformément à l'enseignement traditionnel, l'abbé se sent rassuré sur tout le reste, et il l'est pour longtemps. Il se dit qu'il a pu étudier en détail une grosse objection, qu'il s'en est démontré l'inanité et qu'il en serait ainsi des autres. Echoue-t-il, il se sent troublé, inquiet, mais il se console en pensant qu'il possède beaucoup

(1) Houtin, *La Question biblique au XIXe siècle*, ch. XIV.
(2) Houtin, *La Question biblique au XXe siècle*, ch. XIII.

de certitudes par ailleurs. Il fait intervenir un certain nombre de petits principes étrangers à la question, mais d'un emploi facile et constant :

« Il faut interpréter ce texte obscur dans le sens de l'Eglise. »

« Il y a des cas où l'on doit s'abandonner à Dieu et humilier la superbe de la raison. »

« A la rigueur, on pourrait admettre cette conclusion critique, il y aurait moyen de s'arranger avec le dogme. Mais il n'appartient à personne de devancer Rome ; qu'elle ouvre la carrière, nous y entrerons. »

« Il faut tenir fermement les deux bouts de la chaîne, bien qu'on n'en voie pas le milieu. »

Ces principes et d'autres suffisent d'autant plus à écarter les difficultés que le prêtre timoré ne consent guère à les regarder en face ni à les creuser à fond. Quelquefois une circonstance fortuite lui découvre ce qu'il y a d'insoutenable dans sa position. Il formule alors éperduement un acte de foi. « J'aimerais mieux, disait l'un d'eux, me mettre la tête dans un sac que de regarder. »

Le prêtre timoré aime à s'affermir dans la lecture d'apologistes qu'il considère comme érudits et dont il ne voudrait pas suspecter la loyauté. Il pense aux savants de toute sorte qui ont fait, au dix-neuvième siècle, profession de catholicisme : Cauchy, Ampère, Le Verrier, le P. Secchi.

La conversion de dissidents comme Manning, Stolberg, le réconforte ; il savoure celles de Brunetière et de Huysmans, de Coppée et de Bourget. Quand il apprend

que Zahn et Harnack expriment sur les livres du Nouveau Testament des vues moins radicales que celles de l'école de Tubingue, il entrevoit leur abjuration. Les défections l'attristent, mais il les explique par des rengaînes usitées : « Si l'on cherchait la femme ... » ou bien : « On ne l'a pas compris ; il s'est aigri et il s'en va. »

Le timoré aime généralement à s'affilier à un groupe apologétique : la compagnie le rassure. Il la choisit ordinairement de juste milieu, entre ce qu'il méprise d'une part comme routine et demi-science, et d'autre part ce qu'il redoute et ne croit pas permis, la science indépendante. Il ne voudrait pas pour tout au monde considérer si la science qui n'est pas indépendante n'est pas une demi-science, et si la science n'a pas le droit d'examiner d'après ses propres méthodes tout ce qui appartient vraiment à son domaine.

C'est avec ces sentiments qu'il étudie, et s'il est laborieux et haut d'honneur, il s'acharne à la besogne. Il va même jusqu'à risquer le danger qu'on ne peut guère éviter dans une Eglise qui ne demande pas à ses ministres d'avoir une science personnelle, mais seulement de répéter ce qu'elle enseigne : le danger de se déclasser (1).

A la fin du dix-neuvième siècle, le type le plus

(1) Le mot est d'un apologiste timoré et sincère, le Père Hyacinthe de Valroger. Le 5 juillet 1863, il écrivait : « Dans l'état déplorable de notre pauvre Eglise de France, un prêtre qui veut se consacrer tout entier à l'étude des sciences ecclésiastiques est un homme déclassé. »

illustre des prêtres timorés fut l'abbé Paul-Auguste de Broglie (1), frère du duc Albert, membre de l'Académie française.

L'abbé de Broglie définissait la foi « une conviction permanente de certaines doctrines, accompagnée de l'idée que les croire vraies est un devoir et que les mettre en doute est une pensée coupable (2) ».

Cette idée fut la règle constante de sa vie.

Sa volonté de croire fut renforcée par une sorte d'orgueil aristocratique. Il s'efforçait de prouver qu'il n'avait pas renoncé au monde pour une chimère et que la vieille foi nationale n'était pas ruinée. Il mit son honneur à connaître toutes les objections contemporaines. L'indépendance que lui donnaient son nom et sa fortune le lui permit. Des gens d'idées fort larges et même hérétiques fréquentaient chez lui. Il les faisait causer et les réfutait de son mieux. Souvent vaincu par des objections de fait, il se retranchait sur la supériorité que présente le christianisme, comparé aux autres religions. Tout comme sa grand'mère, Mme de Staël, après avoir traité un sujet en conversation, il l'écrivait et composait ainsi de laborieuses dissertations qu'il publiait quand il les croyait à point. Ses efforts sont touchants. Il gaspille beaucoup de temps à remettre sur pied l'argument apologétique tiré des prophéties et à expliquer la chronologie des patriar-

(1) Né à Paris en 1834; nommé en 1883 professeur d'apologétique à l'Institut catholique; assassiné à Paris le 11 mai 1895 par Mlle Amelot, son ancienne pénitente.

(2) *Le Présent et l'Avenir du Catholicisme* (1892), p. 52.

ches antédiluviens. Trop loyal pour tourner l'enseignement de l'Eglise et supprimer le conflit scientifique en faussant le dogme, il pense qu'il ne faut pas accepter la nouvelle apologétique qui s'esquisse : elle est rationaliste et, par conséquent, fausse. Sa loyauté reconnaît d'ailleurs que l'apologétique traditionnelle est surannée.

Des raisons faibles, dit-il, répétées depuis des siècles dans les livres de théologie et d'apologétique, affaiblissent la démonstration catholique et donnent à nos livres cet air de plaidoyer d'avocat propre à détruire toute confiance dans la valeur des preuves qu'ils apportent (1).

Il reprend bravement la démonstration, mais il ne s'aperçoit pas qu'il écrit un nouveau plaidoyer et qu'il se paie de mots. Ses naïvetés font sourire. En bon catholique, il explique le mahométisme par le surnaturel diabolique; en grand seigneur, il voit presque un miracle dans l'accord « entre Amos berger et Isaïe, prince de la famille royale (2) ». Ses œuvres, et c'est là toute l'utilité qui leur reste, sont excellentes pour constater combien peu de liberté la théologie laisse à la critique. Il lutta contre l'évidence, s'auto-suggestionna en priant et en faisant beaucoup prier pour lui. Il garda la foi en pensant que Newman était mort dans l'Église, que l'abbé Duchesne y restait, ainsi que Mgr d'Hulst et Mgr de Harlez.

(1) Broglie, *Questions bibliques*, 1re et 2e édit., p. 42.
(2) *Ibid.*, p. 402.

IV

AMBITIEUX

Tandis que les prêtres timorés étudient, afin de se rendre, autant qu'il leur semble compatible avec la prudence, compte de leur propre foi, et pour mieux la défendre, il en est d'autres qui travaillent beaucoup moins par amour de la vérité ou par zèle d'apostolat que pour percer. La crise de la foi leur en fournit une excellente occasion. Des militaires ambitieux ne voient dans la guerre que l'avancement et les décorations, sans songer à ses horreurs, ni même à la patrie en danger. Tels, des prêtres ambitieux, étouffent en eux les sentiments de sincérité, ne prennent point en pitié les âmes troublées et avides de savoir, mais cherchent uniquement à se distinguer dans les controverses pour être récompensés. Ils sont généralement préparés aux discussions. Ils se sont dit, quelques-uns dès le séminaire peut-être, que la science est encore le plus sûr et le plus honorable moyen de réussir, puisqu'elle donne une valeur réelle qui préserve des disgrâces où sombrent les élus de la faveur

et de l'intrigue. Mais, désireux avant tout de faire carrière, ils n'aiment point la science pour elle-même. S'ils ont tâché de l'acquérir aussi considérable que possible, ils se sont promis de la vulgariser seulement dans la mesure et de la manière qui pourraient leur être utiles.

Au début de sa carrière, le prêtre ambitieux voit se poser devant lui un formidable problème.

Depuis cinq siècles, deux partis existent dans l'Église.

L'un s'efforce de maintenir la papauté dans l'état où elle était à son apogée : souveraine temporelle en Italie, dominatrice de toutes les nations, arbitre des discussions scientifiques, politiques et sociales du monde. C'est la théocratie.

L'autre est favorable aux idées modernes. Il reconnaît que la religion du moyen âge a été souillée par beaucoup d'ignorance, de passion, d'intolérance, de fourberie. Il cherche à la dégager d'un passé aussi mélangé et à reconnaître à la société et aux individus une liberté raisonnable. C'est le libéralisme.

Entre ces deux partis, le prêtre ambitieux ne doit pas seulement choisir. S'il se déclarait pour la théocratie toute pure, ni l'Etat, ni l'opinion publique ne lui accorderaient de faveur. Opterait-il pour un libéralisme sans mélange, il cesserait bientôt d'être catholique. Il lui faut donc allier l'une et l autre thèses dans un mesure acceptable, en quelque manière, aux ultramontains et aux libéraux. Il prêche l'orthodoxie sous le couvert du libéralisme, et le libéralisme sous le

couvert de l'orthodoxie. Il emploie la science, c'est-à-dire ce qui est, en soi, la recherche de la vérité pure, sublime et désintéressée, à justifier sa politique.

Cette tactique présente des variétés très curieuses, selon qu'au milieu de ses études l'ambitieux conserve sa foi, selon qu'il la perd, selon qu'il la retrouve plus ou moins complètement à force de la prêcher. Au lieu de travailler pour lui directement, s'il appartient à une congrégation, il peut viser la plus grande gloire de son ordre et cette hypothèse complique le cas. Enfin, l'attitude et les résultats sont différents, selon qu'il s'agit d'ambitieux plus ou moins conscients, d'ambitieux bienveillants et se respectant eux-mêmes, ou selon qu'ils sont malfaisants et de nature essentiellement méchante.

A moins que l'un des partis entre lesquels il devra choisir ne se trouve dans une position prépondérante, l'ambitieux ne se presse point d'opter. Autant que possible, il reste neutre. S'il est très prudent, il essaie de faire sa carrière sur des terrains peu compromettants : recherches archéologiques, conférences aux dames, sermons patriotiques. Au commencement de mars 1904, un vieil ecclésiastique, qui est arrivé aux honneurs par d'autres sentiers que les études théologiques, racontait sa fortune dans une conversation sur les conceptions dogmatiques : « J'ai fait un ballot de tout cela, narrait-il gaillardement, et je me suis dit : Si j'y regarde, c'est un effondrement, je perds la foi. N'y pensons donc jamais et marchons comme devant. »

L'ambitieux est facile à reconnaître. Ses travaux

montrent qu'il n'a pas l'angoisse de la vérité, qu'il ne veut pas pénétrer le fond des choses, qu'il cherche à briller beaucoup plus qu'à éclairer. Il se dérobe aussi longtemps qu'il le peut aux questions capitales. S'il est forcé de les toucher, sa circonspection devient encore plus admirable : il distribue les compliments à droite et à gauche, il s'ingénie à trouver du talent et de la vérité dans toutes les opinions, dans tous les partis et surtout chez les gens en place ou susceptibles d'y parvenir. Il ne dédaigne ou ne combat que ceux qui sont tombés et sans avenir.

Avant de se créer une réputation, il tâche d'acquérir de la notoriété par tous les moyens en usage dans un siècle de réclame. Il fait parler de lui dans les journaux. Il distribue surabondamment le sommaire de ses sermons. On voit partout son portrait, dont la pose dénote la vanité. Tel prédicateur qui prêche volontiers l'humilité se fait photographier comme un cabotin, dans un geste savant, les yeux étincelants, débitant une tirade vigoureuse.

Enfin, il faut prendre parti. Que de précautions pour ne pas s'engager imprudemment et n'avoir pas à revenir en arrière ou à changer de route ! Avec de l'esprit, du savoir-faire et d'heureuses circonstances, on arrive à se tirer d'un mauvais pas. Mais il est des mésaventures cruelles qui laissent une cicatrice ineffaçable. Après avoir trop accordé à la science, un érudit s'est mué en un apologiste autorisé. Seulement, on a dit de lui : « C'est une cocotte qui offre le pain bénit dans sa paroisse en jetant des regards de mépris aux

filles-mères » ; et ce mot empoisonne le bonheur de ses dignités.

Le grand mérite de l'ambitieux, c'est de savoir plier les méthodes scientifiques aux besoins apologétiques et de donner l'illusion de l'amour de la vérité. Ce n'est pas aussi difficile qu'il semblerait à première vue. Il lui suffit d'évoquer discrètement les entraves que l'Eglise, dans le temps de sa puissance, a opposées aux libres recherches, et il est déclaré courageux et sincère. Le public aime à lui voir accepter, plus encore que les méthodes, les conclusions scientifiques elles-mêmes, celles que l'Eglise a le plus combattues, celles que n'osent pas encore adopter des ecclésiastiques savants mais timorés. Pourrait-on rester insensible au mérite d'un prêtre qui déclare l'évolutionnisme la seule manière par laquelle Dieu pouvait dignement associer des créatures à sa vie ? Seulement, l'ambitieux ne découvre jamais rien d'important : il aurait peur de se compromettre. Il accommode en temps opportun les trouvailles des vrais savants. Il ne peut accepter toutes leurs conclusions. On le suit avec curiosité dans ses adaptations hardies, puis, tout à coup, on le voit donner le change avec quelques formules étourdissantes, se fondre en phrases onctueuses et dévotes, disparaître dans une pirouette.

Désireux surtout de briller, l'ambitieux se complaît dans la polémique. Il s'y mesure, devant le public, avec des champions et sur des terrains de son choix. Que de réfutateurs du gallicanisme, du rationalisme, du « loisysme » ont seulement écrit avec le dessein de

se faire valoir, sûrs de passer dans toute la catholicité pour avoir gagné une grande victoire ! S'il se sent un courage et des moyens extraordinaires, l'ambitieux peut dénoncer les prêtres savants, ses rivaux, comme ébranlant le dogme. Pour peu qu'il prenne la précaution d'ajouter qu'ils compromettent la cause de la critique, beaucoup de braves gens pensent qu'il a tout aussi bien mérité de la science que de la foi.

L'ambitieux de gauche, celui qui aime en secret la raison et la liberté, ne fait ordinairement pas de zèle théologique. Il aurait honte de défendre certaines thèses trop absurdes et choisit parmi les moyens de réussir : « Ne détruisons pas ce dont nous vivons » (1), tel est son premier principe, et il s'y tient, à moins que l'amour des dignités ne l'emporte à droite. Il se borne à ne point tomber dans l'hérésie. Peu lui importe qu'on lui reproche des opinions téméraires.

Le type de l'ambitieux de gauche dans l'Eglise de France au dix-neuvième siècle semble, par un singulier hasard, avoir été tiré à deux exemplaires.

L'un, le cardinal Meignan, vint au monde en 1817 et finit archevêque de Tours. L'autre naquit en 1823, s'appela Ernest Renan, et mourut pape, non infaillible, de la libre pensée. Leurs mères les destinèrent tous les deux au sanctuaire. Renan en fut détourné par sa sœur, et ne le regretta jamais. Meignan, qui n'avait point de sœur Henriette, se laissa faire, et,

(1) Mot historique. Son auteur est devenu prélat de la Maison de Sa Sainteté.

vieux cardinal, il disait : « Je suis entré dans l'Eglise sans le vouloir, et même sans m'en apercevoir. Eh bien, je ne le regrette pas. » Leur ambition s'éveilla de bonne heure : l'un s'efforça de conquérir une chaire au Collège de France, et il y réussit, grâce à son obstination de Breton ; l'autre visa les plus hautes dignités ecclésiastiques, et il les obtint sous un pape politique.

L'un fit des efforts pour connaître et dire la vérité, et, dans le temps où il l'aimait par-dessus tout, il écrivit des pages immortelles. L'autre, doué d'un talent critique très semblable, l'employa à défendre une cause qu'il savait fausse et sentait perdue. Ses habiles plaidoyers, que personne ne lit plus, ont satisfait en leur temps ceux qui désiraient s'illusionner. L'œuvre est à recommencer, mais elle a reçu sa récompense.

Le cardinal Meignan a laissé beaucoup d'imitateurs et d'héritiers. Ils se déclarent, dans leurs écrits et dans leurs conversations, de plus en plus inquiets sur la crise que traverse l'Eglise. Néanmoins, comme l'Eglise rémunère dignement ses apologistes, ils ont l'air satisfaits et reposés, malgré la violence de la débâcle.

V

SINCÈRES

Le Clergé de France a toujours compté dans son sein des hommes plus judicieux que dociles, plus travailleurs par goût et par devoir que par intérêt, curieux de savoir pour eux-mêmes le fond des choses et désireux d'enseigner une religion aussi pure et aussi vraie que possible. Ces prêtres ont subi au séminaire la suggestion confessionnelle et peut-être même, étant donné l'amour de la vérité qui les caractérise, ont-ils embrassé le sacerdoce avec plus d'enthousiasme que leurs congénères qui, plus tard, devaient rester parmi les timorés ou se classer parmi les ambitieux. Pour eux, la vie n'avait plus de mystères ; ils disaient avec assurance : « Je crois, je sais, je suis certain. » Ils étaient entrés pleinement dans la thèse catholique.

D'après elle, la révélation est un fait susceptible d'être démontré par les mêmes procédés que les autres

faits (1). Dieu a parlé aux hommes et il a établi une religion facile à connaître pour qui se sert prudemment et sincèrement de son intelligence. La vérité des prophéties, le grand nombre des miracles, la rapide diffusion du christianisme, le témoignage des martyrs, telles sont les preuves de la divinité du Christ et de l'autorité de l'Eglise romaine (2). Cette Eglise peut imposer la croyance de dogmes incompréhensibles et la pratique d'œuvres pénibles. Du moment que la divinité de son autorité est solidement démontrée, il n'y a qu'à se soumettre. Cependant, pour que, dans une affaire de si grande importance, la raison ne soit pas trompée, pour qu'elle rende à Dieu une obéissance digne de lui et digne de l'homme, elle a le droit et le devoir d'étudier à fond le fait de la révélation. Le prêtre en a plus encore l'obligation, afin de pouvoir le prêcher et le défendre contre les objections du rationalisme contemporain.

(1) « Qu'un incrédule refuse de bonne foi la religion nettement conçue et sérieusement examinée ; qu'un catholique, un prêtre, l'abandonne de bonne foi après l'avoir connue, professée, pratiquée : voilà deux choses également impossibles aux yeux de tout croyant qui prendra la peine d'y réfléchir. Dieu même serait en faute : il n'aurait pas muni sa religion de signes assez visibles pour attirer ou y maintenir le bon vouloir sincère, et en même temps, il nous imposerait cette religion comme condition normale du salut. » R. P. Longhaye, *Lamennais*, dans *Etudes*, numéro du 20 juin 1900, p. 782.

(2) On trouve l'expression officielle de cette théorie dans les encycliques *Qui pluribus jam*, 9 novembre 1846 ; *Immortale Dei*, 1er novembre 1885 ; et le chapitre III de la constitution dogmatique *de Fide catholica* promulguée au concile du Vatican.

Dans quelle déception le prêtre intelligent et sincère ne tombe-t-il pas en prenant au pied de la lettre cette théorie ! Il cherche à conserver sa foi et à reconquérir un monde qui lui échappe, et voilà que plus il étudie raisonnablement, plus il lui semble nécessaire de réviser complètement l'enseignement de son séminaire, plus impérieusement se dressent devant lui les problèmes les plus graves. Les quatre évangiles sur lesquels repose le fait de la révélation du Christ et qui doivent prouver sa divinité ont-ils vraiment une valeur historique ? Le texte des prophéties est-il authentique et l'interprétation n'en est-elle pas forcée ? Les points d'interrogation, puis les négations s'accumulent. L'enseignement du séminaire s'écroule, se découd sans cesse davantage au fur et à mesure que continue l'investigation. Les miracles de l'histoire ecclésiastique se répartissent en deux catégories : les uns sont accompagnés de témoignages insuffisants qui ne permettent pas de recevoir les faits; les autres, bien documentés, se réduisent à des phénomènes explicables d'après les lois de la nature. La diffusion de la foi chrétienne, qui semblait merveilleuse dans les temps d'ignorance où les apologistes en ont fait une preuve, s'explique facilement. L'argument du témoignage des martyrs n'est pas recevable : toutes les religions en comptent ; ils ont été moins nombreux qu'on le prétend, et beaucoup de leurs actes ont été falsifiés.

Le jour où le prêtre découvre cet ensemble de ruines est un jour affreux. On lui a enseigné qu'il ne pouvait pas douter sans commettre un crime, et voilà qu'il se

sent en train de perdre totalement la foi. On lui avait dit que, pour rejeter un seul dogme, on est hérétique et damné, et voilà qu'il découvre plusieurs points faux ! Le système lui-même tout entier ne s'expliquerait-il pas naturellement ?...

Pauvre prêtre ! En voyant ainsi s'effondrer toutes ses croyances, il lui semble qu'il devient fou. Il se rejette dans la prière, il demande à Dieu un miracle... si le miracle est possible. Le matin, à la messe, tenant entre ses mains ce que la foi lui enseigne être Dieu fait homme, il lui dit qu'un jour il a cru entendre son appel et qu'il lui a répondu en sacrifiant sa vie tout entière. Il le supplie de ne pas permettre qu'il apostasie ; il lui demande, pour rallumer sa croyance, un miracle, celui qui arrivait souvent, paraît-il, au moyen âge, une goutte de sang dans le vin ou sur l'hostie qui sont la chair et le sang du Christ.

Hélas ! sa foi n'est plus assez forte pour produire l'illusion, et elle est trop forte encore pour qu'il ne tremble point à la pensée de profaner un si grand mystère. Mais s'abstenir de le célébrer serait se déshonorer aux yeux de ses paroissiens, et il le leur doit. Il ne s'appartient plus. Il doute, et cependant il croit toujours offenser le Dieu de vérité en se recueillant pour voir où est la vérité (1). Il consulte le prêtre qui

(1) « Anathème à qui dirait que les fidèles sont dans la même condition que ceux qui ne sont pas encore parvenus à la foi seule véritable, de telle sorte que les catholiques peuvent avoir une juste cause de suspendre leur assentiment pour mettre en doute la foi qu'ils ont déjà reçue par

jusqu'alors, avait la direction de sa conscience et il entend des rengaînes comme il en sert lui-même aux fidèles qui l'interrogent au confessionnal, des affirmations que dénient souvent l'effarement d'un regard. — Oh ! qui peindra le regard de deux prêtres se consultant sur leur foi ?

Enfin il se ressaisit et prend la résolution d'examiner les fondements de la révélation. Il se dit que la réflexion, la recherche scientifique ne peuvent pas être un crime et que la foi qui se conserve par l'ignorance et la paresse, la foi qui coexiste souvent avec l'hypocrisie, la déloyauté, la dépravation, ne peut pas être une vertu. Son directeur de conscience lui a imposé la prière et la cessation de toute étude. Mais la prière, dans le cas présent, serait-elle autre chose qu'une auto-suggestion ? la cessation des études, autre chose qu'une abdication de la raison humaine ? Il essaierait d'étouffer la voix du doute, il ne le pourrait pas. Sa conscience lui crierait sans cesse que l'adhésion à un système dogmatique est réformable ; que la fausseté des prétendus faits sur lesquels elle reposait a été démontrée. La théorie de la culpabilité de celui qui perd la foi, telle que l'ont élaborée les théologiens catholiques, est une défaite du fanatisme religieux. La théologie musulmane, elle aussi, dit que la foi à Mahomet ne peut être perdue sans péché ; elle

les enseignements de l'Eglise, jusqu'à ce qu'ils aient terminé la démonstration scientifique de la crédibilité et de la vérité de leur foi ! » Canon 6, chapitre III, *de Fide catholica*, concile du Vatican.

défend pareillement d'écouter les objections de la raison.

Dans l'état actuel des questions scientifiques, les objections contre le catholicisme sont si nombreuses et si claires que beaucoup d'ecclésiastiques sincères n'échappent plus à une crise totale. Souvent, autrefois, un prêtre était âgé quand il arrivait à soupçonner la fausseté de son dogme. La mort le frappait avant qu'il eût pu se la démontrer. Les livres traitant scientifiquement l'étude de la religion étaient rares, et il n'arrivait pas à les connaître. Non seulement il commençait ses investigations sans guide, sans secours, mais encore avec de fausses méthodes, des restes de préjugés. Les obstacles sont moindres aujourd'hui.

Cependant, les sentiments que l'ecclésiastique doit à son éducation, l'habitude de vivre au milieu des exercices du culte, la crainte de tomber dans le vide l'empêchent longtemps encore de procéder rigoureusement dans son enquête Il s'arrête à des systèmes théologiques malvenus, plus ou moins tolérés par l'Eglise, et qui, semble-t-il, permettraient à la rigueur de sauver l'essence de sa doctrine. Il se dit comme les théologiens de toutes les religions mis en présence des difficultés : « Il doit y avoir quelque manière de s'en tirer ! » Enfin la vérité se découvre de plus en plus. Une question se pose : « Suis-je encore chrétien ? » Il faudrait, pour y répondre, établir la balance de ce que l'on garde et de ce que l'on rejette. L'opération est douloureuse. Ordinairement, le prêtre se refuse pendant longtemps à y procéder.

Tandis que l'intellectuel inventorie laborieusement ses croyances, la foi s'éteint souvent sans crise chez d'autres prêtres sincères, mais incapables de recherches d'érudition. Elle meurt comme une lampe dont l'huile s'épuise jour à jour. Ils observent, ils réfléchissent. Les remarques qu'ils font sans cesse sur le Clergé, sur le monde, les convainquent que le système théologique qu'ils enseignent ne peut pas être vrai.

Il défend de penser de peur de mal penser; il commande de répéter et de croire des choses douteuses ou absurdes. Il anéantit la volonté, tout comme il opprime l'intelligence. Seul, dans son presbytère, le prêtre attend de son évêque l'ordre d'agir comme il attend de lui la doctrine qu'il doit enseigner. L'évêque les attend du Pape et quand cette hiérarchie se met en branle, le plus souvent ce n'est point par zèle spirituel, mais par passion, par intérêt. Ceux et celles qui ont fait vœu d'obéissance dans une congrégation religieuse sont encore plus exploités. Les aspirations les plus naturelles, les plus légitimes, sont tantôt brisées, tantôt tournées au profit de la caste...

Quelle différence entre ce que l'on expérimente dans l'Eglise et les descriptions qu'on vous en faisait pour vous capter, pour vous y fixer par des vœux perpétuels ! « L'Eglise, disait-on, commande avec amour, on lui obéit avec une confiance filiale, car l'Eglise est une famille. Dans l'Eglise seule, on peut trouver toute la vérité et toute la justice !...»

Non, ce système n'est point divin, et la résistance qu'on lui oppose naturellement avant de l'accepter,

les souffrances qu'il cause quand on y est entré le montrent manifestement. Le prêtre de bonne foi s'en aperçoit maintenant, pour ainsi dire, aussi souvent qu'il exerce son ministère. Les expériences du confessionnal lui montrent particulièrement que la discipline sacramentelle, actuellement imposée, ne peut être pratiquée.

La même dissolution de la croyance s'accomplit chez des ecclésiastiques que leurs devoirs d'état ont appelés à d'autres études que la théologie. Un savant religieux disait un jour : « Nous ne devrions jamais apprendre de sciences exactes, positives. Elles disciplinent l'intelligence. On veut ensuite se rendre compte de tout. On s'aperçoit peu à peu que ce que l'on nous sert est de l'imagination et ne répond pas à la réalité. Plus tard, les bases mêmes de la foi ne résistent pas à ces observations. »

La crise peut être longue, mais, dans l'état actuel des sciences, son résultat est désormais certain pour qui voit les questions dans toute leur rigueur.

En tant que se donnant comme établi par Dieu incarné dans un homme, dans un Jésus infaillible, le Christianisme « orthodoxe » est démenti par l'histoire (1). Les principes de cette science et ses méthodes sont assez sûrs, les explications qu'elle donne de l'évo-

(1) Les objections contre tous les dogmes chrétiens peuvent être plus ou moins longues ou plus ou moins claires. Il en est une qui est brève et péremptoire. La parole que les trois synoptiques attribuent au Christ dans un discours sur les

lution de la société chrétienne et de l'élaboration de ses croyances sont assez prouvées pour que l'on puisse déclarer que le doute n'est plus possible.

Celui qui connaît la démonstration n'est pas plus libre de s'y soustraire qu'il ne peut refuser d'acquiescer à la solution d'un problème de mathématiques (1).

Aussi un vieux prêtre très distingué disait un jour à un jeune confrère, dans une conversation où ils traitaient de leurs illusions évanouies : « La foi perdue intellectuellement ne se retrouve jamais (2). »

signes précurseurs de la fin du monde : « Je vous dis en vérité que cette génération ne passera point que toutes ces choses n'arrivent », cette parole est une erreur formelle, et cette erreur est le fond même des évangiles. Que cette prophétie ait été faite par le Christ ou seulement par les apôtres qui l'auraient mal comprise, la conclusion est la même pour l'orthodoxie. Jamais les théologiens orthodoxes n'ont pu se tirer de cette objection qui est un fait. Voyez *Question biblique au XXe siècle* (ch. II).

(1) Il ne semble pas hors de propos de rappeler le mot de Joseph de Maistre :

« Quelque prince a-t-il jamais imaginé de commander aux mathématiques ? C'est néanmoins précisément la même chose. Dans tous les genres possibles, la vérité est invincible, indépendante et inflexible. Il ne faut donc pas appeler *audace* ou *désobéissance* ce qui n'est que la loi naturelle des choses. » *Lett. et opusc. inéd.*, 7e édit., Lyon, 1880, t. II, p. 374.

(2) Mot de l'abbé Cédoz à M. de Meissas. — M. Cédoz mourut en 1895 aumônier des Religieuses anglaises Augustines de Neuilly-sur-Seine. Il est un de « ceux qui sont restés ». Il écrivait en 1879 au P. Hyacinthe, à propos de son exode : « Est-il bien politique cet acte ? N'eût-il pas mieux valu ajouter un sacrifice à tant d'autres, dans l'intérêt de votre autorité ? »

VI

CEUX QUI RESTENT

I. — TYPES

Le prêtre qui a perdu la foi doit-il quitter l'Eglise ou peut-il continuer d'enseigner sa doctrine ? Renan a délicatement exprimé, sur ce sujet, une opinion très commune en son temps :

Honte à qui se convertit au bon sens vulgaire après avoir goûté la folie divine ! Le vœu d'insanité sacrée est le seul dont on ne saurait être relevé (1) !

Il est des personnes rivées en quelque sorte à la foi absolue ; je veux parler des hommes engagés dans les ordres sacrés ou revêtus d'un ministère pastoral. Même alors, une belle âme sait trouver des issues. Un digne prêtre de campagne arrive, par ses études solitaires et par la pureté de sa vie, à voir les impossibilités du dogmatisme littéral ; faut-il qu'il contriste ceux qu'il a consolés jusque-là, qu'il explique aux simples des changements que ceux-ci ne

(1) *Le Prêtre de Némi*, fin de l'acte II.

peuvent bien comprendre ? A Dieu ne plaise ! Il n'y a pas deux hommes au monde qui aient juste les mêmes devoirs. Le bon évêque Colenso a fait un acte d'honnêteté comme l'Eglise n'en a pas vu depuis son origine en écrivant ses doutes dès qu'ils lui sont venus. Mais l'humble prêtre catholique, en un pays d'esprit étroit et timide, doit se taire. Oh ! que de tombes discrètes, autour des églises de village, cachent ainsi de poétiques réserves, d'angéliques silences ! Ceux dont le devoir a été de parler égaleront-ils le mérite de ces secrets connus de Dieu seul (1) ?

Bien que les temps aient changé et que, dans une grande partie de la France, les paysans, loin d'être contristés, s'égayent de la sécularisation de leur curé, les partis catholique et conservateur jugent encore que quitter l'Eglise c'est déserter. Un publiciste, des plus opposés à Renan, l'assurait naguère :

On n'est pas forcé d'être prêtre : l'ordination des prêtres n'a lieu qu'à vingt-cinq ans. On sait ce qu'on veut, on est libre de ne pas s'engager ; mais quand on a prononcé le suprême serment, c'est manquer à l'honneur que de ne pas le tenir (2).

(1) *Les Apôtres*, p. LXII.

(2) Drumont, la *Libre Parole*, 9 janvier 1904, à propos de M. Loisy. — Sur la question de fond et sans faire d'application pratique, un philosophe exprime un avis différent : « Jusqu'à vingt-sept ans, on est poussé sans beaucoup réfléchir sur sa destinée et lorsqu'on commence à vouloir prendre la direction de sa vie, on est engrené dans des rouages qui nous entraînent. » Payot, *Education de la volonté*, p. 110.

En ce qui concerne personnellement M. Loisy, on peut remarquer (voir *Ordo* de Paris, 1899) que, né en 1857 et ordonné prêtre en 1879, avec dispense pontificale, il avait vingt-deux

Comment serait-on tenu à un serment dans lequel on a été trompé? Pourtant, si l'on consulte le principal intéressé, le Clergé lui-même, on recueille ordinairement le même avis négatif, mais les motifs allégués diffèrent.

Qu'il sorte de l'Eglise, le prêtre est le plus souvent incapable de gagner sa vie. Non seulement on ne lui a rien appris, mais encore on lui a enlevé toute aptitude à apprendre. On l'a particulièrement privé de l'initiative nécessaire, on l'a formé dans le dédain des carrières commerciales et manuelles, et il est trop âgé pour s'y faire initier. Spinoza pouvait polir des verres de lunettes en philosophant ; le prêtre ne sait rien faire. Qu'il philosophe ou veuille continuer à méditer sur la religion sans plus vivre de l'autel, il se condamne à mourir de faim (1).

Aussi des prêtres en prennent-ils résolument leur parti. La société les a laissé tromper par une fausse direction intellectuelle et pratique ; elle leur a laissé enseigner dans les séminaires ce qu'elle ne croit plus ;

ans quand il reçut le sacerdoce et dix-sept ans quand il entra au grand séminaire de Châlons. Les moyens d'information dont il disposait ne lui permettaient assurément pas de prévoir, même de loin, les résultats auxquels l'ont conduit vingt années de travail ultérieur.

(1) « Ne trouvez-vous pas que le moraliste qui juge les choses au nom d'une théorie, quelque belle qu'elle soit, et qui, au nom de cette théorie, fait un crime au prêtre en angoisse de ne pas rompre avec son Eglise, est peut-être plus à plaindre que ce prêtre lui-même, si celui-ci recule devant la perspective d'avoir un jour à frapper, mourant de faim, à la porte du *satisfait* qui le condamne ? » M. L. Ferrière, dans *l'Essor* (Lausanne), 26 mai 1906.

elle les a laissé former pour exercer un métier qu'elle considère encore comme utile ; eh bien, ils resteront dans ce métier. Ils conserveront leur état, humble, il est vrai, mais sûr, tranquille et doux.

Cette solution leur semble d'autant plus naturelle que, dès l'enfance, l'Eglise a entravé chez eux l'éducation individuelle de la volonté plus encore que « formé » l'éducation de l'intelligence.

S'ils ne sont pas ambitieux, ils ne font point de zèle. Parfois même ils exercent leur ministère avec tant de lassitude qu'on voit clairement qu'ils n'y croient plus. La manière embarrassée, hésitante et fuyante, dont ils prêchent la transsubstantiation trahit leur incrédulité. En maintes occasions, ils semblent avoir honte de ce qu'ils enseignent. Leur but principal étant d'avoir, jusqu'à la mort libératrice, du pain et un toit, ils accomplissent avec résignation tout ce que leur impose la charge qu'ils ont acceptée. Quand ils le peuvent, ils amassent des économies, se retirent et finissent, toujours en soutane, petits rentiers.

Ceux qui ont quelque science ou du talent cherchent, et parfois réussissent, à organiser leur existence en dehors d'une prédication qui les dégoûte et d'une administration continuelle de rites auxquels ils ne croient pas. Ils deviennent, ordinairement, chapelains, professeurs ou précepteurs, vivant, comme de vieux garçons, sur les confins des mondes ecclésiastique et laïque. Quelquefois, bien que doués d'une intelligence de premier ordre, ils se condamnent dans les choses de la religion, à un silence absolu et perpétuel.

Cette contrainte intellectuelle et morale conduit parfois ses victimes à la folie ou au suicide (1).

Sont-ils vraiment et consciemment ambitieux, les prêtres qui ont perdu la foi continuent leur carrière. Les uns s'occupent de sciences profanes, les autres défendent leur Eglise comme on défend sa caste et son intérêt. Ils prennent tous les moyens de succès et, comme le principal est encore de soutenir l'orthodoxie, ils la soutiennent et ils réussissent particulièrement. Ils savent où sont les points faibles du système, ceux où il ne faut pas s'aventurer, ceux où l'on brille, ceux où l'on saisit en faute les rivaux et les concurrents à évincer. Ils voient les conséquences des innovations, et ils dénoncent leurs auteurs. Ils inspirent même contre des travailleurs inoffensifs des mesures de rigueur dont ils évitent de partager les responsabilités. Ils se montrent farouches, sans scrupules,

(1) Les suicides ne sont pas rares dans le Clergé. ni dans les ordres religieux. Mais l'Eglise est encore restée assez puissante sur les administrations civiles pour leur faire cacher ces scandales.

On peut diviser ces suicides en trois catégories, en mettant naturellement de côté ceux qui sont causés par la folie ou la maladie :

Les suicides intellectuels (hypertrophie de la foi, — pensée continuelle des « fins dernières », ou crises de doute). Par exemple, dans un diocèse du Centre, un prêtre sans foi dont le préceptorat touchait à sa fin, et que son évêque voulait forcer à reprendre le ministère paroissial, s'est fait sauter la cervelle.

Les suicides causés par ce qu'on appelle le vœu de chasteté (obsession ou désespoir). Peut-être le plus touchant de ces drames est-il celui qui se passa à Scilh, au diocèse de Toulouse, en janvier 1903. On trouva morts, dans le clocher de l'église paroissiale, le curé Vallès, âgé de 29 ans,

parce qu'ils sont sans « préjugés ». Non seulement ils défendent les vieux dogmes, mais ils préparent de nouvelles définitions. On leur a appris la dialectique et ils en vivent, quittes à creuser encore l'abîme qui sépare de la science et de la société la vieille Eglise qu'ils prétendent défendre.

Heureux quand leurs intrigues se bornent à des disputes d'école ou de sacristie! Fléaux des peuples, pour devenir évêques ou cardinaux, ils enveniment les discussions politiques et sociales. Ils n'hésiteraient à jeter une nation ni dans la guerre civile, ni dans la guerre étrangère (1). Ils exploitent pour la haine les sentiments les plus saints, tout comme, s'ils sont pacifiques, ils jonglent avec les idées les plus touchantes qu'ait rêvées l'humanité.

Ils se font un masque hiératique, adoptent une atti-

et une jeune fille, Jeanne Gazagne, âgée de 19 ans, tous deux la tempe droite trouée par une balle de révolver. Les constatations prouvèrent que le curé avait tué la jeune fille et s'était ensuite tué lui-même. L'un tenait en main un crucifix, l'autre son chapelet.

Les suicides causés par l'intérêt : perte d'argent ou perte d'un bon poste. Dans le diocèse d'Autun, un curé déplacé par le cardinal Perraud se coupa la gorge sous les yeux mêmes de sa mère paralytique et incapable de le retenir (1904).

(1) En France, des évêques qui ne croyaient pas à l'utilité du pouvoir temporel en ont prêché la restauration, quitte à causer une guerre avec l'Italie et quitte à jeter l'Italie dans l'alliance allemande. Des prêtres sceptiques, en 1906, ont prêché la guerre civile à propos des inventaires ordonnés par la loi de séparation des Eglises et de l'Etat.

Aux Etats-Unis, des ecclésiastiques sans convictions ont essayé de créer de l'agitation à propos des questions dites des langues et des écoles.

tude de convention dans laquelle ils veulent mourir et qui doit être, pensent-ils, pour la postérité, l'expression de toute leur vie.

Sous le régime concordataire, en dupant alternativement l'Etat et le Vatican, ils se hissaient parfois à tous les honneurs qu'ils avaient convoités.

D'autres ecclésiastiques restent dans l'Eglise moins par intérêt que pour des raisons de sentiment. Ils ne veulent pas qu'on puisse les appeler défroqués ou transfuges. Un prêtre qui entrevoyait cet avenir comme inévitable pour lui s'en désolait en ces termes :

Le défroqué, c'est celui qui pleure éternellement l'irréparable malheur de s'être trompé ; c'est celui qui n'a que son désespoir pour ami et l'éternel oubli pour tombeau.

O illusions de ma jeunesse, où êtes-vous ?... O rêves dorés de mes vingt ans, rêves de dévouement et d'actions généreuses, où êtes-vous ? (1)

D'autres ne veulent point affliger, en se retirant, leurs vieux parents, une mère ou une sœur bien aimées, ni causer d'embarras à leur famille, ordinairement humble et dépendante. Ils se préoccupent, souvent aussi, de leur propre décès. La pensée que leur convoi serait conduit par des libres penseurs, ou même par un ministre protestant, — l'Eglise rivale, — leur

(1) *Le Rappel*, 24 avril 1904, article signé *l'abbé Sincère*. Son auteur, M. Lemeunier, a quitté l'Eglise au mois de juillet suivant.

L'abbé Joseph Delarue, dont la disparition passionna le public durant les mois d'août et de septembre 1906, préféra passer aux yeux de ses parents et amis pour assassiné plutôt que pour défroqué.

répugne également. Ils hésitent à mettre, ce jour-là, leur famille dans l'embarras où tombent les gens comme il faut, lorsque les formes conventionnelles viennent à manquer, et qu'ils se croient dans la nécessité de faire un scandale ou d'y participer. Sans doute, sur le lit de mort, il est possible d'obtenir une absolution suprême et de jouer la courte comédie finale à laquelle on attache de moins en moins d'importance. Mais si l'Eglise se montrait exigeante ? Un chacun n'est pas prince de Talleyrand-Périgord, ex-évêque d'Autun. « Que dirais-je, pense souvent le prêtre tenté de se séculariser, que dirais-je, à l'article de la mort, pour être enterré selon les rites, sans compromettre mon honneur? »

D'autres, inspirés par des motifs moins personnels, envisagent les inconvénients de l'exode d'un point de vue différent. Ils croient que, s'ils rentrent dans le monde, ils seront déconsidérés, que leur parole n'aura plus d'efficacité. Se séparer de l'Eglise, c'est renoncer à exercer quelque action sur ceux qui lui sont fidèles. L'Eglise sait discréditer celui qui s'en va, elle referme la porte sur lui, et sa voix, dès lors, n'est plus entendue. C'est pourquoi des prêtres s'obstinent à y rester. Ils veulent encore qu'on profite de leur expérience. S'ils sont très braves, ils se font les éducateurs de leurs ouailles, les détachent doucement de la superstition et les conduisent vers des conceptions religieuses épurées. S'ils ne se piquent pas de courage, ils se disent du moins qu'ils suivront leur troupeau dans les évolutions des idées modernes, et qu'il n'y aura pas à leur

place un fanatique luttant contre l'émancipation intellectuelle. Après avoir accompli leur propre libération, ils veulent travailler à celle de la société (1).

Quelques-uns restent aussi dans l'Eglise pour ne pas

(1) C'était la pensée de l'abbé de Meissas, qui est mort le 9 octobre 1906. Parlant des ecclésiastiques tentés de quitter l'Eglise, il s'exprimait ainsi :

« Ils ne feront aucun bien en en sortant. Ils peuvent en faire beaucoup en y restant. Leur nombre y grandit tous les jours. Malgré le fanatisme, l'ignorance et la paresse trop générales de leurs confrères, il est impossible qu'ils n'exercent pas une action salutaire sur leur esprit et sur celui des fidèles. » Jean Vrai, *Ephémérides de la Papauté* (1904), p. 165.

A une époque où la crise de la foi ne portait pas sur les fondements mêmes du christianisme, Montalembert écrivait au P. Hyacinthe : « Vous ne servirez bien la cause qui nous est chère qu'en restant *au dedans*, au lieu de vous laisser entraîner ou rejeter *au dehors* ». 9 février 1869.

Prenant la question à un point de vue plus général, celui des laïques et de l'Eglise entière, la marquise de Forbin d'Oppède écrivait également au P. Hyacinthe :

« Il me semble qu'un des grands malheurs de notre temps, une des causes de ce mouvement de contraction, de rétrécissement qui altère le caractère de l'Eglise catholique, c'est que tous ceux qui autrefois auraient été des catholiques croyants, mais pensant et parlant librement, comme Dante par exemple, sortent aujourd'hui de l'Église où il ne reste plus que des hommes d'autorité, amoureux de la soumission et heureux de trouver sur qui se décharger des soins de penser et de vouloir. Si ceux qui ont besoin de respirer le grand air se tiennent en dehors, ceux qui restent au dedans en ont d'autant plus de facilité pour fermer et calfeutrer les fenêtres ; c'est ce qui arrive en Angleterre où, à très peu d'exceptions près, les nouveaux convertis appartiennent tous à la famille des esprits qui aiment à abdiquer et ne se soucient pas de gouverner eux-mêmes leur vie, tandis que les esprits indépendants restent dans le protestantisme. En France, les choses sont constituées de telle manière qu'en dehors de l'Eglise catholique, il n'y a rien que l'effroyable isolement de Lamennais, ou les églises ridicules de l'abbé Chatel ou du Père Enfantin ». 23 mai 1869.

faire perdre la foi aux vrais croyants qui les connaissent. Ils leur ont fait et leur font encore du bien. Pourquoi les troubler par un acte auquel ils ne comprendraient rien, bien plus, qui tuerait, peut-être, leur vie religieuse et morale? Est-ce la peine de les inquiéter sur l'essentiel, parce que l'accord se rompt sur les points subsidiaires? Faudrait-il briser les liens de l'amitié et de la fraternité spirituelle qui les enchaînent?

Pour les prêtres qui pensent ainsi, l'essentiel de la religion consiste dans la prédication de la confiance en Dieu, de la morale, du dévouement, du sacrifice (1).

Ils s'efforcent de dégager le catholicisme de ses erreurs, mais ils ne veulent pas le détruire, parce qu'ils estiment que, dans les circonstances présentes, ce

(1) Tandis que la formation latine fait généralement comprendre la religion d'une manière intellectualiste, les races du Nord la conçoivent d'un point de vue mystique et moral. De là une autre solution aux problèmes du droit et du devoir de rester dans une Eglise dont on ne partage plus les croyances. Voici une expression de cette conception :

« En Pologne, il y a eu des réformateurs religieux, comme partout. Comment sont-ils restés quand même catholiques ? C'est à voir : il y a un sentiment différent à l'égard du catholicisme dans les différents pays. Lorsque quelque chose vous déplaît dans l'Eglise, vous autres Latins, vous la quittez ; nous, au contraire, nous disons : « Elle va bien mal, la pauvre Eglise ; restons-y donc pour la rendre meilleure. » Nous avons plus qu'aucun autre peuple le sens de la divinité de l'Eglise. Je vous dis — je vous dis comme un fait — notre conviction qu'on peut corriger les erreurs humaines de l'Eglise, mais non changer son institution divine. C'est pourquoi, lorsqu'il se levait des prophètes chez nous, ils s'adressaient au pape, ils lui disaient leurs affaires. Si le pape ne les recevait pas, ils restaient tranquilles. Au commencement du dix-neuvième siècle, Wronski écrivit une lettre

serait, dans les races latines, ruiner toute religion et toute morale.

Notons enfin, pour être complet, ceux qui sont encore dans l'Eglise actuellement, tout en ayant la ferme volonté d'en sortir un jour, au moment opportun, quand sera calmée la crise religieuse que traverse la France. La Bible fournit leur symbole : la colombe de l'arche. Elle pensait quitter tout de suite et à tout jamais sa désagréable ménagerie, mais « elle ne trouva pas où reposer la plante de son pied ». Revenue provisoirement avec le rameau d'olivier de la science, elle repartira bientôt dans le libre et pur royaume de la nature. Tels, certains prêtres, malgré les inconvénients multiples de leur fausse situation, considèrent,

au pape ; le pape ne lui répondit pas. En 1848, Mickiewicz alla trouver le pape pour le prier de se remettre à la tête du mouvement d'indépendance ; comme il prit vivement à partie le pape et même le bouscula un peu, celui-ci le crut fou. Ces réformateurs polonais n'ont pas réussi ; alors ils sont restés tranquilles, se disant que les temps n'étaient pas arrivés. Towianski, le grand confesseur, qui possédait à un si haut degré le don de conversion, avait des idées extraordinaires, il croyait à la métempsycose, par exemple. Pour vous, Latins, vous concevez la religion comme un système de dogmes. Pour nous, au contraire, *le dogme, ce n'est rien ; l'Eglise, c'est l'unité des gens de bonne volonté de tout l'univers.* C'est, quant à moi, ma persuasion.

« Une fois, à Varsovie, un prêtre qui avait lu mes ouvrages m'a dit : « Tu sais, tu es hérétique ! » et il ne voulait pas m'absoudre ; je lui ai répondu : « Mon père, au nom de Jésus-Christ, je demande l'absolution, parce que je me repens de mes péchés. » Et il m'a donné l'absolution. C'est ce qui m'a convaincu que l'Eglise catholique est très tolérante ; il n'y a qu'à savoir s'y prendre ». M. Lutoslawski, dans les *Libres entretiens* publiés par l'*Union pour la Vérité*, 28 janvier 1906.

au moins provisoirement, l'Eglise comme le milieu le plus sûr pour eux. Qu'importe qu'elle cherche à les retenir par tous les moyens ? Ils ne s'en occupent pas. Ils gardent seulement leur habit pour montrer que le but de leur vie n'est point dans ce monde et qu'ils restent fidèles à l'idéal. Ils le garderont jusqu'à la restauration de la religion de Jésus, de la religion pure et sincère, où l'on adore « en esprit et en vérité ».

Le cœur de l'homme est si compliqué que, parfois, des sentiments très divers se fondent harmonieusement pour légitimer une fidélité qui paraît déloyale aux consciences éprises avant tout de sincérité. Récemment, un prêtre anglais expliquait ainsi à ses compatriotes protestants comment des catholiques libéraux et savants, du type de l'abbé Loisy, peuvent rester dans une Eglise qui semble vouée à une irrémédiable intolérance et à un obscurantisme perpétuel :

Le catholicisme donne un certain tempérament aristocratique qui est fondé moitié sur les faits, moitié sur les sentiments. Aux yeux de ses adhérents, le protestantisme ne se présente pas comme une alternative possible. Ils n'en connaissent rien ; ils ne s'y sentent pas attirés ; ils passent simplement à côté. D'une certaine manière, on peut le regretter. S'il en était autrement, plusieurs de ceux que l'Eglise n'a pas retenus auraient été sauvés du scepticisme. Mais un fait est là : pour les catholiques en général, catholicisme et christianisme sont termes identiques. A la vérité, il y a eu des gens qui l'ont quitté ; cependant, sauf de rares exceptions, leur exemple n'est pas de nature à encourager

les sécessions. Ce ne sont pas les natures les plus nobles qui se retirent. Et il n'y a rien là d'étonnant. L'Eglise catholique est bâtie, — *non sine numine,* nous pouvons le croire —sur une longue et intime connaissance de la nature humaine. Ses sacrements, son rituel, sa liturgie nous entourent de la naissance à la mort d'une atmosphère de bénédictions. De ses mains, comme de celles de l'Epouse des cantiques, coule de la myrrhe. Quels que soient ses défauts, elle adresse un puissant appel aux sentiments et à l'imagination. Se séparer d'elle implique un effort si grand qu'on ne peut l'entreprendre impunément. Il y a une voie meilleure. Les difficultés qu'on éprouve à se conformer sont rarement si grandes qu'on ne puisse les surmonter avec de la patience et un bon caractère. Si nous avions eu à faire une religion pour nous-mêmes, nous l'aurions sans doute construite sur des lignes plus larges. Mais notre sort est lié à celui de nos semblables. Nous avons hérité de notre position, nous ne l'avons pas faite. Et nous n'avons pas à regretter qu'il en soit ainsi. En religion, comme ailleurs, l'individu doit beaucoup souffrir joyeusement pour l'amour de la communauté. L'idée du catholicisme est plus grande que sa réalisation actuelle : ne l'abandonnons pas parce qu'il progresse moins rapidement que nous ne le désirerions. Une grande société change lentement et l'administration qui la gouverne est la dernière à changer. Nous pouvons bien ne pas être en harmonie avec une partie de ce qui nous entoure. Nous pouvons être dans l'Eglise sans nous accorder avec le caractère et l'esprit de beaucoup d'ecclésiastiques. Nos aspirations vers un état de vie plus élevé que celui dans lequel nous sommes peuvent d'une certaine manière se combler d'elles-mêmes. Nous pouvons créer ce que nous cherchons. Il est improbable — pour ne pas se placer sur un terrain plus élevé — il est improbable qu'une Eglise si intimement associée avec le passé de l'humanité puisse rompre avec son avenir, et il est impossible que le progrès de la science, si grand que soit le

trouble d'idées qu'il occasionne temporairement, ne confirme pas finalement et n'augmente pas la vie religieuse de l'humanité (1).

II. — TACTIQUE

En 1884, un de « ceux qui restent » écrivit à Renan pour lui demander si, franchement, il ne pensait pas, comme lui, que la « barre de fer » du catholicisme (2), chauffée et retrempée, redeviendrait malléable et transformable. Renan lui envoya la déclaration suivante :

Paris, 20 avril 1884.

Monsieur,

Le ton d'extrême bonne foi de votre lettre me fait un devoir et un plaisir d'y répondre. Je sais par expérience ce que les états comme celui que vous traversez ont de pénible. Mais vous pouvez avoir une pensée bien consolante, c'est que, quand on souffre intérieurement pour la vérité, c'est la grande marque qu'on l'aime, le vrai signe de l'élection. Vous êtes trop bon théologien pour ne pas voir que tant de points sur lesquels le catholicisme s'est engagé, et qui se trouvent en contradiction avec le développement de

(1) *The Hibbert Journal*, janvier 1905, p. 380.

(2) Allusion à une lettre de Renan datée du 24 août 1845 et que l'abbé Cognat venait de publier. Renan y disait : « Dans le catholicisme, il faut être orthodoxe. C'est une barre de fer ; il n'entend pas raison. » Sur ces incidents, voyez la *Question biblique au XIXe siècle*, 2e édit., p. 114.

la science moderne, sont de foi, si bien qu'un catholique conséquent ne peut céder sur aucun de ces points. Quand on a fait sa théologie à Saint-Sulpice, on ne peut admettre une position aussi fausse que l'était, par exemple, celle des jansénistes, catholiques malgré l'Eglise, membres d'une communauté religieuse qui les repoussait. Mais l'Eglise catholique est une si grande chose, sa situation présente est si extraordinaire, si tragique, que notre siècle verra peut-être une de ces crises où la logique des scolastiques est en défaut. Je persiste à croire que notre vieille mère est féconde encore, et que d'elle, malgré les apparences, sortira la forme religieuse où la conscience humaine trouvera le repos. L'Eglise catholique ne pourra jamais avouer qu'elle change; mais elle pourra beaucoup laisser tomber.

Ce sont des âmes élevées et sincères comme la vôtre qui jetteront le premier cri, qui sera bientôt suivi de mille autres. Deux choses sont certaines : le catholicisme ne peut périr; le catholicisme ne peut rester tel qu'il est. Il est vrai que nous ne concevons pas non plus comment il pourrait changer. Ces heures où toutes les issues semblent barrées sont les grandes heures de la Providence ; mais l'angoisse y est grande, et le sort de ceux qui sont réservés pour cette heure est cruel.

Veuillez agréer, monsieur, l'assurance de mes sentiments les plus sympathiques et les plus élevés.

E. Renan.

Au moment où Renan indiquait la manière dont la vieille Eglise lui paraissait peut-être encore capable d'évoluer (1), en laissant tomber dans l'oubli des choses

(1) Renan avait déjà exprimé à peu près les mêmes sentiments au P. Hyacinthe Loyson : « L'issue la plus désirable à la crise religieuse de notre temps eût été un élar-

surannées sans les rétracter, deux apologistes distingués, l'abbé Duilhé de Saint-Projet et Mgr d'Hulst, conçurent un dessein qui semblait devoir assurer le succès de cette tactique. Ils voulaient réunir un Congrès scientifique international catholique à l'effet de dégager la foi chrétienne des croyances erronées qui l'encombrent.

Quand ils connurent cette entreprise, les conservateurs s'émurent. Ils suscitèrent toutes les entraves possibles, firent ajourner le Congrès à 1887, en firent contrôler le programme à Rome, et, lorsqu'il se tint, opposèrent aux séances la plus habile obstruction. Le prêtre qui avait écrit à Renan fit remarquer à M. Duilhé et à Mgr d'Hulst la déviation que subissait leur idée dans son application. « Que voulez-vous ? répondirent-ils, il n'est pas possible d'aborder le sujet devant un semblable auditoire. »

Depuis, jamais un essai collectif n'a été tenté publiquement, soit pour opérer, par une habile manœuvre, l'abandon de dogmes par trop archéologiques, soit seulement pour reconnaître aux sciences toutes les

gissement du catholicisme, sacrifiant sur bien des points la lettre et le dogme matériel pour sauver l'esprit, renonçant à la lutte contre les résultats éventuels de la science, et proclamant sans crainte qu'aucun de ces résultats ne l'atteindrait dans son vrai sanctuaire, qui est l'affirmation du cœur. Vous avez raison d'espérer contre l'espérance, et de regarder cette solution comme possible encore. L'avenir nous réserve tant de situations inconnues, et la papauté, par ses dernières exagérations, s'est préparée des destinées si impossibles à prévoir ! » Lettre du 15 mars 1872.

concessions auxquelles elles ont droit et dont le refus compromet l'essence de la religion elle-même. Les Congrès catholiques ont été étroitement surveillés, et il y a tout lieu de croire qu'ils ne jouiront jamais de la liberté cependant nécessaire à toute réunion qui se prétend « scientifique ».

Mais, à défaut d'entente solennelle, des ecclésiastiques ont pratiqué, séparément et selon leur propre initiative, dans leur enseignement, des élagages dogmatiques qui leur semblaient opportuns, et adopté plus ou moins ouvertement les résultats de la science. Comme la hiérarchie ne peut pas tout tolérer, ils ne peuvent pas dire assurément tout ce qu'ils pensent. Selon le degré de leur courage, ils usent plus ou moins de tactique.

En conséquence, les uns répandent hardiment un enseignement si raisonnable que, niant implicitement des dogmes fondamentaux, et se découvrant eux-mêmes, ils encourent de terribles disgrâces. Toute leur prudence se borne à ne pas se faire retirer les fonctions ecclésiastiques qu'ils tiennent à exercer pour préparer à la société une Eglise transformée. Quand ils entrevoient la possibilité de leur condamnation, ils disent simplement : « Nous serons peut-être des expulsés, jamais des évadés. »

D'autres, moins hardis, exercent leur ministère à l'aide de subterfuges. Ils ne prêchent guère en chaire que la morale. Une circonstance particulière, comme une première communion, une confirmation, les force-t-elle de parler du dogme, ils cessent d'être eux-mêmes,

se transforment en phonographe et disent aux fidèles : « Mes frères, l'Eglise vous enseigne... La conscience chrétienne a voulu...(1) » Non, bien sûr, ce ne sont pas eux qui enseignent, et ce qu'ils répètent ce n'est pas leur foi.

Leur prédication présente encore un double sens, l'un pour le public ordinaire qui l'entend à la manière traditionnelle ; l'autre pour les initiés qui ne le prennent qu'en symbole (2). Çà et là se glissent aussi des développements qui stimulent la réflexion des auditeurs intelligents, même en les incitant au doute. Des formules onctueuses suivent pour la consolation et l'édification des simples (3). Tout en usant de ces formules équivoques, il leur arrive, à l'occasion, de flétrir éloquemment les procédés jésuitiques. Quelquefois, sur une question, ces mêmes prédicateurs

(1) Telle était la tactique de l'abbé de Meissas.

(2) Un prêtre de ma connaissance, qui ne croit pas à la divinité de Jésus-Christ, ne l'appelle jamais en chaire que « le Fils de l'Homme », quitte à user parfois de formules extrêmement dévotes, comme « le très saint évangile de Notre-Seigneur Jésus-Christ. »

L'interprétation symbolique est prêchée et acceptée dans un certain monde. Voyez A.-M. de F., *La Compagnie de Jésus et la théosophie*, p. 8 ; et Pierre de Coulevain (pseudonyme), *Sur la branche*, p. 432-434, 458-460. Le symbolisme a été nettement rejeté par le concile du Vatican : « Si quelqu'un dit qu'il peut se faire qu'on doive quelquefois, selon le progrès de la science, attribuer aux dogmes proposés par l'Eglise un autre sens que celui qu'a entendu et qu'entend l'Eglise, qu'il soit anathème ! »

(3) Un sulpicien libéral, M. Hogan, disait quelquefois à un prêtre qui lui soumettait des thèses très hardies : « Mettez des oraisons jaculatoires ; cela fait tout passer. »

se contentent d'établir le pour et le contre, mettant sans doute plus d'âme dans l'exposition des objections. Ils prémunissent avec discrétion les esprits contre les superstitions du catholicisme italien. Souvent ils composent leur discours à l'aide de sermonnaires protestants.

Non seulement il est possible aux novateurs de parler en déjouant l'inquisition moderne, mais encore ils peuvent écrire, et ils écrivent. Dans l'espèce d'anarchie où se débat l'apologétique catholique actuelle, leurs élucubrations ne se distinguent en rien de celles des libéraux naïfs et sincères ou des ambitieux croyants mais imprudents. La tactique est la même. Tantôt, parce que certains systèmes spécieux, mais ruineux pour le dogme, n'ont pas encore été condamnés, ils les présentent comme tolérables, comme tolérés, l'adaptation nécessaire aux temps modernes, la théologie de l'avenir. Tantôt, ils vantent leurs nouveautés comme une reprise de la foi antique et pure. Ce faisant, ils exposent avec exactitude des objections scientifiques auxquelles ils n'apportent pas de réfutations suffisantes. Si, dans leur équilibrisme, ils commettent des faux pas et que l'autorité les condamne, ils se soumettent « louablement », quittes à continuer. L'autorité ne demande jamais qu'on brise sa plume, sachant trop bien que l'Eglise a besoin d'être défendue.

Ces procédés ont été largement employés dans les vives controverses suscitées récemment par les ouvrages de M. Loisy. Ceux qui l'ont réfuté ont rallié aux conclusions scientifiques plus d'adhérents que ses

publications elles-mêmes. Que quelques-uns de ces adversaires apparents, de ceux même qui sont regardés comme les plus orthodoxes, ne lui soient pas secrètement gagnés sur des points importants, il est difficile d'en douter.

Ils voulaient semer des idées, ils l'ont fait, ils le feront encore.

Pour avancer la transformation du dogme ou pour précipiter sa ruine, des prêtres publient parfois des livres ou des articles anonymes ou pseudonymes fort supérieurs à la plupart des productions anticléricales des laïques : on voit que celles-là émanent de gens du « bâtiment ». « Elles sentent le transfuge ! » s'écrient avec colère les théologiens incapables de les réfuter. La hiérarchie orthodoxe s'émeut. Mais les critiques savent leurs classiques. Ils se souviennent que La Fontaine conseille de faire le mort quand l'ours vous flaire. L'ours manque d'ailleurs tellement de perspicacité que, malgré sa férocité, il se laisse ordinairement tromper. Rarement une sûre délation fait connaître le coupable. En ce cas, l'autorité lui adresse des reproches et des menaces, mais elle ne sévit pas quand elle craint de se créer un adversaire redoutable et sans retenue (1).

C'est ainsi que, malgré la crise de la foi, tant d'ec-

(1) Les choses ne sont pas très différentes en dehors de France : le savant prêtre libéral Franz Kraus a beaucoup écrit sous des pseudonymes contre le romanisme et le jésuitisme ; son ordinaire, l'archevêque de Fribourg, ne lui a jamais adressé que des réprimandes ; on craignait en lui un nouveau Dœllinger.

clésiastiques restent à leur place. Des cardinaux tiennent le rôle de prince de l'Eglise, des évêques administrent leur diocèse, des prêtres enseignent dans les séminaires, dans les paroisses et les couvents, alors qu'ils ne croient pas, comme on dit, au « surnaturel magique ». Des séminaristes qui en sont aussi arrivés à ce point, avant d'être ordonnés prêtres, ne rentrent pas dans la vie laïque. Chacun continue sa besogne, résolu à ne débiter que le strict nécessaire de rengaînes confessionnelles et se promettant de l'alléger au fur et à mesure que le permettront les circonstances.

Comme les novateurs couvrent la hardiesse de leurs idées par la dignité de leur vie, ils sont généralement estimés. Les paroissiens les aiment. Avec cette sorte de curés, on peut s'entendre : on n'a pas d'histoires « embêtantes ». Tant qu'ils ne donnent pas de gages à la République, le parti conservateur les apprécie. Bien que, pensent-ils, la religion doive rester essentiellement absurde (1), il est nécessaire, dans les temps présents, d'alléger la charge du merveilleux que l'Eglise a recueillie pendant le moyen âge. Seulement, l'opération est délicate. En récrépissant le vieil édifice, il faut prendre garde de l'ébranler. A la condition d'être prudent, un prêtre éclairé présente tous les avantages de la religion ; il n'en a pas les inconvénients, c'est-à-dire la superstition. Comme il y a beau temps que les gens intelligents savent à quoi s'en tenir, l'habit qu'il porte ne trompe personne, et il conserve

(1) « *Credo quia absurdum* » est un mot qu'on entend souvent sur les lèvres du conservateur qui croit faire de l'esprit.

un prestige nécessaire pour une partie de l'humanité, qui, si elle n'avait point les prêtres, recourrait aux charlatans, aux sorciers, aux chiromanciens.

Telles sont les considérations diverses qui autorisent à rester dans l'Eglise ses ministres désillusionnés ; telles sont les pratiques qui leur permettent d'y garder leurs fonctions.

Les moralistes peuvent blâmer cette position, les hommes politiques sont généralement très indulgents à son égard. Ils prennent les faits comme ils sont, et ne mettent pas d'abstractions à leur place. Partant du double principe que le grand nombre des catholiques est resté arriéré, en proie à l'ignorance, à la routine, aux préjugés, et qu'il faut sauver l'idéal du peuple, ils regardent avec complaisance toutes les tentatives, même illogiques, qui ont pour but de préparer une réforme intérieure de l'Eglise et une transformation de cette grande institution éducatrice. Ils comprennent qu'usant de ménagements, les progressistes ne mettent pas la papauté au pied du mur (1).

Il semble que l'opinion publique approuve encore, du moins implicitement, cette conduite.

Les sentiments de la presse contemporaine à ce

(1) Le Play conseillait au P. Hyacinthe la tactique suivante : « J'ai soin plus que jamais, en recevant des clercs, de prendre leur opinion sur le déplorable état des autorités romaines et sur les principes de leur conduite privée en présence de cette corruption des anciennes traditions. Leur solution est celle que je pratiquerais moi-même à leur place : 1° ne pas protester ; 2° faire le bien dans le champ, chaque jour plus étroit, où il leur reste permis d'agir. » Lettre du 12 juin 1869.

propos se sont récemment fait jour dans les controverses relatives à M. Loisy, qui est indubitablement « hérétique ». De rares journalistes ont soutenu que la logique le forçait à sortir de l'Eglise. La plupart des organes conservateurs exprimaient l'avis qu'il y restât : ils craignaient manifestement les conséquences politiques et sociales de sa défection. Plusieurs socialistes se rangeaient à cette opinion pour d'autres motifs. M. Vauxcelles disait dans l'*Humanité* (1) :

Il ne veut pas quitter son Eglise : ne nous en plaignons pas. En y demeurant, c'est peut-être à nous qu'il rendra service.

Un autre publiciste écrivait pareillement :

L'abbé Loisy échappe aux épithètes de renégat et de défroqué. Il reste dans l'Eglise, mêlé aux autres prêtres, penché comme eux sur son bréviaire, et, comme eux, respectueux de ses supérieurs hiérarchiques. Si puissante que soit en ce milieu la réprobation pour l'homme qui a pensé seul, la curiosité tentera toujours ces âmes renfermées. La présence de l'abbé « qui a été plus loin que Luther et Calvin » leur sera une perpétuelle sollicitation à comparer les Evangiles entre eux; un jour, ils se poseront des questions; le lendemain, elles seront devenues des doutes, et bientôt ils n'opposeront plus aux arguments de la critique des affirmations mourant sur leurs lèvres.

Alors la crosse des évêques pourra peut-être encore les maintenir dans le rang. Mais la force du prosélytisme catholique sera tombée, et il ne suffira plus pour le susciter de définir l'apostasie : la fidélité à ses propres pensées (2).

(1) Numéro du 23 avril 1904.

(2) Article de M. Jean Alvère dans l'*Aurore*, 9 janvier 1904, reproduit intégralement dans *Quest. bibl. au XX*e *siècle*, ch. VII.

Quant à l'Eglise, elle n'a point expulsé l'abbé Loisy. Elle ne lui a point imposé de rétractation. Elle tolère, en toute connaissance de cause, d'autres prêtres qui n'ont pas sa foi, tout comme elle appelle catholiques et enterre, tous les jours, des gens, qui, d'après ses règles, sont excommuniés et auxquels elle devrait refuser la sépulture. Elle est devenue politique et opportuniste. Elle n'exige plus que l'on croie ce qu'elle enseigne, elle demande seulement que l'on garde un silence respectueux ou que l'on répète ce qu'elle veut. Récemment, un cardinal et un archevêque, zélés défenseurs de l'orthodoxie, ont donné de bons postes à deux prêtres qui les menaçaient de passer au protestantisme (où peut-être n'auraient-ils pas été reçus) et les ont priés de rester tranquilles...

Ainsi s'éteignent sans profit (pour ne pas dire dans le mensonge, la vénalité, la prostitution intellectuelle) des vies qui semblaient, dans l'ardeur d'un généreux dévouement, consacrées à la vérité et à la charité.

Au jour des serments qui l'engageaient pour toute son existence, le jeune prêtre croyait se vouer à la prédication de la vérité, et il entrait dans une caste qui a toujours combattu la science et imposé des erreurs et des impostures censées pieuses (1).

Il croyait se vouer à la charité et à l'amour, et il prêche aux enfants une doctrine qui les détache de

(1) Pour ceux qui jugeraient cette appréciation trop dure, j'ajoute que je pense en avoir donné les preuves dans mes livres antérieurs, — récits qui n'ont pas été réfutés.

leurs pères, qu'ils voient ne pas l'accepter, une doctrine qui divise souvent la femme et le mari, qui partage en sectes ennemies les concitoyens d'un même pays, qui perpétue entre les différentes contrées du monde les discussions et les guerres religieuses et s'oppose partout aux réformes sociales. Il savait bien qu'il aurait à combattre. On le lui avait dit au séminaire : *surget gens contra gentem*, mais il croyait que dans ces luttes, c'était justement sa doctrine, à lui, qui assurait l'union, la tolérance, la paix, la justice, la vérité, le progrès...

Après avoir été trompé, il est devenu trompeur. Il ne peut faire part de son expérience à ceux que séduit le faux idéal dont il a été victime, au jeune homme qui veut perpétuer son sacerdoce, à la jeune fille qui demande le voile de religieuse. « Pauvres enfants, disait tristement un évêque, un soir d'ordination, ils ne savent pas ce que je viens de faire d'eux. »

A la condition d'accomplir sa besogne sociale, « celui qui reste » est salué par les gentilshommes sceptiques dont il soutient la tradition politique, et, quelquefois aussi, par les bourgeois voltairiens dont il protège la propriété. Ces marques de considération le consolent des injures de la jeune France, les gamins de l'école laïque, qui, en passant près de lui, l'appellent « sale menteur » ou « marchand d'erreurs ».

VII

CEUX QUI S'EN VONT

Pendant presque tout le dix-neuvième siècle, parmi les prêtres qui avaient perdu la foi, bien peu eurent le courage de quitter l'Eglise. Ils n'osaient affronter l'opinion publique. La plupart d'ailleurs étaient incapables de justifier leur exode par des motifs d'ordre intellectuel. Manquant d'études, ils ne pouvaient se prévaloir de raisons scientifiques : ils n'avaient que des impressions, des objections vulgaires, l'expérience de leur insuccès, un sentiment profond de la fausseté du système, toutes choses insuffisantes pour tenter une solide démonstration. Se croyant déconsidérés, quelle que fût leur honnêteté, ils se retiraient à Paris, vivaient incognito, dans un humble métier, parfois cochers de fiacre. La capitale a toujours compté un plus grand nombre de prêtres sur le pavé que de prêtres en fonctions.

Les préjugés contre l'ecclésiastique en rupture de sacerdoce semblent cependant avoir été de tout temps plus apparents que réels. Les catholiques et les con-

servateurs les entretiennent et les exploitent, sans beaucoup y croire. Au fond, ce que les gens qui s'appellent eux-mêmes « bien pensants » et « le monde comme il faut », blâment le plus dans le « défroqué », ce n'est pas l' « apostasie », la sincérité, c'est l'impuissance à refaire sa vie. Les défroqués riches d'argent ou de talent ont toujours été considérés. Le plus fortuné d'entre eux, le prince de Talleyrand, fut choyé, adulé par les corps d'un Etat monarchique, les académies, le faubourg Saint-Germain. Des esprits nobles et délicats comme Mme de Staël recherchèrent son commerce. La plupart des ecclésiastiques qui se sont sécularisés au moment de la Révolution sont morts honorés. S'ils ont acheté suffisamment de biens nationaux pour fonder des familles riches, leurs héritiers contractent maintenant, sans difficulté, des mariages aristocratiques et catholiques.

Au fur et à mesure qu'a diminué la foi, l'opinion est devenue plus bénigne. Peut-être même se retournera-t-elle complètement. S'il ne surgit pas un apologiste de génie qui transpose le catholicisme, — et comment se laisserait-il transposer, puisqu'il ne cesse de se prétendre infaillible ? — on peut prévoir une époque où l'on plaindra et méprisera le prêtre qui reste dans l'Eglise beaucoup plus qu'autrefois on ne plaignait et méprisait celui qui en sortait.

L'acuité du conflit entre la théologie et la science, la facilité avec laquelle les travailleurs peuvent aujourd'hui se renseigner ont rendu, depuis dix ans, les défections nombreuses.

Autrefois, la crise était très longue. Beaucoup de prêtres timorés et sincères mouraient, comme l'âne de Buridan, avant de prendre parti. Lamennais, malgré son génie, crut longtemps à la divinité du catholicisme, mais il jugeait qu'il avait eu tort d'entrer dans le Clergé. Il subit une quinzaine d'années son sacerdoce, et les plaintes qu'il exhala sur les liens trop étroits dans lesquels il était enserré, sont un admirable document de la première étape par où passe le prêtre destiné à perdre la foi (1). Il croit à l'institution divine de l'Eglise romaine, et, s'imaginant être d'esprit trop indépendant, trop curieux pour faire un bon prêtre, il regrette l'engagement trop strict qu'il a contracté.

De nos jours, cette phase de la crise dure moins de temps. Une fois sur la voie de la critique, les esprits

(1) « Je suis et je ne puis qu'être désormais extraordinairement malheureux... J'ai trente-quatre ans écoulés, j'ai vu la vie sous tous ses aspects, et ne saurais dorénavant être dupe des illusions dont on essaierait de me bercer encore. Je n'entends faire de reproches à qui que ce soit; il y a des destins inévitables; mais si j'avais été moins conflant ou moins faible, ma position serait bien différente. Enfin, elle est ce qu'elle est, et tout ce qui me reste à faire est de m'arranger de mon mieux, et, s'il se peut, de m'endormir au pied du poteau où l'on a rivé ma chaîne, heureux si je puis obtenir qu'on ne vienne pas, sous mille prétextes fatigants, troubler mon sommeil. » (A l'abbé Jean, 25 juin 1816.) — « A quoi servent les livres? Je ne connais qu'un livre gai, consolant, et qu'on voit toujours avec plaisir, c'est un registre mortuaire. Tout le reste est vain et ne va pas au fait. » (A l'abbé Jean, 18 mars 1817.) — « De ma vie, je n'ai été si malheureux que je le suis depuis deux ans. *Ce que je souffre est inexprimable.* Avant *cela*, je pouvais encore espérer un peu de repos sur la terre; à présent, point. Je regarde la

droits et logiques, ceux qui n'ont point été déformés par les subtilités de la scolastique ou de la casuistique, arrivent de bonne heure aux inéluctables conclusions. Ils constatent qu'ils ne sont plus catholiques et songent à quitter l'Eglise. Ils pensent que le premier devoir est d'être sincère et qu'ils ne doivent pas vivre dans la foule de restrictions mentales, de duplicités, d'impostures qu'entraînerait pour eux la continuation du sacerdoce. Il leur faudrait mentir toujours : aux enfants, si naturellement crédules, aux femmes tourmentées d'inquiétude mystique, aux malades et aux mourants angoissés par l'au delà, à l'homme rassis qui cause en toute franchise sur le sens de la vie. Ils se demandent à quel idéal ils répondraient en restant, et si jamais ils pourraient faire du bien, supposé même qu'ils arrivassent à des postes considérés comme libres et sûrs.

mort et l'embrasse de tous mes vœux. » (A l'abbé Jean, 3 mars 1818.) *Cela*, c'était la prêtrise avec ses « devoirs pénibles, et les plus opposés » à son « caractère ». (A Benoit d'Azy, 7 avril 1819.) — « La tristesse m'affaiblit et m'ôte tout ressort... Tout m'est à dégout ; je ploie sous la vie. » (A l'abbé Jean, 14 août 1818.) — « Je traîne ici-bas une vie mutilée. » (A Benoît d'Azy, entre le 11 et le 14 février 1819.) — « Je n'ai plus de goût à rien sur la terre ; tout mon cœur presque est déjà de l'autre côté du tombeau. » (A Mlle de Trémereuc, 5 avril 1822.) — « Je vous l'avoue, la terre me pèse, j'ai besoin de regarder en haut. Je suis las de ce qui passe et qui nous déchire en passant. Oh ! vous qui ne passez point, vous le seul bien parfait et à jamais immuable, ô mon Dieu, quand vous verrai-je ? quand entrerai-je dans votre joie sainte et votre éternel repos ? » (A Mlle de Trémereuc, 26 avril 1822.)

Cf. *Correspondance* (édition Forgues, 1863) ; *Œuvres inédites* (publiées par A. Blaize, 1866) ; Auguste Laveille, *Un Lamennais inconnu* (1898) ; F. Duine, *Lamennais écrivain* (1904).

Qu'est-ce qu'un évêque, disent-ils, sinon un simple sous-préfet du Pape ? Un curé de ville, sinon, ordinairement, un homme de finances ? Le premier vicaire d'une paroisse de Paris diffère-t-il d'un préposé, dans une forte boutique, au rayon des mariages, tandis que le second vicaire gère celui des enterrements ?

Et quelle besogne quotidienne ne faudrait-il pas accomplir ! Tromper des enfants en leur contant des légendes telles que celles que contient l' « Histoire sainte » ! Faire semblant de « remettre les péchés », alors qu'on est sûr de n'en pas avoir le droit ; prêcher à ses ouailles de venir à la messe, sous peine de damnation, alors qu'à leur place on ne s'y laisserait sûrement pas prendre ! Faut-il donc, parce qu'on s'est trompé à vingt ans, qu'on ait le droit de mentir à perpétuité, sans oser affronter le dédain d'un public qui veut être dupé, ou la haine d'anciens confrères qui, ne se sentant pas le courage de refaire leur vie, se résolvent à mentir toujours ? Toujours, car il n'y a point à espérer de réforme. Tous les efforts libérateurs ont toujours été et seront toujours arrêtés, comprimés, stérilisés par la hiérarchie romaine, dont la réforme serait la ruine.

Après une crise plus ou moins longue, ceux qui raisonnent ainsi opèrent leur exode. Les uns s'esquivent sans rien dire, soit par une touchante délicatesse, soit par prudence personnelle, soit par dédain. Les autres écrivent à leur évêque une lettre que reproduisent les journaux républicains du département et quelques

feuilles de Paris intéressées à la question religieuse (1).

C'est une terrible chose, quand, aux illusions et aux enthousiasmes de la jeunesse, succède la froideur de l'âge mûr, d'avoir à recommencer sa vie. Néanmoins, un millier de prêtres l'a fait depuis dix ans, et le nombre de « ceux qui s'en vont » augmente sensiblement chaque année.

L'Eglise s'en console en pensant que, si intelligents et si bien doués que les apostats se soient montrés dans leur printemps sacerdotal, tous ont été, par un juste jugement de Dieu, frappés de stérilité intellectuelle.

Tant mieux pour elle si, dans une telle décadence, l'Eglise peut faire encore contre mauvaise fortune bon cœur. Peut-être quelques-uns de ceux qui l'ont quittée n'ont-ils pas cependant été aussi dénués d'influence qu'il lui plaît de le croire. Peut-être est-il un peu tôt pour parler de leur échec. En tous cas, si l'Eglise n'a perdu aucun prêtre de génie, c'est que, depuis Lamennais, aucun homme de génie n'est entré dans son Clergé. Quant à ceux qui l'ont abandonnée, et qui étaient tous sans fortune, serait-il déraisonnable de croire que quelques-uns auraient été redoutables si le souci de gagner leur vie ne les eût absorbés ? C'est une considération que les apologistes semblent ne

(1) Une centaine de ces lettres ont été recueillies par M. Bourrier dans le volume *Ceux qui s'en vont* (*1895-1904*). Paris, Fischbacher, 1905.

point vouloir mettre en ligne de compte. Peut-être cependant découvriront-ils quelque jour son existence.

Ce détail rappelé pour ce qu'il vaut, on peut dire que si beaucoup d'anciens prêtres ne produisent rien, c'est qu'ils ne veulent pas faire de l'anticléricalisme. Toute l'expérience de leur vie se résume dans la constatation de la fausseté de l'Eglise : il leur répugne de combattre une institution qu'ils ont beaucoup aimée. Ils conservent pour elle les sentiments d'un homme qui, après avoir follement placé son affection, est obligé de rompre, mais qui garde un sentiment attendri d'un épisode malheureux. Quand ils étaient dans le ministère, ils pouvaient à peine lire l'Evangile, tellement les légendes qu'il contient leur semblaient absurdes, maintenant ils y trouvent un grand charme. Le son des cloches leur déplaisait ; il leur arrive chargé de poésie, doucement évocateur de touchants souvenirs. Ils ne pourraient que traiter de l'Eglise, s'ils parlaient ou s'ils écrivaient. Ne pouvant pas en dire de bien, ne voulant pas en dire de mal, ils préfèrent se vouer au silence. Ceux-là seuls qui n'ont point chéri passionnément ce qu'ils croyaient la vérité ne sauraient comprendre la tristesse que laisse une telle désillusion. Même si ces prêtres se résolvent plus tard à faire part de leur expérience et à utiliser leur science religieuse, ils le font comme à contre-cœur : « Il me semble toujours, écrivait naguère l'un d'eux, il me semble toujours que je dissèque et coupe en morceaux un être que j'ai tendrement aimé et que j'en livre les

débris au public. Et pourtant, je sens que je le dois et que c'est la *loi* de ma vie (1). »

Outre ces natures délicates, que la hiérarchie catholique affecte de dédaigner, on voit encore complètement disparaître, pour ainsi dire, au moment de leur sécularisation, d'autres prêtres qui ont occupé dans leurs diocèses une place distinguée. En sortant, ils tombent épuisés par la longue crise qu'ils ont subie. Ils ont péniblement et peu à peu abandonné des conceptions surannées pour un prétendu catholicisme relativement raisonnable et libéral ; ils se sont abrités dans les systèmes les plus divers et les plus subtils, si bien qu'ils arrivent à rejoindre leur époque, exténués par la longue route qu'ils ont parcourue. Ils se reposent au but, manquant peut-être également et du désir et de la force de prendre place parmi ceux de leurs contemporains qui cherchent à conquérir et à propager de nouvelles vérités.

La fatigue intellectuelle et morale du prêtre sécularisé est d'autant plus grande qu'il a mis plus de temps à se débarrasser des principes timorés dont on l'avait imbu, et qu'il a plus différé à quitter l'Eglise après la perte de sa foi. Est-il prompt en résolution, la souffrance est de courte durée, si intense qu'elle soit. Il part. S'il se croit encore chrétien quand il constate qu'il n'est plus catholique, il passe au protestantisme.

L'une des questions qui intéressent le plus l'opi-

(1) Lettre du 12 juillet 1904, correspondance particulière.

nion catholique quand un prêtre quitte l'Eglise est de savoir s'il se mariera. L'enseignement ecclésiastique représente la révélation comme un fait si solidement démontré qu'une intelligence droite et saine ne peut manquer de lui donner son acquiescement. Du moment qu'un prêtre le lui retire, c'est qu'il est aveuglé par l'orgueil, ou plus souvent encore par la « concupiscence », la grande tentation de l'humanité. Prend-il femme, ses anciens coreligionnaires exploitent cette union contre lui. Qu'il donne au contraire « toute satisfaction à ses sens » en gardant des apparences à peu près correctes, on ne lui reproche rien, bien que son cas soit connu (1).

(1) En 1872, la marquise de Forbin d'Oppède écrivait au P. Hyacinthe Loyson : « En France surtout, l'opinion est singulièrement sévère sur ce point : un prêtre marié perd par cela seul, non seulement toute considération, toute autorité, tout droit au respect, il devient un être déclassé qui n'a plus sa place dans la société, et que ceux qui ne le valent pas se croient pourtant en droit de couvrir de ridicule. Un mariage, contracté même dans les intentions les meilleures, je le veux bien, lorsqu'il s'agit d'une personne qui a fait vœu de célibat, équivaut à un *suicide moral*, car celui qui le contracte ne pourra plus servir la cause de la vérité ; tout ce qu'il aura fait dans le passé, tous les sacrifices que ses convictions lui auront imposés, toutes les privations qu'il aura généreusement acceptées, tout cela disparaîtra, car on dira : « Voilà donc où il voulait en venir, à satisfaire une passion ; ce n'était pas la peine de prendre les choses de si haut pour en arriver là. » Et, hélas ! ce n'est pas seulement *un suicide* que l'on commet ainsi, mais on porte à la cause que l'on a voulu servir, aux idées que l'on a voulu défendre, aux vérités auxquelles on a tout sacrifié, le coup le plus douloureux, on leur imprime une tache plus ignominieuse, plus à redouter que toutes les injures de leurs adversaires. » Lettre publiée dans Séché, *les Derniers Jansénistes*, III, p. 241.

L'hypocrisie sociale dont ils sont les victimes pousse quelquefois d'anciens prêtres dans le parti anti-religieux. C'est néanmoins un préjugé très mal fondé de les croire ordinairement possédés du désir « d'anéantir le Dieu qu'ils ont quitté ». Qu'on regarde leur nombre, on verra qu'il n'y a qu'une infime minorité qui attaque la religion. La rancune et la colère y poussent sans doute quelques-uns de ceux-là, mais il semble que la plupart sont encore, dans ce revirement, fidèles à l'esprit de leur séminaire. Ils restent intolérants, partisans du tout-ou-rien. Ils voudraient fermer les Eglises, comme autrefois ils souhaitaient la suppression des synagogues, des temples et des loges. En quittant la soutane, ils sont devenus des curés à rebours. Ils tâchent d'écraser le catholicisme en lui reprochant des faits brutaux : l'ambition des Papes, l'Inquisition, les scandales des mœurs, tout comme autrefois ils tâchaient d'écraser la raison sous les formules dogmatiques et les anathèmes conciliaires. Ils ne comprennent ni l'espèce de fatalité que produisent des événements imprévus, et qui sont en dehors de toute volonté humaine, ni la réaction de l'éternel sentiment religieux sur ces événements. La religion était simplement pour eux un bloc d'affirmations dont ils vivaient grassement et qu'ils présentaient quelquefois sous une expression avenante et reposante. Ils lui substituent un bloc de négations auxquelles, peut-être parce qu'elles ne leur rapportent guère, ils ne savent donner qu'un air aigri et désagréable.

Les éléments historiques, philosophiques, psycho-

ogiques, moraux qui constituent les croyances continuent de leur échapper. Ils ne pensent pas à faire de tri entre des vérités essentielles, nécessaires à conserver, et des superstitions à rejeter. Leur zèle, qui n'a fait que changer d'objet, reste aussi borné et aussi nuisible. Ils ne comprennent pas que seule est profitable l'œuvre des amis calmes de la vérité, de ceux qui démolissent en toute connaissance de cause et qui nient raisonnablement, sans parti pris.

La presse catholique, il est vrai, semble se complaire à pousser aux extrémités ces esprits malheureux. Elle aime à les attaquer. Elle fouille leur passé. Faute de pire, elle est heureuse de rappeler leurs sermons d'une apologétique si assurée, ou quelques-unes de leurs poésies de « collège toutes débordantes de foi et de confiance dans le triomphe de l'Eglise sur les persécuteurs (1) ». Elle épie leur présent; elle reste à l'affût de tout ce qui peut leur nuire ou simplement leur déplaire. Tous les incidents ou tous les accidents qui leur arrivent sont soigneusement relevés et perfidement commentés.

Tôt ou tard, le sécularisé retrouve cependant la sérénité, et, si dure que soit la vie nouvelle, il la pré-

(1) *La Croix*, 22 mars 1904, contre M. Guinaudeau. — Les mêmes procédés sont d'ailleurs employés par la presse cléricale contre les laïques. Lorsque, par exemple, M. Maxime Lecomte, sénateur du Nord, composait son rapport sur la loi de séparation, cette presse crut très spirituel de s'égayer de vers qu'il avait commis au collège à l'adresse de « la Sainte Vierge ». Voyez notamment *Gazette de France*, 17 novembre 1905.

fère à l'ancienne. Il respire dans une libre atmosphère, comme échappé d'une geôle...

Remarquons pourtant que c'est par une circonstance fortuite qu'on l'appelle un « évadé ».

En 1897, on jouait à la Comédie-Française la pièce de Brieux, *l'Evasion*... « Il n'est pas de prison dont on ne puisse s'évader », même de prison morale de préjugés scientifiques ou sociaux... Telle était la thèse. Un journaliste en fit l'application aux prêtres qui se sécularisaient (ils commençaient à être nombreux). Depuis on les a souvent désignés ainsi, soit avec sympathie, soit par blâme, soit même dans le désir de les stigmatiser d'une suprême injure, comme le font maladroitement les « cocottes qui offrent le pain bénit » (1). L'expression restera-t-elle? La vieille Eglise qui, il y a dix-neuf siècles, apporta tant d'espérances et tant d'amour à l'humanité, ne peut-elle plus être considérée, selon un mot du Père Hyacinthe (2), que comme une « prison de l'âme » ?

(1) Voyez ci-dessus, page 46.
(2) Protestation du 20 septembre 1869.

VIII

CEUX QUI RENTRENT

L'Eglise déclare qu'elle ressent une douleur infinie quand un prêtre la quitte. Ne court-il pas, en effet, à sa perdition éternelle et n'entraînera-t-il pas avec lui beaucoup d'autres âmes ? Pratiquement, cette tristesse maternelle que l'Eglise prétend éprouver ne paraît guère. Ses ministres semblent presque uniquement préoccupés de reconquérir ou d'anéantir celui qui se sépare d'eux.

Pendant la plus grande partie du dix-neuvième siècle, tant que les gouvernements furent conservateurs, celui qui s'en allait était un « Maudit » (1). L'Etat lui refusait le droit de mariage. S'il vivait à la campagne, l'Eglise s'efforçait de le mettre en quarantaine. Se réfugiait-il dans une ville, on le signalait à la surveil-

(1) Un de ceux qui sont restés, l'abbé Jean-Hippolyte Michon (1806-1881), a publié sous le titre du *Maudit* une étude de mœurs ecclésiastiques, qui eut un grand retentissement (1863). Le prêtre qui en est le héros fut interdit, mais ne défroqua pas.

lance de la police. On essayait de l'empêcher d'entrer ou de rester dans toute administration, et, s'il voulait gagner sa vie dans le commerce, on écartait de lui toute clientèle. L'Eglise voulait le réduire par la famine et l'amener à se rendre à discrétion. Il était en butte aux poursuites de la plus riche, de la plus influente et de la plus implacable institution qui ait jamais existé sur notre planète.

Depuis trente ans, la hiérarchie a trop perdu de sa puissance sociale pour se servir encore de tels moyens. Sauf de rares exceptions (1), elle est cependant restée fidèle à son ancien esprit et elle s'en inspire autant que possible. Mais ce qu'elle peut faire actuellement se borne souvent à recommander le transfuge, pour un service de presse, à un assomptionniste ou à un jésuite, — de robe longue ou de robe courte (2).

A défaut de moyens énergiques, l'Eglise use de douceur. Elle trouve facilement des négociateurs parmi leurs parents ou leurs amis. Plus le sujet qu'il s'agit de ramener a de valeur, plus la condescendance est

(1) A la vérité, je n'en connais qu'un exemple : le dernier évêque de Saint-Jean de Maurienne, Michel Rosset, mort en 1901. Il écrivit à l'un de ses prêtres qui se sécularisait une lettre touchante que je regrette de ne pouvoir citer et dans laquelle il lui offrait son aide en cas de besoin.

(2) Bien que je n'aie pas quitté l'Eglise, depuis que j'ai montré clairement que je préfère la vérité à son enseignement officiel, ce « service de presse » m'est assuré. Les apologistes aiment particulièrement à m'appeler « ex-bénédictin » et « interdit ». J'ai failli être l'un et l'autre, mais je ne l'ai jamais été, comme pourraient sans doute facilement le savoir ceux qui veulent être mes adversaires.

grande. On ne peut assurément pas citer de plus important ni même de plus honorable exemple de son habileté dans ces sortes d'affaires que la proposition faite de la part du Vatican à M. Hyacinthe Loyson.

Ayant appris qu'il passait l'hiver 1898-1899 à Rome, avec sa famille, Léon XIII voulut en profiter pour regagner à l'Eglise l'orateur qui fut une de ses dernières gloires, et qui, en ne cessant jamais de prêcher Dieu, a montré qu'il avait été et qu'il était toujours un véritable apôtre. Le Souverain Pontife lui députa donc un ami commun, le prince Baldassare Odescalchi, et un théologien distingué, le capucin José Calazancio de Llevaneras, devenu depuis le cardinal Vivès y Tuto. On offrait à l'ancien religieux la permission de reprendre ses fonctions sacerdotales, tout en gardant sa femme et son fils, mais, naturellement, à la condition de reconnaître le dogme de l'infaillibilité pontificale dont la définition avait été la cause de sa rupture. Pour légitimer l'union contractée par le Père Hyacinthe, le Pape l'aurait agrégé à une Eglise orientale où les prêtres sont mariés (1). Cette combinaison échoua devant une conscience intransigeante.

Dans beaucoup de cas, l'Eglise n'a pas de mal à trouver un terrain d'entente.

Quelquefois, le tempérament mystique de celui qui est sorti le fait souffrir de nostalgie. La société laïque

(1) On assure que, sous Pie IX, le cardinal Ferretti avait fait une proposition semblable à Luigi de Sanctis, célèbre prêtre italien passé au protestantisme.

lui semble athée, matérialiste ou sceptique. La lumière moderne blesse ses yeux accoutumés aux voiles. Il ne sait comment se servir de la liberté. Dans le Clergé, il pouvait passer pour un homme intelligent et avancé. Remis dans le monde contemporain, il se sent et apparaît arriéré sur nombre de points. C'est un revenant. D'ailleurs, son cœur et toutes les fibres de son être sont encore empreints de croyance. La sensibilité prend sa revanche sur la raison et le rejette dans l'Eglise. Il veut croire et il peut y réussir, au moins quelque temps.

D'autres ont quitté le catholicisme parce qu'ils ne s'y jugeaient plus à leur place. Mais, pétris dans l'ecclésiasticisme, ils se sont dirigés vers une autre Eglise. A la longue, ils s'aperçoivent que son orthodoxie souffre également de difficultés et que la manière dont on pratique sa morale n'est pas supérieure à la moralité papiste. Ils pensent que ces matières sont vraiment embrouillées, insolubles ; qu'après tout une Eglise prétend qu'en dehors d'elle il n'y a point de salut, et qu'il est plus sûr de faire partie de celle-là que des autres, moins intransigeantes, qui reconnaissent divers moyens de parvenir au ciel. Ils rentrent donc dans le giron et traitent à forfait, pour ainsi dire, avec Rome de leur bonheur éternel. Comme elle garantit par ailleurs une honnête subsistance dans ce monde, la combinaison est-elle si mauvaise ?

D'autres prêtres sont retournés après des mésaventures conjugales. Ils s'étaient trompés en femme comme en religion. On pouvait les excuser sur ce que

leur éducation ne leur facilitait pas le moyen de se choisir une compagne. Mais, par une logique ecclésiastique, interprétant leur second malheur comme un châtiment de leur rupture, ils rentrent dans l'Eglise comme dans un tombeau où ils attendent la mort.

C'est la misère, il faut le dire, qui motive le plus souvent « la conversion ». « L'évadé » a faim et, ce qui est plus triste encore, il voit souffrir des êtres chéris, la famille qu'il s'est créée. L'Eglise, qui le guette toujours, se présente au moment où il peut être tenté de se rendre. Elle ne lui demande pas s'il croit, mais seulement s'il veut faire cesser un scandale. La foi reviendra ensuite.

La cérémonie de la rentrée n'est pas aussi compliquée qu'on pourrait le croire.

Le cas le plus grave est celui où la brebis folle se serait livrée à des manifestations impies. On exige alors une rétractation en bonne et due forme. S'il est entré dans une secte hérétique ou schismatique, la réconciliation s'opère en vertu de pouvoirs et d'instructions de la Sacrée Congrégation de l'Inquisition romaine et universelle (1).

(1) Voici un spécimen de ces abjurations. Son auteur fut curé de Saint-Clément, de Gron et de Monétau, au diocèse de Sens. Après être sorti du catholicisme, en avril 1900, il fut pasteur dans le Doubs. Il rentra dans l'Eglise romaine en 1903 et signa la pièce suivante :

« L'an mil neuf cent trois, le 7e jour du mois de décembre, Henri Bouvier, né à Thorigny-sur-Creuse (Yonne), le 17 mai 1860, ayant reconnu que hors de la véritable Eglise il n'y a point

Le rapatriage de ceux qui n'ont point écrit, mais qui se sont mariés, est particulièrement facile. Même en supposant que, dans leur défection, la plus forte part des motifs ait été d'ordre intellectuel, du moment qu'une femme est intervenue, la hiérarchie classe toujours l'affaire dans les crises de cœur. Plutôt que de laisser soupçonner que le dogme souffre de quelques objections, elle reconnaît avec empressement la faiblesse de la chair. Il faut qu'il reste entendu que la révélation est parfaitement démontrée.

Pour rentrer dans l'ordre, le prêtre marié n'a qu'à demander le divorce. La société qui avait cru naïvement sceller leur union la déclare naïvement dissoute et ces hommes, qui enseignent l'indissolubilité du mariage, mettent prudemment dans leurs papiers des copies authentiques de ces actes. Avant la loi qui permet le divorce, le règlement s'effectuait moins facilement. Il y a eu des exemples de prêtres mariés qui abandonnaient leur femme et leurs enfants sans

de salut, de sa propre volonté et sans aucune contrainte, a fait profession de la religion catholique, apostolique et romaine, a abjuré entre mes mains l'hérésie de Luther et a rétracté en ma présence l'apostasie dont il s'est rendu coupable ; desquelles je lui ai publiquement donné l'absolution en vertu des pouvoirs qui m'ont été délégués par S. G. Mgr l'archevêque de Sens, pouvoirs qu'il a reçus du Saint-Siège par lettre du cardinal-secrétaire du Saint-Office, V. Vannutelli, en date du 23 novembre 1903.

« En foi de quoi, je, Jean-Baptiste-Jules Mailly, ai signé le présent certificat avec ledit Henri Bouvier et ses témoins.

« Fait à Paris, en l'église de la congrégation de la Mission, dite de Saint-Lazare, rue de Sèvres, 95.

« Signé : J. Mailly, Henri Bouvier, P. Médus, Calais. »

mot dire, afin qu'ils ne réclamassent pas, et même sans se préoccuper de leur assurer une pension alimentaire.

Celui qui est rentré est ordinairement envoyé au loin reprendre ses fonctions sacrées. Parfois, il change de nom (1). Qu'importe s'il est découvert ? A ceux qui lui adresseraient des reproches, la hiérarchie répondrait que l'Eglise est une bonne mère, et que, selon la parole de son divin fondateur, elle se réjouit plus de la conversion d'un pécheur que de la persévérance de quatre-vingt-dix-neuf justes.

Le plus souvent, les convertis sont placés dans des postes lucratifs capables de les retenir.

Les uns s'y montrent d'une orthodoxie farouche. Personne ne peut concevoir que jamais la moindre tentation de l'esprit ou de la chair ait pu ou puisse avoir prise sur cet airain sacerdotal.

D'autres pensent, sans cesse, au monde qu'ils viennent de quitter. La lumière dont ils étaient naguère offusqués leur semble désirable ; l'air leur fait défaut. La duplicité, le pharisaïsme, le manque de charité de leurs confrères leur paraît insupportable. Ils regrettent la franchise laïque qu'ils qualifiaient de cynisme ou de brutalité. Ils sont tentés de repartir, et il en est qui repartent et qu'on ne voit plus revenir.

J'ai connu l'un de ceux que la faim a fait rentrer.

(1) Le cas le plus curieux qui soit à ma connaissance de ces genres de rentrées est celui d'un curé qui, après avoir changé de nom et de diocèse, a pris comme ménagère la femme qu'il a épousée civilement durant sa fugue.

Il avait perdu de bonne heure ses illusions théologiques, mais, comme il était ambitieux, il resta longtemps, prêchant la doctrine la plus pure, maudissant le libéralisme politique, autant que le libéralisme scientifique. Il semblait assuré de recevoir l'anneau d'améthyste, quand il lui préféra celui que lui offrait une jeune femme capable de faire son bonheur. Ils partirent ensemble, se marièrent et, pour gagner leur vie, organisèrent un grand commerce, loin, bien loin de leur pays. Les naïfs ! Ils avaient pensé se dérober à l'Eglise ! Elle les eut bientôt retrouvés. Leur établissement, mis à l'index, fit faillite. Leurs autres entreprises furent aussi malheureuses. Lorsque le « maudit » se vit incapable de nourrir sa femme et sa fille, il les remit à l'Eglise qui les enferma dans un couvent et qui l'envoya dans un autre endroit également sûr. Il comptait bien repartir, lorsque les circonstances le lui permettraient. Une maladie l'en empêcha.

Sur son lit de mort, il réclama celles dont la pensée ne le quitta jamais. Il ignorait leur adresse, elles ignoraient la sienne : ils étaient condamnés à ne jamais se revoir. Ses appels devinrent des hurlements.

Les assistants se sentaient défaillir. Pour les préserver d'une sensiblerie qui était coupable, puisqu'il s'agissait d'un amour sacrilège, le religieux qui présidait son agonie eut un mot comme en trouvent seuls les théologiens orthodoxes :

« C'est le mâle qui appelle la femelle. »

Le moribond refusa énergiquement les sacrements

auxquels il ne croyait pas. Quand il fut devenu presque inerte, ceux qui l'avaient acheté au prix de son pain quotidien lui firent subir une manière de confession et l'administrèrent.

Puis ils ont dit, et ils disent encore, si l'occasion s'en présente, à ceux qui savent qu'il s'était « évadé » : « Il est rentré dans la voie du bien et il y a persévéré. Il est mort avec le pardon et la bénédiction de l'Eglise. »

IX

DANS LES SÉMINAIRES

Ce fut en 1885 que pénétrèrent les premiers courants d'air moderne dans les grands séminaires. L'évêque d'Angers, Mgr Freppel, qui était alors le grand docteur de l'Eglise, engagea la jeunesse à lire l'ouvrage de Taine, *Les Origines de la France contemporaine*. Comme l'Eglise n'avait point encore pris son parti de se rallier à la République et qu'elle cherchait tous les moyens de la flétrir dans ses antécédents, le conseil fut largement propagé. Taine, historien, fut importé pour la première fois dans les noviciats ecclésiastiques où il était maudit et réfuté comme philosophe. Les professeurs n'expliquèrent point à ses candides lecteurs comment un écrivain pouvait juger si justement le passé, alors que toutes ses idées générales étaient fausses. Il parut plus commode de montrer dans *l'Ancien régime* l'indice d'une conversion certaine, un triomphe religieux qui devait bientôt suivre celui que la foi venait justement de remporter sur Littré.

Les séminaristes intelligents lurent Taine avec d'autant plus de délices qu'ils n'avaient comme livres d'histoire que les élucubrations de Bérault-Bercastel, Rohrbacher et Darras.

Le résultat ne fut cependant pas ce qu'attendait la hiérarchie. Les lecteurs s'attachèrent beaucoup plus aux idées philosophiques de l'auteur qu'à ses narrations, et ils prirent des habitudes d'observation psychologique, néfastes pour la vie ecclésiastique.

Les directeurs ne s'étaient point encore aperçu de leur mécompte quand, vers 1889, ils constatèrent çà et là, dans leurs maisons, des infiltrations d'idées qu'ils jugèrent kantiennes. De fait, dans plusieurs séminaires sulpiciens, on saisit des volumes se rattachant à l'école de ce philosophe « protestant ». Grande fut l'émotion. L'affaire alla jusqu'à Rome. Il y a encore là-bas nombre de théologiens et chez nous quelques controversistes qui croient le Clergé français ravagé par le kantisme.

Un peu plus tard, on découvrit que de jeunes professeurs d'histoire, anciens élèves de l'Institut catholique de Paris, importaient ce qu'on appelait alors les idées de l'abbé Duchesne. Ils usaient d'ailleurs de la plus grande circonspection, se bornant toujours à exposer les questions sous la forme de deux thèses, la thèse traditionnelle, c'est-à-dire la légende dévote et menteuse, et la thèse historique, critique, scientifique.

On prit bientôt des mesures énergiques contre ces maîtres qui ruinaient indirectement des dévotions popu-

laires et faisaient du tort à des pèlerinages de bon rapport. L'évêque d'Autun, par exemple, congédia promptement un jeune sulpicien dont l'enseignement sur les origines chrétiennes lui sembla spécialement dangereux pour le culte local de saint Lazare.

Des idées de l'abbé Duchesne en histoire, à celles de l'abbé Loisy en écriture sainte, la transition était facile. Il y eut, après 1896, surtout grâce à la *Revue du Clergé français* et à la *Revue d'histoire et de littérature religieuses,* des infiltrations loysistes dans l'enseignement des jeunes professeurs. Beaucoup devinrent favorables aux livres du célèbre exégète et le patronnèrent plus ou moins ouvertement jusqu'à leur condamnation par le Saint-Office (décembre 1903), quitte à en dire plus tard beaucoup de mal.

Dans quelques maisons, les professeurs devinrent même les confidents et les complices des tricheries que pratiquaient les séminaristes pour recevoir des livres et des revues en dehors d'un règlement que les maîtres eux-mêmes jugeaient par trop restrictif. Bien plus, quand les grands débats eurent commencé en 1902, autour des livres de M. Loisy et que des professeurs intransigeants se mirent à les pourchasser, des professeurs libéraux les reçurent en dépôt, et les séminaristes auxquels ils appartenaient allaient les prendre ou les consulter chez eux quand ils voulaient.

Malgré cette espèce de réveil intellectuel, les séminaristes qui se passionnaient pour les idées étaient une minorité, et souvent une infime minorité. La plupart pensaient qu'ils en sauraient toujours assez pour être curés.

Que certains séminaires soient même restés en dehors de tout mouvement intellectuel, c'est très sûr. L'un d'eux, celui de Dijon, a particulièrement donné des preuves honteuses d'un état d'esprit anticritique et d'une crédulité féroce, dont tous ceux qui se préoccupent de la liberté d'enseignement pourraient utilement prendre connaissance (1).

Avec la condamnation de M. Loisy (1903), l'évolution des séminaires est entrée dans une nouvelle période. Par ordre supérieur, l'enseignement y est devenu rétrograde. Les professeurs suspects de tendresse pour les théories nouvelles ont été congédiés. Les manuels n'ont pas été changés, mais les professeurs ne peuvent plus prendre de liberté avec eux. Ils ne doivent pas aller au delà. S'ils sont soucieux de leur avancement ou même de leur simple repos, ils doivent rester en deçà. C'est ainsi que, dans le séminaire d'un grand diocèse, un professeur s'est remis à enseigner, sans en rien croire, que le monde date de 4004 ans avant Jésus-Christ. Avec cela, il est en sécurité.

Si crédule que soit la jeunesse cléricale, au commencement du vingtième siècle, il y a des choses qu'elle ne peut plus accepter. Loin de produire l'effet que l'on attendait, cette réaction a causé une véri-

(1) Un journaliste de Dijon, M. Robert Piot, l'auteur du pamphlet *Les Dessous de l'affaire Le Nordez*, *Histoire documentaire du diocèse de Dijon, 1898-1905* (Paris et Dijon, 1905, in-12), reproduit dans ce livre un certain nombre de chansons et de caricatures faites par les séminaristes contre leur évêque. Aucune publication récente ne prouve mieux à quel degré de fanatisme la formation ecclésiastique peut encore monter de nos jours.

table crise. Les séminaristes acceptent cet enseignement passivement, avec trouble et inquiétude, conscients qu'on les trompe. Ils contractent l'habitude d'en prendre et d'en laisser, même dans les questions relatives aux dogmes fondamentaux. Ils pensent que les hérétiques que l'on combat avec tant d'acharnement pourraient bien avoir raison. Les paresseux et les moins curieux d'esprit savent gré à leurs camarades intellectuels des objections et des questions qu'ils ont parfois le courage de poser à leurs professeurs. « Continuez, disent-ils. On nous en fait tant avaler. »

Ils conçoivent dans la critique « une foi implicite », susceptible de se développer plus tard. Comme un long usage actif et passif de la méthode théologique ne leur a pas encore faussé le jugement ni la conscience, ils entrevoient ce qu'est l'impartialité scientifique et ils l'estiment. C'est une voie très dangereuse, comme le reconnaît un apologiste :

> La jeunesse cléricale de nos grands séminaires, alors même qu'elle est sérieuse et animée d'excellentes intentions, est très friande de nouveautés qu'elle prend toujours pour des progrès. Rien n'est propre à la séduire comme cette sorte d'impartialité scientifique qui se fait une loi de se dégager, on nous l'a dit, de tout préjugé dogmatique... De tous les rationalismes, le pire est bien celui qui se glisse dans l'étude des sciences religieuses pour les pervertir et en fausser le sens ; on n'en guérit pas ; c'est là vraiment le péché contre le Saint-Esprit (1).

Une telle attitude des étudiants ecclésiastiques est

(1) J. Fontaine, S. J., *Les Infiltrations protestantes et le Clergé français*, p. 47.

grosse de conséquences; aussi la hiérarchie s'en est-elle préoccupée.

Le 12 décembre 1904, Pie X, recevant, en une audience collective, une centaine d'archevêques et d'évêques de divers pays, venus à Rome pour le cinquantenaire de l'Immaculée Conception, leur adressa, en italien, une allocution qu'il termina par les paroles suivantes :

Je ne vous fais, vénérables frères, qu'une seule recommandation : Veillez sur les séminaires et sur les aspirants au sacerdoce.

Vous le savez, il ne souffle que trop sur le monde un air d'indépendance meurtrier pour les âmes, et cette indépendance s'est introduite même dans le sanctuaire : indépendance non seulement vis-à-vis de l'autorité, mais encore vis-à-vis de la doctrine. Il en résulte que certains de nos jeunes clercs, animés de cet esprit de critique sans frein qui domine aujourd'hui, en arrivent à perdre tout respect pour la science dérivée de nos grands maîtres. des pères et des docteurs de l'Eglise, interprètes de la doctrine révélée.

Si jamais vous avez dans vos séminaires un de ces savants au type nouveau (*di nuovo conio*), délivrez-nous-en au plus vite, et à aucun prix ne lui imposez les mains. Vous vous repentirez toujours d'en avoir ordonné, ne fût-ce qu'un seul, jamais de l'avoir exclu.

Sur l'ordre du Pape, le texte de cette allocution fut adressé à tous les évêques de France. La plupart l'ont fait reproduire dans leurs *Semaines religieuses* (1).

Dans beaucoup de diocèses, la recommandation était

(1) L'évêque de Saint-Claude, Mgr Maillet, la fit imprimer en italiques. — Pie X a multiplié les recommandations du même genre. Le document le plus complet et le plus explicite où il les répète est l'encyclique *Pieni l'animo*, adressée aux évêques d'Italie, le 28 juillet 1906.

inutile. Depuis deux ans, les évêques avaient ordonné aux directeurs de congédier les séminaristes coupables, sinon d'avoir lu les livres de M. Loisy, du moins d'y avoir trouvé quelque plaisir, et tous les esprits faux et dangereux, c'est-à-dire trop curieux ou trop ouverts.

Si les directeurs suivaient ces instructions, leurs maisons seraient sans doute bientôt vides. Ils se verraient reprocher par les évêques de ne pas savoir s'y prendre pour développer et assurer les vocations. Ils seraient eux-mêmes congédiés et remplacés par des collègues plus avisés. Aussi n'appliquent-ils pas tous rigoureusement les ordres qu'ils ont reçus, et quelques-uns tolèrent-ils, ou même poussent-ils, sur le chemin de l'ordination, beaucoup de leurs « dirigés » profondément troublés. D'autres séminaristes restent parce qu'ils le veulent, pensant qu'ils parviendront à réformer l'Eglise ou qu'il leur est permis d'interpréter symboliquement ses enseignements (1).

Un moraliste très délicat, M. Desjardins, étudiant le conflit du catholicisme et de la critique (2), a pensé particulièrement à ces derniers séminaristes :

A ces jeunes gens, écrit-il, qu'une telle crise déchire, peut-être y a-t-il à dire cependant quelque chose.

(1) Dans son enquête *Qu'est-ce qu'un Dogme,* la *Quinzaine* a publié le 16 juin 1905, un article signé F. P. Cette étude, très remarquable à divers titres et notamment par son peu d'orthodoxie, est l'œuvre d'un séminariste. Assurément, l'auteur est un sujet exceptionnel, mais il peut être néanmoins allégué, ce me semble, en preuve des idées hardies qui se sont infiltrées dans certains noviciats ecclésiastiques.

(2) Paul Desjardins, *Catholicisme et critique. Réflexions d'un profane sur l'affaire Loisy,* mai 1905.

Supposons qu'en effet la thèse de littéralité, de l'historicité exacte ne puisse plus, honnêtement, être maintenue ni pour la Création, le Déluge et l'histoire des Patriarches, ni pour les faits miraculeux en général, ni pour les gestes de Jésus que rapporte le quatrième Evangile, est-il inéluctable que la foi catholique soit emportée du même coup? L'efficacité d'une croyance moins appuyée à l'histoire, plus intimement expérimentale, sera-t-elle moindre?

S'ensuivra-t-il un appauvrissement de la spiritualité, une perte de force et de joie? Enfin, le point de vue du pur symbolisme est-il franchement extra-chrétien, ou même anti-chrétien?

Les critiques profanes n'ont pas autorité pour répondre là-dessus. Tout ce qu'ils peuvent alléguer, ce sont les précédents que fournit l'histoire.

Or, l'histoire de la chrétienté fait voir qu'en tout temps, et particulièrement quand la vie religieuse fut ardente, une interprétation symbolique de l'histoire sainte s'est produite.

Voilà ce qu'aurait à peser, dans le silence de sa cellule, le séminariste que la critique travaille et trouble. A lui de voir, avec une attention acharnée, si vraiment l'alternative est aussi inexorable que le lui prophétisent ses supérieurs : ou la renonciation à la franchise de son jugement, ou la perte du trésor de consolations et de vertus qu'ont amassé pour lui cent générations d'hommes au cœur profond.

Les apologistes catholiques ont immédiatement répondu à M. Desjardins que l'alternative est « vraiment inexorable » et qu'en la mettant en doute ou en essayant de la tourner, on commet une déloyauté (1).

(1) *Bulletin de littérature ecclésiastique*, juin 1905; *Etudes*, 20 juillet; *Revue idéaliste* (lettre de Mgr Pagis), 1er août.
Sur l'orthoxie du symbolisme, voyez ci-dessus p. 76, note 2.

X

LES SÉMINARISTES SOCIAUX

Lorsqu'on parle de la crise de la Foi et de l'état des séminaires avec les dociles lecteurs de la *Vérité Française*, de l'*Autorité*, de la *Gazette de France* et autres feuilles orthodoxes, ces respectables interlocuteurs s'écrient promptement : « Et les séminaristes sociaux ! » L'existence de tels individus semble être une des preuves les plus péremptoires et les plus connues des périls que courent actuellement l'Eglise et la Société. Pour juger de la gravité de ce cas spécial, il faut raconter l'histoire de ces jeunes ecclésiastiques.

Vers 1880, lorsque le Clergé eut reconnu l'utilité des patronages et des cercles d'ouvriers pour continuer et fortifier l'éducation des écoles congréganistes, les directeurs des séminaires jugèrent qu'il y aurait lieu de conseiller à leurs élèves les plus intelligents la lecture de livres ayant trait à ces œuvres. Ils leur permirent aussi de se réunir une fois par semaine, durant une récréation, afin d'échanger leurs idées. Ces petites

réunions prirent le nom de « conférences d'œuvres ». Elles avaient d'abord un but tout pratique : comment fonder, administrer, diriger un patronage paroissial, ou même des cercles d'ouvriers ? Elles devinrent bientôt un peu théoriques : que répondre aux ouvriers qui, par hasard, s'intéresseraient à la question sociale, et comment les détourner de prêter l'oreille à la propagande socialiste ?

Les petits groupes d'œuvres se trouvèrent ainsi promptement amenés à s'occuper de questions qui jusqu'ici avaient été soigneusement exclues des séminaires. Les directeurs leur permirent de s'y arrêter. Il leur parut qu'on pouvait rendre à l'Eglise de puissants moyens d'action sur le peuple en s'intéressant à ses affaires et à son bien-être matériel. Dans une société de plus en plus démocratique, les prêtres devaient connaître quelque chose des relations qui existent entre les patrons et les ouvriers, de l'organisation et du fonctionnement des caisses rurales, des syndicats agricoles, des patronages. Le succès qu'avait remporté le Clergé belge et allemand, en s'occupant des classes inférieures, semblait un exemple bon à suivre, et les directeurs, si concentrés qu'ils fussent dans leurs séminaires, n'étaient pas éloignés de croire que les prêtres auraient bientôt l'obligation de prendre une part active à de telles entreprises. Les conférences d'œuvres affectèrent d'abord un caractère mystérieux.

Les séminaires étaient alors des milieux extrêmement conservateurs, où toutes les idées nouvelles fai-

saient scandale. Les élèves s'y occupaient d'un programme strictement théologique. Ils pouvaient ne guère travailler, mais ils ne devaient pas travailler en dehors du programme. On comprenait qu'à la rigueur, on pût y faire rentrer les œuvres ; mais, à beaucoup d'ecclésiastiques, la question sociale semblait tout au moins une question étrangère. A certains, elle n'était pas éloignée de paraître contraire au sens chrétien.

Le commun du Clergé vivait dans une pleine confiance sur ce qu'il appelait la parole de Dieu, c'est-à-dire la prédication. Il croyait qu'après avoir prêché toutes les vertus chrétiennes, il n'avait pas à se mêler d'aucune des nouveautés que prônaient des intrigants ou des agités.

En ce temps-là, un bon prêtre du type ordinaire et moyen considérait une ligue anti-alcoolique comme une entreprise étrange, où pouvait se fourvoyer un pasteur protestant, mais dans laquelle un ministre authentique de Jésus-Christ ne devait pas se commettre. Son devoir à lui était de prêcher contre l'intempérance du haut de la chaire de vérité. Ce que des politiciens ou des naïfs appelaient question sociale, c'était, à son avis, une question morale, qui, elle-même, se ramenait à la question religieuse. Ces équations ont encore aujourd'hui des partisans.

De tels préjugés ne rendaient pas sympathiques dans les Séminaires ceux qui occupaient leurs loisirs à étudier la *Réforme sociale* de Le Play ou le *Manuel d'Economie politique* de Liberatore, ouvrages que les

directeurs recommandaient comme fondamentaux et classiques (1).

Leurs lecteurs furent bientôt appelés des « séminaristes sociaux », et cette dénomination avait un sens péjoratif. Les réunions hebdomadaires ne bénéficiaient que d'une tolérance plus ou moins étroite. Les supérieurs laissaient faire le plus souvent, uniquement par politesse pour un jeune professeur qui avait suscité ou pris sous sa protection ces nouveaux économistes. Si l'un de ces jeunes professeurs devenait lui-même supérieur, il donnait à la petite réunion une sorte d'autorisation et de recommandation qui la mettait à peu près à l'abri du persiflage, mais qui l'exposait parfois à des manœuvres de jalousie. Souvent aussi, en

(1) Voici la liste des auteurs qui étaient principalement lus par les séminaristes sociaux : les abbés Delahaye (du diocèse d'Orléans, pseudonyme Jean des Tourelles), Garnier, Gayraud, Klein, Lemire, Naudet, Roblot (pseudonyme Jacques Debout), Shehan, les Pères Charles Antoine et Dehon, MM. George Fonsegrive (pseudonyme Yves Le Querdec), Goyau (pseudonyme Léon Grégoire), Paul Lapeyre.

Les ouvrages suivants obtinrent une faveur très marquée : Fonsegrive : *Le Catholicisme et la vie de l'esprit* (1899) ; Grégoire : *Autour du Catholicisme social* (1897), *Le Pape, les Catholiques et la question sociale* (1895) ; Klein, *L'Eglise et le Siècle*, discours traduits de Mgr Ireland (1894) ; Lemire, *Le Cardinal Manning et son action sociale* (1893). Les discours du comte Albert de Mun étaient aussi très goûtés. On regardait comme une seconde encyclique celui qu'il prononça à Saint-Etienne (18 décembre 1892). Dans beaucoup de groupes, le *Manuel social chrétien* (3e édit., 1894) et le *Catéchisme social* (1898) du P. Dehon étaient classiques. Ce *Manuel* cite les ouvrages de Léo Taxil et du pseudo docteur Bataille ; le *Catéchisme* a des références pareillement dénuées de tendances hypercritiques.

devenant supérieurs, les professeurs prenaient peur, abandonnaient extérieurement les sociaux et ne les encourageaient plus que dans l'intimité. De par la force des préjugés et des traditions, le patronage d'un supérieur ne pouvait jamais entraîner de bien grandes faveurs. Quelquefois il arrivait qu'une reconnaissance officielle était retirée et que la conférence d'œuvres n'était plus que tolérée (1). Le comble des grâces paraît avoir été atteint au séminaire d'Aix. Les sociaux y possédaient une petite bibliothèque et on permettait qu'ils reçussent une revue documentaire publiée par les Assomptionnistes, *Les Questions actuelles* (2). Ordinairement, les sociaux n'avaient le droit de se réunir que pendant une récréation et au grand air. L'hiver, quand il pleuvait, ils ouvraient leur parapluie, ou, s'il faisait froid, ils croisaient les mains dans leurs manches. Quelques-uns n'en appelaient pas moins la conférence d'un nom pompeux : groupe d'études sociales.

La publication de l'encyclique *Rerum novarum*, sur la condition des ouvriers (16 mai 1891), améliora beaucoup cette situation. Les séminaristes sociaux semblèrent rentrer pleinement dans la ligne de conduite

(1) A Lyon, par exemple, de 1898 à 1901, il n'y eut plus de conférence d'œuvres officielle sous la supériorité de M. Lebas (mort, en 1903, supérieur général de la Société de Saint-Sulpice). M. Lebas, qui, sur ce terrain, était d'un libéralisme relatif, laissa se former des groupes intimes qu'il conseillait discrètement par l'intermédiaire de ses dirigés.

(2) Plus tard, dans divers séminaires, on permit la lecture de l'*Association catholique*, de la *Démocratie chrétienne*, de la *Revue catholique des Institutions et du Droit* et de la *Correspondance hebdomadaire*.

préconisée par le Pape. L'encyclique devint leur charte ; dans quelques séminaires, on la prenait comme texte d'études. Bientôt après, le 16 février 1892, vint ce qu'on appela «l'encyclique du ralliement». Léon XIII détachait à jamais l'Eglise de France des anciens partis avec autorité et simplicité, tout comme autrefois ses prédécesseurs déliaient les peuples du serment de fidélité envers les empereurs et les rois. Quelle joie ce fut parmi les séminaristes sociaux ! Ils croyaient qu'il n'y avait que des malentendus entre l'Eglise et la Société moderne, et que ces malentendus étaient désormais dissipés. Ce fut le temps de «l'esprit nouveau», selon l'expression de Spuller ; ce fut une renaissance. Pour les jeunes clercs, il y eut là un épanouissement incomparable, un vrai printemps de cœurs purs, dévoués et pleins d'espérance (1).

La plus touchante union régnait parmi eux. Ceux dont les années d'études étaient achevées et qui s'en allaient dans le ministère restaient en correspondance avec ceux qu'ils avaient reçus dans la Conférence. Le petit groupe du Séminaire de Paris, pour que ces liens fussent plus étroits et plus durables, fonda une sorte de correspondance circulaire qu'il appela l'*Idée chrétienne*. Dans le même temps, des échanges de lettres commencèrent entre les élèves de divers séminaires. Les ardents se renseignaient sur ce qui se passait ici ou là. Ils se communiquaient les meilleurs

(1) Voyez mon *Américanisme*, et le livre de MM. Georges Goyau et Jean Brunhes, *Du Toast à l'Encyclique*, Paris, Lecoffre (1892).

dissertations et rapports qui avaient pu être élaborés dans leurs conférences.

Des années se passèrent ainsi durant lesquelles les séminaristes sociaux recrutèrent leurs petits groupes avec le plus grand entrain et les plus grandes espérances, et aussi les plus grandes illusions. Ils ne remarquèrent point que le Pape restreignait sans cesse davantage l'application des principes de l'encyclique *Rerum novarum*. Le premier grand coup de barre réactionnaire fut la condamnation de l'Américanisme. Léon XIII, en 1899, proscrivit, comme doctrine, des tendances que les abbés démocrates, les séminaristes sociaux des années précédentes, tiraient des exemples plus ou moins authentiques des catholiques des Etats-Unis. Les abbés démocrates prétendirent qu'ils n'étaient point atteints par cette condamnation, et les séminaristes sociaux le crurent.

Les directions pontificales ne purent donc enrayer le mouvement qu'elles avaient favorisé. Il prit de l'extension. Un séminariste du Nord, l'abbé Leleu, eut l'idée de réunir tous les groupes pour un échange de correspondances et d'en faire comme une grande réunion fraternelle. Il commença un essai de fédération, et l'abbé Thellier de Poncheville (1), qui lui succéda, put mener l'œuvre à bonne fin.

Les correspondances manuscrites circulaient difficilement. Quelques séminaristes lisaient trop tardive-

(1) Fils de l'ancien député, président des Congrès catholiques du Nord.

ment à leur gré, ou bien perdaient beaucoup de temps à recopier pour eux-mêmes les documents et les informations qu'ils désiraient conserver. Frappé de ces inconvénients, un séminariste de Lyon, l'abbé Antoine Martin, eut l'idée de lithographier les circulaires.

Tous les trimestres, les nouvelles feuilles devaient publier une courte chronique analytique de ce qui se passait dans les séminaires en rapport avec celui de Lyon, des renseignements et des réponses, des demandes d'enquête. L'abbé Martin exposait ainsi leur programme :

« Nous n'avons rien à cacher, ne faisant qu'user de notre libre initiative pour le bien, mais nous avons le devoir aussi de ménager les susceptibilités, de respecter les embarras et le silence souvent voulu de nos supérieurs, le devoir impérieux d'éviter des indiscrétions ou des imprudences qui pourraient compromettre des confrères moins compris de leur milieu. Nous travaillons à l'union ! La charité est la vertu unitive. Donc aucune communication qui n'ait été concertée avec nous. Nous n'aspirons pas à devenir officiels, mais nous tendrons, avec l'aide de Dieu et de nos amis, à obtenir l'approbation canonique, hiérarchique, qui accroîtra les « grâces d'état » et décuplera nos énergies. » (1)

La circulaire qui réalisa ce programme s'appela le *Trait d'Union*. Elle remporta un grand succès dans le petit monde des séminaristes sociaux. Ils avaient

(1) Extrait d'une lettre-circulaire datée du 21 novembre 1899. Le premier numéro lithographié de la *Correspondance entre les groupes d'Etudes sociales* du *Trait d'Union* fut celui d'octobre-novembre 1899.

beaucoup travaillé jusque-là ; mais les résultats auxquels ils avaient abouti ne correspondaient aucunement aux énergies dépensées. Tous n'étaient que des autodidactes, privés de livres scientifiques indispensables, formés d'après une méthode dénuée de critique, dans des conceptions surannées. Aucune revue rédigée par les séminaristes ne pouvait corriger les vices de ces recherches, mais, en se communiquant le récit de leurs inexpériences, en recueillant des faits et des appréciations, ils entraient cependant dans une voie de progrès. Les tendances des bulletins étaient d'ailleurs essentiellement pieuses. En tout, ils cherchaient ingénieusement l'édification. Ils la trouvaient souvent d'une manière touchante. Par exemple, en consacrant dans la correspondance un petit coin pour les séminaristes « encasernés », on demandait à leur intention des secours surnaturels et naturels, c'est-à-dire des prières, des mortifications, des renseignements qui puissent les aider, des livres, des brochures, des journaux pour leur distraction.

Le *Trait d'Union* circula dans une vingtaine de séminaires, représentant à peu près la région du sud-est (1). Dans les autres régions, on créa d'autres

(1) Le *Trait d'Union* était lu à Aix, Autun, Avignon, Belley, Besançon, Chambéry, Digne, Dijon, Grenoble, Lyon (Alix et Saint-Irénée), Moutiers, Romans (séminaire du diocèse de Valence), Marseille, Viviers, Fréjus, Saint-Dié, Nîmes, Gap, Bourg, Saint-Jean de Maurienne ; en dehors du sud-est à Paris, Auch, Evreux, Orléans, Reims, Lille, Cambrai, Nevers, Toulouse, Bourges, et au Séminaire français à Rome.

organes : le *Lien* à Evreux, la *Chaîne* (1) à Auch, *Caritas* dans le Nord. Pour Paris et les diocèses voisins, il y eut, indépendamment de l'*Idée chrétienne*, un *Bulletin d'Etudes sociales*, fondé en janvier 1901.

Les démocrates chrétiens comptaient si bien sur les espérances que donnait cette jeunesse, qu'ils invitèrent, en 1900, les principaux séminaristes sociaux à une réunion amicale d'études, convoquée à l'usine du Val des Bois, chez M. Léon Harmel, du 19 au 26 août. Il s'y trouva une soixantaine de congressistes. Les principaux d'entre eux, outre M. Harmel, étaient les chanoines Dehon, Perriot et Raux, les abbés Gayraud et Vercesi, Mgr Cauly, qui représentait le cardinal-archevêque de Reims (2). L'évêque de Cahors, Mgr Enard (3), maintenant archevêque d'Auch, présida le banquet final. Il fut déclaré « précurseur, docteur et protecteur de la démocratie » et « père des séminaristes ».

Cette réunion causa du scandale dans le monde conservateur. La participation qu'y avaient prise des séminaristes parut un fait grave et plein de menaces

(1) La *Chaîne* passait dans les séminaires d'Albi, Mende, Pamiers et Toulouse, Rodez, Tarbes. Le *Lien*, fondé en octobre 1900, pénétrait dans les séminaires de Bayeux, Saint-Brieuc, Orléans, Quimper, Rennes, Strasbourg.

(2) M. de Mun fut empêché de venir au Congrès. Le cardinal vice-camerlingue assista à une ou deux séances et bénit les congressistes au nom de Léon XIII. Il figure dans la photographie prise des congressistes.

(3) Mgr Enard présida même dans son diocèse un « Congrès de Séminaristes » qui mit en fureur la presse réactionnaire.

pour l'avenir. Les partisans du trône disaient avec autant de dépit que de raison : « Les séminaristes sociaux seront les abbés démocrates de demain. »

Au mois de juillet 1901, la *Semaine Religieuse* de Cambrai signala le danger que faisait courir aux séminaristes, pendant les vacances, les deux journaux démocrates de l'abbé Dabry et de l'abbé Naudet.

Le 10 août, l'un des plus acharnés adversaires du « ralliement », M. l'abbé Maignen (1), fit connaître en gros, dans la *Vérité Française,* l'organisation régionale des Séminaristes sociaux, leurs cinq bulletins, leurs congrès, notamment ceux du Val des Bois, « dont il est assez difficile, disait-il, de se procurer le compte rendu » (2).

Le secrétaire du *Lien,* M. Emile Bauny, était particulièrement malmené. Il avait recommandé « une attitude, sur tous les points, irréprochable ». M. Maignen voyait là une « tactique » qui enlève à la régularité « tout son prix ». « De la part des séminaristes, ajoutait-il, il y a beaucoup d'enfantillage et d'illusion, mais que penser des hommes, des prêtres, qui abusent de l'inexpérience et de la générosité des jeunes clercs ? »

L'*Autorité* (16 août) reproduisit en partie l'article de M. Maignen en concluant ainsi : « Pour ces mal-

(1) Sur M. l'abbé Maignen, on trouvera de nombreux renseignements dans l'*Américanisme*, notamment p. 478.

(2) Le 1er octobre 1901, la *Revue du Clergé français* publia le compte rendu de cette réunion au Val, et, le 17 août, la *Justice Sociale* celui de la réunion régionale du Sud-Est.

heureux, le séminaire social aura été simplement le conservatoire des défroqués et des renégats. C'est en réalité au secours des loges et à l'œuvre des apostats que se consacre la funeste propagande des séminaristes sociaux. » (1)

Les évêques s'émurent. A Evreux, Mgr Meunier refusa de prendre connaissance du *Lien* et, sur le témoignage d'un archiprêtre, il le condamna en le qualifiant de « satanique ». A Orléans, Mgr Touchet, apprenant l'existence de cette même revue, dit à son secrétaire : « Je verrai. Ou je ne dirai rien, ou je briserai tout. » Il vit et ne dit rien.

Le cardinal Coullié demanda à l'abbé Martin de lui communiquer la collection entière du *Trait d'Union*.

Le 30 août, la *Semaine religieuse* de Quimper publiait un « communiqué de l'évêché » pour attirer l'attention « des vénérés confrères sur une propagande très active qui se fait auprès des séminaristes en vacances.... Il s'agit non seulement des journaux *La Justice Sociale* et *La Voix du Siècle*, mais encore et surtout de certaines correspondances ». On faisait remarquer l' « analogie » entre « ce travail souterrain » et les « programmes élaborés, depuis longtemps, dans les loges maçonniques ».

Le communiqué terminait en priant « les vénérés confrères » d'observer les séminaristes en vacances dans leurs paroisses, de scruter leur esprit, de sur-

(1) Article de Paul de Léoni.

veiller leurs lectures et leurs fréquentations. « Il y va du suprême intérêt de l'Eglise. »

Cette note fut reproduite ou commentée par une vingtaine de *Semaines religieuses*, par divers journaux de Paris et de province (1).

Du moment que les francs-maçons avaient été mis en cause indirectement et par analogie, le journal des pieuses calomnies, le *Père Duchêne* du catholicisme, leur imputa naturellement et rondement les méfaits que l'on venait de découvrir. Dans le numéro des 1-2 septembre, la *Croix* de Paris publia une note intitulée les « Séminaristes et les Loges », tandis que la *Croix du Dimanche* (2) insérait le filet suivant (6 septembre 1901) :

... La secte... s'en prend aux jeunes prêtres et aux séminaristes qu'elle juge à cause de l'inexpérience de la jeunesse plus accessibles à ses suggestions, elle leur envoie des journaux spéciaux, des circulaires rédigées avec une habileté satanique pour captiver leur attention et les détourner peu à peu du devoir.

Le but final de cette manœuvre est de provoquer un schisme, des hérésies et finalement l'anéantissement progressif de la religion en France.

Plusieurs évêques se sont émus et ont mis en garde le Clergé contre ces manœuvres.

(1) Notamment par la *Gazette de France*, l'*Autorité* (2 septembre), le *Nouvelliste de Lyon* (8 septembre), l'*Echo de la Marne* (14 et 28 septembre), le *Mémorial des Pyrénées* (26 septembre).

(2) La *Croix du Dimanche* était une édition hebdomadaire de la *Croix* de Paris, à l'usage de la province. Cette publication continuait d'être dirigée de Belgique par les Assomptionnistes.

A la suite de l'entrefilet de la *Croix* de Paris « Les Séminaristes et les Loges », un séminariste du Nord demanda à ce journal de bien vouloir l'éclairer sur ces infiltrations sournoises de la franc-maçonnerie, et lui signaler les passages tendancieux de ces correspondances reçues librement à la conférence des œuvres de son séminaire, et dont il voulait combattre efficacement la déplorable influence.

Le secrétaire de la *Croix* lui répondit :

7 septembre.

La nécessité d'informer le public de tout ce qui se passe est un devoir trop impérieux pour un grand journal comme *la Croix* pour qu'il néglige un document ; c'est à ce titre que nous avons reproduit l'article de la *Semaine Religieuse de Quimper*. Nous devons toutefois dire que nous recevons quelques-unes de ces feuilles sans y avoir jamais trouvé rien à reprendre. Nous en citons même avec éloge des passages dans la *Chronique de la Bonne Presse*. Ne vous émeuvez donc pas outre mesure, cher monsieur l'abbé, de ce *communiqué*, peu fait pour votre région.

[Signature illisible.]
Secrétaire général.

Comme le *Trait d'Union* était la principale « des circulaires rédigées avec une habileté satanique pour détourner peu à peu du devoir » les séminaristes, le directeur, l'abbé Martin, envoya de son côté à la *Croix du Dimanche* une longue lettre explicative, que celle-ci se garda bien de reproduire intégralement.

M. Martin écrivit aussi à Mgr Dubillard pour lui demander : 1° si le communiqué était de lui (il avait

ouï dire que c'était l'œuvre d'un secrétaire) ; 2° s'il avait lu les dits bulletins ?

L'évêque lui répondit :

19 septembre.

ÉVÊCHÉ
DE
QUIMPER ET DE LÉON

Bien cher Monsieur l'Abbé,

Je n'éprouve aucune difficulté à vous dire que je n'ai jamais eu entre les mains les feuilles dont il est question dans mon communiqué : *Trait d'Union, Chaîne,* etc.., etc... J'ai eu simplement connaissance de leur existence par les différents organes de publicité dont vous parlez (*Vérité française, Semaine de Cambrai*) et aussi par des indications plus vagues fournies par la *Voix du Siècle.*

Mon intention était donc moins de juger doctrinalement ces feuilles que je ne connais pas assez, que de *condamner formellement un mode de propagande* et d'action auprès de nos jeunes séminaristes en vacances (1).

(1) Fragment de lettre reproduit dans les circulaires du *Trait d'Union.* Voyez aussi d'autres explications de l'évêque dans la *Vérité* du 29 septembre et dans la *Semaine de Quimper* du 27 ; l'évêque déclare entre autres choses que le communiqué était bien de lui ; « qu'il a été donné après mûre réflexion et avec la certitude absolue qu'il était en harmonie parfaite avec les instructions et les enseignements de Rome» ; qu'enfin « si les adversaires du communiqué prétendent ne pas obéir aux programmes des loges maçonniques, ils arrivent cependant, par leur manière de faire, au même résultat, c'est-à-dire à la désorganisation du Clergé. »

A propos de la lettre de l'évêque de Quimper, le *Trait* fait les remarques suivantes :

1° Sauf le *Trait d'Union* qui ne pénétrait pas à Quimper, les bulletins ne paraissaient pas en vacances.

2° Les bulletins avaient proposé de faciliter les abonne-

Dans un deuxième article (1), M. Maignen revint à la charge, avec une incontestable habileté, pour mettre sur le dos des séminaristes sociaux la propagande rationaliste et « hypercritique » (2), et pour les rendre solidaires de MM. Naudet et Dabry, contre lesquels toute la presse bien pensante était entrée en campagne, à l'occasion des révélations faites sur « la propagande, dans les grands séminaires ». La vérité est que M. Naudet n'avait connu le *Trait* qu'après six mois d'existence et que M. Dabry ne l'avait jamais vu. De plus, jamais le *Trait* n'avait reproduit un seul de leurs articles, ni eux l'un des siens. Aucun bulletin n'avait pris le titre de démocrate. Seul le *Trait d'Union* avait ajouté à son entête cette définition : « Correspondance entre groupes d'études pastorales et sociales démocratiques », mais seulement après la publication de l'encyclique sur la Démocratie chrétienne.

ments, non seulement à la *Justice sociale* et à la *Vie catholique*, mais à l'*Univers*, à la *Croix*, au *Peuple français*. Les rédacteurs des bulletins ne pouvaient pas cependant recommander la *Vérité française*, nommément condamnée par le pape le 30 janvier 1895, et sur laquelle, dans un document secret, le nonce Lorenzelli, en 1900, exprimait sa désapprobation ; ni le *Nouvelliste de Lyon* que le cardinal Rampolla désapprouvait formellement à l'occasion.

3° A Quimper, il n'y avait que deux séminaristes abonnés à la *Justice sociale* et pas un à la *Vie catholique*.

4° Le *Lien* semblait si peu suspect au supérieur du grand séminaire de Quimper, qu'on l'avait lu publiquement à une conférence qu'il présidait.

(1) *Vérité française*, 23 septembre.

(2) M. Maignen ne répondit pas à un ami des séminaristes sociaux, qui lui offrit tous les renseignements possibles, sur leur attitude vis-à-vis des controverses bibliques.

Comme obéissant à un mot d'ordre, plusieurs prédicateurs des retraites ecclésiastiques tombèrent à bras raccourcis sur la propagande sociale dans les séminaires et sur les bulletins. Dans une de ses retraites, à Auch, le prédicateur accusa les séminaristes d'Evreux d'avoir tenu ce propos : « La messe, c'est tannant ! » (1) Un jeune prêtre, des meilleurs, selon le témoignage public de son évêque, étant allé trouver le prédicateur pour le détromper et protester, on lui reprocha d'avoir pris des renseignements entre deux séances et d'avoir osé contredire un orateur sacré.

La polémique augmenta. La *Gazette de France* prévoyait les pires catastrophes :

« Ainsi qu'on le voit, ces intellectuels chrétiens, dont beaucoup sont dreyfusards, vont droit au schisme et ne tarderont pas à tomber dans cet abîme.

« Il n'est que temps que les évêques se lèvent, s'adressent au Pape et obtiennent la condamnation absolue des démocrates chrétiens. Sans quoi, ce sera avant peu, dans l'Eglise, le schisme et l'anarchie » (2).

Paul de Cassagnac, dans l'*Autorité*, était naturellement encore plus virulent (3).

« ... Des évêques sont d'accord avec les abbés démocrates, pour organiser l'abominable trahison qui consiste à livrer, pieds et poings liés, les congrégations au Gouvernement

(1) Ce prédicateur était M. le chanoine Marbot, vicaire général d'Aix, l'un des défenseurs de l'apostolicité des Eglises de France. — A Marseille, le P. Wilpott, rédemptoriste, reproduisit des accusations de même force.

(2) 2 septembre 1901 ; article de R. de Fréchencourt.

(3) *Autorité*, 15 septembre 1901.

sectaire de la République, c'est-à-dire à la Franc-Maçonnerie...

« Sous le régime actuel, alors qu'on n'est désigné comme évêque, par Dumay, qu'après avoir fait promesse solennelle de trahir l'Eglise au bénéfice de l'Etat, et qu'après avoir pris les engagements les plus répugnants, placer les congrégations sous la main directe des évêques, c'est les placer sous la main de l'Etat.

« Les évêques, en effet, et à de rares exceptions près, sont devenus, ainsi qu'on l'a dit souvent, de véritables sous-préfets.

« Ils obéissent, comme de simples employés des Contributions indirectes, et le silence scandaleux qu'ils gardent, à cette heure, durant la crise terrible que subit l'Eglise française, montre quelle est l'étendue de leur défection.

« Nous sommes retournés, malheureusement, au temps lamentable des évêques constitutionnels.

« Et on ne pouvait pas être plus honteux, il y a cent ans passés, des évêques *assermentés*, qu'on ne l'est aujourd'hui des six ou sept évêques dont parle dom Guersin, qu'il connaît et qui se font les misérables auxiliaires d'un gouvernement persécuteur (1).

« Oui, et le père coadjuteur voit juste, quand il le proclame : les évêques traîtres et les abbés démocrates ralliés n'ont qu'un but : créer un schisme en France et arracher à Rometous les éléments religieux.

(1) Dom Guérin, et non Guersin, comme écrit M. de Cassagnac qui n'y regardait pas de si près, était le coadjuteur de la Grande-Chartreuse. On disait qu'il avait pronostiqué un schisme et porté sur six évêques un jugement compromettant. Dom Guérin démentit les propos qu'on lui prêtait. (Voyez *Semaine Religieuse* de Nancy, 28 septembre ; article reproduit dans la *Vérité française* du 29.) — L'*Autorité* publia une lettre anonyme contre le grand séminaire d'Auch (28 septembre). Voyez aussi le même journal, 9 septembre et 1er octobre.

« Nous ne savons si Rome s'en aperçoit autant qu'il serait nécessaire... »

Le cardinal de Lyon déclara à l'abbé Antoine Martin qu'il interdisait absolument l'introduction du *Trait d'Union* dans les séminaires grands et petits, mais qu'il approuvait la revue entre prêtres. Le vieux cardinal ajoutait : « Je ne comprends pas le nom de prêtres démocrates... Je désirerais donc le retranchement de cette épithète. »

L'abbé Martin déposa son bilan. Le *Trait* avait vécu deux années : il avait eu plus de quatre cents lecteurs, dont deux cent cinquante au moins lui étaient et lui demeuraient profondément dévoués. Bientôt après, le *Trait* renaissait sous la forme d'une revue mensuelle (1) destinée exclusivement aux prêtres.

Après le grand assaut qui leur fut livré, en 1901, les séminaristes sociaux ont continué d'exister. Les anciens du séminaire ont soin de faire des recrues parmi ceux qui y entrent. Les circulaires, remplacées pendant quelque temps par des correspondances privées et manuscrites, sont aujourd'hui redevenues des feuilles polycopiées. Les supérieurs ont habilement changé la direction des études des conférences et la surveillent d'extrêmement près. Elles sont moins « sociales » et plus théologiques. Une nouvelle ère a commencé.

(1) Elle existe encore. En voici le titre exact : » *Le Trait d'Union*, revue et organisation de coopération professionnelle sacerdotale. Directeur : abbé Martin, Blacé (Rhône). Prix de l'abonnement annuel, 3 fr. 50 ; du numéro, 0 fr. 30.

Les sociaux de la première période, ceux d'avant 1901, appartiennent maintenant à l'histoire et à la légende. Les explications qui ont été données sur leur cas n'ont jamais été acceptées par leurs détracteurs. Ce parti ne rétracte jamais la calomnie qu'il a laissé une fois tomber (1). Beaucoup de bons prêtres et de nobles dames croient que, vers 1901, les francs-maçons et les socialistes avaient séduit les élèves du sanctuaire en leur faisant perdre la foi, notamment à l'aide de la « nouvelle exégèse ».

En réalité, la plupart d'entre eux ne s'occupaient pas de critique, mais beaucoup étaient enclins à penser que l'Eglise, pour redevenir tolérable à la

(1) A la fin de 1904, le chanoine (aujourd'hui Mgr) Delassus, étant revenu sur ces incidents, dans la *Semaine Religieuse* de Cambrai, en les travestissant encore, et les exagérant selon sa coutume, la *Justice Sociale* du 17 décembre publia les déclarations suivantes :

1° Jamais aucune organisation *secrète* n'a existé dans les séminaires.

2° Jamais la *Justice Sociale* ne s'est occupée d'aucune organisation de ce genre ni secrète ni non secrète, ni dans les grands séminaires, ni ailleurs.

3° Jamais aucune « feuille clandestine » de ce genre n'a existé. Il y a dans plusieurs grands séminaires des feuilles lithographiées qui paraissent périodiquement ; ces feuilles sont connues et paraissent avec approbation des supérieurs.

4° Jamais ni trente, ni vingt, ni dix, ni cinq, ni un évêque, pas plus S. G. Mgr l'évêque de Quimper que les autres, n'ont dénoncé la *Justice Sociale*, « l'âme de cette organisation ».

5° Jamais il n'a été créé de Société pour soutenir les abbés démocrates « tombés dans l'apostasie ». La Société dont parle la *Semaine de Cambrai* existait alors que le vénéré chanoine n'avait encore inventé ni les « séminaristes sociaux » ni les « abbés démocrates ».

société moderne, devait se rallier à elle, non seulement au point de vue politique et social, mais encore au point de vue intellectuel. Si quelques-uns aboutirent au doute dogmatique ou furent amenés à vérifier les bases historiques de la révélation chrétienne, c'est qu'ils conclurent, par analogie, de l'opposition conservatrice politique à l'opposition conservatrice doctrinale.

Quelques autres arrivaient à la conviction qu'il n'y avait pas de possibilité de constituer une démocratie chrétienne, parce qu'au total l'enseignement dogmatique immuable empêchait toute évolution. Ces déductions ne s'imposèrent qu'à des esprits clairs, travailleurs et qui, sans se laisser absorber par les œuvres extérieures, poussaient très loin leurs études historiques. Beaucoup de ceux d'entre eux qu'on peut appeler intellectuels restèrent orthodoxes (1).

Au total, on donne le change sur les séminaristes sociaux quand on les représente comme atteints par l'hypercritique. L'immense majorité d'entre eux n'étaient point des rationalistes, mais simplement de braves cœurs désireux d'acquérir la meilleure formation professionnelle possible.

Plus tard, quand on écrira l'histoire du Clergé de France, il sera curieux de savoir ce que sont devenus les membres des conférences d'œuvres. Comme ils

(1) Peut-être suffit-il pour le prouver de citer quelques-uns des membres de l'association qui avait pour organe *l'Idée Chrétienne* : MM. Guibert, Touzard, Laurain, Wintrebert, Martin, sulpiciens ; Flynn, professeur à l'Institut Catholique de Paris ; Saltet, professeur à l'Institut Catholique de Toulouse ; de Lapparent.

représentaient l'élite intellectuelle des séminaires et plus tard des Facultés libres, beaucoup ont été dès l'abord promus à de bons postes. D'autres, sacrifiés et disgraciés dès le commencement, se sont imposés par leur zèle et par leur succès. Quelques-uns se sont laissé anesthésier par le découragement et la crainte des supérieurs. Ceux qui ont quitté l'Eglise sont relativement rares. Tous ont beaucoup souffert, parce qu'ils ont vu que le Vatican condamnait sans cesse l'idéal de leur jeunesse, et que la hiérarchie conservait toujours quelque défiance à leur sujet. L'un d'eux, qui a été pourvu d'un poste honorable, me disait, un jour, en parlant de ses espérances de séminariste social et de ses désillusions d'abbé démocrate : « Il y a eu erreur dans le contrat sur la marchandise. Non, ce n'est point pour *cela* que je suis entré dans l'Eglise. »

Un curé, qui fut également « séminariste social », et aux souvenirs duquel je fis appel pour cette étude, me répondit, sans me fournir aucun autre renseignement, la lettre suivante :

Il me semble que j'ai été quelque chose comme ça. Je lisais quelques journaux ecclésiastiques d'un démocratisme fougueux, et je faisais beaucoup de bruit quand je les avais lus. J'allais en causer à mes camarades, le geste convaincu. Je leur parlais, le cœur brûlant, des aspirations de l'âme moderne, de la vocation sociale du Clergé, d'une orientation intéressante de la vie chrétienne, et d'une très douce et charmeuse civilisation chrétienne qui allait en résulter.

Je crois que les séminaristes sociaux, c'était cela. Il se peut donc que je l'aie été.

Je ne le suis plus toutefois. Le premier motif est que je ne suis plus séminariste, et qu'il est difficile d'être séminariste social, lorsque l'on n'est plus au séminaire. Le deuxième motif est que notre hiérarchie, qui vient de Jésus-Christ, en passant par les apôtres et leurs successeurs, réprouve tout cela, vu que l'on n'y songeait pas il y a cinquante ans, et que quelques apparences veulent que l'on n'y ait jamais songé autrefois.

Il y a là des dangers graves pour les séminaristes et les prêtres, parce que si le Clergé devenait, comme nous disions, une force sociale, s'il n'était pas absolument rien sans l'évêque, son esprit de subordination intellectuelle pourrait être entamé. Il se prendrait, sur le conseil de théoriciens sans mission, à vouloir bientôt penser par lui-même. Nous verrions des prêtres, nous verrions peut-être des séminaristes avoir des raisons de croire, ce qui serait pernicieux, car cela diminuerait l'intensité de l'acte de foi. Il est notoire en effet que les prédicateurs les plus expérimentés, entre autres des Jésuites de valeur, prêchent aux séminaristes, avec l'approbation du Supérieur et de l'Ordinaire, que la valeur de l'acte de foi provient de ses difficultés. Vous n'avez pas grand mérite, disent-ils sagement, à croire des dogmes qui ne répugnent pas à votre raison. Cela va tout seul, et ce n'est pas le vrai dogme. Mais si vous croyez un dogme qui répugne à la raison, afin de vous humilier et de reconnaître sur vous l'empire de Dieu, votre acte de foi est infiniment plus méritoire.

Il appert donc qu'une action trop forte du Clergé sur la Société, le mêlant à la vie contemporaine, aurait des effets déplorables, car les clercs y prendraient des habitudes d'esprit raisonneuses et ne produiraient pas, c'est ce que l'on craint du moins, d'aussi robustes actes de foi... (1).

(1) Lettre du 24 septembre 1906.

XI

LE RECRUTEMENT

En 1878, un prêtre de talent, M. Bougaud, alors vicaire général d'Orléans, mort évêque de Laval, poussait un cri d'alarme :

L'Eglise, disait-il, peut être enchaînée, meurtrie, par la violence ; mais, à mon sens, ce n'est pas là le grand péril.

Non, le grand péril, ce n'est pas que les prêtres meurent sur l'échafaud !

Le grand péril, c'est qu'il ne naisse plus de prêtres !

Le grand péril, c'est qu'il y ait diminution dans la quantité et par suite dans la qualité !

Le grand péril, c'est qu'il n'y ait plus assez de prêtres, ni d'assez savants, ni d'assez saints, pour maintenir l'Eglise de France à la hauteur de toutes ses épreuves dans le présent et dans l'avenir !

Voilà ce dont nous sommes menacés, et ce qui arrivera infailliblement, à moins que les catholiques ne fassent un puissant effort (1) !

(1) Bougaud, *Le grand Péril de l'Eglise de France au dix-neuvième siècle.* (Paris, Poussielgue, 1878, in-8°.)

Pour justifier ses craintes, M. Bougaud publiait une carte teintée indiquant la géographie et la statistique de la diminutien des vocations sacerdotales. Dans 25 départements, le nombre des prêtres suffisait, ou à peu près, aux besoins diocésains. Dans 24 départements, il manquait de 15 à 30 prêtres. Dans 40 départements, il en manquait plus de 30. Au dernier rang venaient les départements des Ardennes et de Seine-et-Marne où vaquaient, dans le premier, 96 cures et 14 vicariats, dans le second 92 cures et 14 vicariats.

Le livre de M. Bougaud, bien que jugé trop pessimiste (1), eut de l'influence.

Dans beaucoup de régions, on établit des œuvres dites « des vocations » pour le recrutement du clergé. Les unes étaient diocésaines, c'est-à-dire constituées sous la direction de l'évêque ; d'autres furent fondées et dirigées par des congréga-

(1) Ce livre est d'ailleurs superficiel. L'auteur n'indique pas les deux grandes raisons de la diminution des vocations à une époque où le Clergé était encore très riche de revenus et puissant au point de vue politique. Ces deux causes étaient : 1° le recul de l'idée chrétienne devant le développement scientifique ; 2° la situation précaire du Clergé inférieur vis-à-vis de la hiérarchie. De pénibles incidents détournaient fréquemment les parents d'engager leurs enfants dans le sacerdoce, en leur montrant que les prêtres n'avaient aucune sécurité pour leur personne, leur dignité, leur position, en face de l'arbitraire des évêques. — Malgré la diminution des vocations, en 1872, il y avait en France 47,400 ecclésiastiques séculiers, qui se répartissaient ainsi : 1,500 membres dits de haut clergé, 35,000 curés, 1,900 aumôniers, 9,000 vicaires,

tions (1). L'idée, d'ailleurs, n'était pas nouvelle. Quelques œuvres de ce genre existaient déjà. Un de leurs initiateurs paraît avoir été un prélat du dix-huitième siècle, l'incrédule cardinal de Loménie de Brienne. Etant archevêque de Toulouse, il demanda au Clergé et aux personnes pieuses de contribuer à l'entretien des séminaristes pauvres par la fondation de bourses entières ou partielles (2).

Malgré toutes les entreprises établies en leur faveur depuis 1878, les vocations ont lentement diminué. En 1888, on comptait 2,169 succursales vacantes, et il y eut 1,679 ordinations. En 1903, il y avait 2,560 succursales vacantes, et on compta 1,645 ordinations.

(1) Quelques-unes de ces œuvres ont pris l'étrange caractère mercantile du catholicisme contemporain. Dans le Midi, des viticulteurs ont constitué une « œuvre sacerdotale ». Elle a pour but de faciliter, après le placement du vin, l'instruction des enfants pauvres désireux d'entrer dans l'Eglise. « Pour leur en donner les moyens, dit le prospectus, il a été fondé un Comité composé de propriétaires dont les produits sont offerts directement à la clientèle catholique, et qui donnent, sans préjudice pour la qualité des marchandises livrées, une remise pour cette œuvre. L'Œuvre sacerdotale a été approuvée par Son Eminence le cardinal Coullié, archevêque de Lyon et de Vienne, et par Sa Grandeur Mgr Henri, évêque de Grenoble. Elle a été honorée d'un Bref de Sa Sainteté Pie X. »

(2) A Paris, l'œuvre est plus ancienne. En 1644, fondée par le célèbre M. Bourdoise et M. Fraget, curé de Saint-Nicolas-du-Chardonnet, elle fonctionna presque sous la même forme qu'aujourd'hui, et s'appelait *La Bourse Cléricale.*

Ressuscitée après la Révolution, dans des conditions assez différentes, l'œuvre subsista jusqu'à l'épiscopat de Mgr Darboy, qui ne crut pas nécessaire de la maintenir.

Le cardinal Guibert, aux prises avec des difficultés incon-

Trois causes ont cependant empêché les postes vacants d'être plus nombreux encore. Depuis trente ans, les évêques ont supprimé de petits postes où la présence d'un prêtre était devenue complètement inutile. De 1898 à 1901, un certain nombre d'évêques, prévoyant la loi des associations, ont absolument refusé à leurs séminaristes la permission d'entrer dans les congrégations et, depuis 1900, des congréganistes sont rentrés dans leurs diocèses respectifs et en ont complété les cadres.

Cette esquisse d'ensemble présente dans le détail une certaine variété, selon que l'on considère le nombre et la qualité des recrues. Dans le diocèse de Cambrai, par exemple, qui est resté l'un des plus catholiques et des plus riches de France, le Clergé séculier les a surtout tirées, durant la plus grande partie du dix-neuvième siècle, de la classe inférieure, mais très honnête et très religieuse, des petits fermiers. Le grand nombre des collèges ecclésiastiques fondés dans cette région (il y en a vingt-trois) a modifié peu à peu le recrutement qui s'opère maintenant presque

nues à son prédécesseur, encouragea la réorganisation de l'œuvre qui fonctionna, dès 1882, sous le nom d'*Œuvre des Vocations*. D'heureux résultats, bientôt obtenus, la firent ériger canoniquement par ordonnance archiépiscopale du 25 mars 1883, avec le titre d'*Œuvre des Petits Séminaires de Paris*. Un peu plus tard, les bourses accordées par l'Etat aux élèves des séminaires ayant été supprimées, le cardinal Guibert voulut que l'œuvre continuât à soutenir ses protégés jusqu'au sacerdoce et, le 7 avril 1886, une ordonnance archiépiscopale la constituait définitivement sous le nom d'*Œuvre des Séminaires de Paris*.

exclusivement dans la petite et la moyenne bourgeoisie. La haute bourgeoisie et la noblesse, sauf rares exceptions, n'ont pas donné leurs enfants au Clergé diocésain. Ils allaient de préférence dans les Ordres religieux, notamment chez les Rédemptoristes, les Jésuites et les Dominicains (1).

Dans quelques autres régions, comme la Bretagne, la Savoie et le Béarn, il semble bien que l'Eglise a sinon gagné, du moins qu'elle n'a rien du tout perdu dans son mode de recrutement. Il n'en est pas de même pour la plupart des diocèses du Midi et du Centre, et c'est de leur fait que la statistique accuse la diminution des vocations. Depuis 1904, « les entrées dans les petits séminaires ont diminué ici d'un quart, là des deux tiers, et en moyenne dans l'ensemble du pays de moitié » (2).

La crise de la foi, qui sévit dans le Clergé, accentuera cette baisse. Beaucoup de prêtres, qui sont décidés à ne pas sortir de l'Eglise, le sont également à n'y pas faire entrer de nouvelles recrues. Ils croiraient commettre un crime en orientant des jeunes gens vers le sacerdoce.

Cette disposition coïncidant avec deux grandes conjonctures politiques, la séparation de l'Eglise et de l'Etat, et la loi qui fixe à deux ans la durée du service

(1) Ce recrutement de certaines congrégations dans la bourgeoisie industrielle du Nord explique en partie pourquoi elles se sont opposées, de toutes manières, au mouvement démocratique, et ont entraîné avec elles beaucoup de patrons catholiques de la région.

(2) *La Croix*, 4 janvier 1906.

militaire, produira fatalement, et au moins momentanément, une notable perturbation dans les œuvres des vocations.

Il n'y a pas de doute en effet que la séparation de l'Eglise et de l'Etat n'empêchera, au moins d'ici que l'Eglise se soit réorganisée, nombre de parents de laisser leurs enfants se consacrer à son service, et surtout de les y pousser. Depuis nos cinq cardinaux jusqu'aux derniers vicaires de nos campagnes, les ecclésiastiques ont trop crié, et avec trop d'unanimité, que le nouveau régime constitue pour eux une persécution et une ruine.

Sous le régime du Concordat, c'était la mère de famille qui était ordinairement l'auteur de la vocation de son fils : elle considérait l'état ecclésiastique comme doux, honorable et sûr. Le père ne faisait souvent que tolérer la direction que sa femme donnait à l'enfant, et cette tolérance était uniquement inspirée par la certitude que son fils aurait, dans un état peu fatigant, un traitement et une considération de fonctionnaire.

Maintenant que le prêtre ne sera plus fonctionnaire, et en attendant que l'Eglise ait reconstitué ses propriétés et ses revenus, les bons enfants sur lesquels le curé jetait son dévolu, parce qu'ils étaient attentifs au catéchisme et sages durant les offices, seront dirigés sur d'autres carrières tranquilles, peut-être même vers la sienne par l'instituteur qui les voit dociles en classe.

La loi militaire de deux ans semble aussi devoir

apporter des modifications dans les statistiques sacerdotales. Telle vocation qui aurait résisté à l'épreuve d'un an de caserne, ne résistera pas à une expérience moitié plus longue. Le cas se présentera certainement. Toutefois, il serait illogique de le généraliser. L'amour de l'idéal est assez fort pour surmonter un tel obstacle. D'autre part, il ne faut même pas compter que cet obstacle débarrassera l'Eglise des pseudo-vocations. Elle élève ses clercs d'une manière si spéciale qu'un séminariste sans argent ni énergie, mais doué de sens pratique, se dira toujours, à la fin de son service militaire, que, s'il veut avoir du pain, il lui faut rentrer.

On a fait d'ailleurs ces études psychologiques avec la loi militaire de 1889 qui a supprimé l'immunité du Clergé en astreignant les élèves ecclésiastiques à un an de service. Cette loi n'a pas diminué considérablement les ordinations. Dans les premières années qui ont suivi son application, surtout de 1891 à 1894, leur nombre a subi un notable fléchissement. Il provenait, non pas de défections, mais d'une sorte de vide momentané, produit dans les cours des séminaires.

Quoique les circonstances présentes tendent à réduire partout le nombre des vocations ecclésiastiques, il semble bien que, même dans les provinces de France les moins religieuses, elles ne doivent pas se tarir. L'Eglise a fondé tant de bourses, elle offre la pension dans les petits séminaires à un prix si peu élevé, que des familles enverront longtemps leurs enfants y prendre l'instruction, alors même qu'elles

espéreraient que, résistant à la formation qui leur est inculquée, ils ne deviendront pas prêtres (1).

Il peut y avoir un péril pour l'Eglise à ce que son personnel diminue notablement, mais il y en a un autre, plus grand, c'est que, pour maintenir le nombre, elle ne se préoccupe pas de la qualité. Alors, pour toute la France, le mode de recrutement sacerdotal deviendrait de plus en plus ce qu'il est actuellement dans quelques régions que les ecclésiastiques appellent les « mauvais diocèses ».

Là, les élèves du séminaire sont uniquement tirés de familles pauvres et souvent sans aucune foi. L'Eglise constitue pour eux une carrière dans laquelle ils sont décidés, coûte que coûte, à entrer. Leur année de caserne leur apparaît leur meilleure année d'appren-

(1) Pour conjurer les effets désastreux de la présente situation, il s'est fondé, en 1905, une alliance des Grands Séminaires. Elle a tenu sa première réunion au mois de juillet 1906. Quatre sujets y ont été principalement étudiés : « La préservation des séminaristes-soldats, l'organisation des études troublées par la loi du service de deux ans, le fléchissement des vocations ecclésiastiques et les devoirs écrits dans les grands séminaires. » 49 diocèses, 55 maisons étaient représentées officiellement par 65 congressistes, dont 30 supérieurs. Le secrétariat avait reçu 145 adhésions personnelles.

En la seconde de leurs assemblées plénières, tenue du 4 au 7 septembre 1906, les évêques ont pris relativement aux séminaristes les deux décisions suivantes :

« On n'appellera ni à entrer dans les ordres sacrés, ni à y continuer leur ascension, les sujets qui n'auraient pas fini de satisfaire aux obligations du service militaire de deux ou trois ans.

« Les séminaristes-soldats seront invités à prétendre aux grades de sous-officiers ou même d'officiers d'administration et de réserve. »

tissage. Les directeurs ne sont pas dupes de leurs sentiments, mais ils n'y peuvent rien. Ils ne choisissent pas les matières premières, ils les reçoivent et ils n'opèrent pas avec elles comme ils le voudraient.

Il est évident que, si un tel mode de recrutement persévérait et se généralisait, l'Eglise de France, honorable durant tout le dix-neuvième siècle, connaîtrait une manière d'exister très nouvelle, ou plutôt elle prendrait le chemin d'une triste et rapide fin.

Le fâcheux état de ces quelques séminaires serait-il compensé par les vocations de bon aloi des jeunes gens de familles distinguées, autrefois élevés dans les collèges congréganistes et qui, séduits par l'idéal, se décidaient le plus souvent à l'embrasser, non pas dans le Clergé séculier, mais dans la société religieuse qu'ils avaient sous les yeux ? Les noviciats de ces congrégations ont été transportés non loin de la frontière, afin de les y attirer encore. Cette habileté réussira-t-elle, ou bien se décideront-ils à entrer dans le Clergé séculier ? C'est un problème que tranchera l'avenir (1).

(1) Outre leurs noviciats proprement dits, des congrégations ont établi sur la frontière des établissements ou alumnats destinés à favoriser les vocations sacerdotales séculières ou religieuses. Voici l'adresse de quelques-unes de ces pépinières :

Alumnats de Bure, par Grupont (Belgique) ; — de Zepperen, près Saint-Trond (Belgique) ; — de Taintegnies, près Tournai (Belgique) ; du Bizet, près Armentières (Belgique) ; — œuvre des vocations tardives à Sart-les-Moines par Roux (Belgique) ; — alumnats de Vinovo près Turin (Italie) ; — de Calahorra, colegio S. Agustin (Espagne).

Toutes ces maisons appartiennent aux Assomptionnistes.

Lorsqu'on regarde cette situation à la lumière de l'histoire, elle ne peut apparaître que critique pour le catholicisme.

Il a été établi en France par des familles épiscopales.

Après l'effondrement de l'empire romain, sur tout notre territoire,il ne subsistait plus qu'un seul pouvoir digne de ce nom : l'épiscopat. Il se fit une puissance de toutes les faiblesses, une richesse au milieu de toutes les ruines. Le peuple, qui élisait ses évêques et qui avait besoin de trouver en eux des protecteurs et des défenseurs, les choisissait ordinairement riches et souvent de familles illustres. On voyait de véritables dynasties épiscopales et même, comme la loi du célibat ecclésiastique n'existait pas encore, parfois un fils succédait à son père dans l'administration d'un diocèse. Ce fut ainsi que s'établirent les gigantesques assises de l'Eglise sur notre sol, qu'elle acquit la force non seulement de résister aux barbares, mais encore de les dompter, et qu'elle fonda l'immense richesse qui lui assura la domination pendant tant de siècles. Cette fortune continuellement augmentée et l'union avec le pouvoir civil lui conservèrent un recrutement capable de maintenir son prestige. La décadence, fatale après les découvertes scientifiques, est venue avec l'ébranlement de la vieille foi, la sécularisation de la société et la sécularisation des biens ecclésiastiques. Dès lors, son recrutement est toujours allé en diminuant de qualité. Les aristocraties de l'intelligence, de la naissance et de l'argent ont donné de

moins en moins leurs enfants à une institution relativement ruinée et qui semble sans avenir, parce que ses prétentions à l'immutabilité et à l'infaillibilité l'isolent du progrès vital et la pétrifient dans le passé. L'abstention de ces classes est-elle irrémédiable, et l'Eglise reste-t-elle vouée à une sélection à rebours ? Pourtant, il est bien sûr qu'elle ne peut plus se maintenir en France que par un Clergé, comme le dit l'évêque de Châlons, « d'une éclatante et solide valeur ».

Mais l'Eglise peut-elle encore se procurer ce clergé ? Son apologétique, condamnée à défendre une fausse théologie, peut-elle jamais être solide ? Et les directions imposées par Pie X ne compliquent-elles pas singulièrement la situation ?

Elles sont suivies, depuis 1905, dans la plupart des séminaires de France. La question d'orthodoxie y prime tout. On se débarrasse des jeunes gens qui seraient enclins à penser, ou capables de se mettre en état de penser par eux-mêmes. On ne garde que les tempéraments souples, et on leur inculque que l'avenir, le leur et celui de l'Eglise, dépend de leur docilité et de leur « bon esprit ». On les surveille et même on les espionne étroitement. On les tient bien en main par de petits travaux enfantins et sans portée, qui ne développent que la mémoire et le culte de l'autorité, tout en donnant l'illusion de l'activité intellectuelle.

Est-ce par un tel système que l'Eglise peut former des prêtres capables de convertir la société moderne,

et les enfants même de cette société seront-ils encore longtemps susceptibles de recevoir une pareille éducation ?

En attendant qu'elle ait trouvé la solution de ces problèmes, s'ils en comportent une, l'Eglise peut encore faire face très facilement aux besoins de son ministère. Elle dispose en France de 40,000 prêtres. Ils ne mourront pas tout d'un coup, et le service rituel est assuré pour longtemps (1).

(1) A ceux qui voudraient se documenter sur la question, on peut indiquer comme la source la plus complète la revue *Le Recrutement sacerdotal, organe des intérêts du recrutement et de la formation du clergé*, revue trimestrielle fondée en 1901 par MM. Georges Ardant, prêtre du diocèse de Limoges, Emmanuel Coste, prêtre du diocèse de Montpellier, et le R. P. Joseph Delbrel, de la compagnie de Jésus, publiée à Paris, chez Lethielleux. (Abonnement, 3 francs par an.)

XII

UNE HISTOIRE ANCIENNE DE L'ÉGLISE

Parmi les livres récents, capables de montrer combien la crise de la foi est profonde et radicale, il y en a peu d'aussi instructifs que *L'Histoire ancienne de l'Eglise* (1) de Mgr Duchesne.

De cet ouvrage, qui comptera trois volumes, le premier a paru à la fin de 1905.

C'est et ce sera le plus important, parce qu'en toutes choses la question des origines est capitale. Examinons donc quelles sont les principales conclusions sur la vie de Jésus-Christ, la constitution de

(1) Paris, Fontemoing, 1906. Le tome 1er de cette histoire correspond à des cahiers lithographiés dont voici le titre exact : *Les Origines chrétiennes. Leçons d'histoire ecclésiastique professée à l'Ecole supérieure de théologie de Paris.* Nouvelle édition, revue par l'auteur. Paris, imp. lithog. Blanc-Pascal, rue de l'Estrapade, in-8 carré, 476 pages.

Ces cahiers ont été célèbres dans les controverses théologiques de leur temps. Dans un certain nombre de Séminaires, il fut défendu de les lire.

l'Eglise, la littérature du Nouveau Testament, et l'histoire des dogmes.

Mgr Duchesne s'exprime ainsi :

Comment et en quelles circonstances commença, dans ce monde religieux de Palestine, le mouvement qui devait aboutir à la fondation de l'Eglise ? Tous les renseignements s'accordent à nous indiquer, comme point de départ, un groupe de personnes qui vivaient à Jérusalem dans les dernières années de l'empereur Tibère (30-37). Ces premiers fidèles se réclamaient du nom et de la doctrine de Jésus de Nazareth, récemment supplicié par ordre du procureur Pilate, à l'instigation des autorités juives. Bon nombre d'entre eux l'avaient connu vivant : tous savaient qu'il était mort crucifié, tous aussi croyaient qu'il était ressuscité, encore qu'une partie seulement d'entre eux eussent joui de sa présence après sa résurrection. Ils le considéraient comme le Messie promis et attendu, l'envoyé, le Fils de Dieu, qui devait rétablir en ce monde le règne de la justice et donner au bien une revanche éclatante sur le mal. Il avait promis de fonder un royaume de Dieu, dont les méchants seraient exclus et dont l'accès était assuré à tous ceux qui s'attacheraient à lui. Son supplice, il est vrai, avait retardé l'accomplissement de la promesse ; mais celle-ci ne tarderait pas à se réaliser. On en avait le gage dans le triomphe remporté sur la mort par la résurrection du Maître. Celui-ci était présentement assis à la droite de Dieu son père, d'où il allait venir manifester sa gloire et fonder son royaume. (P. 13-14.)

Telle est la manière dont le savant historien résume l'histoire de Jésus. « Tous croyaient qu'il était ressuscité. » Sur quelles preuves reposait cette croyance et de quel ordre avait été la jouissance de « sa pré-

sence » ? Le témoignage de ces « premiers fidèles » était-il recevable, ou bien peut-on craindre qu'ils n'aient été victimes de machinations, de visions, d'hallucinations ? Ils disaient que Jésus avait promis de fonder un royaume et qu'il devait incessamment revenir. Jésus n'est point revenu. Qui de Jésus ou de ses témoins s'est trompé, ou se seraient-ils trompés tous ensemble ? Et si Jésus s'est trompé, est-il Dieu ?

L'auteur ne fournit naturellement aucune donnée capable de résoudre des problèmes d'ordre philosophique ; mais, ce qui est plus surprenant, il ne se préoccupe pas d'indiquer la solution des problèmes historiques que son exposé suscite, dans l'esprit de son lecteur, relativement à la sûreté et à la légitimité des bases sur lesquelles prétendait reposer cette petite société d'où devait sortir la grande Eglise chrétienne. Il dit seulement que cette évolution se fit « par le développement général de la situation ». (P. 38.)

En Palestine, les juifs, qui croyaient que Jésus était le Messie, le mirent peu à peu au-dessus de Moïse et, d'israélites, ils devinrent chrétiens. Les juifs dispersés dans les provinces romaines et les païens favorables au monothéisme qui ajoutèrent foi à la bonne nouvelle que leur apportaient les apôtres, se réclamèrent du Christ plus facilement encore. Comment s'organisèrent ces groupes de croyants ?

« Les premières chrétientés ont été d'abord dirigées par les apôtres de divers ordres... personnel itinérant et ubiquiste...

« Un peu plus tôt, un peu plus tard, les missionnaires durent abandonner à elles-mêmes ces jeunes communautés, et leur direction revint tout entière aux chefs sortis de leur sein. Qu'elles eussent un seul évêque à leur tête, ou qu'elles en eussent plusieurs, l'épiscopat recueillait la succession apostolique. Que, par les apôtres qui l'avaient instituée, cette hiérarchie remontât aux origines mêmes de l'Eglise et tirât ses pouvoirs de ceux à qui Jésus avait confié son œuvre, c'est ce qui n'est pas moins clair. » (P. 89-90.)

« L'épiscopat collégial, par lequel on a sûrement commencé en plus d'un endroit, ne pouvait être considéré comme une institution définitive ; il dut se transformer de très bonne heure... Il est vraisemblable que les collèges épiscopaux de ces très anciens temps comptaient un peu plus, à côté de leurs présidents, que les chanoines de nos jours auprès de leur évêque. D'après certains souvenirs un peu confus que nous a transmis la tradition, ils auraient conservé assez longtemps le pouvoir d'ordination, caractéristique actuelle de la dignité épiscopale. » (Page 93.)

« Le progrès naturel des choses allait à une concentration de l'autorité entre les mains d'un seul ; ce changement, si changement il y eut, était de ceux qui se font tout seuls, insensiblement, sans révolution. Le président du Conseil épiscopal avait, à Rome, à Alexandrie, à Antioche et bien ailleurs, assez de relief au milieu de ses collègues, pour que son souvenir se soit conservé isolément et facilement.

« L'Eglise de Dieu, qui habite Rome », pouvait avoir hérité collégialement de l'autorité supérieure de ses fondateurs apostoliques, cette autorité se concentrait dans le corps de ses prêtres-évêques ; l'un d'entre eux l'incarnait plus spécialement et l'administrait. Entre ce président et l'évêque unique des siècles suivants, il n'y a pas de diversité spécifique. » (P. 94-95.)

« Le christianisme perdait son premier centre (Jérusalem), juste au moment où l'Eglise de Rome se trouvait mûre pour la succession. La capitale de l'empire devint bientôt la métropole de tous les chrétiens. » (P. 65.)

L'autorité de l'Eglise romaine « était plus sentie que définie : sentie d'abord par les Romains eux-mêmes... Dans l'exercice de son autorité morale, exercice que nul ne pouvait avoir déterminé, l'Eglise romaine était amenée, tantôt à favoriser les gens, tantôt à les contrarier. Tant qu'elle ne les contrariait pas, ils ne trouvaient pas d'expressions assez fortes pour traduire l'enthousiasme, le respect qu'elle leur inspirait... En cas de conflit, comme cela se vit, par exemple, au temps des papes Victor et Etienne, les prérogatives du siège de saint Pierre perdaient de leur évidence. » (P. 535.)

C'est la très grave question de la constitution de l'Eglise que l'auteur traite ici, avec cette même méthode évasive qu'il emploie en « racontant » la prédication et la résurrection de Jésus.

D'après les trois premiers évangiles, Jésus avait dit à ses disciples que cette génération ne passerait point » avant qu'il ne revînt dans sa royauté (1). Si son retour était imminent, pourquoi organiser une Eglise ? Et, si cette organisation est le résultat du « développement général de la situation » (p. 38), le verset de l'Evangile de Matthieu « Tu es Pierre, et sur cette pierre, je bâtirai mon église », n'est donc pas authentique ? Cette réflexion se présente d'autant plus facilement à l'esprit d'un lecteur élevé dans

(1) Matthieu, XXIV, 34 ; Marc, XIII, 30 ; Luc, XXI, 32 ; et surtout les textes de Matthieu, XVI, 28, et de Marc, IX, 1 ; XIV, 25, qui semblent mieux garantis.

l'enseignement catholique, que les détails donnés relativement à la formation des évangiles ne rassurent pas sur leur valeur historique.

Mgr Duchesne admet naturellement que les évangiles résultent de la prédication apostolique.

« De cet évangile oral, nécessairement divers ont dû dériver de bonne heure des rédactions diverses, elles aussi, et incomplètes, qui, en se combinant entre elles, et se transmettant par des intermédiaires plus ou moins nombreux, ont abouti aux trois textes que nous appelons synoptiques. » (P. 147.)

« Le dépôt confié à la mémoire des gens est exposé à souffrir de leur imagination et aussi des entraînements de leur éloquence. On racontait autour de Papias que le Seigneur avait vécu jusqu'à la vieillesse *(aetas senior)*, que Judas, au lieu de se pendre, comme il est dit dans l'Evangile, avait vu son corps enfler dans de telles proportions, qu'il ne pouvait plus passer, même dans les rues carrossables ; ses yeux disparaissaient sous le gonflement des paupières... ; il mourait enfin, exhalant une telle odeur, que la localité où il résidait dut être abandonnée par ses habitants, et qu'elle sentait encore mauvais au temps du narrateur. » (P. 144.) « Il est sûr que, pour le public de ces premiers temps, la concordance des récits et l'exactitude du détail n'avaient pas la même importance que pour nous. » (P. 141.)

Après ces observations suggestives, qui forcent invinciblement à réfléchir sur l'autorité des synoptiques, Mgr Duchesne avoue qu'il n'est pas sans hésitation au sujet de l'attribution du quatrième évangile à saint Jean. Quant à l'Apocalypse, il nous dit qu'elle annonce « un règne de mille ans pour les saints avant la résurrection générale. » (P. 144.) Cette expression

reconnaît donc dans un livre inspiré de Dieu, selon la doctrine catholique, une doctrine que tous les théologiens appellent depuis longtemps « l'erreur dogmatique du *millénarisme* ». Plusieurs autres paroles du savant historien sont également troublantes pour ses lecteurs qui admettraient l'enseignement traditionnel sur le dogme de l'inspiration (1).

L'une d'elles est même très grave. Il nous dit que toutes les exégèses de la primitive Eglise « s'accordaient à donner aux textes sacrés le sens susceptible d'une application présente, que ce sens fût ou non identique à celui qui en avait été déduit lors de l'apparition de chacun d'eux ».

Pour un esprit moderne, ce procédé, que Mgr Duchesne se garde bien de caractériser, n'est que l'art des contre-sens et des équivoques, érigé en méthode. Et, tout le long de l'histoire, on s'en aperçoit dans l'élaboration des dogmes.

« Les fidèles étaient chrétiens par Jésus-Christ, parce qu'un homme appelé Jésus, qu'ils n'avaient pas vu, pour la plupart, les avaient appelés à lui. » (P. 42.) « Jésus, bien qu'il appartienne, par sa réalité d'homme, à la catégorie des créatures visibles, tient aussi, par le fond de son être, à la divinité. Comment ? C'est ce qui s'éclaircira peu à peu. » (P. 42.)

Çà et là, dans la suite, on assiste à cet « éclaircissement ». Grâce à une suite d'élucubrations, où la foi voit le travail de la conscience chrétienne, mais où l'esprit positif ne voit que les aberrations d'une mentalité

(1) Notamment p. 39.

friande de merveilleux, Jésus est peu à peu divinisé, et ceux qui, fidèles à la doctrine du premier jour, « s'obstinaient à le considérer comme un grand prophète, et ne voyaient dans son titre de Fils de Dieu qu'un attribut messianique » (p. 298), se trouvent classés parmi les hérétiques.

La divinité de Jésus obligea de formuler de nouvelles théories sur l'essence de Dieu. Elles devinrent le dogme de la Trinité. Mgr Duchesne nous le présente ainsi dans son état primitif :

« Le commun des chrétiens, au premier siècle, au temps même des apôtres, en est, sur ceci, à peu près exactement au même point que le commun des chrétiens d'à présent. Les théologiens en savent, ou du moins en disent, notablement plus long. Mais il s'agit ici de religion et non d'école. « (P. 43.)

On pourrait ainsi continuer, dans le livre, l'histoire de tous les dogmes et de tous les rites, les uns après les autres, et l'on constaterait, pour chacun d'eux, une aussi grande divergence entre ce qui fut leur point de départ et ce qu'ils sont devenus dans la théologie du Concile de Trente. Ce livre semble donc la ruine de l'enseignement traditionnel. Comment alors a-t-il pu être imprimé, non seulement sans encourir les foudres ecclésiastiques, mais encore avec une permission expresse de la censure pontificale, le double laisser passer du Père Albert Lepidi, « maître du Sacré Palais », et de Mgr Ceppetelli ?

D'abord, on peut croire, sans leur faire injure, que les illustres approbateurs ne savaient ni assez le fran-

çais, ni assez l'histoire ecclésiastique pour se rendre compte des très graves conséquences qu'implique cet exposé.

De plus, l'auteur a eu recours à un certain nombre d'habiletés qui ont pu illusionner la sagacité romaine, et qui sont utiles à étudier pour montrer comment on peut concilier « la probité intellectuelle » avec l'orthodoxie officielle et devenir à la fois Monsignor et membre de l'Institut.

Dans sa préface, Mgr Duchesne commence par une bonne profession de foi. Il déclare qu'il se sent « une égale horreur pour la niaiserie de certains systèmes et pour celle de certaines légendes ». Et il ajoute : « Je crois même que, s'il fallait choisir, les légendes où il y a au moins un peu de poésie et d'âme populaire auraient encore ma préférence. » Voilà qui est rassurant.

Dans le livre, Mgr Duchesne admet, ordinairement par prétérition, les résultats de la critique. Les prétendus grands miracles de l'histoire ecclésiastique sont passés sous silence, sans être même discutés. Un lecteur qui n'est pas spécialement versé dans l'histoire ecclésiastique doit, pour comprendre l'étendue de tout ce que rejette ce livre, le comparer avec un manuel du type ordinaire et classique. D'autre part, Mgr Duchesne n'indique jamais le conflit qui résulte de son exposé historique avec l'enseignement traditionnel, et à plus forte raison il en tait les conséquences théologiques.

Il veut tellement éviter l'apparence de la démolition et de la négation que, dans ces actes mêmes, il se

donne l'air de reconstruire et d'affirmer. Obligé de parler de certaines légendes, au lieu de les représenter comme de basse époque, il leur fait l'honneur de dire qu'elles remontent très haut. L'enseignement ecclésiastique vulgaire nous assure ou nous laisse croire que ce que nous appelons maintenant le symbole des apôtres a été composé directement par les apôtres. Il n'en est pas ainsi. Le texte récité de nos jours est une formule un peu augmentée, qui était traditionnelle à Rome au commencement du troisième siècle. La conclusion de Mgr Duchesne est qu'on ne doit pas hésiter à la faire remonter jusqu'à la première moitié du deuxième siècle, et il ajoute, pour nous édifier davantage encore, que, plus tôt, il y a eu sûrement des résumés succincts de la prédication chrétienne, mais il n'est pas prouvé qu'ils fussent aussi complets que notre vieille formule romaine, ni distribués de la même façon qu'elle. (P. 507.)

On ne sait rien sur l'histoire de Jean, fils de Zébédée, et tout ce que l'on en a raconté sont des légendes fort tardives et dénuées d'autorité. Mgr Duchesne en parle avec déférence.

« Tertullien sait *déjà* qu'il fut plongé à Rome dans une chaudière d'eau bouillante ; sa vie, ses miracles et sa mort, ou plutôt sa mystérieuse dormition furent célébrés dans un des plus anciens romans apostoliques. » Il signale pareillement, « dès avant le quatrième siècle, l'apparition du célibat ecclésiastique. »

Personne ne se sert aussi finement des « aussi », « du reste », « cependant » et des « déjà » pour

rassurer et rassurer les simples. Il est d'ailleurs célèbre dans cet art et le pratique non seulement dans les livres, mais dans ses conversations. On raconte qu'un jour une dame fort troublée d'avoir entendu dire que la Sainte Sainte est une relique moderne, alla l'interroger avec angoisse à ce sujet : « Je l'ai déjà vue mentionnée, répondit fermement le savant, je l'ai vue déjà mentionnée dans des documents du seizième siècle. » Et la foi de son interlocutrice fut rassérénée

Quand les conséquences de son récit sont trop évidentes et pourraient peut-être troubler ses lecteurs, il leur suggère en manière de réponse quelque spécieuse considération historique, malheureusement inefficace, bien qu'en elle-même elle ne soit pas à dédaigner. Un des passages cités plus haut nous l'a déjà montré.

L'auteur y déclare très « clair » que la hiérarchie ecclésiastique tire ses pouvoirs de ceux à qui Jésus avait confié « son œuvre », œuvre que Mgr Duchesne s'est bien gardé de définir et de préciser (1).

Quelquefois le reconfort proposé est purement verbal et consiste dans de simples précautions oratoires. Par exemple, après avoir exposé, touchant la composition des évangiles, nombre de renseignements

(1) Autres exemples de ces suggestions :

« L'épiscopat unitaire n'est pas, autant qu'il paraît, étranger aux institutions primitives. » (P. 90.)

« Nous n'avons pas le droit d'ajouter nos convenances modernes à celles dont les auteurs sacrés avaient à tenir compte. » (P. 141.) — Relativement au dogme de la divinité de Jésus, toute la page 42.

qui inquiètent fort, relativement à leur véracité, il passe à d'autres écrits comme le *Didachè*, qui ne sont pas moins troublants pour un regard pénétrant. La transition est onctueuse et propre à éteindre les susceptibilités qu'on aurait pu rencontrer dans ce qui précède et dont on pourrait encore souffrir dans ce qui va suivre.

« En dehors de ces compositions, dans lesquelles l'Eglise reconnaît l'inspiration divine et qu'elle jugea dignes de prendre place parmi ses écritures canoniques, d'autres productions encore nous témoignent des sentiments de nos ancêtres dans la foi. » (P. 149.)

Quel lecteur catholique ne se sentirait en sûreté dans la compagnie de ce frère « dans la foi » qui procède avec un respect si calme à l'inventaire d'un héritage d'inspiration divine ?

La prudence de l'auteur est si grande que, dans certains cas, il estime qu'il vaut mieux donner laconiquement les faits, sans même risquer une suggestion dévote, et quitte à paraître obscur. Quand les chrétiens voulurent honorer, par des fêtes, les principales circonstances de la vie du Christ, ils étaient si loin des événements qu'ils n'en pouvaient plus savoir la date. Pour célébrer sa naissance, ils choisirent le jour de la grande fête d'un dieu rival, Mithra. Comme cette habileté de la conscience chrétienne pourrait ne point agréer à la conscience moderne, Mgr Duchesne, sans insister, écrit simplement :

« Le 25 décembre *Natale Solis invicti*, était jour de fête pour les Mithriastes ; il le devint pour les chrétiens. » (I, p. 545.)

Enfin, il y a même des cas où il passe outre sans vouloir s'arrêter à des questions intéressantes. A ceux qui seraient tentés de le lui reprocher, il a répondu d'avance dans sa préface (p. XI) :

« On me pardonnera une certaine tendance à limiter ma curiosité. J'admire beaucoup les personnes qui veulent tout savoir, et je rends hommage à l'ingéniosité avec laquelle elles savent prolonger, par des hypothèses séduisantes, les perspectives ouvertes sur témoignages bien vérifiés. Pour mon usage personnel, je préfère les terrains solides ; j'aime mieux aller moins loin et marcher avec plus de sécurité, *non plus sapere quam oportet sapere, sed sapere ad sobrietatem.* »

Telles sont les précautions qui ont sans doute valu l'*imprimatur* à l'auteur. Dans sa jeunesse, il répondait à un savant qui lui indiquait un très intéressant sujet d'études : « Connaissez-vous une Compagnie d'assurances contre l'Index ? » Mgr Duchesne n'a pas découvert cette Compagnie, mais en cherchant bien, et après de longues et dangereuses expériences (1), il a trouvé le moyen d'obtenir un visa tutélaire. Espérons que le Maître du Sacré Palais, un dominicain, tiendra à honneur que ses confrères les dominicains, qui siègent à la Congrégation de l'Index, ne condamnent pas un livre qu'il a laissé passer.

Beaucoup de personnes se sont demandé comment il se fait que le Vatican ait condamné des livres de

(1) Sur les attaques auxquelles il fut en butte, voyez *la Controverse de l'Apostolicité* et *la Question biblique au XIXe siècle.*

M. Loisy, qui exposent ces mêmes résultats scientifiques. L'une d'elles écrit à ce sujet :

Si l'on veut aller jusqu'au bout des pensées suggérées par l'auteur, on aperçoit, puissamment étayée, la synthèse faite par M. Loisy. Il y a à peine deux ans cependant, celui qu'un vicaire général du Midi appelle le plus grand apologiste de notre temps, était traité par Rome comme favorisant l'hérésie. Or, n'est-ce pas une sorte d'amende honorable qu'il reçoit aujourd'hui, puisque, si Mgr Duchesne est directeur de l'Ecole de Rome et membre de l'Institut, il est aussi, de par le choix du Pape, membre de la Commission chargée de la revision des légendes du bréviaire, et son présent livre a reçu le plus haut *imprimatur* qu'on puisse désirer, l'*imprimatur* même du Vatican (1).

Il y a beaucoup d'exagération dans un tel commentaire ; l'*imprimatur* ne constitue pas une approbation, et tous les actes doctrinaux du Vatican, depuis la condamnation de M. Loisy (1903), loin de montrer l'autorité disposée à faire « une sorte d'amende honorable », prouvent qu'il est irrévocablement et de plus en plus formellement désavoué.

Si Mgr Duchesne et M. l'abbé Loisy, en aboutissant aux mêmes conclusions scientifiques, ont reçu un sort différent, c'est que le second s'est permis de philosopher sur ces conclusions, et de proposer une apologétique nouvelle dont il semble bien que l'Eglise ait besoin. Le même accident est arrivé au père Laberthonnière, philosophe relativement orthodoxe, qui a cru devoir élaborer une nouvelle synthèse de pensée chré-

(1) *Revue des Idées*, 15 février 1906, p. 142.

tienne. Les théologiens ne peuvent pas laisser supposer que leur système soit ruiné. Ils ont fait condamner ceux qui allaient à leur secours. Mgr Duchesne n'a point eu cette naïveté. Il s'est arrangé de manière à raconter devant eux, sans encombre, une histoire pénible qui les dérange beaucoup.

Selon les épisodes de sa narration, il a été détaché, obscur, joyeux, grave, onctueux et dévot. Tantôt il lève la voix avec assurance, tantôt il la baisse avec discrétion, tantôt il continue insouciamment sans paraître aucunement penser qu'il pose de terribles problèmes, ou puisse être désobligeant pour qui que ce soit. Nous devons croire qu'il a pris le bon moyen puisqu'il a réussi, et même à un moment où les théologiens sont très susceptibles. Si dans beaucoup d'endroits le livre a l'inconvénient de présenter deux sens, dont l'un n'est accessible qu'aux initiés, il aura l'avantage de multiplier les initiés dans les milieux où, écrit autrement, on ne l'aurait pas lu. Les procédés et les circonstances donnent donc à ce savant ouvrage un attrait de plus. Quels tours de force ! Que de choses extrêmement hardies, résumées dans une courte phrase subtile ! A propos du grand miracle du don des langues, il écrit simplement :

« Ni le glossolale lui-même, ni les assistants ne comprennent ce qu'il dit. » (P. 48.) Et encore : « Les visions, les prophéties, les guérisons miraculeuses n'étaient guère compatibles avec la régularité du service liturgique, elles cessèrent bientôt de s'y produire ». (P. 49.)

Avec quel tact il nous présente un écrivain ecclé-

siastique, Jules Africain, qu'il serait messéant de qualifier comme il le mérite :

« C'était un homme fort curieux d'antiquités : au cours de ses voyages, il vit les restes de l'arche de Noé à Apamée de Phrygie ; à Edesse, la tente de Jacob ; à Sichem, le térébinthe du même patriarche. » (P. 460.)

Le livre fourmille de ces phrases exquises. Peut-être pourrait-on le définir : *Une histoire ancienne de l'Eglise* racontée avec toute la science du vingtième siècle dans la langue du dix-huitième et à la barbe des théologiens du seizième.

XIII

IMPUISSANCE

Vérités d'hier ? La théologie traditionnelle et les critiques catholiques (1), tel est le titre d'un nouveau livre qui fut lancé, au mois d'octobre 1906, comme une petite bombe parfaitement confectionnée, pieusement et sûrement, au milieu du Clergé. L'auteur est un prêtre qui signe Jean Le Morin. De ses nombreux titres et dignités, il ne déclare que ses doctorats en philosophie et en théologie. Indiquer les autres eût rendu l'identification trop facile aux chasseurs d'hérétiques. M. Le Morin, d'ailleurs, n'en est pas un, mais il semble fatalement destiné à le devenir. Il pose tant de points d'interrogation !

Son ouvrage a pour but d'abord de mettre la hiérarchie catholique bien en face d'un grand nombre d'objections que formulent les gens instruits, et ensuite d'obtenir de cette hiérarchie infaillible des

(1) Un volume in-12. Paris, librairie Nourry. Prix, 3 fr. 50.

explications plausibles sur les conflits du dogme et de la science. Voici un extrait du petit discours qu'il adresse à ses collègues et à ses chefs :

La voix des fidèles, qui de nous ne l'a entendue s'élever, grave et triste, solennelle et pressante, nous disant : « Vous dont les lèvres doivent garder la sagesse, si vous savez où est la vérité, dites-le nous ? Mais, comme nous ne sommes plus d'un siècle où la force supprime le droit, où la parole pontificale fait courber tous les fronts, où les censures de l'*Index* soumettent tous les esprits, où l'excommunication fait taire la raison, nous demandons, contre les objections sérieuses faites à nos croyances, des arguments qui forcent la conviction afin que notre foi soit une foi éclairée.

On nous dit que ce qui était, d'après vous, vrai hier, est faux aujourd'hui, prouvez-nous que la vérité, que vous nous proposez, est éternelle. Prouvez-nous que l'Ecriture sainte est la parole de Dieu et nous en défendrons l'enseignement, tout l'enseignement, jusqu'à l'effusion de notre sang. Prouvez-nous que l'Eglise est d'institution divine et, sans arrière-pensée, joyeux même, nous lui soumettrons nos esprits et nos cœurs. Démontrez-nous que les sacrements nous viennent directement de Jésus-Christ et nous continuerons à leur demander la vie surnaturelle de la grâce. Mais, entendez-le bien, nous voulons des preuves, une simple affirmation ne nous suffit pas, car votre enseignement engage nos destinées éternelles. Prêtres et évêques, vous êtes des hommes comme nous, et, comme nous, faillibles. Vous nous dites des choses mystérieuses d'un monde plus mystérieux encore, de qui les tenez-vous ? Quelles preuves nous donnez-vous que vous parlez au nom de Dieu lui-même ? Ah ! si c'est la divinité qui exprime ses oracles par vos lèvres, nous nous livrons à vous, corps et âme, mais de ces affirmations, si graves, et de cette mission divine nous voulons la preuve, afin que nous puissions défendre notre foi contre les incrédules et nous

conformer à l'ordre de saint Pierre qui disait : « Soyez tou-
« jours prêts à répondre, pour votre défense, à quiconque
« vous demandera compte de votre espérance. »

Après ce préambule, l'auteur expose très fidèlement l'enseignement de l'Eglise sur un certain nombre de points essentiels ou tout au moins intéressants, et, d'autre part, aussi exactement les difficultés que lui oppose tout homme versé dans la connaissance du passé. Pour ne pas être accusé d'inventer ou de grossir les difficultés, le rapporteur les tire de préférence d'auteurs authentiquement catholiques, — évêques, comme MMgrs Mignot et Le Camus; professeurs d'universités, comme MMgrs Duchesne, Batiffol, M. l'abbé Boudinhon; directeurs de séminaires, comme MM. Guibert et Hogan ; congréganistes distingués, réputés d'une solidité à toute épreuve dans la foi, tels que les Pères Durand, de Feis, Prat et Lagrange. Lorsque la juxtaposition du tableau scientifique et du tableau dogmatique est achevée, l'auteur, sans hasarder de conclusion, attend respectueusement la solution des docteurs de la foi, les évêques et le pape infaillible.

Que la hiérarchie daigne ou ne daigne pas parler (1), il faut remercier l'abbé Le Morin d'avoir pensé à nous

(1) Pour l'honneur du Clergé de France, il y a des évêques qui ne demanderaient pas mieux que de parler, mais la centralisation romaine est si forte qu'ils ne croient plus avoir la liberté d'en prendre l'initiative. L'archevêque d'Albi, Mgr Mignot, n'a pas osé réunir en volume ses lettres à son clergé, de peur que le livre ne fût mis à l'index. L'éminent prélat reconnaît cependant qu'il faudrait répondre. Dans son oraison funèbre de Mgr Le Camus, prononcée à La Rochelle, le 15 novembre 1906, il s'exprimait sur la crise présente en

faire un livre si franc, si honnête, si parfaitement de nature à dissiper les équivoques et les malentendus. Il faut le remercier d'avoir si bien exécuté son dessein en nous résumant de grandes lectures et en nous permettant, par de nombreuses et soigneuses références, d'étendre les investigations aussi largement qu'on le peut désirer. Nous souhaitons qu'il continue ses travaux et que ses livres aient une grande diffusion.

Mais si son livre est très utile pour éclairer les problèmes religieux, nous doutons qu'il les fasse solutionner, au moins dans le sens qu'il désire. L'abbé Le Morin supplie instamment la hiérarchie de fournir des explications. Il est probable que celle-ci ne bougera pas. Selon toute apparence, si elle avait quelque

termes qui semblent parfois un écho au livre de M. Le Morin :

« Comme l'impiété ne désarme pas, c'est le peuple chrétien qui se tourne vers nous, ses maîtres et ses pères dans la foi, nous demande de lui expliquer sa religion et de justifier la nôtre. Il parle le langage du temps où il est né, du monde où il vit, de la science qu'il a apprise ; il nous prie de lui parler sa langue. Il la demande et nous ne répondrions pas ? nous n'essaierions pas de prendre contact avec ces âmes, de suivre ces explorateurs, de coordonner ces découvertes, de christianiser ces pensées, de rattacher cette vie qui palpite à la vie divine de Jésus-Christ ? Et nous refuserions de donner du pain à ces âmes qui en demandent, et nous laisserions dans les ténèbres ceux qui crient à la lumière ?

« Ah ! ce ne fut pas la pensée du grand travailleur dont nous honorons la mémoire. Aux questions posées. il chercha loyalement à donner une réponse. Nier la crise, il ne le voulut pas. Il savait qu'on n'arrête pas la pensée, humaine ; on l'éclaire, on la dirige, on lui répond, on la redresse, on l'instruit, on ne la supprime pas. »

chose à dire, on l'aurait entendue à propos de l'abbé Loisy.

Il y a trois ans, le savant exégète, traqué par des évêques zélés, s'avisa, lui aussi, de poser des questions. Il en réunit une jolie collection dans un volume qu'il appela *Autour d'un petit livre*. L'Index le condamna, le Saint-Office contresigna. Le cardinal secrétaire d'Etat déclara, au nom de Pie X, que cinq ouvrages de l'abbé Loisy regorgeaient d'erreurs, mais sans dire si les autres en sont exempts. Il n'y eut pas d'explications. On eut cependant un moment l'intention d'en donner. Le Saint-Office avait rédigé une liste des erreurs de l'exégète, mais il ne l'a pas publiée. Ce n'est pas que les mauvaises doctrines aient cessé de pulluler. Des hérétiques plus jeunes ont surgi. L'abbé Loisy lui-même a continué de travailler. Des *Morceaux* d'exégèse ont paru, dans la *Revue d'histoire et de littérature religieuses* d'abord, puis en volume. On dit que le pape a été fort peiné d'un article sur Jean-Baptiste. Néanmoins, le néo-Syllabus attend toujours. Les comptes rendus de l'abbé Loisy se multiplient dans la *Revue critique*. Ils deviennent, sinon plus audacieux, du moins de plus en plus terriblement clairs (1). De pieux dénonciateurs les envoient régulièrement au Vatican. Ils n'arrivent pas à faire parler le Pape infaillible.

(1) *L'Ami du Clergé* du 29 novembre 1906 relève, dans les comptes rendus des mois de septembre et d'octobre précédents, un certain nombre de citations qu'il juge scandaleuses au point de vue théologique, sans se demander si leles ne sont pas la vérité historique.

Les évêques de France lui ont aussi demandé, dans leurs deux premières assemblées plénières, de mettre fin à l'anarchie doctrinale qui ravage le Clergé. Non seulement ils n'ont pas trouvé d'écho, mais la correspondance romaine de la *Semaine religieuse* de Paris du 20 octobre suivant leur recommande positivement une prudente patience. Voici ce petit sermon :

On presse beaucoup le Saint-Siège, de différents côtés, de se prononcer sur les questions au sujet desquelles la conscience catholique a été le plus troublée par les publications de la critique ultra-libérale. Il est probable, cependant, que ces décisions se feront encore longtemps attendre. Ce sont précisément les hauts personnages auxquels on attribue la plus grande intransigeance qui sont le plus opposés à toute manifestation d'autorité. Ils prônent, en effet, un parti pris de très grande tolérance envers la critique, de quelque ordre qu'elle soit, du moment qu'elle ne s'attaque pas aux dogmes de l'Eglise. Or, il n'est pas trop malaisé, surtout à des écrivains ecclésiastiques, de discerner quelles sont, dans leurs publications, les conclusions, ou les tendances qui ne sont pas d'accord avec les dogmes catholiques. L'Eglise n'a vraiment à intervenir auprès d'eux que dans les cas où ils viennent à l'oublier ; et, de le leur faire savoir, ce n'est pas une nouveauté dont ils aient à s'offusquer. Qu'ils prennent donc une conscience de plus en plus profonde des doctrines essentielles de l'Eglise. Rome n'aura pas à intervenir dans l'exercice de leur ministère (car c'en est un) de publicistes et de professeurs. Et celui qui est avec l'Eglise, et veut y rester, ne risque pas de se tromper.

Ainsi le Vatican ne veut pas parler. Que M. Le Morin et nos évêques se le tiennent pour dit. Le peu de succès qu'a remporté l'ancien Syllabus légi-

time d'ailleurs pleinement les inquiétudes sur le sort qui serait fait au nouveau. Un certain nombre de vérités condamnées par mégarde sous le nom d'erreurs, cela ne tirerait pas trop à conséquence, si on avait la liberté d'en convenir et de les reprendre. Mais quand on est infaillible, il est plus facile de l'être, et de le rester, en se taisant qu'en parlant.

DEUXIÈME PARTIE

I

AU DIOCÈSE D'AUTUN (1)

Lorsqu'on veut étudier les ressources du catholicisme dans la période critique qu'il traverse maintenant, on tourne immédiatement les yeux vers quelques personnages qui passent généralement pour ses grands hommes, quelques provinces censées religieuses, et quelques œuvres ou entreprises dans lesquelles les fidèles placent leur confiance.

A ces titres, l'attention doit se porter en premier lieu vers le diocèse d'Autun.

(1) *Siècle,* 5 septembre 1905.

Là se trouve une ville destinée, paraît-il, à jouer un rôle capital dans l'histoire de l'humanité : Paray-le-Monial. Voici la manière dont en parle un des prédicateurs les plus en vogue du catholicisme contemporain, le père Coubé :

Paray-le-Monial est appelé à exercer sur le vingtième siècle une influence parallèle à celle de Lourdes. Il s'adresse aux âmes chrétiennes et leur apprend le grand mystère, le grand but de la politique divine dans le monde, qui est le règne social de Notre-Seignenr. C'est là que les peuples s'habitueront à l'idée du triomphe publio que réclame le Cœur du Christ : c'est là qu'ils feront le noviciat de leur vie religieuse, évangélique, socialement et officiellement chrétienne... Paray-le-Monial a été jusqu'ici et sera de plus en plus dans l'avenir la cité du règne du Sacré-Cœur (1).

Comme si l'évêque actuel d'Autun, Mgr Perraud, était homme à réaliser ces espérances ou même ces certitudes, ceux qui s'y entretiennent l'appellent « l'évêque, le cardinal du Sacré-Cœur, le cardinal de Paray ». Sans doute, ce prélat, cardinal et académicien, doit être d'un rare mérite et, depuis trente ans qu'il gouverne son diocèse, il doit l'avoir couvert de puissantes œuvres et en avoir fait une des citadelles du catholicisme. Jetons-y donc un regard pour en constater la force.

(1) Préface de la *Petite histoire de Paray-le-Monial*, par M. de Rosnay. — Pour promouvoir de plus en plus l'avènement de ce règne, la Sacrée Congrégation des Indulgences, le 7 juillet 1906, a accordé une indulgence de trois cents jours à tous les fidèles qui réciteront pieusement l'invocation suivante : *Cœur sacré de Jésus, que votre règne arrive.*

Commençons par la « cité du règne » (1). C'est là que vécut, au temps de Louis XIV, une religieuse, Marguerite-Marie Alacoque, célèbre par ses visions. Au dix-neuvième siècle, on y a organisé des pèlerinages fortement teintés de politique. Des congrégations, voyant qu'elles pouvaient prospérer sur cette terre bénie, y ont fondé des œuvres diverses. De l'alliance du catholicisme politique avec le catholicisme d'affaires est résulté le Paray-le-Monial actuel. Aucun observateur rassis ne peut arriver à pénétrer comment cette petite ville est la cité du royaume de Dieu. C'est un site fort agréable où des établissements congréganistes et une population sceptique exploitent, ceux-là pieusement et celle-ci avec beaucoup de tact, d'innombrables pèlerins. A moins d'être hypnotisé par une sentimentalité religieuse de mauvais aloi, Paray ne présente rien d'édifiant, ni dans le passé, ni dans le présent. L'histoire des visions de la « bienheureuse » Alacoque, la résistance que Rome leur opposa pendant un siècle avant de se résoudre à les patronner et la manière dont elle les laisse prêcher maintenant, donnent fort à penser. On éprouve de la répugnance devant le diorama des apparitions où des figures de cire, rendues vivantes par les derniers perfectionnements des projections électriques, matérialisent des rêves d'hystérie. Les étrangetés du musée eucharistique de « l'école du Hiéron » déconcertent. Les publications

(1) Titre fréquemment donné à la ville de Paray, par exemple dans l'*Album historique de Paray-le-Monial, cité du règne du Sacré-Cœur*, 1897.

d'Alexis de Sarachaga et autres « stagiaires du Val d'Or » portent à croire que la folie religieuse a été, dans cette région, élevée à l'état d'institution permanente (1).

Argent, superstition et réclame, voilà tout ce qui caractérise la « cité du règne ». Aussi n'est-il pas étonnant que, malgré ce prétendu lieu saint, malgré le Sacré-Cœur et le tombeau de sa visionnaire, le catholicisme, non seulement n'ait rien gagné, mais encore ait perdu, dans le département de Saône-et-Loire et le diocèse d'Autun, autant de forces vives qu'en aucune autre province de France. Le nombre des pâques y diminue fortement, tout comme ailleurs, et les élections y prennent le même tour d'anticléricalisme.

L'influence du cardinal académicien luttant contre cette décadence a été nulle. Si les catholiques l'ont appelé « l'évêque du Sacré-Cœur », c'est tout simplement qu'ils sont victimes de la maladie de s'illusionner avec de grands mots. Rien dans l'épiscopat de Mgr Perraud ne justifie ce titre aussi bizarre que sonore (2). A

(1) Voyez également l'étrange jounal hebdomadaire publié à Paray depuis le 8 décembre 1905, sous ce titre : *Le Règne de Marie, reine des cœurs.*

(2) Ce titre a passé au successeur du cardinal Perraud même avant sa nomination, ce qui semble indiquer que désormais au moins tous les évêques d'Autun seront des « évêques du Sacré-Cœur ». A la mort du cardinal Perraud, Pie X disait : « Faites d'instantes prières, multipliez les communions pour qu'avec l'aide de Dieu je donne à l'église d'Autun un bon évêque, l'évêque du Sacré-Cœur. » *Semaine religieuse d'Autun*, 17 mars 1906.

part le pèlerinage de Paray qu'il n'a point créé, son diocèse ne présente rien de remarquable, et, tout académicien qu'il soit lui-même, il n'a pas su former un clergé à la hauteur des circonstances.

Quand Mgr Perraud vint l'administrer, l'église d'Autun comptait cinq fils distingués, représentatifs de son clergé nombreux et sérieux : le cardinal Pitra ; l'archevêque de Reims, Mgr Landriot ; l'évêque de la Rochelle, Mgr Thomas, qui devait mourir cardinal archevêque de Rouen ; Mgr Rousselet, évêque de Séez, et Mgr Petitjean, vicaire apostolique du Japon.

Les prêtres du diocèse d'Autun sont aussi nombreux qu'autrefois ; ils ne se recrutent pas dans un milieu inférieur, mais actuellement ils n'ont pas la gloire de voir l'un d'entre eux siéger parmi les princes de l'Eglise. Le cardinal Perraud n'a pas découvert ou n'a pas formé chez eux un seul disciple assez éminent pour en faire un évêque. Seulement, en arrivant à Autun, il a trouvé un vicaire général qui devint son ami et qu'il fit nommer trois ans plus tard à l'évêché de Nevers, Mgr Lelong. Ce fut un des prélats les plus bornés, les plus bureaucrates, les plus rétrogrades de tout le dix-neuvième siècle (1).

Peut-être, à défaut de talent de premier ordre, le

(1) Depuis que ces lignes ont été écrites, Pie X a nommé évêque de Nevers, comme successeur de Mgr Lelong, un autre vicaire général et ami du cardinal Perraud, Mgr François-Léon Gauthey. Originaire du diocèse d'Autun, Mgr Gauthey est souvent qualifié, lui aussi, d' « évêque du Sacré-Cœur ».

cardinal a-t-il suscité autour de lui une pléiade de prêtres instruits et capables ?...

Cherchons des faits.

En 1883, dix ans avant que le cardinal Lavigerie eût fait jouer la *Marseillaise* et déclaré la nécessité du ralliement à la République, un curé du diocèse d'Autun avait acclamé la forme de gouvernement que sa Patrie s'obstinait à vouloir. C'était un disciple et un admirateur de Lamartine, et il s'efforçait de faire goûter aux Bourguignons la politique géniale du plus illustre de leurs compatriotes. Comme le curé était devenu très populaire, ses amis imaginèrent de le présenter à la députation. Il se laissa persuader et se porta comme « républicain, croyant tout ce que l'Eglise enseigne, depuis la Trinité jusqu'à l'eau bénite ». Il avait des chances sérieuses de succès. L'évêque, jugeant tout à fait inconvenant qu'il y eût à la Chambre un curé démocrate, fit signe au clergé de ne pas l'appuyer. Le clergé vota et fit voter contre lui. Il lui manqua quelques centaines de voix pour être élu.

En 1885, l'évêque, voyant le candidat décidé à s'affranchir de quelques règlements ecclésiastiques qui pouvaient lui empêcher de poursuivre sa campagne électorale, le destitua de sa cure (1).

M. Sanvert a perdu toute ambition parlementaire. Aujourd'hui, sur ses vieux jours, il compose de dévotes

(1) Les lettres échangées à ce propos entre l'évêque et le curé ont été publiées dans l'*Union Républicaine* de Mâcon, 30 décembre 1884 et 10 janvier 1885.

Etudes d'âmes, — Lacordaire, saint Bernard, sainte Thérèse, saint Augustin, — recueils de pensées édifiantes à l'usage des bons chrétiens qui, pas plus que lui, ne se sont encore aperçus du conflit de la science et de la foi.

En 1899, les *Annales de Philosophie chrétienne* publiaient une étude remarquable sur « les fondements philosophiques du socialisme». Mgr Perraud apprit que l'auteur de ce travail était un jeune professeur de son petit séminaire de Semur-en-Brionnais. Mgr Perraud n'aime pas qu'on s'occupe de socialisme, même pour regarder quels en sont les fondements philosophiques. Il ne voudrait pas confier l'instruction de jeunes gens à des prêtres susceptibles de curiosités aussi dangereuses.

Il nomma donc ce professeur curé d'une petite paroisse du Charolais. En 1902, le curé, M. Grosjean, publia des réflexions mélancoliques sur la Question biblique. Mgr Perraud ne devait découvrir cette question-là qu'un an plus tard. Aussi lança-t-il tout de suite une ordonnance épiscopale du plus grand style, énumérant ses titres, son seing, le sceau de ses armes et le contre-seing de M. Lorton, son chancelier, pour blâmer et réprouver le susdit écrit et en défendre la lecture dans son diocèse, comme si les fidèles d'Autun, depuis trente ans, étaient beaucoup enclins à lire. Ensuite il ordonna à l'auteur de se rétracter ou de déguerpir de son presbytère dans les quarante-huit heures (1). Depuis, on n'a jamais entendu parler de M. l'abbé Grosjean.

(1) Sur ces incidents, voyez : *La Question biblique au XXe siècle.*

En 1900, M. l'abbé Farion publiait, sous le pseudonyme de Néon, une brochure intitulée : *Sermon pour la fête de la Toussaint en l'an 2000*. Il était impossible de plaider avec plus de tact, de piété et de talent l'abandon de certaines parties de l'enseignement théologique, dont le progrès de la science montre avec certitude la fausseté, et qui ont, de plus, le défaut de scandaliser la conscience moderne. Mgr Perraud condamna la brochure sans examen de l'intention ni du contenu, et il destitua l'auteur qui avait eu la simplicité de se faire connaître de son évêque, dans lequel il voyait un père et un docteur (1).

M. l'abbé Tartelin, prêtre du diocèse, avait une plume alerte et bien taillée pour le journalisme. Quand il se fut lassé de fonder de multiples publications en

(1) Ce sermon, publié à Chalon-sur-Saône, est actuellement en vente à la librairie Nourry, ainsi qu'une œuvre de M. Farion, signée du pseudonyme « Louis Cloudal, professeur libre » : *Le Naturel et le surnaturel dans le miracle* (1900). Voici quelques citations de l'avant-propos du sermon :

— « On abuse de la foi en lui donnant pour objet ce qui n'est pas de sa sphère et ce que parfois même la raison réprouve. » (P. 5.)

— « Le théologien n'a pas, sous prétexte de progrès, à modifier sans cesse les formules dogmatiques qui ont servi de premiers moules à la foi de nos pères. Il en est au contraire le respectueux conservateur, mais il ne doit pas ignorer que ces formules, convenables pour le temps dans lequel elles ont été élaborées et proportionnées au degré de connaissance rationnelle d'alors, ont besoin de s'adapter, par de nouvelles explications, aux degrés plus élevés des connaissances présentes. » (P. 6.)

— « Un dogme est une pensée divine mise à notre portée et proposée à notre croyance en attendant qu'elle le soit à notre vision. C'est l'union mystique du verbe divin avec le

Saône-et-Loire, il envoya sa « copie » à Paris. Elle était spirituelle et délicate. Mais M. Tartelin était démocrate, et le cardinal estime toujours que la démocratie est un leurre. Un jour, M. Tartelin fut nommé curé d'une des dernières paroisses du diocèse. Brisé, impuissant, il n'a d'autre essor pour ses jeunes ardeurs que de fraterniser démocratiquement avec ses ouailles, qu'il ne voit qu'à domicile, et même maintenant à l'auberge, sans espoir de leur faire jamais reprendre le chemin de son église.

Depuis trente ans que Mgr Perraud promène ainsi sa crosse dans son diocèse, tout y est en ordre et parfaitement nivelé. Il n'y a plus que de la poussière de prêtres sur laquelle se reflète, du haut d'un olympe, la pourpre d'un cardinal.

verbe humain. Il est évident qu'au premier point de vue, ce que la formule symbolise et propose est toujours infailliblement vrai...., mais au second point de vue, il est non moins évident qu'elle est toujours inévitablement défectueuse, comme étant le produit d'une nature bornée. » (P. 7.)

— « Ils sont encore peu nombreux, les théologiens osant reconnaître et affirmer que l'inspiration des livres saints ne garantit pas la vérité historique ou scientifique des faits qui s'y trouvent racontés. » (P. 9.)

— « Nous en sommes à nous scandaliser, lorsque l'historien ou le savant, envisageant la Bible à leur point de vue, nous avertissent qu'elle renferme des affirmations désormais insoutenables. De même de nos jours, combien de discussions stériles nous eussions évitées, par exemple au sujet du paradis terrestre, du déluge universel, etc., en avouant le caractère partiellement fabuleux de ces sortes de récits et en disant que leurs détails, empruntés sans doute à de vieilles légendes chaldéennes, ont été rendus sacrés par l'écrivain inspiré !... » (P. 10.)

Dans plusieurs diocèses, les idées modernes ont suscité des travaux. Les Instituts catholiques ont éveillé des ambitions : il y a des docteurs en diverses facultés et des agrégés de l'Université.

Sous le normalien et l'académicien qui l'administre, le diocèse d'Autun n'a point été engagé dans cette voie. Le cardinal estime que les Instituts catholiques ont été faits pour la jeunesse laïque. Mais la nécessité de donner des professeurs gradés à ses collèges l'a forcé de faire prendre la licence à nombre de ses prêtres. C'est par là que s'est conservée dans son clergé quelque pensée qui, pour se produire et fructifier, attend seulement que le vénéré cardinal ait reçu la rémunération céleste. Le commun des curés est tombé au-dessous de ce qu'il était autrefois. Il y a trente ans ou soixante ans, tous lisaient l'*Univers,* maintenant ils lisent la *Croix,* le *Nouvelliste de Lyon* et, là où les journaux se vendent au numéro, l'*Intransigeant* et la *Libre Parole.* Le cardinal, qui pourtant n'aimait pas Louis Veuillot, ne s'est pas aperçu de la chute.

Comment donc a-t-il pu prendre une telle attitude en face de toute initiative, de tout essai scientifique, historique ou philosophique, ayant manifestement pour but la défense et la glorification de son *credo* ? Comment se fait-il qu'il n'ait rien compris au mouvement contemporain des idées, lui, l'un des restaurateurs de l'Oratoire, lui, qui avait prétendu « perpétuer cette ferme et vaillante milice toujours vouée à l'apostolat de la science et, par lui, aux conquêtes et au rogrès de la vérité catholique »?

Comment, sous son épiscopat, un abîme s'est-il creusé, dans son diocèse, entre les hommes de leur temps et les partisans de moins en moins nombreux du catholicisme ? Pourquoi n'a-t-il pas employé les bonnes volontés et les talents de dix ou douze de ses prêtres qui, affranchis eux-mêmes d'entraves mises indûment au rayonnement de la foi religieuse, ne demandaient qu'à marcher, sous sa conduite, en des voies libératrices ? Si, au lieu de ne plus rien faire ou de cultiver, l'un ses abeilles, l'autre sa vigne, celui-ci la littérature, celui-là les sciences naturelles, tous ces prêtres, autrefois pleins de vie intellectuelle et des meilleurs désirs, n'eussent pas été comprimés dans leurs aspirations, la situation ne serait-elle pas différente ?

Comment ce président de la ligue anti-esclavagiste et cet ancien défenseur des Irlandais et des Polonais s'est-il montré envers les siens, qui travaillaient sincèrement à la plus essentielle et à la plus légitime des libertés, aussi dur qu'un marchand d'esclaves, aussi autocrate qu'un tsar, et a-t-il pratiqué la destitution de ses curés aussi facilement que le plus impitoyable landlord le système d'éviction ? Voyait-il donc dans ceux qu'il prétendait défendre autrefois, non pas des hommes injustement opprimés, mais seulement des clients ou des coreligionnaires ? Etait-il foncièrement, comme on l'a dit (1), « un faux libéral. » ?

(1) Notamment dans les ouvrages suivants : E. Michaud, *les faux Libéraux de l'Eglise romaine. Réponse au P. Adolphe Perraud* (Paris, 1872) ; P. Saintyves, *la Réforme intellectuelle du Clergé et la liberté d'enseignement* (Paris, 1905).

Les Oratoriens, qu'il a traités aussi durement que son clergé, l'avaient délicatement flétri du sobriquet de « Mgr Le Moi ». Les uns l'entendaient d'un monstrueux orgueil, les autres d'une immense vanité ou d'un prodigieux égoïsme...

Pourtant, c'était à tort. Jamais le cardinal n'obéit à la fantaisie, aux « sens », à ses intérêts personnels.

C'est un ascète, c'est un saint. Mais pour comprendre comment il a gouverné pareillement et comment un homme de sa valeur aura rendu si peu de services à l'Eglise, il faudrait faire sa psychologie. Je l'essaierai dans l'étude suivante.

II

LE CARDINAL PERRAUD (1)

I

Si étrange que cela puisse sembler, c'est un ancien élève de l'Ecole normale supérieure. Il fut de la promotion des lettres de 1847 avec Aubé. Challemel-Lacour était de la promotion de 1846 ; About, Paul Albert et Taine, de la promotion de 1848. Il y avait alors entre les normaliens de très vives discussions philosophiques et religieuses. Adolphe Perraud y prit une grande part en se faisant un apologiste du catholicisme, comme il convenait à son tempérament mystique et à son éducation chrétienne. Il se lia de la plus grande amitié avec le prêtre qui avait été nommé, en 1846, aumônier de l'école, l'abbé Gratry.

Perraud quitta l'école au mois de septembre 1850,

(1) *Siècle,* 19 et 27 septembre et 3 octobre 1905. — Né en 1828, le cardinal est mort le 10 février 1906, en son palais épiscopal, à Autun.

pour aller occuper la chaire d'histoire au lycée d'Angers. Il n'y resta que deux ans. Le 14 juillet 1851, il prenait la résolution d'entrer dans l'Eglise. Le 1er novembre 1852, il revêtait la soutane à l'Oratoire, la célèbre congrégation de l'ancien régime, que reconstituaient quelques prêtres dont le plus connu était l'abbé Gratry. L'année suivante, Adolphe Perraud avait le plaisir de se voir rejoindre par son jeune frère Charles, âgé de vingt-deux ans, et qui venait d'être reçu licencié en droit.

De grandes pensées agitaient le cœur de ces jeunes gens. Ils sentaient, comme l'écrivait l'abbé Perreyve à Charles Perraud, qu'ils avaient « reçu de Dieu deux trésors bien rarement réunis dans le même cœur : l'amour de Jésus-Christ et l'amour de la liberté... » « Quelle œuvre que la nôtre ! écrivait encore Perreyve. Je le dis sans orgueil, mais au contraire avec confusion et humblement, nous sommes un petit nombre, choisi parmi tous, qui avons reçu du Seigneur un *secret divin.* »

Ils prévoyaient, à brève échéance, une guerre à mort entre la société moderne et le catholicisme devenu de plus en plus romaniste et sectaire. Ils disaient avec Perreyve :

Je crois plus que jamais que, quand ce terrible jour des *dernières explications* sera venu, dans cette suprême audience du procès soutenu par les fils de la terre contre les fils de Dieu, si une voix peut empêcher le divorce absolu et la ruine, ce sera une voix libre en même temps qu'une voix chrétienne ; une voix qui, au milieu de la confusion

extrême des choses, sans crainte des hommes, quels qu'ils soient, saura crier la justice et la vérité ; qui sera pleine d'amour même pour les méchants, même pour les égarés ; qui ne prononcera pas l'anathème, mais le pardon ; qui appellera la liberté et le progrès social au nom de Jésus-Christ et par Jésus-Christ, malgré les menaces des révolutionnaires impies... Quel cœur alors il faudra montrer ! quel grand cœur ! Comme il faudra compter pour rien les sacrifices, les méprises, les désertions, les condamnations des uns, les défiances des autres, peut-être les souffrances, peut-être la mort, et la mort de la main même de ceux que nous aurons voulu servir, de la main de nos amis.

Les temps venus, ne trouvera-t-on pas un ami de l'avenir dans tout le Clergé de France ? Si petits et si *rien* que nous soyons, nous pourrons répondre (1).

L'Oratoire, presque tout entier, partageait un tel idéal. Si le supérieur de la nouvelle société, le P. Pététot, voulait surtout travailler à la réforme du clergé, le P. Gratry et la plupart de ses confrères entendaient constituer « un atelier d'apologétique » (2) et un foyer de libéralisme.

Le P. Hyacinthe de Valroger se mit à plaider la cause de la science parmi les catholiques, tâche particulièrement ingrate. Le P. Gratry choisit pour sa part la défense philosophique de la foi, mais ses méditations métaphysiques ne l'empêchaient pas de porter le plus vif intérêt à la démocratie et aux questions sociales.

(1) Lettre de 1854, publiée par M. Léon Séché dans *les Derniers Jansénistes*, p. 31.
(2) Chauvin, *le Père Gratry*, p. 139.

Les supérieurs de la congrégation, qui fondaient de grandes espérances sur le P. Adolphe Perraud, lui donnèrent des loisirs pour compléter ses études théologiques lorsqu'il eut été ordonné prêtre. Ils l'envoyèrent même passer à Rome une partie des années 1856 et 1857.

A la rentrée scolaire de 1856, il fut nommé « préfet de religion » (1) et professeur d'histoire au petit séminaire de Saint-Lô, dont sa congrégation venait de prendre la direction. Le personnel était peu nombreux, les besognes furent rudes et multiples. M. Perraud cumula les charges ; il couchait au dortoir. De ces nuits-là, il garda le souvenir. En 1896, il exprima le désir qu'une inscription française, latine ou grecque, encadrée dans les murs de la salle, soumise autrefois à sa surveillance nocturne, redit à « tous, présents et à venir », les humbles commencements de sa carrière oratorienne et sacerdotale. « Qui sait, ajoutait-il, ce sera peut-être un encouragement pour les jeunes professeurs ! (2) »

Rappelé en 1859 à la résidence de Paris, le P. Adolphe Perraud fut destiné à la prédication. Il donna des stations et des retraites dans différentes villes, Paris, Lyon, Grenoble, Caen, Orléans, Douai. Le P. Gratry, qui ne cessait de vibrer et de pleurer pour les peuples qui souffrent, lui conseilla d'étudier

(1) Professeur autorisé à confesser les élèves.

(2) *Le Cardinal Perraud au petit séminaire et collège de Saint-Lô*, p. 37.

entre temps la question irlandaise, tout comme il avait déjà conseillé à l'un de ses jeunes confrères, le P. Lescœur, de se consacrer à la défense des Polonais. Pour connaître la situation économique, sociale et religieuse faite à l'Irlande par la domination anglaise, le P. Perraud alla l'étudier sur place, durant trois mois. Il rapporta de cette enquête les matériaux d'un livre qui eut du succès (1).

Cet ouvrage et une sorte d'histoire de sa congrégation (2) lui valurent d'être nommé professeur d'histoire ecclésiastique à la Sorbonne en 1865.

Il fit son cours sur la Réforme en France et en Allemagne au seizième siècle. Ses conférences n'ont pas été publiées. Quelque quarante ans plus tard, il en remit les matériaux à l'un de ses jeunes confrères, M. Alfred Baudrillart, afin qu'il les utilisât. De leur collaboration, est résulté un livre intéressant, plein d'aperçus ingénieux, mais qui n'a pas renouvelé le sujet.

A la fin de 1866, le P. Adolphe Perraud fut chargé de prêcher dans l'église de la Sorbonne un panégyrique de Richelieu. La péroraison qu'il se permit fut considérée comme une injure par l'empereur. En voici le texte :

Il y eut de la part de Richelieu un amour plus désintéressé et plus vrai de son pays, à ne pas tellement absorber

(1) *Etudes sur l'Irlande contemporaine*, 2 vol. in-8, 1865.

(2) *L'Oratoire de France au XVIIe et au XIXe siècles*, in-8°, 1865. — « Avec les *Sources* et les *Souvenirs de jeunesse* du Père Gratry, avec la vie d'Henri Perreyve, ce livre a conduit au nouvel Oratoire presque tous ceux qui y sont entrés. » A. Baudrillart, *le Cardinal Perraud*, p. 15.

en sa personne le génie et les forces vives de la France que, lui mort, elle se trouvât pendant dix ans à la merci des factions et précipitée, sans transition, du despotisme dans l'anarchie. La Fronde semble n'accuser que les successeurs de Richelieu. Ne prouverait-elle pas, au contraire, que la centralisation excessive du pouvoir est pour une société en péril, non une force; que l'usage vraiment légitime de l'autorité, ce n'est pas de gouverner les peuples en maître, mais de les aider à développer toutes leurs ressources et à faire de leurs facultés un emploi personnel, intelligent et moral; qu'il n'est pas bon enfin qu'un homme, fût-il un Richelieu, se substitue lui seul à toute une nation pour tout penser, tout vouloir, et tout faire ?

Le Ministre de l'Instruction publique, Victor Duruy, se plaignit à l'archevêque de Paris de ce que l'orateur se fût permis de terminer « un savant et théologique discours par un article de journal » (1) et il lui demanda qu'à l'impression cette péroraison fut modifiée. Plutôt que de changer son texte, le P. Perraud préféra ne pas le publier. Il ne l'imprima qu'en 1882, au moment de son élection à l'Académie, en manière d'hommage pour le grand cardinal qui l'a fondée, et sans doute pour que rien ne fût perdu de ses œuvres (2).

La conduite du P. Adolphe Perraud, dans cette

(1) Duruy, *Notes et souvenirs*, I, p. 387.

(2) *Le Cardinal de Richelieu, évêque, théologien et protecteur des Lettres* (Autun et Paris, 1882, in-8, 57 pp.). — Pour que rien ne fût perdu de ses œuvres, le cardinal fit également réimprimer, en 1903, de pauvres instructions pastorales écrites en 1875 : *Les Vertus morales*.

circonstance, est une réponse à ses nombreux détracteurs qui l'ont souvent accusé d'intrigue et d'ambition. La susceptibilité du gouvernement était si grande qu'en prononçant des réserves, même modérées, sur une œuvre de despotisme, l'orateur était sûr de s'aliéner ses faveurs, et il pouvait croire qu'il sacrifiait son avenir, tellement l'empire semblait encore solide.

Moins de quatre années plus tard, cependant, il s'effondrait dans un désastre imprévu et le P. Perraud quittait spontanément sa chaire pour se faire aumônier d'ambulance et assister les soldats tombés sur les champs de bataille des Ardennes.

L'année qui fut si terrible pour le patriotisme des Français, le fut autant pour la foi des catholiques. Les plus graves discussions s'élevèrent à propos de l'infaillibilité du Pape. L'Oratoire était opposé à sa définition, et celui qui, pour le public, incarnait cette congrégation et en était la vraie gloire, le P. Gratry, se lança dans la mêlée à corps perdu. Il s'y compromit tellement que, pour dégager sa société d'une solidarité fâcheuse, il fut obligé de rentrer dans le clergé séculier. Peut-être même, comme le P. Hyacinthe Loyson, serait-il sorti de l'Eglise s'il n'eût été convaincu que, pour arriver à la réformer, il fallait y rester et s'il n'eût été persuadé par le plus cher de ses disciples, le P. Adolphe Perraud, d'accepter le dogme nouvellement défini.

Un peu plus tard, quand une sorte de pacification théologique se fut établie, le duc de Broglie, président du Conseil des Ministres, voulut récompenser le

catholicisme libéral vaincu et relever son prestige en lui donnant un évêque. Il choisit le P. Adolphe Perraud, le seul du parti qui ne fût pas assez compromis pour être refusé par Rome (1).

De leur côté, des femmes, qui s'étaient mis en tête de le faire monseigneur, amadouèrent le pro-nonce, le cardinal Chigi Le 10 janvier 1874, le P. Perraud était promu au siège d'Autun « Il a de la chance, disait un de ses anciens camarades, d'avoir bifurqué sur l'Eglise. S'il était resté dans l'Université, il serait mort proviseur de lycée de province. »

II

Nommé évêque d'Autun, Mgr Perraud succédait à un prélat, Mgr de Léséleuc, dont l'épiscopat n'avait duré que dix mois et qui était resté un inconnu pour la très grande partie de ses diocésains. Celui-ci avait remplacé Mgr de Marguerye, qui, sans être goûté de son clergé, avait administré le diocèse pendant vingt ans. Ses prêtres, ultramontains en très grande

(1) Un ultramontain salua la nomination de cette exclamation : « Scandale à Paris, faiblesse à Rome ! » Un journal catholique annonça gravement qu'avant deux années « son diocèse serait à feu et à sang ». (Baudrillart, ouv. cité, p.) En 1885, le cardinal Pitra écrivait encore qu'il lui répugnerait moins d'être le collègue de Renan que « le collègue de Perraud ». (*Quest. bib. au XIXe siècle,* ch. VII.)

majorité, ne l'avaient jamais aimé, parce qu'il ne lisait pas l'*Univers*, mais ils l'aimèrent encore moins après le concile du Vatican, où il s'était prononcé contre la définition de l'infaillibilité. A son retour de Rome, Mgr de Marguerye avait bien essayé d'expliquer son vote dans une retraite ecclésiastique. Un mouvement général des pieds sous les bancs lui fit comprendre qu'il n'y avait pas d'excuses plausibles. L'évêque se crut obligé de donner sa démission. Il mourut chanoine de Saint-Denis.

Satisfaits d'être débarrassés d'un prélat gallican, les prêtres du diocèse d'Autun furent mécontents de le voir remplacé par un libéral. Ils se promirent de le mettre au pas. Un curé de Mâcon le lui dit formellement. Non seulement Mgr Perraud ne fit rien qui pût confirmer leurs craintes, mais il laissa tomber, sans bruit, et, semble-t-il, sans regrets, toutes ses idées sur la réforme de l'Église et sa réconciliation avec le monde moderne. La plupart des membres de son clergé actuel, le meilleur juge en pareille matière, ignorent qu'il ait eu besoin de se convertir aux saines idées catholiques et qu'il ait tenu beaucoup plus que leurs anciens ne se croyaient en droit d'espérer de son éducation universitaire et de ses fréquentations de jeunesse.

A Autun comme à Paris, Mgr Perraud vécut dans la retraite plus qu'avec les hommes. Il découvrit, parmi les membres du Conseil épiscopal, l'administrateur auquel il désirait confier ce qui, dans sa charge, lui semblait purement besogne. Ce fut

M. Picard, supérieur du grand séminaire, esprit élevé mais autoritaire, et jésuite de caractère, bien qu'il appartînt à la société de Saint-Sulpice. Mgr Perraud lui abandonna à lui, puis à ses autres vicaires généraux, le gouvernement du diocèse. Il leur laissa faire ce qu'ils voulaient, se désintéressant par-dessus tout de son grand séminaire, qu'il croyait en bonnes mains.

Libre de soucis administratifs, l'évêque pontifia, prêcha, composa des lettres pastorales, dirigea de nobles dames, s'occupa des affaires ecclésiastiques de France et, entre temps, s'adonna aux méditations.

Chose curieuse, Mgr Perraud, qui n'a jamais écrit que des livres d'histoire, passait, vers 1874, pour un philosophe, et, comme on disait révérencieusement à cette époque de mœurs monarchiques, « un des premiers philosophes de l'épiscopat français ». Depuis longtemps, les Oratoriens, hantés par les grands souvenirs de leur congrégation, l'appelaient le « Nouveau Malebranche ». Rien ne faisait plus plaisir à Mgr Perraud qui prenait le mot au sérieux ; non point qu'il entassât des dissertations sur les facultés de l'âme ou les catégories, mais parce qu'il pensait profondément et puissamment sur toutes choses.

Bien qu'il ait une haute idée de sa pensée, on peut dire crûment — il faut parler au passé — que Mgr Perraud a manqué de philosophie ou plutôt que sa philosophie a manqué de solidité.

Il disait, dans de belles phrases, après son maître Gratry, que c'est « tout l'homme, à savoir, son intelli-

gence, sa volonté, son cœur, qui doivent s'employer de concert à la recherche de la vérité(1). » Mais, pas plus que son maître, il n'appliqua cet excellent principe.

D'abord, il n'avait pas besoin de chercher la vérité. En bon catholique, il était sûr de la posséder. La vérité, pour lui, c'était l'enseignement de l'Eglise romaine en bloc. L'illusion peut être respectable, mais ce n'en est pas moins une illusion. Si, encore, il s'était appliqué tout entier, c'est-à-dire d'intelligence, de volonté, de cœur, à la connaisaance, à l'examen, à la jouissance, à la défense des vérités enseignées par le catholicisme, sa part eût pu rester belle. Mais, loin de s'aider de toute son âme dans ce laborieux exercice, il ne s'est pas servi de la principale des facultés : la raison. Il est resté fixé dans le sentiment. Il s'est montré l'obstructeur de toute affirmation scientifique lui apparaissant autre que ses critériums personnels ne lui avaient permis de la prévoir. Quand il entendit parler des troublantes découvertes de la critique historique, il se tourna d'un autre côté, niant ce qu'il était incapable d'envisager. Plus tard, il condamna ceux qui, reconnaissant les difficultés, essayaient d'y remédier, et, plus grande aberration, il s'imagina que ses condamnations empêcheraient le monde de suivre son chemin. Pareillement hostile à la critique philosophique, il a lancé contre Kant des anathèmes ridicules.

Il a été et il n'a été qu'un mystique. Il s'est attaché

(1) Cardinal Perraud, *le Père Gratry*, p. 76.

au suprême degré de « l'intelligible divin », comme disait Gratry ; mais il s'y est attaché par un lien psychologique trop inférieur et d'une manière trop peu souple, pour que son système ne lui restat pas personnel. Dans sa foi profonde, comme dans la sainteté de ses mœurs, la critique impartiale ne peut voir qu'une des plus hautes formes de la sensibilité persévéramment travaillée par l'auto-suggestion.

Mort à la vie sensuelle, il savoure voluptueusement les charmes d'une imagination supérieure. Depuis un demi-siècle il se berce dans un rêve. Il s'y est trop complu pour jamais en sortir. La forme sous laquelle il a savouré l'idéal lui paraît le plus beau don que Dieu ait pu faire à l'âme humaine.

Disciple chéri d'un noble esprit, le père Gratry, fraternellement aimé d'amis très tendres, son frère Charles et l'abbé Perreyve, lié avec les plus illustres de ses coreligionnaires, Lacordaire, Dupanloup, le père Hyacinthe Loyson, Montalembert, Falloux, de Broglie, il a eu conscience d'appartenir à un groupe qui représentait le catholicisme éclairé ; il a eu conscience que c'était à cause de leur attitude que le catholicisme, de 1860 à 1880, a conservé en France ce qu'il avait encore de force.

Il voit bien que le catholicisme décline ; mais, au lieu de chercher s'il n'y aurait pas lieu de régénérer sa pensée et sa politique, il se dit que, par la permission de Dieu, la franc-maçonnerie l'opprime. Il ne croit pas possible la réalisation de quelque chose en

dehors de ce qui a charmé sa jeunesse. Il ne s'aperçoit même pas qu'il n'a pas continué Gratry, qu'il ne s'est pas continué lui-même, c'est-à-dire qu'il n'a pas pratiqué ce dont il avait bien fait, la théorie.

La complaisance naturelle avec laquelle il s'est obstinément arrêté dans une position très douce s'explique, en outre de son tempérament mystique, par la conception orthodoxe de l'immutabilité de l'Eglise.

L'Eglise, qui s'est déclarée immuable, considère son enseignement comme une sorte de patrimoine qu'il n'y a qu'à défendre. Mgr Perraud est entré complètement dans cette opinion. Quand un de ses confrères qui a repris la tradition de Gratry, le P. Laberthonnière, au lieu de rester à côté de Mgr Perraud, se mit à marcher de l'avant, l'évêque d'Autun, devenu supérieur général de l'Oratoire, écrivit une lettre circulaire à toute la congrégation pour la mettre en garde contre sa témérité. Lorsque l'abbé Loisy produisit son système apologétique, Mgr Perraud montra magistralement qu'il s'écartait de l'enseignement traditionnel. Tout le monde le savait. La vraie question était justement de décider s'il est nécessaire aux catholiques, pour rester dans la vérité, ou plutôt pour y entrer, d'abandonner leur bagage de théologie scolastique. L'évêque n'a même pas eu l'idée de considérer le débat sous ce point de vue. Pour lui, il n'y a point d'objections historiques contre le christianisme qui se donne justement comme un fait historique. Il interprète l'histoire

évangélique selon le mode de l'Eglise, mode fixé à une époque d'ignorance (1).

Quant à l'histoire moderne et contemporaine, même celle qu'il a vécue, il la déforme inconsciemment pour la faire rentrer dans cette « suite de la religion » artificiellement tracée par l'orthodoxie.

En 1892, écrivant à un ancien catholique libéral, qu'il croyait sans doute perverti, il l'exhortait à se convertir. Il l'en conjurait au nom de son frère Charles qui venait de mourir, au nom de Perreyve et de Gratry, — tous trois avaient été ses amis, — et il alléguait « les droits de l'imprescriptible vérité ». C'était, dans l'occasion, la travestir complètement et à l'encontre de quelqu'un qui en avait les preuves en main. Aussi son correspondant ne se fit-il point faute de lui rappeler combien ces trois respectables personnes étaient mal choisies pour le faire changer de sentiments. Devant l'évocation de la réalité, Mgr Perraud éprouva l'émotion douloureuse des mystiques qu'elle trouble,

(1) Le cardinal avait si peu de liberté d'esprit, même sur des questions élémentaires, qu'il admettait l'apostolicité des Eglises de France. Il congédia de son séminaire un jeune sulpicien, professeur d'histoire, qui ne croyait pas que Lazare, le ressuscité du quatrième Evangile, fût mort évêque de Marseille, et que la cathédrale d'Autun possédât ses reliques. Lorsque l'abbé Duchesne fut promu à la direction de l'Ecole française de Rome, Mgr Perraud fit insérer dans sa *Semaine religieuse* la note suivante : « Le savant ecclésiastique, membre de l'Institut, se trouvera bien aussi, pour ses travaux ultérieurs, d'être à Rome, dans ce centre de la science et de la tradition de l'Eglise, si propre à préserver des témérités de la critique moderne. » Numéro du 13 avril 1895.

puis il rentra dans la contemplation de ses souvenirs idéalisés, « remettant le passé à la justice et à la miséricorde de Dieu » dans lesquelles il veut « se confier et se reposer » (1).

Comme le passé se transforme dans sa longue méditation, on en peut encore juger par l'étude qu'il a publiée, en 1900, sur le P. Gratry (2).

Il vécut dans son intimité, et il rumina constamment toutes ses idées. Après sa mort, pendant vingt-huit ans, il travailla au monument qu'il croyait devoir lui consacrer et, comme il le dit naïvement dans la préface, il y mit « toute son âme ». Eh bien, il est difficile de trouver un livre plus vide. Il y a certainement, en France, cinq cents prêtres qui, après avoir pris connaissance des papiers et des écrits de son héros, eussent fait mieux. Son élucubration est une grande esquisse, noble, vague et monotone, comme une rêverie platonicienne, où l'on ne peut aller chercher ni faits ni idées.

III

En mourant, l'immortel Auguste Barbier exprima le désir que ses collègues de l'Académie française lui donnassent pour successeur l'évêque d'Autun.

Ce vœu, la tradition d'après laquelle l'illustre assem-

(1) Lettre du 7 février 1892.
(2) *Le Père Gratry, sa vie et ses œuvres* (Paris, Téqui, in-8, 1900).

blée aime toujours à compter parmi ses membres un représentant du Clergé, l'amitié qui avait lié Mgr Perraud à Lacordaire, à Gratry, à Dupanloup, les trois derniers ecclésiastiques qui y avaient siégé, les relations étroites qu'il entretenait avec le « parti des ducs » assuraient son élection. Elle eut lieu le 8 juin 1882. Il fut admis par 23 voix sur 33 votants, contre une voix donnée à Leconte de Lisle, une voix à Pailleron et huit bulletins blancs.

Dix ans plus tard, l'évêque d'Autun était créé cardinal. La faveur que lui témoignait le pape n'avait rien de surprenant. Léon XIII était un philosophe de la même envergure, un libéral de la même variété, un humaniste du même style, un saint de la même école. Des difficultés politiques retardèrent cependant la remise de la barrette. Le 16 janvier 1893, le Pape annonçait au Sacré-Collège qu'il lui adjoignait un nouveau membre dont il gardait le nom *in petto ;* ce fut seulement le 29 novembre 1895 qu'il le préconisa solennellement.

On a déjà raconté qu'à chaque nouvelle dignité qui lui arrivait, Mgr Perraud prenait des airs dévots pour expliquer la joie qui l'inondait, et qu'il disait d'un ton pénétré : « Réjouissons-nous ; je suis moi-même fort aise de voir honorée, en ma personne, la sainte Eglise (1). »

Les œuvres de l'Eminence renferment une riche

(1) Voyez E. Ledrain, *Portraits et Souvenirs, 1869-1870*, dans la *Revue bleue*, 29 mars et 5 avril 1902.

collection de cette heureuse formule, avec les plus délicates variantes (1). Tous ses prêtres l'ont entendue, surtout lorsqu'il promena sa pourpre toute fraîche dans son diocèse, pour la faire admirer partout. Dans un bourg où les villageois ont l'enthousiasme facile, on fit de grandes réjouissances. Le curé, homme pratique, trouvait très bien qu'on apportât dans la rue les fleurs des jardins et les arbustes des bois voisins, mais

(1) Exemples : « Léon XIII, en m'appelant dans les rangs du Sacré Collège, a voulu d'abord honorer l'Eglise de France, puis mon diocèse d'Autun, mais aussi ma famille religieuse de l'Oratoire. C'est donc un devoir pour vous de m'aider à remercier Dieu de l'éminent honneur que le Saint-Père m'a conféré. » *Le cardinal Perraud au petit séminaire et collège diocésain de Saint-Lô*, p. 10. — « Je n'ai pas à vous apprendre dans quelles conditions, exceptionnellement honorables et douces pour mon cœur, le Saint-Père m'a élevé à cette haute dignité. » (*Lettre* à ses diocésains, datée du 14 déc. 1895.) — En imprimant son pauvre livre *Eurythmie et Harmonie*, il disait dans la préface de cette publication : « Elle va paraître à l'abri du titre que Sa Sainteté le Pape Léon XIII s'apprête à me conférer sous peu de jours. Cette haute dignité, etc. »

Le cardinal se rendit probablement compte, sur le tard, de l'exagération des louanges dont il s'était fait ou laissé combler et qui suscitèrent tant de sourires et de plaisanteries, car il ajouta cette clause dans son testament :

« Pas de discours ni le jour des funérailles, ni au service « qui suivra. On ne m'a que trop loué pendant ma vie, sur- « tout à l'occasion et à la suite de ma promotion au cardi- « nalat. Le silence que l'on gardera sur ma demande devant « mon cercueil fera contrepoids, je l'espère, à la masse de « compliments dont j'ai été accablé. » *Semaine religieuse* d'Autun, 17 mars 1906.

Au lit de mort, le naturel ressaisit le cardinal et il désigna à son vicaire général, Mgr Gauthey, des manuscrits où il trouverait des éléments pour son oraison funèbre. La clause de son testament fut donc annulée, et Mgr Gauthey prononça son panégyrique.

il ne voulait pas de décorations dispendieuses. Il le dit à l'un de ses paroissiens devant Mgr Perraud : « Ne faites pas de frais. » — « Laissez-les, interrompit le cardinal, c'est Notre Seigneur qu'ils honorent en ma personne. »

Quand il alla se montrer au petit séminaire de Semur, beaucoup d'habitants illuminèrent. Le cardinal sortit avec les professeurs pour jouir de ce spectacle. Il ne s'arrêta pas devant les maisons pavoisées de lanternes, mais devant celles dont les habitants n'avaient arboré aucun lumignon. « Pourquoi, disait-il, devant chacune de ces maisons, pourquoi n'y a-t-il rien ? » Et les professeurs devaient lui fournir de longues explications. A la fin ils s'en lassèrent et ne répondirent même plus à ses questions qu'ils faisaient semblant de ne pas entendre. Mgr Perraud n'arrivait pas à comprendre que, ne fût-on pas assez clérical pour vénérer un prince de l'Eglise, on fût assez grossier pour ne pas fêter la récompense accordée à l'une des gloires de la Patrie. Jamais la perversité des sentiments démocraques ne lui parut plus monstrueuse.

Entouré d'une étiquette idolâtrique, il a fini par se prendre pour un saint. Corrigeant de sa propre main les épreuves de sa *Semaine religieuse*, il y laisse subsister les compliments les plus hyperboliques, décernés, dans ses discours d'apparat, à ses vertus héroïques. Son humilité chrétienne n'en est pas offusquée. N'était-il pas nécessaire que le « cardinal du Sacré-Cœur » fût comblé des faveurs célestes ? Vivant dans un rêve ou une prière perpétuelle, il remercie perpétuellement

le « Seigneur de toutes les choses qu'il a daigné accomplir en lui dans sa miséricorde (1) », de ce qu'en le comblant de talent, et peut-être même de génie, il l'a préservé de l'orgueil et de ses conséquences. On ne le tire pas facilement de cette oraison, à moins qu'on ne lui parle de son passé. Ordinairement bref et sec, il devient loquace et onctueux aux souvenirs qu'il évoque de l'Ecole normale, de Mme Swetchine, du comte Zamoyski, de Montalembert, de la princesse Czartoryska... Sa méditation continue sous une autre forme ; il savoure, dans son monologue, combien étaient délicieuses ses relations, afin qu'il puisse ensuite remercier Dieu avec plus d'effusion.

Ordinairement, il n'y a que des laïques qui aient part à ses épanchements. Mgr Perraud ne parle pas à ses prêtres. Aux dîners qui se donnent dans les presbytères, durant les tournées de confirmation, on lui présente des nobles ou des bourgeois admis à sa table, et il daigne leur adresser quelques mots. Parfois une petite conversation s'engage : elle se ramène invariablement à sa personne. S'il n'y a que des ecclésiastiques, le cardinal ne dit pas une parole, et ils peuvent s'estimer très honorés lorsqu'il lui arrive d'abaisser sur eux son regard méditatif.

Aux retraites pastorales ou à l'évêché, il se fait un devoir de recevoir ses curés qui veulent l'entretenir de quelque affaire. Le visiteur cause, expose son cas aussi longuement qu'il veut ; le cardinal reste coi.

(1) Sermon sur la *Dignité cardinalice.*

Quelquefois le prêtre interloqué ne sait plus que dire et se tait dès l'abord qu'il juge plus glacial encore qu'il ne se l'était représenté. Lorsque le silence a duré ce que le prince de l'Eglise estime, d'après son usage, suffisamment longtemps, il se lève et congédie son subordonné sans lui poser une question. Bien fréquemment il supprimeles salutations coutumières et secontente de faire un signe de tête ou une révérence. A-t-il entendu et compris ce qu'on est venu lui exposer? Nul ne le sait. Son administration n'en donne pas l'indice (1).

(1) Dans son testament spirituel écrit en 1880, l'évêque d'Autun, faisant allusion à cette taciturnité, s'exprimait ainsi :

« Je m'humilie, comme d'une infirmité de nature contre laquelle je n'ai pas assez tôt ni assez énergiquement réagi, d'un défaut d'expansion extérieure et d'affabilité qui a mis souvent à la gêne (on me l'a dit) mes visiteurs et même les personnes de mon entourage. Dans la mesure où ce défaut a pu nuire au bien, non seulement je m'en humilie, mais je m'en accuse, et je prie Dieu de me pardonner toutes les lacunes de mon caractère.

« J'ajoute, pour être pleinement sincère, qu'ayant toujours eu le désir d'être bon et charitable, j'ai été souvent très contristé en voyant que je réussissais si peu à traduire au dehors ces dispositions intimes de mon âme.

« Puissé-je, d'ailleurs, avoir fait un bon usage de toutes les humiliations de détail dont ce défaut a été l'occasion pour moi, et qui auraient pu m'être si utiles, en m'aidant à me juger moi-même avec sévérité et avec vérité. »

De 1880 à sa mort, l'évêque relut fréquemment son testament, mais le « défaut d'expansion », loin de se corriger, atteignit des proportions tout à fait invraisemblables. Cela n'a pas empêché ses panégyristes, notamment le vicaire capitulaire Manier et l'évêque Gauthey, de célébrer, sur le mode le plus dithyrambique, » l'inépuisable trésor de sa bonté », « ses paternelles condescendances », « ses caressantes expansions », et d'assurer que ses prêtres non seulement conserveraient ses leçons comme celles d'un saint, mais encore sa mémoire comme celle d'un père.

IV

Mgr Perraud n'est pas tellement absorbé dans sa contemplation qu'il n'accorde quelque attention aux événements présents. Convaincu d'être un saint des derniers jours, pensant que l'Eglise, sa patrie, et le monde ne lui survivront guère, il croit de son devoir de se montrer grand dans les conjonctures qui précèdent les catastrophes finales. De même qu'il est pénétré de la réalité et de la nécessité de l'immutabilité de l'Eglise, il aurait voulu que la République fût à perpétuité fixée dans des ministères de Broglie. Ne comprenant pas plus l'évolution politique que l'évolution de la foi, ce prétendu libéral n'a pas vu que le libéralisme conduisait à la sécularisation de la société. Devant l'aboutissement logique de la doctrine, la séparation des Eglises et de l'Etat, son indignation n'a pas connu de bornes. Après avoir toujours prêché à son clergé de n'être « ni factieux ni servile » (1), et de se tenir en dehors des « querelles des partis », il s'est mis à faire de la réclame pour M. Piou (2).

(1) Lettre au cardinal Guibert, 1882, *Œuvres pastorales*, tome III, p. 595.

(2) *Semaine religieuse* d'Autun, mars 1905 :

« MM. les curés se feront un devoir, mais en dehors de l'Eglise, de prêter leur concours à la diffusion des tracts et des publications qui seront répandus par les soins de

Ce n'est pas, d'ailleurs, qu'il fonde grand espoir sur les ressources de ce politicien. Il estime seulement, qu'avant de succomber, l'Eglise doit se défendre par tous les moyens. Il croit que la Franc-Maçonnerie commandera la chasse aux prêtres et qu'elle fera couler leur sang sur l'échafaud révolutionnaire (1). Peut-être ces holocaustes apaiseront-ils le Seigneur !

Si Mgr Perraud ne se fût point fait d'Eglise, il n'eût pas, sans doute, connu ces légers ridicules. Proviseur de lycée, ou bien, comme ses amis Heinrich et Claude-Charles Charaux, professeur de faculté, il aurait écrit de bons livres et dirigé des jeunes gens dans des voies raisonnables et utiles. Au lieu d'être, comme le dit M. Ernest-Charles, « décidément le plus faible des académiciens de province » (2), il eût été connu comme

l'Action libérale populaire, de la Ligue patriotique des Françaises et de toutes les œuvres de jeunesse organisées dans le département. » Voyez aussi sa lettre pastorale : *Catholiques, sachons nous défendre*, 15 mars 1905.

(1) Allocution du cardinal à son Clergé durant la retraite pastorale en septembre 1904 :

« Sans doute, nos gouvernants se défendent actuellement de vouloir une persécution sanglante, mais quand Hérodiade ou la Franc-Maçonnerie, obéissant elle-même à Satan, aura jugé à propos de demander du sang, rejetant quoique effrayés leurs derniers restes d'humanité, ils commanderont la chasse aux prêtres.

« Dieu sait si les temps dont nous parlons sont éloignés ou proches de nous. Quoi qu'il en soit, préparez-vous, chers coopérateurs ; souvenez-vous de vos devanciers qui furent braves devant le sang de la Révolution. Ces motifs, au reste, sont parfaitement de nature à nous exciter à faire une excellente retraite, peut-être la dernière. »

(2) *Les Samedis littéraires*, 2e série (1904) ; critique du livre *Les Vertus morales*.

l'un des plus dignes prétendants au quarante et unième fauteuil.

En déformant sa pensée, les rêveries ont rendu son style vague et lâche. Çà et là on y rencontre les plus vieilles rengaînes dogmatiques et de fastidieuses amplifications. Tels, des rochers et des îles désertes dans une mer morte. Deux fois il a mis obligatoirement de côté sa théologie, tout en conservant une noble inspiration religieuse et, ces deux fois-là, il a fort bien écrit. Ce fut dans son discours d'entrée à l'Académie et lorsqu'il y reçut Victor Duruy.

L'Eglise n'a pas plus grandi son caractère que son talent. Sa carrière compte quelques vilenies essentiellement professionnelles. Il n'en aurait pas eu l'idée, ni de celles-là ni d'équivalentes, s'il fût resté dans le monde. La principale fut la manière dont il manifesta, en 1885, contre le cardinal Pitra, frappé pour avoir dit tout haut, sur Léon XIII, ce que beaucoup de catholiques disaient alors tout bas, et ce que lui-même dit maintenant que règne Pie X. La nécessité de flagorner sans cesse la hiérarchie est un des vices du catholicisme moderne. Le cardinal du Sacré-Cœur n'y a pas échappé.

V

En décernant à Mgr Perraud un chapeau rouge et en lui procurant un fauteuil académique, deux des plus illustres hochets qu'ait inventés la vanité hu-

maine, — ils ont satisfait ce saint homme, — l'Eglise semble lui avoir donné beaucoup. Cependant il lui a donné encore davantage.

A une époque où elle commençait à se recruter médiocrement et vulgairement, elle a trouvé en lui un serviteur de talent et qui a eu la fortune de la longévité. De plus, quand ses rares hommes de talent tournaient presque tous en sceptiques ambitieux, celui-là semble avoir conservé une foi très vive, très sincère et, autant qu'il est possible dans cette institution, très éclairée (1). L'Eglise pourra le mettre dans la galerie de ses gloires à la suite des Bossuet, des Fénelon et des Massillon. Son visage ascétique et la noblesse de son port lui permettent, d'ailleurs, d'y faire bonne figure.

S'il n'a pas été un Bossuet, un Fénelon ou un Massillon, c'est que ces grands évêques ne sont plus possibles. Au dix-septième et même au dix-huitième siècle, l'orateur chrétien pouvait encore lancer des arguments étourdissants contre la raison nouvellement émancipée et encore mal armée par la

(1) Il n'a point permis qu'on établît dans son diocèse une succursale de la Salette (1895) et s'est montré impitoyable pour l'infortunée détraquée qui fonda ce trop célèbre sanctuaire. Il eut aussi le courage d'interdire dans son diocèse la lecture publique du *Nouveau Mois de Marie de Notre-Dame de Lourdes* (1890). — Etant oratorien, il disait un jour que s'il possédait un million, il l'emploierait à « couler » le journal de Louis Veuillot, *L'Univers*. Le 17 novembre 1886, en prononçant l'oraison funèbre du cardinal Guibert, il s'exprima avec fermeté, à la suite de son héros, sur « le mal fait à l'Eglise par ces exagérations et ces excès ».

critique. Maintenant il ne lui reste plus que des arguties, des subtilités et des considérations sentimentales. Les unes ne font qu'éloigner de l'Eglise, les autres ne suffisent pas pour y faire revenir. Il faut à notre temps plus que des sentiments, fussent-ils très élevés. Il lui faut des idées. C'est pour cela qu'au total la vie du cardinal Perraud aura été stérile.

Son frère Charles, qui, pourtant, l'affectionnait profondément, disait quelquefois de lui, dans l'intimité : « Il a trompé toutes mes espérances. » Comment se serait-il exprimé s'il eût vécu dix ans de plus et vu la suite de son épiscopat ? Et, cependant, il ne pouvait en être autrement. Logique et honnête, admettant toutes les directions de l'Eglise, le cardinal devait rentrer dans les sentiers les plus battus et les plus plats de l'orthodoxie ; il devait combattre et même, s'il le pouvait, briser tous ceux qu'il voyait s'en écarter.

Apôtre des peuples opprimés, « directeur général de l'Œuvre du catholicisme en Pologne », il ne prêche plus pour les fils de cet infortuné pays, quoiqu'ils souffrent maintenant autant que leurs pères en 1863. Comme Léon XIII, il a laissé massacrer trois cent mille Arméniens sans élever une protestation. L'Eglise romaine a ses pauvres, ses clients et ses œuvres. Il suffit maintenant au cœur et à la gloire de Mgr Perraud de présider hiérarchiquement et bureaucratiquement la ligue anti-esclavagiste et de patronner des œuvres orthodoxes et conservatrices.

Avec toutes ses dignités et tous ses titres, il est la

plus haute personnification et le plus illustre symbole d'une triple banqueroute :

Celle de l'épiscopat français du dix-neuvième siècle ;

Celle d'une congrégation aux velléités scientifiques ;

Et, chose plus triste encore pour ceux qui avaient espéré la régénération de l'Eglise, celle de la séduisante hérésie qui s'appelle le catholicisme libéral.

III

AU DIOCÈSE DE CAMBRAI (1)

Dans le diocèse de Cambrai, les « évasions » sont moins nombreuses que dans la plupart des autres. Il faut faire un peu d'histoire pour en chercher les causes très complexes.

Le cardinal Régnier fut archevêque de Cambrai

(1) Le *Siècle*, 15 juin 1905.— M. le chanoine Masquelier tira vengeance de cette étude dans la *Croix du Nord* du 17 juin. Voici un passage de sa réplique :

« Nous croyons savoir que cet article est l'œuvre d'un ancien séminariste qui mangea copieusement jadis le pain des prêtres, et qui renonça à la carrière ecclésiastique quand l'heure des engagements sacrés et des sacrifices eut sonné.

« Il s'est fait, depuis lors, à Paris, une situation plutôt vague en marge de l'Université de l'Etat.

« Esprit assez brillant, mais faux, il est doué d'une souplesse de caractère qui lui permet de se lier avec tous les mondes, et d'une souplesse de conscience l'autorisant à les trahir au mieux de ses intérêts ou au gré de ses caprices fort ondoyants et très divers.

« Des fréquentations qu'il a soigneusement gardées avec quelques ecclésiastiques naïfs, il emporte des informations superficielles, incomplètes, qui suffisent amplement, comme documentation, aux vieux sectaires du *Siècle*.

« M. D..., pour ne pas le nommer, etc., etc. »

Quel beau spécimen des polémiques orthodoxes, que cette réplique, où l'on calomnie et injurie d'après une simple con-

pendant trente et un ans (1). Esprit tyrannique et absolu, il imposa ses volontés par la force et imprima aux rouages de son administration un mouvement qui dure encore. La raison de cette persistance réside tout entière dans le fait que le cardinal, le « vénéré cardinal », comme on dit en style de chancellerie, quoique enterré en 1881, est encore vivant.

Il s'était adjoint, en qualité d'auxiliaire, le supérieur de son petit séminaire, M. Henri Monnier (2). Il l'admit dans son intimité et en fit un autre lui-même. Depuis, les archevêques se sont succédé en nombre, la République, par insigne maladresse, n'ayant promu au siège de Fénelon que des prélats tombés impotents, Mgr Duquesnay, Mgr Hasley, Mgr Thibaudier, qui n'en prirent possession que pour y mourir, et Mgr Sonnois qui a perdu depuis longtemps la mémoire. Durant toute cette défilade, Mgr Monnier est resté immuable, intangible, inchangé, et c'est lui seul qui est le véritable archevêque. Il n'appelle au Conseil diocésain que des prêtres de son école et, dans un discours solennel, prononcé en 1897, le recteur des

jecture, et où l'on dénonce à une intolérante administration diocésaine « quelques ecclésiastiques naïfs » très faciles à connaître, maîtres et anciens condisciples qui ont conservé des relations avec un « renégat » !

M. D... ne m'a donné aucun document. Je ne le connais pas. J'ignorais même son existence avant que la *Croix du Nord* ne me l'eût apprise.

(1) Sur le cardinal Régnier, on peut consulter Destombes, *Vie du cardinal Régnier*, et Houtin, *Un dernier Gallican*.

(2) Né à Nivelles (Nord) en 1820, promu à l'épiscopat, préconisé et sacré en 1870.

Facultés catholiques de Lille, Mgr Baunard, a pu dire, sans rire, que « le Conseil est demeuré moralement le même depuis 1842 » ! D'ailleurs, cette assemblée ne sert à rien. Non seulement, c'est Mgr Monnier qui conduit tout, mais c'est lui qui fait tout par lui-même. Ses quatre-vingt-quatre ans ne lui pèsent pas plus que cinquante sur la tête d'un autre. Le cardinal Régnier n'est donc pas mort, et c'est toujours lui qui courbe sous une discipline de fer le clergé de ce vaste diocèse.

Homme de gouvernement, le cardinal se déchargea du soin de former ses prêtres en remettant son grand séminaire, dès août 1857, aux mains d'une congrégation qui, dans ces derniers temps, s'est légèrement améliorée, mais qui était alors absolument ignorante et fanatique : les Lazaristes. L'archevêque sut encore trouver chez eux l'homme qu'il désirait pour supérieur : M. Sudre. Bien qu'il ne fût dépourvu ni de bon sens ni de finesse, c'était l'entêtement incarné. Esprit étroit, ne connaissant rien de rien à la vie vraie, ni aux choses extérieures, il ne s'occupa jamais que de la formation mécanique de ses élèves. Il fallait que tout marchât avec une régularité militaire. Guerre à mort aux esprits indépendants ! On devait être soumis, il le fallait absolument. Logiquement, cette dureté conduisait à la défiance vis-à-vis des jeunes gens intelligents, curieux ou studieux. Aussi la science fut-elle toujours en déshonneur dans sa maison. On y tuait le temps à apprendre et à réciter un manuel. Défense d'en faire davantage. D'ailleurs, chose à peine

croyable, il n'y avait pas de bibliothèque pour les séminaristes.

Pendant plus de trente ans que M. Sudre fut en charge, il ne garda auprès de lui que des professeurs serviles et ignorants, et si parfois un homme intelligent se fourvoyait dans le corps professoral, il n'y demeurait pas longtemps. Il n'y eut du reste jamais aucun homme instruit. « L'homme qui sait » a toujours été très rare chez les Lazaristes, et ils connaissaient assez bien le cardinal de Cambrai pour ne pas le lui envoyer. Inutile, bien entendu, de faire remarquer que le même professeur enseignait successivement la philosophie, le dogme, la morale, etc, avec une compétence qu'on devine. Il y aurait des choses ineffables et incroyables à raconter sur ce sujet.

A M. Sudre succéda M. Villette, homme d'intentions droites, mais d'esprit court, qui n'a pas eu le temps de changer l'influence de son prédécesseur. Il dut partir en 1903 avec les Lazaristes, congédiés par l'honnête loi qui défend l'enseignement aux congrégations.

Leurs remplaçants ont été recrutés pour la plupart dans des établissements secondaires.

On les a choisis jeunes et intelligents parce qu'ils auront beaucoup à faire dans des circonstances qui deviennent de plus en plus difficiles. Mais on ne les a pas voulu savants, parce que la science est dangereuse pour les maîtres et pour les élèves. L'avenir montrera quelle sera leur œuvre. En attendant, l'inévitable résultat de l'administration antérieure est l'ignorance du

clergé. Ce diocèse, qui recrute ses prêtres pour la qualité et la quantité beaucoup mieux que la plupart des diocèses de France, et qui a toujours compté un grand nombre de sujets d'une remarquable intelligence, en possède peu depuis longtemps qui soient au courant de la science ou même qui s'en préoccupent. Aussi est-il tombé dans une sorte de décadence. Depuis plus de trente ans, pas un évêque n'est sorti de ses rangs. — Il n'y a aucune importance à attacher au fait du vicaire général Mortier allant mourir évêque de Digne (1). — Faute de courage intellectuel, pas un prêtre ne s'y est distingué dans les lettres, les sciences et les arts, sauf peut-être un collaborateur de la *Croix*, M. le chanoine Masquelier, qui, sous le nom de Cyr, est un journaliste distingué.

Il n'en existe pas moins à Lille des Facultés catholiques ou, comme on dit, une Université catholique, fondée et patronnée par les archevêques de Cambrai (2). Mais, en établissant cette institution, ils se sont proposé de maintenir les laïques sous la tutelle de l'Eglise et non pas d'instruire leurs ecclésiastiques. Aussi, les Facultés qui ont toutes les faveurs et toutes les bienveillances de l'archevêché sont-elles celles de droit et de médecine. Les Facultés de lettres et de sciences ont toujours été contenues par l'adminis-

(1) Depuis que ces lignes ont été écrites, Pie X a nommé, en août 1906, un vicaire général de Cambrai, M. Louis-Emile Lobbedey, évêque de Moulins.

(2) Voyez abbé Th. Leuridan, *Vingt années de l'Université catholique de Lille* (1875-1895), Lille. Desclée, 1896.

tration diocésaine dans ce qui lui semblait les justes limites. Elle leur donne parcimonieusement des étudiants ecclésiastiques nécessaires pour l'enseignement des collèges diocésains (1). Elle surveille méticuleusement les cours, afin que les jeunes clercs ne soient pas exposés à des propos troublants.

Quant à la Faculté de théologie, si elle a été créée et si elle subsiste, c'est que Rome le croit indispensable dans une Université catholique, mais elle a toujours été un sujet d'opposition (2). M. Sudre, particulièrement, en fut l'ennemi irréductible. Comme il arrivait que l'enseignement y contredisait celui du séminaire, il la prenait pour une école de scepticisme.

En général, l'Université catholique de Lille n'a point favorisé la diffusion de la science dans le clergé diocésain. Les prêtres ou abbés qui ont suivi ses cours appartenaient en grande majorité aux diocèses étrangers. Rien de plus facile à constater : l'almanach

(1) Le diocèse compte environ cent licenciés ès lettres ; trente licenciés ès sciences ; trois docteurs ès lettres (MM. Lemaire, Dubrulle et Looten) ; deux agrégés (MM. Lesne et Dimnet) ; la hardiesse théologique de ce dernier a été souvent dénoncée par les théologiens conservateurs.

(2) Les principaux docteurs en théologie sortis de cette Faculté sont : dom Delatte (1882), le troisième abbé de Solesmes ; MM. Salembier (1886), Pannier (1886), Dubois (1890). Mgr Henri Delassus a reçu le doctorat honoraire.—Sur M. Pannier, voyez la *Question biblique au XIXe siècle ;* M. Dubois, suspecté de libéralisme, a été relégué successivement dans deux petites paroisses où se sont passés deux des rares scandales qui, depuis de nombreuses années, se sont produits dans le clergé diocésain.

ecclésiastique publie chaque année la liste de tous les prêtres ayant des grades : on peut les compter et comparer avec le nombre de prêtres.

Méfiance et hostilité envers la science partout et sous toutes ses formes, voilà donc une règle à laquelle l'administration du diocèse de Cambrai est restée rigoureusement fidèle.

Quoi d'étonnant que cette science, si mal vue en haut lieu, soit délaissée par le Clergé ? Il faut un tempérament exceptionnel, une volonté opiniâtre, parfois de l'héroïsme, non pas même pour s'instruire, mais seulement pour en conserver le désir.

Lorsque le jeune prêtre sort du séminaire, il est lancé dans le tourbillon d'une vie matériellement très occupée. Le temps de l'étude et de la réflexion lui fait défaut : il prend son parti de répéter seulement ce que l'on veut qu'il dise et consent à rester inconsciemment un ignorant. D'ailleurs, qu'il ait été envoyé dans un collège ou dans une paroisse, il y vit en communauté et cette position étouffe encore sa liberté, et avec elle, le goût et la possibilité de l'étude. Par suite d'une organisation bizarre, qu'il serait inutile et fastidieux d'expliquer, ce n'est guère avant quarante ans que le prêtre obtient, dans ce diocèse, ce qu'on peut appeler sa majorité. S'il n'a pas étudié auparavant, le fera-t-il alors ? La seule vertu qu'on lui demande, et à laquelle on l'ait accoutumé, est l'obéissance et cette obéissance servile est assurée par le système des « fiches » qui fonctionne à l'archevêché. Plus d'un vicaire général, en arrivant au ministère, a brûlé celles qui le concer-

naient. Aucun ne les a brûlées toutes. Le petit prêtre le sait, il les redoute et il ne bouge pas, même pour acheter des livres (1).

Enfin, ce diocèse renferme un très grand nombre de « bonnes paroisses » dans tous les sens du mot. Même dans les mauvaises, il subsiste, sauf exceptions rares, un noyau compact de vrais catholiques. Le prêtre du Nord peut donc encore vivre aisément dans un milieu où les objections sérieuses ne pénètrent pas, et il garde tranquillement, sans songer à s'interroger, sa foi naïve, d'autant plus qu'il est assuré d'une confortable médiocrité qui suffit à ses goûts simples et à ses habitudes plébéiennes

Et pourtant l'esprit moderne pénètre comme ailleurs dans ce milieu qui semble si bien protégé. Quelques prêtres désabusés ont brisé le frein auquel ils s'étaient soumis silencieusement. Ils sont partis sans fracas, comme il convient à des gens du Nord, caractères calmes et fermes. Et ce qui prouve que l'instruction est

(1) Les fiches sont tenues à jour par un système de délation organisée. En 1906, de nombreux prêtres « jeune clergé» écrivirent à l'abbé Lemire pour le féliciter du loyal discours qu'il avait prononcé à la Chambre, le 7 mars, à propos des inventaires. L'autorité diocésaine fit exécuter des enquêtes et reçut des dénonciations qui lui permirent de sévir largement. Beaucoup de ces jeunes prêtres furent déplacés et envoyés dans des postes de disgrâce. Peu de temps après, l'archevêché obligea les supérieurs des collèges ecclésiastiques à lui faire connaître les revues reçues par les professeurs. Sont principalement visés par cette mesure les périodiques suivants : *Demain*, *La Démocratie chrétienne*, *La Quinzaine*, *La Revue du Clergé français*, *La Revue d'histoire et de littérature religieuses*.

pour quelque chose à cet exode et combien après tout l'autorité ecclésiastique a raison quand elle l'entrave, c'est que, parmi ceux qui s'en sont allés, on compte un certain nombre d'anciens élèves des Facultés catholiques (1).

(1) Parmi ces prêtres, anciens élèves des Facultés catholiques, on peut citer MM. Delamarre et Michel Fénart, licenciés ès lettres ; Mortreux et Thiébaud, licenciés ès sciences naturelles. Des séminaristes plus nombreux encore, dont les noms figurent dans le Bulletin de ces Facultés, avec le titre d'abbés, ont aussi quitté la soutane, après avoir subi avec succès les examens de licence ès lettres, sciences naturelles et mathématiques.

IV

AU DIOCÈSE DE CLERMONT

Le diocèse de Clermont peut être donné comme le type d'un diocèse français durant tout le régime du Concordat de 1801.

Ce fut un département religieux contrôlé par l'Etat qui n'aimait pas le zèle et gouverné bureaucratiquement par une Eglise officielle, traditionnelle, et non moins pétrifiée dans sa routine disciplinaire que dans ses croyances dogmatiques.

Les évêques qui s'y succédèrent furent également corrects, dépourvus de talent et modérés de tempérament. Ils se préoccupèrent surtout, semble-t-il, pendant que la société se sécularisait peu à peu, de maintenir leurs revenus et leur domination. Ils rendaient volontiers à leur clergé témoignage de son « bon esprit », mais ce bon esprit semblait consister principalement en ce qu'aucun prêtre ne se mêlât jamais aux controverses engagées, bien loin de là, Dieu merci

par des esprits violents au sujet de questions oiseuses, sinon dangereuses, appelées ultramontanisme, gallicanisme, libéralisme et démocratie.

A côté de l'évêque régnait une façon de congrégation qui dirigeait le grand séminaire, les Sulpiciens. Ils tenaient le premier rang au Conseil épiscopal, dirigeaient la conscience de la plupart des prêtres, quelquefois leurs affaires d'argent (1).

Ils étaient les maîtres des nominations ecclésiastiques. Influents dans la vingtaine de diocèses dont ils administraient les séminaires, les Sulpiciens n'ont été nulle part, en France, aussi puissants que dans le diocèse de Clermont. Pour trouver un triomphe aussi complet de leur compagnie et de sa méthode, il faut aller jusqu'au Canada, et, comme au Canada, ils ont formé à Clermont un clergé à leur image et ressemblance : correct, routinier, servile, n'ayant qu'une qualité, mais une très grande qualité, celle de

(1) Voyez *Histoire d'un dépôt en titres de rente escamoté* (Rome, 1904, imprimerie Righetti, in-8, 79 p.). Affaire de l'abbé Guélon contre les Sulpiciens, plaquette mal écrite, peu claire, mais très édifiante pour qui se donne la peine de la comprendre.

M. Guélon engagea, sans succès, devant l'autorité ecclésiastique un procès contre les directeurs du grand séminaire. Après sa mort, l'affaire sera reprise, paraît-il, devant les tribunaux français par ses ayants-cause. En attendant, l'abbé a fait déposer son dossier à la bibliothèque municipale de Clermont et aux archives départementales. Dès maintenant, ce dossier est mis à la disposition du public, pour « avertir les personnes charitables, qui auraient l'intention de faire des legs pieux, de prendre toutes leurs précautions, afin qu'elles ne soient pas victimes des mêmes injustices. »

n'être point enragé, à la manière des élèves de beaucoup de séminaires dirigés par d'autres congrégations ou par certains prêtres diocésains.

La compagnie de Saint-Sulpice, qui estimait le séminaire de Clermont comme une de ses très bonnes maisons, y plaçait volontiers ses meilleurs professeurs. Le petit nombre d'œuvres qu'ils ont publiées et leur médiocrité montre authentiquement le bas niveau des maîtres et de leur enseignement (1). Les élèves actifs et intelligents ne restaient guère ; les uns s'en allaient missionnaires, les autres étaient raccolés par les congrégations (2). A peu d'exceptions près, le diocèse ne gardait que la qualité inférieure.

Recruté dans la classe moyenne de la population rurale, formé dans les petits séminaires strictement clos de Billom-Courpière et de Cellule, vacciné par Saint-Sulpice. contre la curiosité intellectuelle et la fierté

(1) La principale de ces œuvres, *la Théologie de Clermont*, a acquis quelque célébrité parce que M. Trouillot l'a citée à la Chambre des députés comme soutenant que l'Eglise catholique a reçu de Dieu le pouvoir de contraindre ceux qui s'écartent de la vérité, et de les réprimer, non seulement par des châtiments spirituels, mais aussi par des punitions temporelles et corporelles, jusqu'à la mort inclusivement. Voyez l'édition de 1895, tome I, p. 303-304. Le texte exact du livre est *Theologia dogmatica et moralis, ad mentem S. Thomæ Aquinatis et S. Alphonsi de Ligorio, nec non juxta recentiora sedis apostolicæ documenta accurate explanata, auctoribus professoribus Theologiæ seminarii Claromontani, e societate S. Sulpitii*, 7e édit., 1895 ; 8e édit., 1899.

(2) Parmi les congréganistes les plus distingués qui sont originaires du diocèse de Clermont, il faut citer M. Tixeront, de la Société de Saint-Sulpice, auteur d'une *Histoire des dogmes*, et M. Sertillanges, dominicain, professeur de philosophie à l'Institut catholique de Paris.

de caractère, dispersé ensuite dans de petites paroisses où les ressources étaient généralement peu abondantes, ce clergé a vu, durant tout le dix-neuvième siècle, et sans en comprendre les raisons, décroître peu à peu la religion qu'il prêchait. La foi catholique s'est étiolée lentement, mais sans cesse, sur ce sol moral de nature assez ingrate, non renouvelé et cultivé d'après les méthodes surannées des dix-septième et dix-huitième siècles. Aucun grand mouvement d'idées ne l'a jamais vivifiée ni passionnée.

Les luttes engagées autour du menaisianisme, qui troublèrent différents diocèses au commencement du dix-neuvième siècle, laissèrent inerte le clergé de Clermont. Plus tard, il ne compta guère qu'un seul prêtre carrément ultramontain, l'abbé Gannat, qui mourut curé de Saint-Pierre-lès-Minimes. Ses confrères, doucement endormis dans un gallicanisme sulpicien, qui ressemblait à de l'indifférence, le laissaient dire ou se riaient de ses ardeurs. L'évêque, Mgr Féron, qui, d'éducation, tenait pour les opinions françaises, le qualifiait de brouillon, à juste titre ce semble, mais il le redoutait, croyant que le curé pourrait bien le dénoncer à l'*Univers*. L'entourage de l'évêque le soutenait par déférence, mais sans éclat, sans manifestations extérieures, et par simple attitude de serviteurs dociles. Tels étaient M. Grimardias, mort évêque de Cahors, M. Rigaudon, son successeur à la cure de la Cathédrale, et un vicaire général, M. Mercier. Les autres étaient si neutres qu'on ne pouvait leur attribuer une opinion quelconque.

Le concile du Vatican, qui surexcita tout le Clergé de France, ne pouvait manquer de réveiller les curés d'Auvergne. L'infaillibilité du Pape leur semblait convenable pour l'institution et pratique pour eux-mêmes; ils croyaient pouvoir en appeler plus efficacement au Vatican contre l'autoritarisme épiscopal. Ils pétitionnèrent donc pour qu'il plût au Saint Esprit de faire définir le nouveau dogme. Après le Concile, étant encore tout exaltés par leurs disputes théologiques, ils combattirent la démocratie qui naissait avec la troisième République. L'inutilité de leurs efforts et leur paresse routinière leur firent bientôt abandonner la lutte. Ils se terrèrent dans leurs presbytères, où ils vécurent en paix jusque vers 1894, époque à laquelle le diable du modernisme vint les tenter, sous la forme d'un journal.

Le clergé régulier fut au niveau du clergé séculier. Les Jésuites et les Capucins possédaient dans le diocèse des résidences dont ils tirèrent de grandes ressources. Cependant leur influence ne se fit pas sentir sur la vie spirituelle générale. Il eût fallu pour cela d'autres religieux que ceux qui les composaient. Mais les chefs d'ordre ne jugeaient point nécessaire d'envoyer des hommes de valeur au milieu d'un clergé sans ressort et de fidèles accoutumés à la médiocrité.

Les courants d'air moderne ne pénétrèrent dans cette caste très fermée qu'à la suite de la fondation des Universités catholiques. Les jeunes professeurs du Séminaire étaient moins mal renseignés, ils avaient

entendu parler des problèmes historiques traités par l'abbé Duchesne. De jeunes prêtres du diocèse, destinés à l'enseignement, furent envoyés prendre leurs grades dans ces institutions, et ils en rapportèrent des idées moins étroites. Il suffisait même que l'un d'eux eût une intelligence plus forte et un caractère plus énergique pour faire école et déterminer un courant capable d'amener de grands changements dans le diocèse. C'est ce qui faillit se produire vers 1894-1896, par l'influence de l'abbé Brugerette.

II

Né à Ambert d'une famille d'honorables commerçants, l'abbé Brugerette fut, après avoir terminé ses études théologiques au grand séminaire de Saint-Sulpice, envoyé à l'Institut catholique de Paris, pour y préparer ses examens de licence d'histoire et de philosophie. C'était vers 1888. L'Eglise de France se précipitait alors presque tout entière dans la coalition boulangiste. Par leur éducation comme par leur âge, les étudiants catholiques étaient naturellement portés à prendre part à l'aventure. L'abbé Brugerette fut presque seul, avec Mgr d'Hulst, à résister (1).

(1) « Je fus de ces dix mille qui voulurent protester par un suffrage indépendant, et sur le nom d'un candidat de leur choix, contre l'égarement d'une démocratie oublieuse de ses

Après avoir conquis son diplôme, il s'en retourna dans son diocèse, et fut nommé en 1890 professeur d'histoire et de géographie à l'institution de Courpière.

Son enseignement vivant et nouveau lui conquit tous ses élèves. Sa réputation s'établit bientôt dans le clergé. Ses confrères le regardèrent avec curiosité, puis avec sympathie. Malgré la jalousie cléricale, ils pensèrent qu'il y aurait lieu d'utiliser tant de talent. Plusieurs conférences ecclésiastiques émirent le vœu que l'abbé prît la direction d'un journal local pour la défense de l'Eglise. Ainsi fut fait. L'abbé fonda à Ambert, où il se rendait plusieurs fois par semaine, une petite feuille hebdomadaire qu'il intitula du nom du pays, *Le Livradois* (1).

principes et de ses destinées, se ruant à l'aveuglette au-devant du joug et se livrant corps et âme à l'inconscience. Le 27 février 1889, je votais donc pour Pasteur et l'événement fit du bruit à l'école où j'achevais mes études, où j'étais presque seul, aux bruyantes réunions du soir, à flétrir Boulanger, le soldat de l'indiscipline et le dictateur de demain, où les plus indulgents trouvaient à peine dans mon *ingénuité* l'excuse de mon indépendance. » *Le Livradois*, 6 octobre 1895.

(1) Le premier numéro parut le 3 juin 1894. La collection de ce journal est conservée à la Bibliothèque Nationale. Un an après sa fondation, l'abbé Brugerette caractérisait en ces termes les tendances libérales de ce petit organe :

« Je ne suis pas, nous ne sommes pas les défenseurs des institutions mortes et des partis morts. Nous sommes et restons avec ce qui veut vivre, avec l'honnêteté et le courage.

« Nous sommes et restons au service de tous les hommes de bonne volonté.

« Corriger les abus, défendre le faible, répandre autour de nous quelque lumière, aider au triomphe de la justice et de la vérité, voilà toute notre ambition ; nous n'imposons aucun dogme, et nous prétendons n'en recevoir aucun... » Numéro du 4 août 1895.

Pour M. Brugerette, comme pour beaucoup de prêtres de cette époque, l'idéal du journal de Paris était la *Libre Parole* et l'idéal du journal régional *La France libre*, de Lyon. C'était donc sur ces modèles que *Le Livradois*, devait se régler, *mutatis mutandis*. Les circonstances ont tellement changé qu'il est nécessaire d'expliquer une telle préférence.

La *Libre Parole*, qui avait été fondée en 1892, et ses satellites, comme *La France libre*, ne s'étaient point encore discrédités par leurs polémiques outrées. Beaucoup de gens considéraient M. Drumont comme un justicier parti en guerre à propos de l'affaire de Panama. Croyant encore en grande majorité à la divinité de sa mission, et ne s'expliquant ni son insuccès, ni les motifs profonds des sécularisations opérées par les républicains, les braves curés entendirent avec une joie infinie M. Drumont leur enseigner que leurs malheurs venaient non pas des progrès de la raison et de la science, mais d'une conjuration de juifs, de protestants et de francs-maçons. L'Eglise renaissait d'ailleurs à l'espérance. Un petit mouvement néo-chrétien, commencé vers 1890, semblait être devenu une véritable renaissance idéaliste, sociale et religieuse (1). Des libres penseurs notoires, comme Spuller et Anatole France, parlaient bienveillamment du catholicisme. Plusieurs esprits distingués, de tempérament divers, encore incertains, comme M. Henri Bérenger et M. Paul Desjardins, paraissaient disposés à devenir ses alliés.

(1) Voyez *l'Américanisme*, p. 221.

La dislocation de cet étrange parti, catholique ou catholicisant, commença au mois de juillet 1894, lorsque Drumont crut découvrir que son ami le comte Albert de Mun était un « paladin », un « acteur », un « ténor jouant habilement son rôle », « faux comme un jeton », un « Tartufe ». L'abbé Maignen, grande autorité dans l'orthodoxie, faisant chorus avec M. Drumont, se séparait aussi du gentilhomme politicien en s'écriant : « Il nous devait de ne pas descendre où il est tombé ! »

Ces polémiques si étonnantes sous la plume de chrétiens convaincus et d'hommes raisonnables donnèrent à réfléchir à M. Brugerette et à ses amis d'Ambert. Ils étaient trop honnêtes pour s'inféoder à un homme ou à une coterie. Sans prendre parti entre M. Drumont et son « ténor », ils se livrèrent à des études psychologiques qui ne manquaient pas de justesse :

Chez Drumont, la pensée toujours vigoureuse court sus à l'ennemi avec une rare impétuosité. L'ennemi, c'est le Juif ; mais quiconque ne s'identifie pas avec Drumont court la chance probable d'être traité en Juif ...

Il frappe par anticipation, et serait fort en peine d'expliquer comment, en pareil cas, il est d'accord avec les règles de la stricte justice....

Drumont n'est bon que pour lui-même. Il n'a foi qu'en lui-même, il ne connaît de juste que lui....

S'il ne fait point d'excuses pour réparer ses erreurs, il s'acharne d'autant plus contre ceux qui ont commis le crime prévu (1).

(1) Du Pont, dans *Le Livradois*, 5 août 1894.

Le petit journal aimait tant à penser par lui-même qu'il ne s'effrayait d'aucune idée ni d'aucune puissance. Un jour il se déclarait chaleureusement partisan du Congrès des Religions dont M. Charbonnel se faisait le promoteur (1). Un autre jour, il prêchait aux congrégations la résistance à la loi d'abonnement votée en avril 1895, et faisait très directement la leçon aux sulpiciens et autres congréganistes qui s'y soumettaient (2).

Les curés du diocèse étaient ravis. Une très douce lumière venait les tirer de leur enténébrement. Ils croyaient se rendre compte de choses qu'ils n'avaient jamais comprises. Il leur semblait qu'on leur apprenait à faire usage de leur raison, de leur jugement, de leur caractère. M. Brugerette acquit une immense popularité.

Encouragé par le succès, l'abbé fonda un journal plus grand, qu'il appela l'*Auvergne libre*, et qu'il publia dans le chef-lieu du département (3).

(1) S'il est vrai qu'à travers tous les siècles et tous les pays on ne trouve au fond qu'une religion dont la paternité de Dieu et la fraternité humaine sont les deux articles fondamentaux, il n'est point inutile d'unir sur le terrain de la charité et de la liberté toutes les forces morales qui, suivant la noble expression du protestant Barrows, « pourraient amener l'unité de l'espèce humaine dans le culte de Dieu et le service des hommes. » Delasaigne, *Livradois*, 20 septembre 1905.

(2) Article du 26 octobre 1895, intitulé : *Pères et Fils, lettre d'outre-tombe.*

(3) *L'Auvergne libre, journal hebdomadaire du Puy-de-Dôme, organe absolument indépendant.* Le premier numéro parut le 10 octobre 1896. — *Le Livradois* continua d'exister sous la direction de l'abbé Brugerette jusqu'au 23 septembre 1897. Le dernier article de l'abbé : *Place aux forts*, fut un vigoureux mais douloureux appel à la tolérance religieuse en faveur des penseurs libres du catholicisme.

Voici quelques extraits de son programme :

L'*Auvergne libre* vient prêcher au pays d'Auvergne une nouvelle croisade : la croisade de la liberté.

C'est une œuvre de justice sociale, éclairée dans ses principes par la pure lumière de l'Evangile, et appropriée dans la pratique aux besoins *politiques, économiques et moraux* de notre pays...

La juiverie est le grand agent de l'agiotage et de l'accaparement. Nous voulons employer toutes nos énergies à la répression de la piraterie juive, principal obstacle à l'affranchissement économique.

La franc-maçonnerie a inventé et dirigé la guerre actuelle contre le christianisme ; nous sommes prêts à retourner toutes nos armes contre le fanatisme de la secte franc-maçonne, principal obstacle à la liberté religieuse.

On voit qui nous sommes.

Avant tout, nous sommes des hommes libres, et nous voulons former des hommes libres. Soldats du droit, nous ne prenons l'épée du combat que pour assurer la liberté et la paix dans la justice.

Qui nous aimera, nous suivra.

L'œuvre est immense.

Nous n'avons pas, quoique jeunes, la prétention d'en voir l'achèvement.

Nous creusons et ensemençons le sillon aux champs où d'autres viendront moissonner. Ce que nous tentons n'est peut-être pas le plus parfait, mais nous essayons de faire quelque chose.

Sur ces entrefaites, le directeur d'un journal anticlérical de Clermont fit appel au ministère d'un prêtre, qu'il estimait, pour l'un des siens tombé gravement

malade. L'*Auvergne libre* prit prétexte de ce fait pour railler légèrement les prétendus esprits forts qui « mangent du prêtre », et ont recours à lui aux heures d'angoisses. Peut-être, le journal mit-il un peu de piquant dans l'anecdote (1).

Comme dans le diocèse de Clermont, un prêtre ne doit pas sortir pendant les retraites ecclésiastiques, il raconta que le directeur de la feuille anticléricale avait fait demander le curé pendant la retraite, et que, pour l'obtenir, il avait dû écrire à l'évêque. Ce n'était pas bien méchant. Mais l'évêque avait pris ombrage de l'ascendant de M. Brugerette, et les Sulpiciens ne lui pardonnaient pas la leçon que son journal leur avait trop spirituellement adressée. D'ailleurs n'était-il pas manifestement un esprit faux et dangereux, ce prêtre qui se déclarait « un homme libre », désireux de former « des hommes libres » ?

L'évêque fit imprimer dans sa *Semaine religieuse* un blâme contre l'article qui, disait-il, tournait en

(1) Elle fut contée par un Sulpicien à un tout jeune rédacteur de l'*Auvergne libre*, qui s'empressa d'en régaler les lecteurs de son journal. Ce rédacteur était M. Joseph Monteilhet, ami et disciple de M. Brugerette, qui devait suivre plus tard M. Clémentel au ministère des colonies. Comme les histoires de l'*Auvergne libre* n'ont pas cessé d'alimenter les controverses électorales dans le Puy-de-Dôme, M. Monteilhet écrivait naguère, dans des explications qu'il se voyait contraint de donner : « J'ai modifié mes opinions, me conformant à nombre de jeunes gens de ma génération qui, après une expérience courte et malheureuse, ont substitué le socialisme scientifique au socialisme sentimental du Christ et ont reconnu qu'il était dangereux de mêler la religion à la politique. J'ai modifié mes idées dès 1896, à l'âge de dix-huit ans. » *Avenir du Puy-de-Dôme*, 10 mai 1906.

dérision les choses les plus respectables, avec une légèreté inconvenante (1).

En ce temps-là, un blâme d'évêque suffisait à briser un prêtre, preuve péremptoire qu'il ne pouvait être « un homme libre ». L'abbé Brugerette était brisé. Il ne lui restait plus qu'à suspendre la publication de son journal, vieux de deux numéros, et à aller prendre du service dans un autre diocèse.

Il s'exécuta (2) et, à la fin de septembre 1897, partit pour Lyon.

M. Brugerette emportait la sympathie générale de ses collègues d'Auvergne, et l'affection de ses anciens

(1) Note publiée dans la *Semaine religieuse de Clermont*, numéro du 17 octobre 1896, p. 993 :

« Rectification. — Un journal intitulé *L'Auvergne libre* s'est permis, samedi dernier, de mettre en cause Mgr l'évêque de Clermont au sujet de l'administration des sacrements à un malade. Monseigneur se fait un devoir de réprouver hautement la légèreté inconvenante avec laquelle les choses les plus respectables sont tournées en dérision dans cet article sur des informations inexactes. »

(2) Le troisième et dernier numéro de l'*Auvergne libre* débutait ainsi : « *Rectification*. Une rectification à l'adresse de l'*Auvergne libre* paraissait samedi dernier dans la *Semaine religieuse*. Elle émanait de la plus haute autorité du diocèse. Le blâme n'allait pas à l'encontre de notre programme, il visait un passage de la chronique de notre correspondant clermontois. Mais, dans sa forme, il a paru frapper l'œuvre elle-même. Catholiques avant tout, nous estimons qu'en ces conditions, si dur que soit le sacrifice, notre devoir est de disparaître. *L'Auvergne libre* cesse, avec ce numéro, sa publication. A ses nombreux adhérents et amis, elle envoie l'expression de sa plus profonde gratitude et souhaite que d'autres, plus heureux, répondent aux espérances qu'avait à cœur de réaliser le nouveau programme. » L'*Auvergne libre* fut remplacée par l'*Avenir du Dimanche*, fondé sous les auspices de l'évêque.

élèves, dont bon nombre continuèrent à lui demander des conseils (1). Plus tard, ils apprirent avec stupeur qu'il était devenu dreyfusard (2). Ils comprirent alors l'attitude de l'évêque et de ses sulpiciens, et, peut-être, remercient-ils encore le Seigneur de ne pas avoir permis qu'ils fussent séduits par un ange de ténèbres au point de le suivre dans l'abîme.

III

La petite ville d'Issoire possédait au siècle dernier un couvent de religieuses cloîtrées enseignantes appelées les Filles de Notre-Dame.

Cette maison, qui avait eu son temps de prospérité commerciale, tomba, vers la fin du siècle, dans une

(1) M. Brugerette leur a dédié ses *Lettres à un jeune prédicateur* (Lyon, 1900).

(2) Dans le *Spectateur de la Haute-Saône* du 23 décembre 1903, M. Brugerette publia une profession de foi relative à « l'Affaire ». En voici un extrait : « J'ai été et je suis encore dreyfusard. Injure et scandale pour les uns, honneur et mérite pour les autres, ce nom de dreyfusard évoque à ma pensée tout un cortège de luttes et de souffrances dont je suis très fier, parce qu'il n'est pas donné souvent à l'homme de payer à la justice et à la vérité un tribut de cette nature.

« Je le reconnais également avec vous, monsieur, un prêtre dreyfusard est encore aujourd'hui une rareté, une sorte de monstruosité, comme dirait Pascal. »

En 1904, il a paru un livre intitulé : *L'affaire Dreyfus et la mentalité catholique en France*, par l'abbé Henri de Saint-Poli. Cet auteur, ressemblant à M. Brugerette comme un frère, lui a été identifié à tort ou à raison. (J. Reinach, *Hist. de l'aff. Dreyfus*, tome V, p. 94-95).

profonde décadence : elle ne comptait plus guère qu'une quinzaine d'élèves pensionnaires, pour la plupart filles des fermiers cossus des environs ; et, s'il était encore d'usage dans les familles conservatrices de la ville d'envoyer les enfants suivre les cours en qualité d'externes, il était facile de voir que cet externat lui-même ne jouissait plus de la vogue d'autrefois.

La nullité de l'enseignement des religieuses était la cause de cette défaveur. Si peu exigeants qu'ils fussent, les parents s'apercevaient bien que la méthode était surannée, et, dans les classes, les enfants, loin de prendre goût à l'instruction, s'ennuyaient profondément.

De toutes les maîtresses de la maison, une seule, vers 1890, semblait douée pour ses fonctions : c'était la Mère Marie du Sacré-Cœur. Les élèves, qu'elle savait intéresser vivement, l'adoraient. Les parents l'aimaient. Les religieuses du couvent prirent ombrage de cette estime générale, et comme Marie du Sacré-Cœur avait une santé délicate, leur conseil lui imposa un congé. Pour couper court à l'engouement dont elle était l'objet, on alla jusqu'à lui dire qu'il était prudent qu'elle ne descendît plus au réfectoire et qu'elle prît ses repas dans sa cellule.

Elle vécut ainsi à peu près cinq ans dans la retraite, réfléchissant et écrivant.

La supérieure de la communauté et le supérieur ecclésiastique, l'abbé Chardon, premier vicaire général du diocèse, la laissaient faire. Ils avaient la paix. Ils pensaient bien que les idées et les projets dans lesquels s'entretenait la recluse étaient par trop chi-

mériques pour être jamais exécutés, et par conséquent pour leur causer des embarras.

Mère Marie travaillait à deux manuscrits. L'un était intitulé : *Les Religieuses enseignantes et les nécessités de l'apostolat*; l'autre, *la Formation catholique de la femme contemporaine.*

La petite sœur exposait là dedans que les maisons religieuses vouées à l'enseignement étaient dans un état d'infériorité indéniable par rapport aux écoles et aux lycées de jeunes filles de l'Etat. Elle disait que la société resterait chrétienne, si l'éducation restait aux maîtres chrétiens et si l'Eglise gardait les enfants. Et, pour que les religieuses conservassent la confiance des familles, elle demandait que les institutrices congréganistes fussent préparées à l'enseignement dans une école normale supérieure où elles recevraient une instruction capable de rivaliser avec celle des établissements universitaires. La sœur allait même jusqu'à esquisser le plan de cette école où devaient être menées de front la formation pédagogique et la formation religieuse.

En 1897, quand son premier manuscrit fut terminé, sœur Marie demanda à ses supérieurs et la permission de le faire imprimer, et celle de réaliser le projet qui y était exposé. L'accueil ne fut pas cordial. On la blâma d'avoir perdu son temps à des élucubrations si téméraires et si présomptueuses. Puis les religieuses pensèrent qu'après tout peut-être avait-elle trouvé le moyen de rendre la prospérité à leur maison qui se vidait, et que Mère Marie du Sacré-Cœur pourrait être la directrice et la fondatrice de cette école normale. Quelle

gloire alors pour la Congrégation ! « Pourquoi, lui dirent-elles, pourquoi ne pas utiliser chez nous les dons que Dieu vous a donnés ? »

La sœur obtint les permissions qu'elle demandait, et on lui accorda toute facilité pour constituer un comité d'initiative qui étudierait les moyens de réaliser l'œuvre. La supérieure intervint même à plusieurs reprises pour lui rendre les négociations plus aisées. Il y eut à la vérité des revirements ; l'autorité faisait quelquefois d'étranges scènes à la « réformatrice ». Celle-ci connaissait le moyen de les terminer. Elle s'agenouillait près de la supérieure et lui disait : « Bonne mère, si vous voulez m'arrêter, je suis prête à obéir. » Toujours la même phrase lui répondait avec un peu d'embarras : « Nous ne croyons pas devoir vous arrêter, mais nous n'osons vous soutenir plus fermement. »

Enfin le premier livre fut imprimé. Il avait été lu et relu par les supérieurs. Pour paraître, il ne lui manquait plus qu'une lettre approbative que l'évêque, Mgr Belmont, avait laissé espérer. Non seulement il la refusa, mais encore il déclara que jamais il ne donnerait l'*imprimatur* à des idées « aussi avancées ».

La petite sœur avait envoyé les bonnes feuilles de sa publication à différentes maisons religieuses et à nombre d'évêques.

Un couvent de son ordre, celui de Cavaillon, lui répondit une lettre chaleureuse, et l'archevêque d'Avignon, dans le diocèse duquel se trouvait cette maison, félicita pareillement la religieuse de son projet et lui promit son patronage.

Désireuse de jouir d'une liberté et d'une protection absolues qui lui étaient nécessaires pour l'établissement de son œuvre, la petite sœur se fit agréger canoniquement au couvent de Cavaillon. Elle quitta Issoire le 13 mai 1898. Ce fut un beau jour pour l'évêque de Clermont. Il était débarrassé.

La suite de cette histoire ne rentre point dans cette étude. Il suffira d'en rappeler le dénouement. La petite sœur pensa qu'étant approuvée et encouragée, elle pouvait marcher de l'avant et serait défendue contre la routine conservatrice dont elle ne prévoyait qu'une mauvaise humeur passagère. Ayant vécu dans la solitude, en tête à tête avec de grandes pensées, elle croyait tout simple de remplacer des instruments usés et faussés par un outillage neuf, bien composé, apte à produire de bon travail. Ce n'était à ses yeux qu'une question de dévouement personnel, de labeur incessant, de collaboration intelligente. Et puis, à la suite de l'archevêque d'Avignon, quinze archevêques et évêques lui disaient que son initiative se produisait à point et que son œuvre était vraiment providentielle.

Elle vint à Paris au mois de juin 1898, pour étudier le moyen de réaliser son plan. L'opposition ne tarda pas à se faire sentir. Ni la religieuse, ni la femme ne fut respectée. Elle devait être victime des intrigues de congrégations jalouses et de la méchanceté de ses coreligionnaires conservateurs. L'affaire prit d'extraordinaires proportions et fut portée à Rome. Le 27 mars 1899, la Sacrée Congrégation des Evêques et Réguliers condamnait à l'unanimité les idées de la

religieuse et blâmait l'ouvrage où elle les exposait. Elle dut alors renoncer à son école normale et se rabattre sur une institution d'études supérieures pour jeunes filles. La plupart de ceux qui l'avaient encouragée l'abandonnèrent. Elle trouva prématurément une mort libératrice, le 7 juillet 1901, sous les roues d'une voiture de noces, sans même avoir connu toute l'étendue de ses illusions et de ses malheurs...

Depuis 1898, l'année où elle quitta sa province, les catholiques du diocèse de Clermont n'ont plus été troublés par aucune idée de rénovation religieuse et sociale. L'évêque a eu la satisfaction de ne plus rencontrer de réformateur ni dans son clergé, ni dans ses couvents. Il n'a même pas de « cardinaux verts ». Le vicomte Camille de Meaux et le comte Guillaume de Chabrol, qui croyaient autrefois pouvoir donner discrètement de bons conseils à l'Eglise, se taisent prudemment.

De grandes controverses ont cependant, depuis huit ans, agité le monde religieux : celles de la démocratie chrétienne et du loysisme. Elles n'ont suscité aucun intérêt dans cette partie de l'Auvergne. Quelques ecclésiastiques, anciens lecteurs de l'abbé Brugerette assagis, ont assurément regardé dans leur journal *L'Univers, La Vérité française,* et *L'Avenir du Puy-de-Dôme,* ce qui concernait ces discussions, mais ils en ont pris connaissance comme d'un fait divers scabreux, sans bruit et sous le manteau. Ni les lettres pastorales, ni la *Semaine religieuse,* ni les programmes des conférences ecclésiastiques n'ont abordé ces graves questions.

Pour tirer ce clergé de son inertie, il a fallu la sépa-

ration de l'Eglise et de l'Etat, et l'obligation de reconstituer le budget diocésain. Alors ces prêtres ont senti combien ils se trouvaient séparés de la nation. Les aumônes ne viennent pas facilement. Depuis dix ans, le prestige de la soutane baissait ; on pouvait le constater à la diminution des vocations sacerdotales. Maintenant que le Clergé a perdu son titre et son salaire de fonctionnaire, le nombre des élèves des grands séminaires, et, surtout, des petits séminaires, a décru d'une manière menaçante pour l'avenir (1). Le diocèse est frappé dans ses ressources d'hommes et d'argent. Privé de l'appui de l'Etat, il ressemble à une vieille cathédrale qui s'affaisse, parce que ses contreforts sont ruinés, et qu'on retire les étais. Les prêtres regardent sans bien comprendre. Ils croient à une victoire momentanée de la conjuration des francs-maçons, des protestants et des juifs. Cette victoire, d'ailleurs, n'a été rendue possible que par les aberrations d'esprits faux qui ont voulu faire pactiser la vérité avec l'erreur, l'Eglise avec la Révolution (2).

« De ces esprits faux, disent ces bons prêtres, le diocèse de Clermont en eut deux petits spécimens dans la personne de Brugerette et de Marie du Sacré-Cœur. Leur type principal s'appela Léon XIII. Ah ! si Pie X avait succédé directement à Pie IX, tout cela ne serait pas arrivé ! »

(1) Pendant le dernier quart du dix-neuvième siècle, le nombre des élèves du grand séminaire était environ de cent quatre-vingts élèves ; depuis deux ans, il oscille entre cinquante et soixante.

(2) J. Brugerette, *la Déclaration des Droits de l'Homme et l'Enseignement catholique.* (Paris 1901.)

V

AU DIOCÈSE DE LYON

I

Le diocèse de Lyon est incontestablement l'un des plus grands et des plus riches de France. Il compte un million et demi d'habitants, que l'Eglise considère naturellement comme tous siens en vertu de leur saint baptême. Il possède de nombreuses œuvres convenablement rentées ou pieusement entretenues. Bien qu'un peu affaibli par la suppression des congrégations, l'enseignement catholique y est resté puissant. Enfin, le pontife du lieu porte des titres aussi glorieux que sonores : archevêque de Lyon et de Vienne, primat des Gaules.

Toutefois, malgré les ressources dont il dispose, le clergé de Lyon, qui se compose d'environ mille huit cents prêtres, ne jouit point d'une influence proportionnée à ses avantages. Presque entièrement recruté dans les classes ouvrières et rurales qui ont tout à apprendre, formé à la vie sacerdotale, d'abord dans de nombreuses

manécanteries ou écoles cléricales, puis dans des séminaires à l'éducation surannée, il garde, en général, une tare indélébile de formalisme et de rusticité.

Ces défauts, communs à la plupart des diocèses durant tout le dix-neuvième siècle, auraient été encore plus accentués si le clergé de Lyon n'avait possédé deux petits centres de lumière : une société de prêtres séculiers, dits « les chartreux », qui fut toujours relativement distinguée, et l'une de ces Facultés de théologie, dont l'Etat concordataire avait fait cadeau à l'Eglise. Quoique ces deux foyers ne fussent ni très brillants ni très intenses, du moins les prêtres aux goûts scientifiques et aux tendances libérales tirèrent quelque profit de leur voisinage. Néanmoins, à Lyon pas plus qu'ailleurs, la hiérarchie n'a protégé la science, et même le clergé lyonnais a pu constater mieux que tout autre qu'elle n'est pas estimée des juges suprêmes de l'orthodoxie. Durant le dix-neuvième siècle, tous les primats des Gaules ont été cardinaux, tous, excepté un seul, celui qui, par son savoir théologique, méritait le plus de l'être, Mgr Ginoulhiac (1870-1875).

Comme cet archevêque était très versé dans l'antiquité ecclésiastique, Pie IX le crut gallican et se garda bien de le décorer de la pourpre. On put voir que le Pape traite les archevêques instruits tout comme les évêques traitent les prêtres érudits, en leur donnant le moins possible de dignités. Le clergé lyonnais ne dut pas en être étonné. De 1840 à 1870, il avait été gouverné par le cardinal de Bonald, qui ne se gênait

pas pour dire : « Des savants, que voulez-vous que j'en fasse ! » Et son vicaire général, choisi et formé à son image et à sa ressemblance, accentuait en ces termes la pensée administrative : « Nous voulons des échines souples et non des têtes pensantes. »

Le savant Ginoulhiac qui, par un hasard exceptionnel, était devenu primat des Gaules, mourut sans avoir relevé le niveau intellectuel de son clergé. Un prêtre très distingué racontait ainsi, en 1878, les espérances que cet érudit théologien avait fait concevoir, et les déceptions que sa mort fit ressentir :

Ce qui restait d'esprit ouvert aux besoins du siècle dans le clergé de Lyon tressaillit de joie et d'espérance en apprenant sa nomination. La Faculté de théologie rêva qu'elle allait avoir des auditeurs, et que les élèves du grand séminaire pourraient assister à ses cours sans être incriminés pour cause de temps perdu. Le doyen se présenta chez Sa Grandeur et lui dit : « Monseigneur, nous sommes à la Faculté six prêtres, tous hommes de savoir et de talent. Nous demandons à servir utilement l'Eglise ; voulez-vous tirer parti de nous ? » La réponse fut affirmative, et le savant et zélé doyen se retira plein d'espérance.

Malheureusement, le nouveau prélat avait deux maladies: il se croyait le seul théologien français, et il souffrait de quelque organe essentiel. La première de ces deux affections le fit hésiter en face des éléments dont il eut pu profiter pour réveiller un peu chez ses prêtres le feu sacré de l'étude ; la seconde mit bientôt un terme à ses hésitations. Il fut remplacé par le cardinal Caverot, vraie réincarnation du cardinal de Bonald, au moins quant aux sentiments à l'égard de la science. A peine installé,

Mgr Caverot eut, comme son prédécesseur, la visite du doyen (1) de la Faculté de théologie. Il entendit la même phrase : « Monseigneur... etc., voulez-vous tirer parti de nous ? »

Mais, avec un geste superbe, il répondit : « Non, certes ! »

Le chroniqueur ajoutait : « Les échines de son clergé sont plus souples que jamais, les têtes aussi moins pensantes que jamais (2).

Au moment même où l'avenir semblait ainsi désespéré, l'Eglise catholique de France, en créant des Universités catholiques, entrait dans une voie nouvelle.

Le diocèse de Lyon était trop riche pour ne pas vouloir posséder un Institut à lui et pour se contenter de celui de Paris. Il organisa donc des Facultés catholiques.

Elles n'ont jamais été bien remarquables, si ce n'est par la caractéristique spéciale que les théologiens y sont progressistes, tandis que les professeurs de lettres et de sciences profanes y sont réactionnaires. La Faculté de théologie, en effet, si elle compte encore un professeur comme l'abbé Lemann, qui prouve l'authenticité du quatrième Evangile par le culte du Sacré-Cœur, n'en est pas moins fort bien composée, avec l'abbé Tixeront pour doyen, les abbés Elie Blanc, Ulysse Chevalier, Jacquier, Jean-Baptiste Martin et Vernet pour professeurs. Leur érudition est solide.

(1) L'abbé Guinand.
(2) Lettre de Faustulus (l'abbé de Meissas) dans le *Courrier de Lyon*, septembre 1878.

Ils ne manquent pas de courage scientifique, quoique quelques-uns d'entre eux se croient obligés de se livrer de temps en temps à de périlleux et choquants exercices d'équilibrisme. Ils ont vu que bien des croyances ne sont pas aussi fondées qu'un vain peuple pense, et ils sont tolérants.

Au contraire, les professeurs, même ecclésiastiques, des autres Facultés, ayant beaucoup moins étudié les fondements de leur religion, manquent souvent d'une utile prudence.

On ne peut pas évidemment attacher d'importance à l'aimable dilettante et à l'élégant diseur de sornettes orthodoxes qu'est M. l'abbé Jacques Condamin. M. le chanoine Théodore Delmont, bien qu'il le semble, n'est pas plus sérieux, parce qu'il est batailleur et ennuyeux. Son exagération et la perfidie de ses polémiques n'honorent pas sa cause. On peut s'en convaincre en les suivant dans la *Vérité française* et le *Nouvelliste* de l'endroit dont il est collaborateur.

M. Joseph Rambaud, professeur d'économie politique, est le directeur officiel de ce journal, et il le conduit dans les voies les plus étroites en politique et en religion. Les autres professeurs donnent généralement un enseignement traditionnel de tout repos, et la sécurité de leur prébende les dédommage de ne pas acquérir de renommée scientifique.

Malgré leurs défauts, les Facultés catholiques n'en ont pas moins relevé très notablement le niveau du clergé diocésain. Actuellement, il compte un peu plus de cent prêtres licenciés ès lettres ou ès sciences. Peut-être

n'est-ce pas beaucoup aux yeux de ceux qui estiment particulièrement le mandarinat. C'est beaucoup néanmoins par rapport au passé et à cause des heureuses espérances que donne ce petit ferment.

II

Jusqu'à présent, l'élève le plus connu des Facultés catholiques de Lyon est M. F.-J. Mouthon, le reporter du *Matin*. Il ne faisait guère que d'achever son cours de droit, quand éclata l'aurore de cette éphémère renaissance idéaliste, sociale et religieuse, qui s'appela en politique « l'esprit nouveau », et dans les controverses théologiques l'« américanisme ». M. Mouthon se lança dans le mouvement en prenant pour modèle M. Drumont, un des types du bon catholique de l'époque. *La Libre Parole* avait été fondée en 1892. M. Mouthon créa à Lyon, au commencement de 1893, la *France libre, journal de la jeunesse républicaine, antijuive et antimaçonnique* (1). Ce ne fut d'abord qu'une feuille hebdomadaire. Elle acquit assez de force pour devenir, au bout de deux ans, un puissant quotidien.

(1) Le premier numéro parut le 19 mars 1893. Voici deux phrases extraites des articles de M. Mouthon, qui méritent d'être conservées :

« Nous sommes socialistes comme M. de Mun, comme Harmel, comme le Pape. » 29 avril 1893.

« Nous gardons la tactique que nous apprirent nos maîtres, — jésuites ou pauvres prêtres de campagne, — improvisés professeurs. » 10 mars 1894.

A l'occasion de cette transformation, Léon XIII lui fit adresser une lettre très élogieuse (1).

Au mois de novembre 1896, M. Mouthon organisait, à Lyon, un Congrès, qui devait rester le plus bruyant et le mieux réussi de tous ceux que tint la démocratie chrétienne. Le pape, l'archevêque d'Aix, les évêques de Grenoble et de Montpellier lui envoyèrent leur bénédiction. La réunion dura six jours et eut des sections antimaçonnique, antisémite, sociale et de presse. Les agitateurs catholiques y assistaient : Drumont, Jules Delahaye, Jules Guérin, le vicomte d'Hugues, Xavier de Magallon. L'état-major des abbés démocrates y était accouru au grand complet : MM. Lemire, Naudet, Desportes, Cetty, Fourié, Tartelin, Garnier, Villard, Pastoret, Elie Blanc, France, Dehon, le chanoine Pellegrini.

C'est là que débuta sur le terrain politique l'abbé Gayraud. Il satisfit tellement ses auditeurs que quelques-uns le jugèrent tout de suite digne de recueillir la succession politique du député du Finistère, Mgr d'Hulst. M. Gayraud accepta, voyant dans le succès qu'il venait de remporter une preuve de mission providentielle.

La suite des événements a démontré aux moins clairvoyants qu'il y avait là beaucoup d'illusions et d'équivoques. Les polémiques de l' « américanisme » les débrouillèrent. On vit une fois de plus que l'Eglise ne se sert des idées libérales et démocratiques que

(1) Lettre publiée dans le numéro du 3 novembre 1894.

comme d'une tactique qu'elle défend à ses apologistes de prendre trop au sérieux. Le 22 janvier 1899, Léon XIII condamna les nouvelles tendances. Les réactionnaires éprouvèrent une profonde joie, mais nulle part leur triomphe ne fut aussi grand qu'à Lyon, où le *Nouvelliste* avait vigoureusement combattu pour l'orthodoxie. L'archevêque, le cardinal Coullié, adversaire de toutes les idées nouvelles, cherchait depuis longtemps à discréditer la *France libre*. Il en avait l'occasion et le prétexte, parce qu'à l'instar de la *Libre Parole*, elle manquait souvent au respect que le troupeau doit à ses pasteurs. Les prêtres qui la lisaient étaient notés à l'archevêché et traités en conséquence. Après la lettre pontificale *Testem benevolentiæ*, les démocrates chrétiens du Rhône se découragèrent. Leur journal perdit beaucoup d'abonnés, et, comme il était, paraît-il, mal administré, il sombra promptement dans un désastre financier.

Le directeur, blessé au cœur, partit pourParis. Il y brûla les dieux qu'il avait adorés. Il a gardé ses procédés de polémique, seulement il ne les emploie pas contre le même parti. Les catholiques l'exècrent, sans se rendre compte qu'il est resté l'un des leurs, fidèle à sa formation, autoritaire et non point libéral. C'est un catholique retourné.

Malgré sa durée éphémère, la *France Libre* eut de l'influence. Elle fit pénétrer beaucoup d'idées nouvelles dans le clergé. Néanmoins, à un certain nombre de ses lecteurs, elle était loin de sembler parfaite. Ils la recevaient, parce qu'ils croyaient n'avoir choix

qu'entre elle et le *Nouvelliste*. Quelques-uns, en particulier, ne partageaient pas son antisémitisme et, lors de l'affaire Dreyfus, ils se déclarèrent pour la revision du procès.

Naturellement, leurs adversaires ont flétri ces dissidents de l'épithète « d'intellectuels ». Ce fut un des mensonges de cette campagne de mensonges. A Lyon, les quelques rares dreyfusards catholiques ne faisaient carrière ni dans la science ni dans les lettres. Les deux principaux furent « un prêtre social », l'abbé Rambaud, et un avoué, M. Léon Chaîne.

L'abbé Rambaud est mort le 13 février 1902, âgé de quatre-vingts ans, entouré d'une estime qu'on peut sans doute qualifier d'universelle, puisque le cardinal-archevêque se fit un devoir de présider ses funérailles, que l'athée Sébastien Faure l'appela « un grand cœur » et qu'un Conseil municipal radical-socialiste donna son nom à une rue de la ville.

Fils d'un négociant en soieries, après avoir fait ses études classiques au lycée, Rambaud était entré dans le commerce. En 1854, il liquida ses affaires, revêtit le costume de l'ouvrier de l'époque et se voua complètement aux œuvres de charité. Il se fit ordonner prêtre en 1861 et fut nommé aumônier de la cité de travail et d'hospitalisation qu'il avait fondée. Il y resta quarante et un ans, jusqu'à sa mort, vivant dans l'abnégation la plus parfaite. Quand M. Drumont fit paraître la *Fin d'un monde*, M. Rambaud (1)

(1) *Bulletin de l'Union pour l'action morale*, 15 mai 1893.

tint à protester hautement contre sa polémique antisémite et celle de ses amis. Il n'écrivit point publiquement lors de « l'Affaire », mais il prit nettement parti dans ses conversations et ses lettres privées, et tout le monde savait qu'il était un des rares prêtres dreyfusards. Son influence sur quelques jeunes ecclésiastiques et sur un grand nombre de laïques fut énorme, et l'on peut dire qu'il a établi à Lyon une petite école de catholicisme libéral (1).

Bien que M. Léon Chaîne possédât l'une des premières études de Lyon, il ne pouvait se déclarer partisan de la revision du procès Dreyfus sans compromettre gravement ses intérêts. Il en eut le courage cependant, et il subit de ce chef les torts et les tracasseries auxquels il devait s'attendre. Les animosités dont il se sentit l'objet lui furent matière à méditations sur le militarisme, le nationalisme, l'antisémitisme et le cléricalisme. Comme il est profondément religieux, un peu plus tard, quand les catholiques commencèrent à subir le contrecoup de l' « Affaire », M. Chaîne, pour les défendre et les éclairer, publia ses réflexions sous ce titre : *Les Catholiques français et leurs difficultés actuelles* (2). Sa thèse est celle-ci : Les catholiques doi-

(1) Comme sa vie et ses idées constituaient une anomalie dans son Eglise, le clergé auquel il appartenait n'a rien fait pour le faire connaître ou conserver sa mémoire. Une notice lui a été consacrée par son ami, M. le pasteur Æschimann. Un professeur du lycée de Lyon, M. Buche, vient d'achever sa biographie plus détaillée.

(2) Paris Storck et Cie, imprimeurs-éditeurs, rue Condé,

ent faire leur *mea culpa* ; ils sont en grande partiev les auteurs des maux qui les accablent, mais il n'y a rien là qui puisse justifier la persécution à laquelle nous assistons et qui causera tant de maux à la France.

Comme on le pense bien, de telles affirmations ont été fortement combattues. Beaucoup de ses coreligionnaires ont jugé M. Chaîne aussi impertinent que dreyfusard peut-être, pour oser soutenir que leur sainte hiérarchie ne les a point conduits dans les voies de la pure sagesse. Les libres penseurs furent invinciblement portés à prétendre que, quoi qu'ils fassent, les catholiques ne peuvent pas arriver à rendre vraie une religion qui repose sur une base fausse, — une révélation qui n'a pas existé, — et que cette religion fausse ne peut que les conduire infailliblement à des erreurs théoriques et pratiques.

Les discussions auxquelles ces deux points de vue ont donné lieu ont fait atteindre au livre, en un an, son huitième mille. Mais s'il a été beaucoup lu, il semble n'avoir exercé, en dehors du Lyonnais, que peu d'influence sur les coreligionnaires de l'auteur. Entre leurs conceptions de plus en plus bornées et sectaires et l'idéal de cet homme franc, cordial et pratique, l'entente semble impossible.

Avec l'abbé Rambaud et M. Chaîne, l'un des premiers catholiques qui, à Lyon, eurent le courage de se

Un volume in-18. En juillet 1904, a paru une édition in-8° qui réunit dans un appendice les comptes rendus publiés sur l'ouvrage jusqu'à cette date.

déclarer pour la justice, fut M. l'abbé Brugerette, alors jeune professeur à l'école Ozanam, et qui depuis s'est fait un nom par ses publications d'histoire (1) et d'apologétique.

La communauté d'idées que l'on constate en rapprochant du livre de M. Chaîne une brochure de M. Brugerette sur les *Droits de l'homme et la doctrine catholique* a donné à un publiciste l'idée d'appeler ces deux auteurs « l'Ecole de Lyon ». Bien que les pièces justificatives de cette expression ne fussent pas nombreuses, le mot s'est trouvé juste. Des aspirations communes ont, en effet, groupé autour d'eux un certain nombre d'ecclésiastiques et de laïques. L'un de ces derniers nous a défini leur religion « la religion de l'esprit large » et l'a obligeamment expliquée :

L'esprit large, dit-il, n'est pas l'esprit vague avec lequel on le confond très souvent. L'esprit large a deux ennemis : l'esprit étroit et l'esprit vague. L'esprit étroit s'enferme en son idée exclusive, en sa croyance incomplète, s'emprisonne en sa case et son système, ferme sa porte et sa fenêtre et tourne le dos à l'espace et à l'infini. L'esprit vague est, au contraire, la contre-façon de l'esprit large. Lui n'a ni porte ni fenêtre, et c'est en quoi il ressemble à l'espace et à l'infini. Mais il leur ressemble comme le nuage ressemble au ciel étoilé, comme le vide ressemble à la

(1) Signalons en particulier, parmi ses œuvres, *les Révolutions internationales de l'Europe au XVIIe et au XVIIIe siècles* et un cours d'histoire en huit volumes conformément au programme classique de mai 1902.

plénitude et l'indécision à la grandeur d'âme. L'esprit large a des croyances comme il a des idées, des croyances larges et synthétiques. Il tient compte de tout et, dans la lumière de l'ordre, reproduit le monde (1).

L'auteur de cette définition, caractéristique de son talent, M. Joseph Serre, est un poète amateur de métaphysique, grand admirateur d'Hello et qui concilie une ardente foi catholique avec un libéral et sincère amour de la démocratie.

Un autre membre distingué de l'école est M. l'abbé Sifflet, prêtre de la Société des Chartreux. Il jouit d'une grande notoriété dans le monde des controverses théologiques. Les chasseurs d'hérésie le poursuivent comme un des novateurs les plus scandaleux. Aumônier d'une école professionnelle, M. Sifflet s'applique, par devoir d'état, à inculquer à ses jeunes gens une religion qu'ils puissent garder, et, paraît-il, il y réussit. Dans un temps de défection générale, ses élèves conservent leur foi, à peu près tous, dit-on. Les livres d'apologétique qu'il a composés permettent de se rendre compte des procédés par lesquels il obtient un résultat si extraordinaire. Tantôt il passe sous silence des doctrines théologiques qui lui semblent par trop surannées, tantôt il critique directement celles que les phonographes ecclésiastiques répètent encore, sans se rendre compte qu'ils mettent l'Eglise en fâcheuse posture. Il prêche une foi raisonnable, et,

(1) Joseph Serre, *la Religion de l'esprit large* (Paris, Société parisienne d'édition), p. 32.

soit qu'il expose, soit qu'il réfute, il l'exprime dans une langue vivante, moderne et spirituelle, telle qu'elle peut être entendue et goûtée de la jeunesse à laquelle il s'adresse.

Naturellement, les théologiens en cellule qui conservent pieusement toutes les inepties de la décadence scolastique et qui y ajoutent encore en déduisant à perte de vue les conséquences de propositions vides, ont trouvé M. Sifflet très dangereux et, pour le déconsidérer, ils ont fait mettre à l'index le principal de ses ouvrages (1).

Ceux qui ont lu le livre censuré, ceux qui connaissent son auteur qui s'est irrévocablement voué à la pauvreté pour imprimer une apologie, maintenant prohibée, ceux-là seuls peuvent comprendre l'aberration d'une hiérarchie qui frappe les plus avisés et les plus dévoués de ses défenseurs.

Tels sont les principaux représentants de « l'Ecole de Lyon » (2). Eux et leurs amis ne forment pas un

(1) *Cours lucide et raisonné de doctrine chrétienne. Les sept mystères chrétiens : Trinité, — Péché originel, — Incarnation, — Rédemption, — Eucharistie, — Résurrection des corps, Eternité, — Souffrance, au regard de la nature, de la raison et de l'irréligion.* Lyon, librairies Saint-Augustin, Delhomme et Briguet. — Livre condamné par décret du 5 mars 1903.

(2) On peut encore lui rattacher le gendre de M. Léon Chaîne, M. le docteur Marcel Rifaux, médecin à Chalon-sur-Saône. Son livre, *l'Agonie du catholicisme ?* (Paris-Plon, 1905, in-12), accueilli favorablement par les catholiques libéraux, a été sévèrement critiqué par M. l'abbé Delfour, article *Un catholique progressiste*, dans l'*Université catholique de Lyon.*

parti organisé dans le sens usuel du mot. Ils ne conçoivent même pas que l'Eglise catholique soit un parti ; ils la considèrent comme « la communion de toutes les âmes de bonne volonté » (1). Ce sont des hommes distingués par l'intelligence et le caractère, qui tâchent de se donner une « foi conforme aux enseignements du vieil évangile et aux meilleures aspirations de notre époque » (2). Profondément modernes, ils croient que rien ne peut faire plus de mal à la religion que de l'identifier avec des systèmes réactionnaires. Leurs tendances communes sont leur seul bien. En les étudiant de près, on reconnaît chez eux de grandes divergences de pensées. Si certains d'entre eux pourraient bien aller aussi loin que l'abbé Loisy,— le terme de comparaison à la mode,—d'autres bornent leur témérité à souhaiter qu'on se mette « en garde contre les pratiques suspectes d'une dévotion mal éclairée » (3). C'est déjà beaucoup, il est vrai, d'autant plus qu'on ne sait jamais à quel terme peut conduire une telle disposition. L'évolution de l'un des jeunes théologiens de l'école l'a montré. Une étude persévérante de la Bible et de la tradition hébraïques lui a fait reconstruire son christianisme sur d'autres bases que les enseignements des différentes Eglises. Il a vu qu'elles sont toutes plus ou moins infidèles à

(1) Brugerette, *les Orientations actuelles de la pensée religieuse à Lyon* (conférence donnée le 22 novembre 1904), p. 5.

(2) *Ibid.*, p. 9.

(3) *Ibid.*, p. 5.

leur maître commun, et il est retourné à la foi de Jésus dans sa pureté : « Ecoute Israël, l'Eternel notre Dieu : l'Eternel est Un » (1).

III

Depuis le mois d'octobre 1905, paraît à Lyon une revue hebdomadaire catholique intitulée *Demain*.

Son fondateur est M. Pierre Jay, directeur d'un grand journal de Lyon, *Le Salut Public*, écrivain de talent, plein de courage, d'une foi robuste (2) et, qualité qui le rend aussi respectable à la hiérarchie catholique, neveu de l'archevêque actuel de Bourges, et parent du dernier évêque de Valence (3).

En homme prudent, M. Pierre Jay résolut de ne pas fonder un nouveau journal quotidien de doctrine et de

(1) Marc, XII, 29 ; Deutéronome, VI, 4. — Le penseur religieux Loetmol, dont il est ici question, est un collaborateur de l'*Univers israélite*. Il y a notamment publié, en 1904, une dizaine d'articles très remarquables sur l'*Evangile et l'Eglise*, de M. Loisy. Quand les théologiens brevetés et patentés, recteurs, docteurs et professeurs d'Universités, prouvaient, les uns qu'ils ne pouvaient pas, les autres qu'ils ne voulaient pas, voir le fond de la controverse, Loetmol en a découvert la portée et l'a courageusement appréciée.

(2) J'en juge par les fortes affirmations qu'on rencontre dans ses articles. Il me semble qu'il suffit d'alléguer en preuve la suivante : « L'accord de la science et de la foi, en dépit de quelques sectaires de laboratoire, se scelle de jour en jour plus étroitement. » *Salut Public*, 18 janvier 1903.

(3) A propos de la fondation de *Demain*, M. Pierre Jay a adressé au *Siècle* (numéro du 5 février 1907) les déclarations suivantes :

« 1° *Demain* n'est l'émanation ni l'organe d'aucun groupe,

combat, ni une revue mensuelle ou bi-mensuelle aux livraisons encombrantes et lourdes. La France compte déjà des uns et des autres en trop grand nombre. Il se décida donc à copier, d'aussi près que possible, comme exécution matérielle et dispositions, la Revue hebdomadaire anglaise, imitation qui a déjà été réalisée chez nous par l'*Européen* et le *Courrier Européen*.

Enfin, il prit le parti de ne s'adresser ni à la foule ni à l'élite, mais, à « un public indépendant et franc, qu'il s'agit de dégager de la masse où il gît émietté, épars, inconscient de sa force et de son nombre, faute d'un énergique organe de ralliement, à l'aide duquel il puisse se compter » (1). Il pensait recruter ses lecteurs surtout dans le jeune Clergé, dans l'Université, chez les jeunes représentants de la haute bourgeoisie laborieuse, parmi le jeune monde des affaires et des carrières libérales.

M. Pierre Jay fit appel à deux genres de collaborateurs, d'abord les écrivains politiques et religieux les plus goûtés du public libre, puis les représentants les plus dignes d'être écoutés de tout le monde qui pense et

d'aucune école et notamment d'aucune « école de Lyon » ; 2° il a été fondé de ma propre initiative et, si je n'ai jamais prétendu incarner cette œuvre dans ma modeste personne, elle n'a cependant pas eu, depuis son premier numéro jusqu'à ce jour, d'autre direction que la mienne ; 3° le principal collaborateur de *Demain* a été, depuis le début, M. Auguste Cholat, rédacteur en chef, auquel étant donnés sa personnalité et son dévouement, la plus large initiative a été et ne pouvait pas ne point être laissée. »

(1) Prospectus de *Demain*.

agit, mais n'écrit pas. Ceux-ci, à défaut d'articles, donneraient des conseils. Il parvint ainsi à élaborer une très intéressante liste de patronage et de collaboration dans laquelle on relevait les noms suivants :

Pour la France : les abbés Birot, J. Brugerette, Henri Bremond, Hemmer, Klein, Laberthonnière, Turmel ; MM. Bureau, Chénon, Georges Picot, Anatole Leroy-Beaulieu, Rivière (1), Sangnier, Paul Viollet et le vicomte Melchior de Vogüé.

Pour l'Italie : les abbés Murri et Minocchi, le P. Semeria, le sénateur Fogazzaro, M. Vitali.

Pour l'Angleterre : le baron de Hügel.

Pour l'Allemagne : les abbés Ehrhard, Sauer, Schell.

Pour la Suisse : l'abbé Carry, et les Pères Rose et Alfred Roussel.

Cette liste, lancée en prospectus, en même temps qu'un programme très explicite, éveilla tout de suite des appréhensions dans les milieux orthodoxes. Une opposition s'organisa immédiatement, et il fut difficile de la vaincre.

La revue, annoncée pour le 1er octobre, puis pour le 15 et le 21, ne parut que le 27 (2).

(1) Ingénieur des arts et manufactures, directeur d'une imprimerie à Blois, fondateur de l'*Echo du Centre*. Il a résumé son expérience sociologique dans une intéressante conférence intitulée : *Vingt ans de vie sociale* (publiée dans le volume *Idée sociale et Faits sociaux*, Paris, Fontemoing, 1903).

(2) *Demain, politique, social, religieux,* organe hebdomadaire de critique et d'action, paraissant le vendredi. Rédaction et administration : rue Simon-Maupin, 2, Lyon. — Prix d'abonnement : 10 francs pour la France ; 12 fr. 50 pour l'étranger.

La presse catholique libérale, en Allemagne, en Belgique, en Hollande, en Italie, accueillit avec faveur la publication du nouveau périodique. Chez nous, le *Journal des Débats* lui souhaita la bienvenue en reproduisant des extraits d'un bel article de M. Anatole Leroy-Beaulieu. *La Revue du Clergé français, la Justice sociale* saluèrent avec plaisir ce frère d'avant-garde.

La presse catholique tout court, celle qui n'a pas besoin de s'intituler antilibérale, parce que l'antilibéralisme est le catholicisme traditionnel, jugea que les deux premiers numéros justifiaient toutes les craintes qu'elle avait conçues. L'évêque de Nancy déclara que le prospectus n'était « certainement pas catholique ».

Un autre vigilant gardien de la doctrine, Mgr Delassus, signala le nouveau péril, dans sa *Semaine religieuse de Cambrai*, dès le 11 novembre, et rappela naturellement le « Congrès de Lyon, réuni par le fameux M. Mouthon », et les « intellectuels qui prirent en mains l'affaire Dreyfus ».

Le 18 novembre, la *Civilta cattolica*, la grande revue des jésuites, qui est souvent inspirée par le Saint-Siège, étudiait longuement le programme et deux articles publiés dans le premier numéro de *Demain*.

L'un de ces articles traitait de l'influence de l'affaire Loisy sur la situation religieuse en Angleterre. On préjuge sans peine combien ce sujet est désagréable pour un jésuite. Les deux autres morceaux n'étaient pas moins répréhensibles aux yeux du critique.

Voici comment il les appréciait :

Le programme annonce une véritable croisade. Mais contre qui ? Vous croyez peut-être que c'est contre les ennemis de l'Eglise ? Hélas ! aux ennemis, la promesse de « s'abstenir des polémiques irritantes, de ne rien soutenir « avec cette logique amère et brutale qui a perdu tant de « causes » ; pour eux, « l'éloge de la conscience moderne « guidée par le véritable esprit du christianisme » ; pour eux, « le droit inaliénable de révolte ». Pour les catholiques, au contraire, non seulement une provision de polémiques et de critiques, mais l'accusation de « faire mourir la France chrétienne », les épithètes de pharisiens, de frappeurs de la poitrine d'autrui, d'ennemis intérieurs, d'égoïstes, de sophistes, de destructeurs de l'idéal évangélique ; à leur charge, l'inertie du sacerdoce, la superstition, le mercantilisme ; à eux, le reproche d'avoir assuré le triomphe du mal par leur passivité, leur égoïsme et leur ignorance. Tout cela est avancé en thèse générale, sans réserves, sans restrictions, sans distinctions.

Le programme de la nouvelle revue trahit donc à chaque ligne cette manière d'envisager l'histoire moderne qui appartient en propre à l'école *réformiste*, et qui peut se rendre ainsi : le motif principal pour lequel le catholicisme perd du terrain chez les peuples civilisés, ce n'est pas l'apostasie de la société, mais le divorce de l'Eglise. Proposition doublement fausse ; *théologiquement*, parce qu'il est de toute impossibilité que l'Eglise, même prise telle qu'elle est, avec ses ministres tels qu'ils sont, manque jamais, d'une façon générale et habituelle, à sa mission divine ; *historiquement*, parce que les travaux approfondis des protestants et des positivistes eux-mêmes ont démontré le contraire pour le temps où nous vivons.

Dans le premier article (1), à côté de cette proposition

(1) Ecrit par M. Cholat.

creuse, « qu'à vouloir mener les consciences comme un « régiment, on risque d'anéantir toute initiative et toute « vie », nous en remarquons une autre infiniment dangereuse, qui est ainsi conçue : « Si l'Eglise, libre de tout com« promis, devenait de moins en moins une puissance politique, « et de plus en plus une communion d'âmes, étroitement « attachées par une espérance commune, qui donc, parmi « les chrétiens conscients, ou même parmi les libres pen« seurs sincères, y trouverait à redire ? » Ce ne serait assurément pas M. Buisson parmi ceux-ci, ni M. Charbonnel parmi ceux-là.

La conclusion était celle-ci :

« *Demain* nous paraît être l'organe d'un parti dangereux, dont la place parmi les novateurs est à l'extrême gauche du prétendu réformisme catholique. »

L'Univers et *la Vérité Française* se trouvèrent d'accord pour reproduire ce réquisitoire (1). Nouvelle preuve qu'au fond la famille Veuillot n'était pas divisée sur les « principes », mais seulement sur leur exploitation (2).

Dans une note publiée par sa *Semaine religieuse*, l'archevêque de Bourges condamna également les tendances du nouveau périodique.

Pendant ce temps-là, quelques collaborateurs étaient forcés, par ordre supérieur, de se retirer de la rédaction. Pour cacher ces défections imposées, la

(1) Numéro du 22 novembre.

(2) Comme le clergé lit, de moins en moins, les journaux dits doctrinaux, ces deux feuilles ont fusionné le 19 janvier 1907. *L'Univers* a donc ajouté à son ancien sous-titre *Le Monde* celui de *La Vérité Française*.

direction a supprimé, à partir du cinquième numéro, la liste de collaboration.

Une telle opposition n'est point nouvelle dans l'histoire ecclésiastique. Lamennais avait fondé un journal qui s'appelait *L'Avenir*. Pour une institution qui, depuis le quatorzième siècle, ne cesse de décliner, le titre seul était importun. L'idéal de l'Eglise est en arrière. C'est le passé. Ne pouvant le ressusciter, elle s'efforce du moins de prolonger le moment présent, l'aujourd'hui, et de retarder le plus possible *demain*, c'est-à-dire la fatale suite de l'évolution et de la transformation perpétuelles. Aussi la hiérarchie de 1832 condamna-t-elle *l'Avenir* et son illustre fondateur.

En 1901, l'abbé Murri résolut de fonder, à Rome, un bon journal qu'il se proposa, lui aussi, d'appeler *Demain*. La curie fit tout ce qu'elle put pour l'empêcher de naître. Quand il parut, après quelques mois de retard, il ne portait pas ce titre général et absolu, si redoutable à la présente hiérarchie catholique. Il était intitulé *Il Domani d'Italia,* se faisant particulariste et modeste. Malgré cette prudence, comme *Demain* en Italie sera certainement dérangeant pour la papauté, et par conséquent pour l'Eglise entière, la curie n'en continua pas moins son opposition. Léon XIII, qui n'osait pas supprimer le journal, sut arranger les choses de manière que son directeur le vendit (quatorze mille francs à l'œuvre dite des Congrès, qui le transforma en un « hier ».

L'Avenir de Lamennais et le *Demain* de Murri ont

vécu chacun un an. Combien de temps durera le *Demain* de Lyon ?

Quand il fut fondé, il semblait que son sort se renfermât dans un dilemme. La nouvelle revue serait fidèle ou non à son programme. Si elle y mentait, elle devait avoir la permission de durer, et de durer, malgré sa tache originelle, d'autant plus longuement qu'elle y mentirait davantage. Si elle l'accomplissait, elle devait être supprimée promptement, bien qu'il fût plus difficile à l'Index d'opérer avec les Picot, les Leroy-Beaulieu, les de Vogüé, qu'avec un simple abbé Sifflet (1).

Le dilemme est brisé. Un demain qui paraissait bien lointain est enfin venu, le 6 décembre 1905, et il a commencé sur la terre de France une ère nouvelle : celle de l'Etat libre et des Eglises libres. Privilégiée depuis seize siècles, l'Eglise catholique se prétend, il est vrai, persécutée par le nouveau régime. Néanmoins, il lui faut y vivre, et elle ne le peut qu'en laissant ses défenseurs se prévaloir de libéralisme politique. Comment pourrait-elle alors, sans se priver de leurs services et surtout sans se condamner elle-

(1) La condamnation d'un livre de M. Paul Viollet, membre de l'Institut, montre que la difficulté n'est pas insurmontable. Le 5 avril 1906, la Sacrée Congrégation a inscrit dans le catalogue des livres prohibés la brochure de ce savant catholique, *l'Infaillibilité du Pape et le Syllabus. Etude historique et théologique.* Besançon et Paris, 1904. Dans ce travail qui avait obtenu l'*imprimatur* de l'archevêque de Besançon, Mgr Fulbert Petit, M. Viollet essayait de débarrasser l'Eglise de trois ou quatre propositions particulièrement absurdes du Syllabus.

même, réprouver ouvertement leur libéralisme intellectuel ?

Voilà pourquoi le nouveau journal durera peut-être plus longtemps que ceux de Lamennais et de Murri. Il ne constitue pas un inutile recommencement d'expériences déjà censurées, c'est une tentative reprise dans des conditions toujours difficiles, mais nouvelles.

Là est son intérêt, et peut-être son influence sera-t-elle considérable.

L'épiscopat semble la redouter beaucoup.

Deux fois, au mois de juillet et de septembre 1906, le cardinal Coullié a défendu formellement et solennellement la lecture de *Demain* à tous les séminaristes de son diocèse. Elle a été également interdite dans la plupart des séminaires d'Italie et de Sicile (1). Défense d'y écrire fut encore portée, le 28 novembre 1906, à tous les professeurs de l'Institut catholique de Paris, par l'assemblée générale des archevêques et évêques protecteurs de cet établissement. Ils prièrent le cardinal Richard, qui accepta, de notifier cette décision aux intéressés. Ceux-ci purent voir une fois de plus comment la hiérarchie catholique comprend « l'enseignement libre ».

Mais, tandis que l'autorité s'effraye et condamne, les progressistes s'impatientent ou plaisantent. L'un d'eux disait naguère à un abbé soi-disant libéral, à propos de la petite revue de Lyon :

Vos organes, même les meilleurs, même ceux que vous m'avez signalés comme devant réunir les plus précieuses

(1) Tout comme la *Rivista di cultura*, la nouvelle revue publiée don Romolo Murri.

collaborations, ne donnent nullement l'impression d'un parti organisé. Certes, on y découvre souvent de fort bonnes idées, des intentions excellentes, voire des velléités courageuses, mais tout cela est noyé, immobilisé sous une irrésolution, une passivité qu'aucune bonne volonté ne parvient à secouer définitivement. On élabore de prestigieux programmes, et cela ne montre que mieux l'impuissance où l'on se trouve de les réaliser. Ces pionniers de l'Eglise militante piétinent sur place au lieu d'avancer et ils manquent de pensée directrice pour orienter leurs efforts. Et messieurs, que voulez-vous ? Où tendez-vous ? Votre horizon parait bien sombre. A défaut d'un brillant fanal, allumez au moins une humble lanterne, afin qu'à sa petite lueur nous voyions quelle route vous allez prendre et le point où vous prétendez arriver (1).

IV

Lorsque Montalembert s'arrêtait à Lyon, il allait prier et méditer dans les « Catacombes » de l'Antiquaille. Sa foi romantique acceptait la prétendue tradition qu'elles auraient servi « d'asile aux premiers chrétiens, de palais à leurs premiers évêques, de prison à leurs premiers martyrs » (2). Il n'en fut point ainsi. De l'histoire de la plus ancienne et de la plus illustre communauté chrétienne de la

(1) *Univers israélite*, 21 décembre 1906, article de Loetmol, consacré aux *Leçons de la défaite ou la fin d'un catholicisme*, par l'abbé Jehan de Bonnefoy.

(2) Lecanuet, *Montalembert*, I, p. 259.

Gaule, aucun souvenir ne reste qu'on puisse localiser ; aucun, si ce n'est l'emplacement de l'amphithéâtre où souffrirent ses héros. Toutefois, la lettre qui raconte leur triomphe est si émouvante que ceux qui l'ont lue ne l'oublient jamais, et lorsqu'ils traversent leur cité, le souvenir de Pothin, d'Attale, de Ponticus, de Blandine, de Vettius, ne les quitte pas. Du contraste de leur foi avec le catholicisme actuel, naît invinciblement une obsédante pensée : « Que diraient-ils, s'ils voyaient ceci ? Et cela ? »

En 177, les chrétiens de Lyon, persécutés comme impies et comme athées, n'avaient ni temples, ni statues, ni autels. Ceux qui maintenant se prétendent leurs légitimes successeurs ne conçoivent même pas l'existence de leur religion sans ces divers monuments.

Entrons dans un de leurs temples, le plus grand, le plus beau, celui qui semble le plus vénérable, la cathédrale Saint-Jean. Une quantité d'autels y sollicitent d'abord l'attention. L'un, situé en haut de la nef centrale, et devant lequel se consume encore une veilleuse, paraît abandonné. Les dévots se dirigent dans les nefs latérales, vers des statues très ornées, souvent entourées de cierges. Des ex-voto tapissent leurs chapelles, tout comme au temps de la primitive Eglise, les ex-voto décoraient les sanctuaires païens. Près des statues, des reliques sont exposées à la vénération : ossements des parents de Marie, les légendaires Anne et Joachim, voile de la Vierge, manteau de Joseph, etc., etc. Chacune des vitrines sacrées repose sur un tronc. Le fidèle, dûment stylé,

s'agenouille, baise le verre et glisse son aumône dans la fente qu'effleurait presque tout à l'heure le bas de son visage. Dans les divers pays de la chrétienté, le Clergé exploite les reliques, mais il est rare de rencontrer une disposition si ingénieuse et si effrontée. Il convenait qu'elle fût installée à la Primatiale pour montrer le chemin parcouru pendant dix-huit siècles par la foi chrétienne.

Pour le mieux comprendre encore, on peut faire utilement une visite à l'église Saint-Nizier, où l'on verra une organisation cynique du culte de saint Expédit. Les catholiques lui demandent d'expédier immédiatement le succès de leurs affaires. A l'église Saint-Bonaventure, ils vont solliciter d'un saint Antoine, particulièrement puissant, le recouvrement des objets perdus, tout comme, dans la même occasion, les païens contemporains de Pothin et de Blandine s'adressaient à Hermès.

Naguère, près de la cathédrale, dans un immense palais national, vivait celui qui passe pour le successeur de Pothin, fondateur et chef de la communauté chrétienne lyonnaise. L'Etat, qui se sépare d'une Eglise surannée, l'a prié de s'en aller ailleurs. Ses fidèles lui ont offert une autre demeure confortable et splendide. La traditionnelle étiquette idolâtrique, au milieu de laquelle il vivait, s'est renforcée d'un sentiment de protestation politique et de vénération religieuse : c'est un persécuté, un banni, un saint voué au martyre. Les plus rassis se contentent de lui donner les qualificatifs qu'il prend lui-même officielle-

ment : « Eminence », « Illustrissime et Révérendissime Seigneur ». Il porte une robe de pourpre. Pothin était habillé comme tout le monde en son temps, et on l'appelait le « Vieillard », parce qu'il était vieux, et le « Surveillant », parce qu'il surveillait. Même s'il n'avait pas été pauvre, on ne l'eût pas gratifié de titres splendides. L'enseignement qu'on prêtait au Christ était encore trop proche pour qu'on pût le tourner : « Ne vous faites point appeler directeurs, car vous n'avez qu'un seul directeur, le Christ. Le plus grand d'entre vous sera votre serviteur (1) ». Et, non loin de Pothin, dans un palais, vivait son rival et son ennemi, un grand pontife, le primat des Gaules de ce temps-là, chargé de titres en « issime » et de richesses. N'y aurait-il point eu confusion ou substitution ? Et l'archevêque n'est-il pas plutôt l'héritier de l'orgueilleux prêtre que le successeur de l'humble surveillant ?

Gravissons la colline qui domine toute la ville et sur laquelle s'étendait autrefois le vieux forum. Un nouveau temple la couronne. Ses mosaïques et ses peintures racontent une étrange mythologie, si magnifiquement, qu'à les regarder, on perd le courage d'en critiquer l'extravagance. Le célèbre temple de Diane, à Ephèse, ne pouvait être plus riche. Il avait été élevé par religion. Le temple de Fourvières a été élevé surtout par politique. Dans un monde nouveau, qui se forme malgré eux et contre eux, les catholiques, qui

(1) Mathieu, XXIII, 8-11.

l'ont édifié, ont voulu attester encore leur fortune et leur puissance. Ils y ont entassé le luxe, l'or et même le clinquant. Ils n'ont point bâti un sanctuaire recueilli, où l'on prie dans la pénombre, comme la cathédrale du Moyen-Age, œuvre de la piété naïve et sincère de leurs pères. Ils ont construit une salle théâtrale où l'on se voit, où l'on se compte, où l'on admire. Il en fut ainsi à la fin du paganisme. Quand les foules désertaient les sanctuaires des dieux locaux et nationaux, pour adorer le Dieu universel, les familles sénatoriales et sacerdotales s'efforçaient, en redoublant les sacrifices et les aumônes, de montrer que les idoles traditionnelles conservaient l'antique faveur.

En face de cette colline de Fourvières où la basilique, au milieu de couvents riches et tranquilles, s'élève comme une affirmation suprême, s'étendent, au delà de la Saône, une autre colline, la Croix-Rousse, moins altière, plus large, vaste fourmilière d'hommes affairés, et, d'un autre côté, dans la plaine, des quartiers populeux comme des villes : les Brotteaux et la Guillotière. Pour leurs habitants, les pèlerins de Fourvières, de Saint-Jean et de Saint-Bonaventure sont des idolâtres ; et, pour ces pèlerins, ces hommes du siècle sont des athées. Ainsi, à quelque dix-huit cents ans de distance, dans la transition d'une ère qui finit à une ère qui commence, réapparaissent les vieilles qualifications. Seulement, elles ont été échangées.

Les fils de ceux qui attendaient sur terre le royaume de Dieu que devait incessamment inaugurer le Christ, les fils des anciens révolutionnaires de l'Empire ro-

main, conservateurs et satisfaits, combattent de leur mieux les impies qui espèrent et préparent un monde de justice, de liberté et d'humanité assez semblable au millenium que rêvaient leurs pères.

Comme autrefois dans l'antique cité, deux sociétés sont en présence, engagées dans un duel à mort. Elles luttent avec toutes les armes intellectuelles et politiques des temps modernes. En aucune ville de France peut-être le parti catholique ne dispose d'une telle presse, de telles ligues, de telles conférences. Et pourtant chaque élection législative montre qu'il perd des forces. Cette « population si industrieuse, si active et si intelligente », qui enchantait Montalembert, cette population qu'il appelait « le véritable type des prolétaires de nos jours », se sépare sans cesse davantage des hommes du passé, et même de ceux qu'elle soupçonne de quelque complaisance ou tolérance à leur égard. L'éclat présent de ce diocèse ressemble à celui d'un soleil couchant. La vieille foi paraît aller lentement rejoindre, dans le tombeau, les formes religieuses surannées auxquelles l'église-mère de Lyon, avec le martyre de Pothin et la prédication d'Irénée, porta, sur notre territoire, des coups mortels.

VI

AU DIOCÈSE DE TOURS (1)

Si l'on veut savoir à quel point les congrégations au dix-neuvième siècle ont été néfastes au Clergé séculier et même au catholicisme, il faut considérer le diocèse de Tours. La nature a doté bien peu de contrées aussi richement. La terre y est fertile, le paysage magnifique, la race aimable et distinguée. Il semblerait que, dans cette région privilégiée, les prêtres dussent naturellement participer à l'excellence de toutes choses et que, par conséquent, son clergé fût au premier rang de l'Eglise de France. Eh bien, non. Il en était ainsi avant que les religieux vinssent s'y installer, mais depuis qu'ils s'y sont fixés, ils y ont tari les ressources intellectuelles et matérielles.

Les quatre archevêques qui réorganisèrent et gouvernèrent le diocèse après la Révolution étaient de grands seigneurs émigrés : le cardinal de Boisgelin, MM^grs^ du Barral, du Chillau et de Montblanc. Ils modelèrent leur clergé, autant qu'ils le purent, à l'image

(1) *Siècle*, 26 juillet 1905.

de celui de l'ancien régime, leur idéal : honnête, assez instruit, respectueux des lois, bref une religion, par comparaison, à peu près raisonnable. Ils aimaient les moines en théorie et par tradition. Pratiquement, les sachant d'humeur difficile et accapareurs, ils les préféraient ailleurs que chez eux. Aussi ne leur permirent-ils pas de s'y établir, bien qu'ils y fussent attirés par la richesse du pays. Cette direction réussit et le diocèse compta de nombreux prêtres d'élite : Manceau, Bourassé, Sorin, Janvier, Mauduit, Boulay, Rabion, Leduc et Casimir Chevalier (1). Celui-ci fut le dernier d'une glorieuse phalange. La République le présenta plusieurs fois pour l'épiscopat. Rome qui craignait sa science le refusa et lui donna le titre de camérier secret. Rome devait accepter des évêques du diocèse de Tours, mais dans un genre différent et d'une autre génération : Mgr d'Outremont qui fut évêque d'Agen et du Mans ; Mgr Juteau, nommé évêque de Poitiers en 1888 ; MMgrs Renou et Williez, nommés en 1892, l'un évêque d'Amiens, l'autre d'Arras.

Après les derniers archevêques de l'ancien régime, vinrent des parvenus de l'Eglise moderne : MMgrs Morlot et Guibert, morts cardinaux archevêques de Paris, et Mgr Fruchaud. Ces trois prélats savaient qu'il y a des

(1) Sur ces prêtres, on peut consulter : Mgr Casimir Chevalier, *l'abbé Bourassé et le mouvement intellectuel en Touraine depuis quarante ans* (Tours, 1873) ; *l'abbé Sorin, notice biographique* (Tours, 1891) ; abbé J.-J. Bourassé, *Notice biographique sur M. l'abbé Manceau* (1805-1855), *chanoine titulaire de l'église métropolitaine* (Tours, 1855).

courants auxquels on ne résiste pas sans se faire briser et auxquels on ne s'abandonne pas sans se déshonorer. Telle était alors la vogue ultramontaine. Ils la suivirent dans la mesure convenable à leurs intérêts.

Le plus habile des trois, Mgr Guibert, était un ancien religieux de la Congrégation des Oblats de Marie. Il n'aimait point l'embarras et, pour avoir moins à faire, il se déchargea du gouvernement de son grand et de son petit séminaire diocésains en les remettant aux mains d'une congrégation : les Lazaristes. Il se déchargea également du soin de recommander à ses curés des prédicateurs extraordinaires, en établissant à Tours ses confrères, les Oblats. Pour les faire vivre, et bien vivre, il leur confia l'exploitation du pèlerinage de Saint-Martin. Désireux de faire participer aux bienfaits de la formation congréganiste ceux qui se vouaient aux carrières mécaniques ou commerciales, il établit dans sa bonne ville un très grand pensionnat de Frères des Ecoles chrétiennes. Mgr Fruchaud marcha dans la même voie. Il confia un important collège d'enseignement secondaire aux Jésuites. Entre temps, les Bénédictins de Solesmes nouèrent des relations avec les plus riches cléricaux.

Sous l'influence de toutes ces congrégations, le clergé séculier entra dans une prompte décadence et la religion des fidèles subit une transformation lamentable.

D'abord le recrutement du clergé fut atteint. Les religieux captèrent pour leur noviciat, autant qu'ils le purent, les jeunes gens riches et intelligents.

A ceux qui leur restaient, les Lazaristes, comme ailleurs, se bornèrent à inculquer une correction extérieure et la dévotion au « pape-roi ». Auparavant, les prêtres qui se sentaient du goût pour l'étude et l'enseignement avaient un débouché dans les chaires des séminaires ; ils n'en eurent plus. Ceux qui se seraient exercés avec succès à la prédication furent découragés et annihilés par la faveur témoignée aux religieux.

Le talent et le travail devinrent inutiles, les ecclésiastiques soucieux de leur avenir n'eurent plus qu'un moyen de l'assurer : l'intrigue.

Pendant qu'elles ruinaient indirectement le clergé séculier, les congrégations transformaient, involontairement sans doute, la religion en politique. Etre bon chrétien ne consistait plus à être vertueux, ni à se sanctifier. Cela consistait à taquiner ceux qui ne posaient pas comme catholiques, à faire opposition à la Constitution républicaine et aux réformes sociales. On estimait fidèles et amis de l'Eglise tous les conservateurs, alors même qu'ils fussent surtout conservateurs de leur argent et de leurs plaisirs. Le sérieux de la vie était une chose que pouvait prêcher l'ancien clergé infecté de gallicanisme et peut-être de jansénisme. Les congréganistes et les prêtres qui se mirent à leur école eurent d'autres moyens d'assurer le bonheur dans cette vie et dans l'autre : communier neuf mois de suite le premier vendredi (1) ou porter

(1) Sur cette dévotion, voyez une petite feuille de propagande, *le Premier Vendredi du mois*, librairie Paillart, à Abbeville.

le scapulaire. Un tel enseignement, dans le pays où il fait si bon se laisser vivre, a produit une jeunesse catholique un peu spéciale. Elle mène de front, avec la sérénité d'une fausse conscience, la débauche et la communion. Elle fréquente également les sacristies et les mauvais lieux. Quelques-uns de ces jeunes gens qui avaient été voués au Sacré-Cœur et sur lesquels, quand ils étaient enfants, se fondaient de grandes espérances, pour le trône et l'autel, ont fait le désespoir et la ruine de leurs familles.

Le diocèse de Tours est ainsi devenu l'un des diocèses types de l'action clérico-laïque ou plutôt laïco-congréganiste. De l'alliance intime des congréganistes avec des laïques ultra-catholiques et mystiques, résulta un parti qui n'a cessé de diriger clandestinement le diocèse et, à l'occasion, de contrecarrer la hiérarchie ecclésiastique accusée de modérantisme. Les principales luttes eurent lieu à propos de la construction de la basilique Saint-Martin. Elles ont fait couler des flots d'encre. Les chefs du parti étaient alors MM. Ratel, Coutel de la Tremblaye, le comte romain Moisant, M. d'Outremont et ce brave Pierre Dupont qu'on appelait « le saint homme de Tours » et qui s'en allait jeter des médailles de saint Benoît par-dessus les murs de l'archevêché, pour chasser le diable du conseil de Mgr Guibert. En plusieurs occasions, ces messieurs eurent des paroles regrettables. L'un d'eux, quand arrivèrent les Oblats, à moins que ce soient les Jésuites, se permit de dire : « Enfin, nous allons avoir maintenant des prêtres ! » injure gratuite aux curés,

respectables par leur esprit évangélique et leur instruction, qui desservaient encore les principales paroisses de Tours.

Les deux successeurs de Mgr Fruchaud luttèrent contre ces déviations. L'un, Mgr Colet, homme pieux et de bon sens, s'efforça de réparer les injustices commises par ses prédécesseurs. Le second, le cardinal Meignan, restreignit les pouvoirs des Jésuites, congédia les Lazaristes du petit séminaire, — en attendant que le gouvernement les congédiât du grand, — et essaya d'atténuer l'influence pernicieuse des congrégations enseignantes, en leur choisissant, autant que faire se pouvait, des aumôniers intelligents.

Il aurait bien voulu aussi restaurer les études dans son clergé et particulièrement initier aux travaux qui avaient assuré sa carrière, quelques-uns de ses prêtres. En trouva-t-il dix qui, même pour le flatter, aient consenti à lire ses livres ? Les Lazaristes avaient convaincu leurs élèves qu'il est inutile de chercher la vérité parce que l'Eglise la possède tout entière et que c'est par pure mauvaise volonté que certaines gens ne veulent pas l'accepter.

Le peu de bonne influence qu'a eue le cardinal Meignan a été effacé sous son successeur Mgr Renou, installé en 1896.

Originaire de Touraine, il y est revenu après avoir administré pendant quatre ans le diocèse d'Amiens (1).

(1) Mgr René-François Renou, né le 2 décembre 1844, curé d'Amboise en 1886, nommé évêque d'Amiens en 1892.

Jeune prêtre, sous l'empire, il fut mal noté, comme libéral. Il se comporta bravement pendant l'invasion prussienne. Sans grand talent, il s'est fait un petit fonds de sermons patriotards sur lequel il vit et qu'on entend toujours avec plaisir. Gardien vigilant de l'honneur des sièges suffragants, il a sollicité de Léon XIII la déposition de l'évêque d'Angers, Mgr Baron, accusé de « bigamie », et a contribué plus que personne à la « démission » de Mgr Geay, l'évêque de Laval. Pour compléter sa riche collection d'ordres religieux, il s'est fait venir des Capucins. Il n'a qu'un petit défaut : un grain d'ambition. Comme il n'est point encore satisfait de son archevêché et qu'il ne peut plus rien attendre de l'Etat, il a abdiqué entre les mains des Jésuites, espérant qu'ils lui obtiendront le chapeau.

Présentement, ce sont eux qui gouvernent le diocèse. Les femmes leur servent de policières. Le groupe de pieux messieurs constitué par les Ratel, de La Tremblaye et Moisant, continué par les La Villarmois, de Beaumont et de Biancourt, est actuellement dirigé par les de Vauxplane, de La Ferté et Bruzon. Sous l'épiscopat du cardinal Meignan, ils ont reçu une aide puissante et inoubliable de M. Jules Delahaye, alors rédacteur en chef du *Journal d'Indre-et-Loire* (1).

Ceux qui désireraient connaître les ineffables comédies ecclésiastiques dont cette province est devenue le

(1) Voyez la brochure *Nouveaux Evêques et nouveaux Diocèses,* par Jules Delahaye, dixième édition extradiocésaine, Tours, décembre 1888 ; et dans *la Libre Parole* du 10 avril 1894, l'article du même, *Nouveau Clergé, esprit nouveau,*

théâtre peuvent les lire entre les lignes de la biographie du cardinal Meignan, par l'abbé Henri Boissonnot (1), et, pour la suite, d'une manière plus explicite, dans le *Chanoine Moïse*, roman à clef par M. Guinaudeau (2), qui fut deux ans professeur au collège des Jésuites de Tours. Moïse, c'est Stanislas Rosenberg, chanoine prébendé de l'église métropole et sa plus récente illustration.

(1) *Le Cardinal Meignan* (Paris, Lecoffre, 1899, in-8°).

(2) Benjamin Guinaudeau, *Le Chanoine Moïse* (Paris, Fasquelle, 1902). — Stanislas Rosenberg est né à Tours le 21 juillet 1851. Son père, israélite de religion, originaire du Grand-Duché de Bade, épousa une Tourangelle en 1846 et se convertit au catholicisme. Stanislas entra dans le clergé. Après avoir été précepteur dans d'illustres familles, il fut nommé surveillant au grand séminaire de Tours et chanoine de la Cathédrale, avec une prébende de 1,400 francs. Plus tard, il se lança dans des spéculations étranges et forma notamment avec un écrivain ultramontain, Mgr Paul Guérin, une banque d'émission, à la tête de laquelle ils placèrent un financier peu scrupuleux, Boulaine. Le 10 juin 1898, un arrêt du Tribunal de commerce déclara le chanoine Rosenberg en faillite. En 1900, Rosenberg lança avec Gadobert deux nouvelles affaires : « Le Bon Commissionnaire » et *la Revue Catholique*, puis ils fondèrent une entreprise d'annulations de mariages, etc., etc. — Le 12 mars 1901, Rosenberg fut condamné, par la huitième chambre correctionnelle de la Seine, à 5 ans de prison et 300 fr. d'amende.

VII

L'AVARICE CLÉRICALE

Un fait dont il est impossible de n'être pas frappé, c'est l'impopularité des prêtres. Malgré de grandes vertus chez beaucoup d'entre eux, une charité ardente chez plusieurs, un zèle assez répandu pour ce qu'ils estiment l'intérêt des âmes, la plupart des hommes manifestent à leur endroit une aversion qui va souvent jusqu'à l'horreur et jusqu'à la haine.

C'est, dit-on, l'effet de l'esprit du monde, de son opposition à l'esprit de l'Evangile.

Cette opposition a toujours existé, et le Clergé n'a pas toujours été aussi impopulaire. D'ailleurs beaucoup aiment l'Evangile, qui pourtant n'aiment guère ses prétendus ministres.

On accuse la « mauvaise » presse, la Franc-Maçonnerie, que sais-je encore. Alors, pourquoi le succès de la « mauvaise » presse, sinon parce qu'en s'attaquant à eux, elle répond à l'état de l'esprit public? Pourquoi tant d'hommes entrent-ils dans la Franc-Maçonnerie, et y font-ils œuvre d'anticléricalisme, sinon parce qu'ils détestent déjà l'Eglise ?

Evidemment, les causes, au moins les principales, sont ailleurs. Ce n'est pas chez les adversaires du Clergé, c'est chez lui qu'il faut les chercher.

D'abord son caractère général, son manque de franchise, ses allures cauteleuses, déplaisent souverainement, surtout en France où l'on aime avant tout la droiture. Ensuite la mythologie morte, qu'il s'obstine à prêcher, n'intéresse presque plus personne. Mais ce qui lui aliène bien davantage l'esprit du peuple, c'est son avarice.

Malgré le désintéressement et la charité de nombre de ses membres, le Clergé se montre, en effet, beaucoup trop avide d'argent. Le mal est bien ancien, puisque le Pasteur d'Hermas s'élevait déjà, au second siècle, contre les ministres de l'Eglise qui pillaient les veuves et les orphelins, appliquant ce qu'ils recevaient à leur propre soulagement et non à celui des pauvres.

Le prêtre, dit-on, doit vivre de l'autel. Et voulût-on lui en contester le droit, les frais du culte entraîneraient toujours le besoin de recevoir quelque chose des fidèles. Assurément. N'abuse-t-on pas cependant de cette nécessité ?

Vous entrez à l'Eglise. C'est la maison de Dieu, celle de tous ses enfants, la vôtre par conséquent. Vous y êtes chez vous. Seulement, si vous voulez vous asseoir ou vous agenouiller autrement que dans la poussière, il faut payer. Il y a même des places pour toutes les bourses. En voici de mauvaises pour ceux à qui on ne peut prendre qu'un ou deux sous. Quant aux bonnes,

M. le Curé les tient soigneusement entourées d'une barrière. L'accès n'en est permis qu'à ceux qui donnent davantage. Ailleurs, c'est à l'année qu'on loue les places : elles s'adjugent à l'encan.

Vous avez payé, la place est à vous. A peine y êtes-vous installé, qu'on vient vous secouer une bourse sous le nez. Vous étiez en train de prier. Dieu attendra. Remettez la main à la poche en faveur de ses ministres.

Vous venez écouter un prédicateur. Entrez, la parole de Dieu est gratuite, à condition toutefois que vous restiez debout sous le porche, où vous vous fatiguez sur vos jambes, tout en n'entendant presque rien. Pour vous placer dans les bas-côtés, payez ; pour franchir la barrière de la nef, surpayez. Rien pour la parole de Dieu, c'est entendu ; seulement, pour les chaises, un peu plus que les jours où ces messieurs n'ont pas de prédicateur à vous servir.

Vous voulez vous marier ? Ils sont à votre disposition, et n'allez pas croire qu'ils vous feront payer un sacrement. Néanmoins, il faut présenter votre acte de baptême ; vous le paierez. Une attestation de première communion : vous la paierez. Trois bans sont indispensables ; mais il y a moyen de s'arranger. Payez, et l'on vous dispensera d'un ou de deux. Puis, voyez si vous n'avez pas quelque empêchement canonique. C'est un obstacle tel qu'il annulerait le Sacrement Pourtant, on peut vous procurer une dispense, moyennant finances, bien entendu. Enfin, tous les obstacles sont levés ; il n'y a plus rien que le sacrement

à recevoir. Cela, c'est gratuit, ils vous l'ont dit. Seulement, vous ne voulez pas être expédiés dans un coin. Vous désirez une certaine pompe. Ils tiennent cet article-là. Orgue, chants, tapis, fleurs, illumination de l'autel, tous les vicaires et jusqu'aux prêtres habitués, avec des cierges à la main, Monsieur le Curé en personne, vous aurez tout, ou seulement une partie, selon ce que vous paierez. Et quand vous aurez acquitté la note, on profitera de l'occasion pour vous faire défiler à l'offrande et faire encore une petite quête. Enfin, vous signerez votre acte de mariage, dont il vous faudra plus tard quelque extrait, que vous paierez encore.

Dieu a béni votre union, comme on dit en pieux langage. Menez le petit pour le baptême. Un sacrement, vous savez, c'est gratuit. Seulement, si vous le faisiez administrer sans quelque pompe, cela ferait mauvais effet. La pompe se paie. D'ailleurs, l'usage est de ne pas oublier ces messieurs dans la distribution des dragées, et que leur boîte se distingue des autres par l'offrande que vous y placez.

L'enfant grandit. Il faut le conduire au catéchisme, en vue de sa première communion. Oh ! cette fois-ci, ne craignez pas pour votre bourse, on va le suggestionner gratuitement. Il est vrai que les mamans qui font des cadeaux sont toujours mieux vues que les autres. Leurs chérubins sont l'objet de tendresses particulières.

Enfin, voici le grand jour : l'enfant va recevoir pour la première fois l'Eucharistie. L'Eucharistie

c'est un sacrement : gratuit par conséquent, la première fois comme les autres. D'ailleurs, les hosties ne sont pas chères. Seulement, il faut un cierge, que vous mettrez votre amour-propre à fournir le plus beau possible. Il reste au clergé qui revend la cire (1).

Puis n'oubliez pas qu'on vient à l'offrande, et que sur un plateau bien découvert, chacun se fait priser selon ce qu'il dépose.

La mort a frappé chez vous. Gardez-vous pour le cher défunt d'un enterrement civil, c'est impie, et très mal vu. D'ailleurs, quoiqu'il ne s'agisse pas ici d'un sacrement, les prières et l'eau bénite ne coûtent rien. Mais il y a toujours la pompe. A vous de choisir. Ils tiennent toutes les classes. Pour l'homme de bien, mort pauvre, un dépôt rapide de sa bière de sapin dans un bas côté sombre, entre deux simples cierges, devant un vicaire pressé, assisté d'un bedeau grognon. Pour les usuriers et les prostituées, qui ont fait fortune, on décore toute l'église ; ces messieurs viennent tous, M. le Curé compris : on chante longtemps, et tout le monde a la mine satisfaite. Il ne s'agit que de leur faire une part suffisante dans la mammone d'iniquité.

C'est ainsi sur toute la ligne. L'offrande du pain bénit à la grand'messe, les messes dites à des inten-

(1) Dans certaines paroisses on se garde bien de laisser allumer aux enfants leurs cierges : ceux-ci se revendant alors le double. Dans d'autres on fournit les cierges moyennant cinq francs. Les mêmes cierges peuvent alors resservir d'année en année, et les cinq francs sont un bénéfice presque net.

tions particulières, les recommandations nominales de défunts au prône, le commerce des cierges aux portes des églises et dans certaines chapelles, les récitations d'Evangiles avec apposition de l'étole sur la tête des fidèles, les relevailles de femmes récemment accouchées, les pèlerinages, sans compter les troncs et les appels directs à la bourse du haut de la chaire, sont autant de moyens d'imposer les fidèles. J'en oublie probablement beaucoup.

Et le confessionnal ! Combien de fois ne s'en sert-on pas pour se procurer des renseignements sur les familles, connaître leurs ressources, soupeser les chances d'en tirer quelque chose, ou pour capter la générosité des esprits faibles !

Dans certaines congrégations, qui ont été expulsées ou dissoutes récemment, on reconnaissait les religieux qui confessaient, à ce qu'ils étaient beaucoup mieux vêtus que leurs confrères. Ces mêmes religieux recevaient fréquemment de leurs pénitents et pénitentes des livres, d'élégant papier à lettres, parfois des cigares, et l'argent nécessaire pour faire, chaque année, un petit voyage de vacances, pèlerinage ou station balnéaire. Ces abus n'étaient point particuliers aux congrégations, ils subsistent et ils fleurissent dans le Clergé séculier, quoique moins largement, parce qu'il n'intéresse pas les cœurs sensibles autant que les bons pères qui avaient fait vœu de pauvreté.

L'épiscopat n'est pas plus innocent que le bas clergé. D'abord il tolère ou même il approuve formellement ces pratiques. Puis lui aussi fait argent de

tout, même au mépris des défenses les plus formelles des Conciles. Ainsi le Concile de Trente interdit sévèrement aux évêques de percevoir quoi que ce soit pour la collation des Saints Ordres, ou même à l'occasion de cette collation. Et les séminaristes n'ont aucun besoin de certificat pour la réception de chaque ordre, au moins tant qu'ils restent dans le même séminaire. Cela n'empêche pas que, dans certains diocèses, pour la tonsure, pour les Ordres mineurs, pour le sous-diaconat, pour le diaconat, pour la prêtrise, on les oblige à prendre des lettres testimoniales qu'on leur fait payer chaque fois.

Cela n'empêche pas non plus que dans certains diocèses, on fait payer au prêtre le *celebret*, c'est-à-dire la lettre testimoniale, auquel il a strictement droit pour dire la messe en voyage dans un diocèse étranger.

Les lois de l'abstinence et du jeûne ne semblent plus faites que pour donner matière à des dispenses qui sont autant d'occasions obligatoires pour les fidèles d'ouvrir encore leur bourse au profit des caisses épiscopales. Mais la chose est bien plus sensible encore pour les empêchements dirimants du mariage.

A quoi bon ces empêchements, sinon à motiver la dispense et à la faire payer ? Les prétendues raisons canoniques ne paraissent être que prétextes hypocrites, puisqu'il y en a toujours quelqu'une. A défaut de l'âge des contractants, de la petitesse du lieu (moins de quinze cents âmes), du scandale à faire

cesser, de l'insuffisance de dot, de la qualité d'orpheline, de la charge d'enfants chez une veuve, de l'infirmité ou de la flétrissure morale, on se contente de la crainte du mariage civil, crainte qui existe toujours, dès que les parties le veulent bien...

Pour être plus sûrs d'être payés, les évêques n'acceptent aucune demande qui ne soit présentée par le curé des parties, et le curé est responsable du paiement, par là même qu'il a fait la présentation.

Sans doute, le peuple ne se rend pas compte de tout cela, ou il n'y pense guère. Il en sait, il en voit assez cependant pour constater qu'avec le Clergé, malgré la prétendue gratuité de ses services, il faut sans cesse ouvrir sa bourse.

L'impression désagréable qui en résulte coïncide avec la diminution générale de la foi. Beaucoup de gens, en France, veulent qu'on baptise les enfants, qu'on bénisse les mariages et les funérailles. Et ces rites traditionnels auxquels ils tiennent, et qui pour eux sont parfois toute la religion, ces rites leur donnent lieu seulement de constater la différence qui existe entre l'Eglise moderne et l'Evangile, entre l'idéal religieux et les pratiques sacerdotales.

Ah ! si le peuple pouvait entrer dans nos églises sans jamais apporter que des offrandes absolument libres, si l'odieuse distinction entre les riches et les pauvres s'éteignait à leur seuil, si le chrétien vivant ou mort, quelle que soit la pompe ou la simplicité du cortège qui l'a accompagné jusque-là, était reçu indistinctement avec les mêmes honneurs, les mêmes

cérémonies, les mêmes prières, soit pour son mariage, soit pour ses funérailles, dussions-nous n'avoir plus qu'une croix et des chandeliers de bois sur nos autels, nous serions moins impopulaires !...

C'est fort beau, dira-t-on peut-être ; mais il faut que le prêtre vive : les évêques ont besoin de ressources, non seulement pour eux-mêmes, mais pour le personnel qui les entoure.

Il faut que le prêtre vive, sans doute. Pourquoi ne gagne-t-il pas sa vie par son travail, en dehors de son ministère ? Débarrassez-le de l'obligation de figurer à tant de convois ou de mariages, obligation qui n'a d'autre utilité que de flatter la vanité des familles, et de leur faire ouvrir plus largement leur bourse, il lui restera bien assez de loisirs pour exercer un travail lucratif. Ce travail, fût-il manuel, n'est incompatible ni avec la dignité, ni avec les occupations du sacerdoce. Jésus était charpentier, saint Paul faisait des tentes, et pendant les premiers siècles, les plus féconds, les plus glorieux pour l'Eglise, on vit longtemps les prêtres pourvoir à leurs propres besoins par un travail indépendant de leur ministère. En 398, le quatrième Concile général de Carthage (1) faisait encore une obligation à tous les clercs ayant la force de travailler, d'apprendre des métiers et de gagner leur vie, c'est-à-dire leur nourriture et leur vêtement, soit par un métier, soit par l'agriculture. Si ces règles revivaient, le peuple n'en serait pas choqué, comme il

(1) Canons 51, 52 et 53.

l'est de voir aujourd'hui le prêtre traîner son oisiveté dans les maisons riches, courir journellement les routes pour aller dîner chez ses confrères et s'installer à une table de jeu pendant des journées entières (1). D'ailleurs il resterait toujours les offrandes volontaires des paroissiens. Elles arriveraient là où il y a de vrais fidèles. Elles seraient d'autant plus larges qu'on verrait le prêtre plus désintéressé et plus dépourvu d'autres ressources. Là où elles feraient défaut, on constaterait que les populations ne veulent pas de prêtre. De quel droit prétendre leur en imposer ?

Les évêques ont besoin de ressources pour le personnel qui les entoure. Oui, tel que ce personnel est aujourd'hui constitué. Mais sa principale occupation est de parader à côté du prélat. Que les évêques renoncent à cette pompe que le Christ et les apôtres n'ont point connue, ou qu'ils fassent parader d'autres prêtres à tour de rôle. Pour le reste, qu'ils se contentent des vicaires généraux. Qu'ils les déchargent, en même temps qu'ils se déchargent eux-mêmes,

(1) Dans un grand nombre de diocèses de France, sinon dans tous, les réunions de curés autour de la table sont journalières. Chacun reçoit les autres à tour de rôle. Après le dîner, commencent d'interminables parties de cartes. Dans le diocèse de Rodez, Mgr Bourret, un des rares évêques qui auraient voulu pousser leur clergé à l'étude, avait défendu à ses prêtres de jouer pendant plus de deux heures consécutives. Aussi quittaient-ils docilement le jeu, dès que les deux heures étaient révolues. Seulement, après avoir pris l'air cinq minutes, ils venaient reprendre la partie interrompue, en faisant des gorges chaudes sur la façon ingénieuse dont ils conciliaient l'obéissance sacerdotale avec l'amour de la dame de pique.

d'une foule de détails que la tradition de tout concentrer dans leurs mains rend seule nécessaires ; ils suffiront à tout. Au besoin, d'autres prêtres ne demanderaient pas mieux que de consacrer une partie de leur temps à les aider...

Mais, dira-t-on, faites s'il se peut que l'entretien des pasteurs soit moins onéreux pour le troupeau ; faites que les gens reprennent vers l'église un chemin que les tarifs de chaises, de mariages, d'enterrements, vos barrières autour des nefs, votre amour des riches et votre mépris des pauvres, leur ont fait oublier. Les évangiles en deviendront-ils plus authentiques ? Et la vieille foi, celle que voudra encore inculquer votre clergé réformé, en sera-t-elle plus vraie ?

CONCLUSION

« Ces heures, où toutes les issues semblent barrées, sont les grandes heures de la Providence (1). »

Au moment où j'achève de décrire cette fiscalité scandaleuse, un grand nombre d'évêques la suppriment dans leurs diocèses. Une réforme, que personne n'aurait osé espérer quelques mois auparavant, s'impose par toute la France. Bien plus, une simplicité forcée va encore diminuer l'impopularité de l'Eglise. Les évêques ont quitté leurs palais inaccessibles aux pauvres gens. Les curés abandonnent leurs presbytères, la maison bourgeoise du village. Tiré de ses confortables retraites, lancé au milieu du monde, le Clergé apprendra rapidement les véritables aspirations et les vrais besoins religieux de ses contemporains. Des changements plus grands encore se préparent. On dit même que les prêtres quitteront ces églises où tout est Dieu, excepté lui. *Fiat ! Fiat !* Quand nous y rentrerons, nous les trouverons débarrassées des saints apocryphes, et nous aurons désappris les dévotionnettes fétichistes.

(1) Renan ; voyez ci-dessus page 73.

Est-il possible qu'après avoir abandonné les pratiques abusives dont il vivait, le Clergé conserve les enseignements surannés qui paralysent son action et stérilisent son influence? N'ayant bientôt plus aucune raison de croire à leur valeur absolue, ne s'en détachera-t-il pas peu à peu? Ne sera-t-il pas amené à reconnaître que tout ce qui disparaît maintenant n'était qu'une forme passagère et particulière de l'éternel sentiment religieux? Ne lui cherchera-t-il pas, ne lui trouvera-t-il pas une expression adaptée à l'âme moderne?

D'autre part, dans le débordement actuel du matérialisme, la vieille Eglise, qui à beaucoup semble inhabitable et ruinée, n'apparaîtra-t-elle pas comme l'unique asile et le rempart inexpugnable des idées morales et des croyances spiritualistes? Nombre de ses contempteurs d'aujourd'hui viendront s'y attacher aux trois vrais mystères: Dieu, le libre arbitre et l'immortalité de l'âme.

Et n'est-ce point ainsi qu'en dépit des démolisseurs radicaux et des dogmatistes pétrifiés, le Clergé de France aura trouvé la solution de sa crise présente et le dénouement d'une situation qui semblait naguère sans issue?

APPENDICE

I

LA FOI CHEZ LES PRÊTRES

Au mois de janvier 1905, l'abbé de Meissas (1) m'envoyait les observations suivantes à propos des réflexions de M. Drumont que je venais de citer :

« On n'est pas forcé d'être prêtre : l'ordination des prêtres n'a lieu qu'à vingt-cinq ans. On sait ce qu'on veut, on est libre de ne pas s'engager ; mais, quand on a prononcé le suprême serment, c'est manquer à l'honneur que de ne pas le tenir. » (Voyez ci-dessus, page 60.)

Permettriez-vous à un vétéran du sacerdoce de revenir un peu là-dessus ?

« On n'est pas forcé d'être prêtre. » Non, sans doute ;

(1) Né à Paris le 30 novembre 1837, mort à Issy-les-Moulineaux le 9 octobre 1906. Il fut vicaire à Auteuil, chapelain de Sainte-Geneviève, aumônier de l'hôpital Greffulhe, des Frères de Saint-Jean de Dieu, du collège Rollin et professeur libre de patristique à l'école des Hautes Etudes de la Sorbonne. Sa biographie sera écrite.

mais le goujon non plus n'est pas forcé de mordre à l'hameçon, ni le lapin de se prendre au collet.

« L'ordination des prêtres n'a lieu qu'à vingt-cinq ans. » D'abord, ce n'est pas à vingt-cinq ans qu'il faudrait dire, mais « dans la vingt-cinquième année », c'est-à-dire à vingt-quatre ans révolus. Puis on accorde toujours la dispense d'un an, si bien qu'en fait l'âge de la prêtrise remonte jusqu'à vingt-trois ans. Enfin l'engagement irrévocable est aujourd'hui contracté, non pas par la réception de la prêtrise, mais par celle du sous-diaconat. Nouvelle avance de deux ans, qui place à vingt et un ans cet engagement.

« On sait ce qu'on veut, on est libre de ne pas s'engager. » Quoi ! il sait ce qu'il veut, ce malheureux jeune homme élevé dans la claustration du séminaire. Toutes les avenues par où pénètre la lumière chez les jeunes gens de son âge ont été rigoureusement fermées pour lui ; on l'a soumis à un régime de suggestion intensive, où tout est mis en œuvre pour fausser son jugement ; on lui a bourré la cervelle de thèses fondées sur des textes faux, ou découpés de façon à faire dire aux auteurs le contraire de leur vraie pensée, le tout dans l'intérêt du recrutement ecclésiastique. Et vous le proclamez libre de ne pas s'engager. Il est libre, en effet, mais comme vous le seriez, vous, monsieur Drumont, au carrefour d'un bois, de ne pas prendre une route où des juifs seraient embusqués pour vous assommer, si l'on vous avait persuadé que cette route est la seule sûre, et que toutes les autres sont pleines d'affreux dangers pour vous.

« Quand on a prononcé le suprême serment, c'est manquer à l'honneur que de ne pas le tenir. » Rien ne serait plus vrai, si le serment n'était pas subreptice. Mais il ne l'est que trop ; et le prêtre qui reconnaît combien on l'a trompé pour obtenir de lui ce serment, reconnaît du même coup que la conscience n'est pas liée par lui. De plus, s'il est conséquent avec lui-même, cette conscience est bientôt angoissée dans une terrible alternative : « Faut-il demeurer dans les rangs du clergé ? Faut-il en sortir ? »

Le difficile, on l'a très bien dit, n'est pas le plus souvent de faire son devoir, mais de le connaître.

Un prêtre reste, parce qu'il veut conserver, pour parler de Dieu, de la responsabilité de l'homme, de la certitude d'une justice d'outre-tombe, une autorité dont il se dépouillerait, en se dépouillant de sa soutane ; parce qu'il veut travailler, non à la ruine de l'Eglise, mais à son évolution. Un autre reste, parce que sa mère, qui l'a poussé au sacerdoce, ne comprendrait jamais les motifs de ce qu'elle appellerait son apostasie et que le chagrin empoisonnerait le reste de ses jours ou, peut-être, la tuerait. Qui osera les condamner, surtout si, tout en continuant d'exposer par force ce qui ne s'appuie que sur l'enseignement de l'Eglise, ils cessent de le confirmer par leur assertion personnelle (1) ; si (comme j'en connais des exemples) ils refusent désormais toute fonction qui les obligerait

(1) C'était la tactique de l'abbé de Meissas, comme je l'ai noté, page 76.

à faire le catéchisme, ou à prêcher des dogmes que leur raison repousse ?

D'autres prêtres estiment que le seul port de leur soutane est devenu pour eux l'équivalent d'un mensonge. Ils affrontent les déboires, les insultes, la misère même en renonçant à une position souvent douce et commode, pour ne pas mentir. Et M. Drumont trouve qu'ils manquent à l'honneur...

Avec cette note, l'abbé de Meissas me remit, pour le publier en appendice de mon livre, un petit manuscrit où il avait résumé ses expériences et ses réflexions sur *la foi chez les prêtres*. En voici le texte :

Parmi les gens grossiers qui détestent le clergé et déblatèrent à tous propos contre lui, l'opinion générale paraît être que les prêtres sont des fourbes qui ne croient pas à leurs propres dogmes. Pour les dévots au contraire, le prêtre est toujours convaincu de ce qu'il enseigne ; s'ils admettent comme possible l'existence du prêtre sans foi, c'est seulement à l'état de monstrueuse et rarissime exception. La vérité, comme toujours, est entre ces deux extrêmes. Il n'est vrai de dire en général, ni que le clergé manque de foi, ni que sa foi soit aussi ferme que le supposent les fidèles. Mais dans quelle proportion existent chez nous les hommes à foi inébranlable, les hésitants, et ceux qui ont conscience de l'erreur chrétienne ? Parmi ces derniers, combien restent convaincus de l'existence de Dieu, de sa justice et de l'immortalité de l'âme ? Combien ne croient à rien du tout et ne sont pas même spiritualistes ? C'est ce que personne ne peut savoir au

juste ; car le seul moyen pour cela serait que chacun se rendît bien compte de ses convictions intimes, ce qui n'est pas aussi facile qu'on pourrait croire, et qu'ensuite il pût et voulût les déclarer librement. Or, tout est organisé, d'abord pour empêcher les prêtres de voir clair en eux-mêmes, ensuite pour leur faire enfermer au plus profond de leur cœur le secret de leurs découvertes.

Le prêtre sort le plus souvent d'une famille de croyants ; son cerveau est donc prédisposé à la foi par l'atavisme. Les suggestions de la première enfance, surtout celles qui viennent de la mère, ont puissamment agi sur son intelligence en passant par son cœur. Le régime des séminaires, surtout celui du grand, a confirmé, aggravé son état mental avec une énergie à jet continu.

Tout ce qui aurait pu entraver l'œuvre de sa déformation intellectuelle a été soigneusement écarté. Et, si l'on s'était aperçu, soit qu'il n'eût pas la foi, soit qu'il l'eût hésitante, il aurait été écarté lui-même.

Malgré toutes ces précautions, il passe par les séminaires et il arrive au sacerdoce des hommes qui n'ont pas la foi.

Je le sais, parce que j'en ai connus qui, une fois prêtres, me l'ont avoué. Ils n'avaient aucun intérêt à me faire pareille confidence, et ils ne me la faisaient qu'à raison de la grande confiance que leur inspirait la loyauté de mon caractère.

A l'un d'eux qui me dénonçait un jour comme absurde le dogme de la présence réelle, je disais :

— Mais, mon cher, si vous n'y croyez plus maintenant, au moins y avez-vous cru quand vous avez été ordonné?

— Pas davantage, me répondit-il.

— Alors, comment n'avez-vous pas reculé? Moi, jamais je n'aurais consenti à recevoir les ordres, si je n'avais pas été convaincu de la vérité du catholicisme.

— Que voulez-vous? Quand je me suis rendu compte de mon état d'esprit, j'étais trop avancé. L'amour-propre m'a empêché de reculer.

Mais tous ceux qui sont dans un cas semblable n'en arrivent pas à de pareilles confidences, même avec quelqu'un dont ils se croient très sûrs. Il y en a certainement qui dissimulent, et pour qui cette dissimulation entre dans un plan de conduite conçu dès le séminaire. Ceux-là sont les habiles, et comme avec un peu d'habileté on capte aisément la faveur des supérieurs ecclésiastiques, de qui dépend tout l'avenir d'un clerc, ces habitudes échappent aux écueils où sombre si souvent la fortune des croyants naïfs. Il y a donc de fortes probabilités pour qu'ils soient plus nombreux parmi les évêques, leurs vicaires généraux et les curés de grosses paroisses, que dans le menu fretin du clergé.

Supposez Renan, dans la crise intellectuelle qu'il subit à Saint-Sulpice, se décidant à rester au lieu de partir. Il avait scientifiquement constaté que la foi de sa mère, celle de son enfance et des maîtres qui l'avaient élevé, était erronée. Il conclut loyalement à la déposition d'une robe dont le port n'était plus pour lui qu'un mensonge, à l'abandon d'un état que sa

conscience ne lui permettait plus de garder. Mais qu'il eût pris le parti contraire, qu'il eût cédé à l'attrait que la vie ecclésiastique exerçait si fortement sur une nature comme la sienne, qu'il eût étouffé ses scrupules en s'attachant au bien que le prêtre peut faire avec la morale, malgré l'erreur du dogme, il eût apporté chez nous le talent et le savoir-faire qui l'ont fait monter si haut dans une autre voie. Peut-être au lieu d'un Guibert ou d'un Richard, aurions-nous vu Son Eminence le cardinal Renan à la tête du diocèse de Paris. Par parenthèse, je ne crois pas que rien eût marché plus mal pour cela, certaines choses auraient pu marcher beaucoup mieux. Ce n'est pas, par exemple, un homme de l'intelligence et de la valeur de Renan, qui eût détruit les chapelains de Sainte-Geneviève, et justifié d'avance la désaffectation du Panthéon. Peut-être aussi, redoutant moins d'être éclipsé qu'un Guibert ou qu'un Richard, se fût-il entouré d'hommes de valeur, et eût-il subi des influences moins désastreuses.

Mais revenons à la question. D'après mes conjectures, — car j'en suis réduit là malgré quarante ans de vie ecclésiastique, — les prêtres dont je viens de parler, c'est-à-dire ceux qui n'avaient pas la foi au moment de leur ordination, ne forment qu'une minorité.

La plupart croient donc, ils croient même avec fanatisme, car après avoir tout fait pour leur inculquer la foi, on fait tout pour la leur conserver. Les moyens employés à cet effet ne sont que la prolongation de ceux qui ont si bien réussi jusque-là : sugges-

tion à jet continu de la vérité du catholicisme, compliqué d'écartement systématique de tout ce qui peut provoquer le doute, fournir des éléments d'examen, finalement démontrer l'erreur.

Comme on n'a plus la contrainte du séminaire, et l'obligation d'assister aux exercices multiples qui enseraient tout entière la journée du séminariste, on fait appel à la conscience du prêtre, telle qu'on s'est efforcé de la former. On lui a répété depuis des années que le bon prêtre est celui qui continue librement les pratiques, dites de piété, auxquelles le séminaire le contraignait. Tel même de ces exercices, la récitation du bréviaire, est donné comme obligatoire sous peine de péché mortel.

Joignez à cela, que sans donner au prêtre la célébration quotidienne de la messe comme strictement obligatoire, ce qui serait théologiquement insoutenable, on lui a inculqué l'idée que, s'il est bon, il se fera une joie de célébrer tous les jours, et qu'à cela seul qu'il ne le ferait pas, on connaîtrait qu'il n'est plus bon.

Pour mieux entretenir ces idées, on lui a encore persuadé non seulement de se confesser pour recevoir de temps en temps l'absolution de ses fautes, ce qu'il pourrait faire près d'un quelconque de ses confrères, mais encore de se choisir un directeur.

Celui-ci doit avoir au plus haut degré l'esprit sacerdotal et se consumer en efforts pour soutenir et développer cet esprit chez son pénitent. Un pareil guide se prend ordinairement parmi les directeurs du grand séminaire ou les titulaires des postes principaux du

diocèse. Il peut servir à deux fins : maintenir son pénitent dans ce qu'on est convenu d'appeler la bonne voie et le patronner près de l'évêque. Le prêtre met ainsi d'accord les intérêts de sa conscience avec ceux de sa carrière, art très commun dans le clergé d'après ce dont j'ai pu m'apercevoir de bonne heure. On n'a pas l'idée, par exemple, de ce que le choix de M. Icard, supérieur de Saint-Sulpice, pour directeur, et sans doute aussi une certaine manière de se confesser à lui, ont fait arriver de nullités aux plus riches postes du diocèse de Paris, d'où quelques-uns ont grimpé jusqu'à l'épiscopat (1).

Ainsi suggestionné par ses antécédents, resuggestionné par son confesseur, poussé par ses intérêts de carrière en même temps que par sa conception particulière du devoir, comment le prêtre passera-t-il sa journée ?

Au lever, prières assez longues, suivies d'une méditation d'au moins une demi-heure.

Un peu plus tard, célébration de la messe, précédée d'une préparation spéciale, et suivie d'actions de grâces, le tout occupant environ une heure.

Dans la journée, récitation du bréviaire généralement à plusieurs reprises, dont l'ensemble occupe encore une bonne heure.

(I) La chose était si forte qu'elle était connue même des domestiques du séminaire. Ceux-ci en étaient venus à pronostiquer sûrement les nominations aux cures de Paris, d'après la fréquence et la régularité des visites faites par tel ou tel premier vicaire à la chambre de M. Icard. (Note de M. de Meissas.)

A d'autres moments, récitation du rosaire, lectures pieuses, visite au Saint-Sacrement, examen particulier vers midi, autre examen le soir, prières qui terminent la journée et préparation de la méditation pour le lendemain, sans compter l'angelus, les *benedicite*, les grâces, etc., etc.

Faisons le total approximatif :

Prière et méditation du matin	» heure	3/4	
Messe, avec préparation et action de grâces	1	—	»
Bréviaire, au moins	1	—	»
Rosaire	»	—	1/2
Lecture de piété	»	—	1/2
Visite au Saint Sacrement	»	—	1/4
Examen particulier	»	—	1/4
Examen et préparation du soir	»	—	1/2
Prières diverses	»	—	1/4
Total	5 heures »		

Le prêtre, tel qu'on s'efforce de le former au séminaire, tel qu'il le faut pour plaire au cardinal Richard et à la plupart de ses congénères, est donc un homme qui enserre chacune de ses journées dans cinq heures d'exercices, dont le résultat nécessaire n'est que la prolongation des suggestions du séminaire.

Qu'on examine en effet n'importe lequel de ces exercices et qu'on étudie son action sur l'intelligence, je défie qu'on trouve en dernière analyse autre chose que la suggestion, encore et toujours la suggestion.

Prenons comme exemple la visite au Saint Sacrement. Elle consiste à se placer, dans la posture de l'adoration, en face du tabernacle, contenant les hos-

ties consacrées ; à se pénétrer tout d'abord de cette prétendue vérité, que l'on a pas devant soi du pain, comme il semblerait, mais le Fils de Dieu incarné, vraiment, réellement et substantiellement présent ; puis à entrer avec lui en un colloque dans lequel le croyant fait, tout naturellement et sans s'en douter, les réponses aussi bien que les demandes. Or, qu'est cela, sinon l'autosuggestion de la foi à la présence réelle, laquelle implique la foi à l'Incarnation, à la Rédemption, en un mot à tout le catholicisme ?

Il n'est pas nécessaire d'être un psychologue de première force pour comprendre la puissance de pareils procédés et se rendre compte de l'état mental qu'ils entretiennent.

Mais cinq heures ne sont pas la journée entière. N'y a-t-il pas au moins relâche le reste du temps, et l'âme du prêtre échappera-t-elle à la suggestion durant les autres heures ? Tant s'en faut qu'il en soit ainsi, car le prêtre prêche, catéchise, il confesse, il visite les malades. En tout cela, il suggestionne beaucoup autrui ; ce n'est qu'en continuant de se suggestionner lui-même. Tous les avocats savent qu'il suffit d'être chargé d'une cause et de l'embrasser avec quelque chaleur pour la voir sous le jour le plus favorable et se persuader de sa justice.

Les journées du prêtre réputé bon sont assez remplies comme on voit, mais si ses facultés psychiques y sont en jeu, ce n'est que pour pratiquer à jet continu la suggestion sur lui-même. Pourtant, il peut en rester quelque chose, même après déduction du

temps des repas, des allées et venues, des visites faites ou reçues, de la lecture du journal (1), etc...

Ce quelque chose, comment l'emploiera-t-il ?

Ici, de deux choses l'une, ou il a le goût de l'étude ou il ne l'a pas. Le second cas est de beaucoup le plus fréquent, car on n'a rien fait pour développer en lui la curiosité intellectuelle. Au contraire, tout a été mis en œuvre pour lui persuader, et il continue de se persuader lui-même par la façon dont il vit, que, possédant la science divine, toute autre science est pour lui superflue. Cette autre science, il la tient pour profane ; et les évêques ont grand soin, par la façon dont ils distribuent leurs faveurs, d'entretenir en lui cette idée qu'elle est aussi inutile à son avancement qu'à sa conscience.

Pourtant, le goût de l'étude se rencontre chez quelques-uns, et les supérieurs ecclésiastiques, pas plus que les confesseurs, n'osent le condamner ouvertement. Ils font même parfois de très belles phrases qui peuvent donner le change sur leurs dispositions à cet égard.

En réalité, le prêtre que pousse la curiosité intellectuelle, et qui comprend que si Dieu nous a donné le jugement et l'intelligence, c'est pour nous en servir, les embarrasse fort. Ils ont tout fait déjà pour laisser le moins de temps possible à l'exercice de ses facultés. Et quand ils le sentent porté à les exercer malgré tout,

(1) Le journal est le plus souvent un journal catholique, qui suggestionne encore. (Note de M. de Meissas.)

ils font tout encore pour le détourner d'un examen qui menace de détruire tous les effets de la suggestion. Voient-ils clairement ce résultat ?

Le redoutent-ils seulement d'instinct ? Je crois que les hommes d'une réelle portée d'esprit, qui arrivent exceptionnellement chez nous à l'épiscopat, le voient clairement. Le cardinal Richard et ses congénères, qui forment la grande majorité de nos supérieurs, en ont l'instinct seulement, mais l'instinct étonnamment puissant. Les uns comme les autres tiennent personnellement et encouragent de tout leur pouvoir autour d'eux une même ligne de conduite. Quand un prêtre veut absolument étudier, ils tâchent de le cantonner dans ce qu'on est convenu d'appeler la science ecclésiastique. Questions théologiques, liturgie, droit canonique, histoire de l'Eglise rédigée par des auteurs qui faussent constamment la vérité au profit du catholicisme : il y a là de quoi occuper les loisirs d'un homme. Quand de pareilles études sont abordées avec les prédispositions d'un prêtre fortement croyant, et que d'ailleurs on lui ferme l'accès de certaines sources, non seulement elles sont peu dangereuses pour sa foi, mais elles viennent encore renforcer chez lui les effets antérieurs de la suggestion catholique.

Si on ne peut le cantonner dans ces études-là, il en est d'autres qui, tout en ne confirmant pas les croyances chrétiennes, sont au moins sans danger pour elles. Il est évident, par exemple, qu'un brave curé de campagne pourra devenir très fort en botanique, sans se douter jamais de l'inanité des prétendues preuves

de la divinité de Jésus-Christ, ou de la façon dont les prérogatives de la papauté se sont échafaudées sur des falsifications séculaires de documents. Les études vraiment dangereuses pour la foi, c'est-à-dire pour l'erreur chrétienne, ce sont les études critiques. Leur effet est immanquable, mais à deux conditions, la liberté et la persévérance.

Liberté d'abord. Pour asseoir son jugement touchant les origines de l'humanité, l'histoire des juifs, la personnalité du Christ, le passé de l'Eglise, la genèse et la constitution de ses dogmes, sur d'autres bases que les pitoyables thèses de nos auteurs de séminaires, il est nécessaire de contrôler les sources et d'entendre au moins les adversaires de nos théologiens.

Persévérance ensuite. Car, d'abord, ce n'est pas en un jour qu'on arrive à la lumière sur un seul point, à plus forte raison sur un pareil ensemble. Puis, le prêtre, à raison de l'état mental si fortement constitué chez lui, capitule plus difficilement que tout autre devant les preuves les plus décisives. Le premier effet qu'il en éprouve est un bouleversement profond. Quand l'évidence est contraire à sa croyance antécédente, elle a beau lui crever les yeux, qu'il répète encore : Non, ce n'est pas possible ! J'ai passé par là, et, dans mes tortures intellectuelles, j'avais déjà touché du doigt l'erreur du christianisme, que j'en étais encore à m'avouer seulement des doutes. A bout d'arguments théologiques, dont l'inanité m'était devenue trop manifeste, je me raccrochais à des raisonnements, tel que celui-ci : « Si la vérité n'est pas chez nous, elle n'est nulle

part ici-bas. Dieu ne peut avoir abandonné ainsi l'humanité sans lumière. »

Un reste d'habitude de foi en la révélation me faisait estimer cette privation impossible pour tous les hommes. Et pourtant, je l'avais longtemps admise, sans en être révolté, pour tous les peuples en dehors du judaïsme avant Jésus-Christ, en dehors de l'Eglise depuis lui, c'est-à-dire l'immense majorité des hommes. Pourquoi regarder comme impossible, à l'égard de tous, ce qu'on admet à l'égard du plus grand nombre ?

Si pauvres que semblent de pareils obstacles, je garantis par expérience qu'il faut bien des recherches et bien des réflexions pour en triompher. Une preuve, une évidence, ne suffisent pas. Elles font tout au plus l'effet du premier boulet qui frappe un rempart. Il en faut des centaines, des milliers d'autres pour ouvrir la place. Voilà pourquoi j'indique comme condition du succès des études critiques, avec la liberté, la persévérance.

Or, on a soigneusement hérissé la vie du prêtre d'obstacles à l'une aussi bien qu'à l'autre.

La liberté, on le comprend, est singulièrement entravée par les occupations journalières du prêtre.

Nous les avons énumérées, et l'on a pu voir qu'elles sont à double fin : elles enlèvent à la fois le goût et le loisir de l'étude, surtout de l'étude indépendante.

Mais il y a mieux. L'Index de la Cour de Rome interdit tous les livres dont la lecture conduirait à la lumière, ou mettrait au moins sur sa voie. Et l'Index

est pour le prêtre aussi bien que pour les simples fidèles. Il est même beaucoup plus pour lui, puisqu'à raison de son état mental, le prêtre est à peu près le seul qui prendra au sérieux l'excommunication, la privation et l'incapacité de toutes charges et bénéfices, l'infamie perpétuelle et autres peines portées contre les transgresseurs de ses prohibitions.

J'ai longtemps cru que les livres hostiles à la foi catholique n'étaient dangereux que pour ceux qui manquent de science théologique : j'imaginais en conséquence que les prohibitions étaient aisément levées pour les prêtres, surtout pour ceux qui offraient la double garantie de leurs études antérieures et de leur désir d'étudier encore. Il fallut en rabattre.

J'avais été reçu au concours de Sainte-Geneviève, et j'étais docteur en théologie du collège de la Minerve, lorsque je demandai pour la première fois l'autorisation de lire les livres à l'Index. La demande était faite par l'intermédiaire de Mgr Lucciardi, alors secrétaire de la Nonciature à Paris, avec qui j'étais lié, et qui pouvait témoigner du sérieux de mon caractère et de la droiture de mes intentions. Je ne reçus pourtant qu'une autorisation exceptant les livres obscènes et ceux des hérétiques traitant de la religion. Je n'avais ni besoin ni désir de lire les obscènes ; mais pour les écrits des hérétiques traitant des mêmes matières que nos théologiens, c'était précisément ceux que je désirais le plus étudier. En conséquence, je revins à la charge.

Une nouvelle autorisation me fut donnée, mais avec les mêmes restrictions que la première.

Bien que je ne pusse croire encore à un parti pris de m'empêcher de m'éclairer, je me formai la conscience, comme disent nos moralistes, et, fort d'intentions qu'elle approuvait, je passai outre. Les fanatiques diront qu'à partir de ce jour, égaré par l'orgueil, foudroyé par les censures, destitué de la grâce, il n'est pas étonnant que j'aie perdu la foi : je dirai, moi, qu'entendant une autre voix que celle de nos théologiens, je saisis un nouvel aspect des choses. Les œuvres de Daillé, par exemple, me firent voir que les altérations de saint Cyprien et les fausses Décrétales ne sont pas des faits isolés; qu'ils se relient au contraire à un système séculaire de falsification de l'histoire au profit des prérogatives de l'évêque de Rome.

Il se trouve donc, grâce aux obstacles si habilement opposés, peu, très peu de prêtres pour avoir seulement la première des deux conditions, la liberté.

Mais ce n'est pas tout, je l'ai dit, d'avoir cette liberté et d'en user. Il faut encore persévérer. Qu'un prêtre ait lu Daillé ou quelque auteur semblable, s'il ne va pas plus loin, tout se bornera au trouble momentané de son esprit. Le jeu de l'autosuggestion, continuant chez lui les jours suivants, triomphera des doutes qu'il n'aura pas eu la force de poursuivre et de résoudre par la voie critique.

Or, la persévérance rencontre de terribles obstacles dans la paresse de la plupart des prêtres, et dans leur pusillanimité intellectuelle. Elle en rencontre surtout dans certaines idées inculquées d'avance et sur lesquelles son directeur ne manquera pas d'appuyer, dès

est pour le prêtre, peu de l'étude faite et du premier fidèles, produit par elle.

Les doutes sur la foi sont l'œuvre du démon. C'est souvent en punition de nos infidélités que Dieu les permet. Comme le prêtre est toujours infidèle en quelque chose, il prend facilement le change; il méconnaît alors l'usage naturel et sain qu'il a fait de ses facultés pour aller chercher dans les chimères de l'ordre extra-naturel la cause de ses doutes.

Conclusion: ne plus chercher, et se raccrocher à des exercices de piété. En d'autres termes, plus d'application de l'intelligence à la poursuite du vrai; de la suggestion, de la suggestion à outrance. Et plus enténébré que jamais, le malheureux continue de se croire la lumière du monde.

Le nombre de ceux qui arrivent à reconnaître scientifiquement l'erreur du christianisme est donc nécessairement très petit. Il y en a pourtant, j'en suis la preuve. J'en ai connu d'autres parmi les confrères les plus profondément estimables qu'il m'ait été donné de rencontrer ; mais je ne me crois pas le droit de les nommer. Et s'il n'y en a pas davantage, c'est seulement à raison de la rareté chez nous des études fortes et indépendantes.

Mais des prêtres qui n'ont ni l'intelligence et la sagacité, ni le courage, ni peut-être le temps et les éléments nécessaires aux études critiques, se déshabituent petit à petit des exercices d'autosuggestion. Ils ouvrent ainsi l'accès de leur esprit à bien des motifs de doute qui, pour n'être pas rigoureusement scienti-

fiques, n'en font pas moins, sur la plupart à un parti pris une impression profonde. Je crois qu'il en arrive à l'incrédulité par cette voie-là que par la précédente, parce que le nombre de ceux qui s'y engagent est autrement considérable.

Quant à ceux qui continuent de croire, leur nombre importe peu, ce sont leurs raisons qui seules peuvent avoir du poids. Mais quelles raisons que celles qui entretiennent la conviction dans des cerveaux comme ceux du cardinal Guibert, du cardinal Richard, ou de la plupart des Sulpiciens !

L'abbé Charles Perraud, frère du cardinal, évêque d'Autun, était un cœur d'or. Il était l'ami intime de l'abbé Perreyve, une bien noble nature aussi, mort jeune et très croyant. Il me disait un jour : « Jamais je ne pourrai croire que la foi dans laquelle est mort l'abbé Perreyve soit erronée. » Cela prouvait sans doute en faveur de ses sentiments ; mais quel pauvre argument ! Et combien n'en ont plus guère d'autre ! Combien n'en ont que de moins respectables ! C'est la foi de leur mère, c'est la foi de leur enfance ; c'est aussi une foi qui leur donne une très haute opinion d'eux-mêmes et de la prédilection divine à leur endroit. Ils s'y cramponnent pour des motifs de cœur, ou par orgueil, ou seulement par épouvante du vide affreux que sa disparition laisserait dans leur âme.

Sans arriver à l'incrédulité complète, bien des prêtres (et je crois que c'est l'immense majorité), même très fidèles à leurs exercices de piété et de mœurs très

est pour le prêtre peu de l'étude faite et du premier fidèles produit par elle [illegible], non dans l'étude, mais dans la prière, c'est-à-dire dans un renfort d'autosuggestion. Malgré la crainte qu'ils éprouvent, soit de scandaliser les fidèles, soit de nuire à leurs intérêts de situation ou de carrière, en trahissant leur état d'esprit, quelque parole révélatrice échappe parfois à l'un d'eux.

Dans une réunion ecclésiastique, il y a quelque trente ans, un prêtre, alors jeune comme je l'étais moi-même, accentuait son étonnement du désaccord entre ce que l'Eglise enseigne sur les grâces attachées à l'Eucharistie et les effets de cette manducation quotidienne. Il est aujourd'hui curé d'une des plus riches paroisses de Paris, en faveur singulière près de notre archevêque aussi bien que du noble faubourg. C'est qu'à défaut du savoir nécessaire pour résoudre ses doutes, il a certainement acquis assez de savoir-faire pour les dissimuler. Le pieux cardinal Richard et les dévotes de ***(1) l'estiment plein de foi. Quant à moi, je serais fort étonné qu'en disant aujourd'hui la messe, il soit très convaincu d'avoir jamais en main autre chose que du pain et du vin.

J'en ai connu bien d'autres, chez qui la foi qu'ils affichent m'inspire le même degré de confiance. Mais ce que je n'ai jamais connu, c'est un prêtre qui, arrivé

(1) Le manuscrit porte ici une indication trop explicite, pour que je ne sois pas obligé de la supprimer.

fiques, n'en font pas moins, sur la [illegible] à un parti pris une impression profonde. Je crois qu'il en arri[illegible] la con- [illegible] En serait-il ainsi, si l'[illegible] ment divine par son fondateur et par sa mission, n'avait rien à redouter de la lumière ; si la recherche sincère et désintéressée du vrai dans l'étude des sciences comme dans l'observation des hommes et des choses, ne pouvait que tester en sa faveur ?

---

est pour le prêtre, eu de l'étude ... doutes sur leur croyance. fidèles, réduit par elle ... sion, et se rejettent pour les

II

NOTES CHRONOLOGIQUES

1884. — M. Eugène Réveillaud, depuis député de la Charente-Inférieure, fonde à Paris « l'Œuvre des Prêtres ». Elle se définit ainsi elle-même :

« Elle a pour but d'aider spirituellement tous les prêtres, s'efforçant de leur faire connaître le vrai christianisme et de les amener à la foi du cœur au Christ, tel que l'Evangile le révèle.

« Si les anciens prêtres préfèrent la vie civile, l'Œuvre leur vient en aide matériellement, en essayant de leur procurer un emploi. — Si quelques prêtres présentent des garanties très sérieuses de vocation au Saint Ministère, après un stage indispensable, l'Œuvre leur facilite des études bibliques et théologiques, afin de les préparer à l'évangélisation de la France.

« Aucun prêtre n'est patronné par l'Œuvre sans une enquête très sérieuse sur son passé et sur les motifs de sa rupture avec Rome. L'enquête sera faite là où le prêtre a exercé un ministère.

« L'Œuvre des Prêtres est dirigée par un Comité de pasteurs et de laïques appartenant aux diverses Eglises évangéliques. »

au doute, et conduit par le [illegible] sur la pente à un parti pris card, pasteur de l'Etoile. [illegible] crois qu'il en arri[illegible] la con-

De 1884 à 1900, cette Œuvre a patronné cent vingt prêtres ou religieux.

1887. — M. Louis Martin, ancien dominicain, publie *Les Évangiles sans Dieu, Essai sur la Vie de Jésus* (Paris, Dentu, in-8°).

1891. — *26 juillet.* — Premier numéro du *Catholique Français,* organe de la *Réforme Catholique Gallicane.* L'administrateur gérant est M. Georges Volet. « Le Père Hyacinthe, notre chef respecté, pas plus que l'Eglise de la rue d'Arras, n'a aucune part ni responsabilité dans la fondation du *Catholique Français.* »

Octobre. — M. Benjamin Guinaudeau, ancien professeur au petit séminaire des Sables et au collège des jésuites de Tours, quitte la soutane et entre à *la Justice* comme rédacteur. Il a publié son autobiographie morale dans *L'abbé Paul Allain* (1897). — Autres publications : *Vers l'Absolu* (poésies signées du pseudonyme Benoni Glador), *Le Maître du Peuple* (1905, suite de l'histoire de Paul Allain).

1892. — Publication d'un roman de mœurs cléricales, *Le Cas de l'abbé Bernard*, par Samuel Hardy. On y relève, p. 268, cette déclaration :

« J'aime mieux un honnête homme qui fait souche de famille et peut rendre des services par son intelligence et son savoir, qu'un prêtre qui ne remplit plus ses fonctions

est pour le prêtre-veu de l'étud... doutes sur leur croyance. ...sion, et se rejettent pour les fidèles, ...duit par elle ...

... homme utile ; dans le second il ne serait plus qu'une force perdue. »

1893. — *2 août.* — Lettre de M. Hyacinthe Loyson à don Emilio Castelar :

« ... Vous ne m'avez jamais bien compris. Je n'ergote point sur des questions secondaires, mais comme homme, comme chrétien, comme prêtre, je me suis cru *obligé* à ne pas tromper mes semblables, à ne pas feindre, à dire au contraire ma pensée tout entière sur la question suprême, la question morale et religieuse.

« On peut être opportuniste en politique ; on ne le doit jamais être en morale et en religion. Il y faut dire la vérité, selon l'expression du psalmiste « telle qu'on l'a dans le cœur ! »

« Croyez que je ne suis ni assez vaniteux, ni assez sot, pour aspirer au rôle d'hérésiarque au petit pied, dans un temps où, d'ailleurs, ils ne sont plus de mode... »

1896. — M. E. Récéjac, docteur en théologie, ancien prêtre du diocèse de Bordeaux, professeur au lycée du Puy, obtient en Sorbonne le titre de docteur ès lettres, en soutenant une thèse intitulée : *Essai sur les fondements de la connaissance mystique.*

1897. — *13 janvier.* — Décret du Saint-Office, relatif au verset des trois Témoins célestes (première épître de Jean, V, 7).

16 juin. — Démission de M. Alfred Philippot, licencié ès lettres, ancien préfet des études à l'insti-

au doute, et conduit par le [illegible] sur la pente à un parti pris card, pasteur de l'Etoile. [illegible] crois qu'il en arrive la con-

Voici la profession de foi qu'il lut à ses paroissiens de Plomion, le dimanche 13 :

Accusé et traduit devant une sorte de tribunal de l'Inquisition, pour avoir exposé à mes confrères les principes du pur Evangile que je prêche à mes paroissiens, j'ai été invité par Mgr l'évêque de Soissons à confesser ma foi devant la conférence ecclésiastique de Vervins. Aujourd'hui, après m'avoir donné la parole, Sa Grandeur me la retire. Je me vois donc obligé de porter le débat devant le tribunal de la conscience publique.

Lorsque les martyrs des premiers siècles étaient interrogés sur leur foi devant les juges, ils répondaient : « Je suis chrétien. » A leur exemple, je fais tenir ma profession de foi tout entière dans ce seul mot : « Je suis chrétien. »

Je suis chrétien, parce que je suis uni à Jésus-Christ par la foi, et qu'en Lui et par Lui j'ai le pardon de mes péchés et la communion immédiate avec le Père céleste. Je suis chrétien, parce que les enseignements de Jésus-Christ sont la loi de mon intelligence, parce que la morale de Jésus-Christ est l'idéal de ma vie, parce que je ne conçois pas de religion plus parfaite que celle de Jésus-Christ. Je mets l'Evangile de Jésus-Christ au-dessus de toute parole humaine, et je juge de tout d'après l'Évangile. En matière religieuse, les doctrines et les institutions humaines sont louables si elles s'inspirent de l'esprit de l'Évangile ; elles sont mauvaises si elles vont à l'encontre de l'Évangile ; elles sont indifférentes si elles sont simplement à côté de l'Évangile.

Je crois à la Révélation divine, que je résume ainsi : Jésus-Christ préparé et annoncé dans l'Ancien Testament ; Jésus-Christ, dans sa vie terrestre, annonçant aux hommes la bonne nouvelle du salut ; Jésus-Christ, dans sa vie glorieuse, communiquant son Esprit aux âmes de bonne volonté.

Je crois au salut éternel, dont les conditions ont été fixées irrévocablement par l'Évangile, de telle sorte que nulle autorité humaine ne peut y rien ajouter, ne peut en rien retrancher. Les conditions du salut se ramènent à une seule, la foi en Jésus-Christ; mais cette foi n'est pas une simple croyance intellectuelle; c'est une confiance sans restriction, un abandon total de l'âme à la direction de Jésus-Christ. Nous éprouvons cette confiance et cet abandon, quand la révélation qui s'est faite en Jésus-Christ se reproduit en nous, quand nous sentons que, malgré nos péchés, qui sont lavés par le sang de Jésus-Christ, Dieu est notre père, que nous devenons ses enfants, que nous sommes les frères de Jésus-Christ et les héritiers, avec Lui, de la vie éternelle. Ce sentiment d'union filiale avec Dieu, par Jésus-Christ, est l'essence du christianisme.

En même temps qu'au Père et au Fils, je crois au Saint-Esprit, envoyé par le Fils et le Père. C'est l'Esprit Saint, suivant une belle parole de Tertullien, et suivant la promesse du Sauveur lui-même, qui est le Vicaire de Jésus-Christ ; c'est par l'Esprit Saint que Dieu se révèle à nous ; c'est dans l'Esprit Saint que les paroles de Jésus-Christ font tressaillir nos cœurs; c'est l'Esprit Saint qui nous fait crier vers Dieu : « Mon Père ! » et qui nous rend témoignage que nous sommes les enfants de Dieu. Ce témoignage intérieur de l'Esprit Saint est le fondement inébranlable de ma foi chrétienne et de ma vocation sacerdotale et apostolique.

Je crois à la parole de Dieu contenue dans les Ecritures canoniques de l'Ancien et du Nouveau Testament Les livres de la Bible ne sont pas tombés du ciel ; ils n'ont pas été dictés verbalement à leurs auteurs ; c'est à l'âme des patriarches et des prophètes, à l'âme du Christ et des apôtres, à l'âme de tous les hommes inspirés, que le Saint Esprit a communiqué la pensée et la volonté de Dieu.

Je crois à la parole de Dieu non écrite dans les Livres

Saints, tradition divine que l'Esprit Saint conserve dans l'Église et que l'Église doit enseigner au peuple sous le contrôle de l'Écriture.

Je crois à l'Église une, sainte, catholique et apostolique. Cette Église, c'est le royaume de Dieu prêché par le Christ dans la Judée et dans la Galilée. L'Église est une, parce qu'elle a pour fils unique Jésus-Christ ; elle est sainte, parce que la divine vertu de l'Évangile la purifie et la sanctifie ; elle est catholique, c'est-à-dire universelle, parce qu'elle embrasse dans son sein tous ceux qui, dans tous les temps et dans tous les lieux, font profession extérieure de christianisme ; elle est apostolique, parce qu'elle a été propagée par les apôtres, témoins authentiques des enseignements de Jésus. L'Église romaine n'est pas l'Église universelle, elle n'en est que la portion la plus importante. Les apôtres et les premiers missionnaires ont établi des Églises indépendantes l'une de l'autre, unies seulement par la charité et la foi en Jésus-Christ. Plus tard, les Églises se groupèrent librement sous l'autorité de l'évêque de Rome. La papauté est donc d'institution humaine, et, aujourd'hui comme alors, toutes les Églises sont égales devant l'Évangile. Refuser le nom de chrétiens à deux cent cinquante millions de créatures humaines qui croient en Jésus-Christ, c'est un blasphème ; contester le salut éternel à des chrétiens qui pratiquent l'Évangile, c'est renier l'Évangile. On fait son salut dans toutes les Églises, si l'on met sa vie en harmonie avec les enseignements de Jésus-Christ ; on se damne dans toutes les Églises, si l'on vit en dehors de Jésus-Christ.

Je crois à l'infaillibilité de la parole divine contenue dans l'Écriture, dans la Tradition et dans les enseignements de l'Église. Mais à côté des vérités révélées dans les enseignements de l'Église comme dans la Tradition et dans l'Écriture, les préjugés, l'ignorance et les passions ont pu introduire des erreurs humaines. Dieu seul est infaillible. L'infaillibilité est un attribut que Dieu ne peut communiquer

à une créature. Les prophètes, tout inspirés qu'ils étaient, se sont trompés, lorsque, décrivant d'avance le Messie, ils l'ont vu sous les traits d'un roi temporel. Les apôtres se sont également trompés lorsque, prêchant la résurrection des morts et le jugement définitif, ils affirmaient que leurs contemporains verraient les derniers jours du monde. Pourquoi le Pape serait-il plus infaillible que les prophètes, plus infaillible que les apôtres?

Je crois à la nécessité, dans l'Eglise, d'une autorité doctrinale, c'est-à-dire d'un enseignement officiel. Mais cet enseignement ne peut pas s'imposer à la pensée; la vérité ne s'impose pas, elle se propose. Le simple fidèle qui a besoin de tout son temps pour gagner son pain ou pour élever ses enfants a le droit de s'en rapporter à son pasteur pour ses croyances religieuses; le pasteur qui enseignerait sur commande, sans avoir examiné la valeur de sa doctrine, serait aussi méprisable que le droguiste qui vendrait sans discernement les remèdes et les poisons. Je réclame donc le droit de penser autrement que mes supérieurs, parce que c'est mon devoir de chercher la vérité.

En agissant ainsi, je me tiens aussi loin que possible de l'hérésie. L'hérétique est celui qui met la parole de l'homme au-dessus de la parole de Dieu; l'hétérodoxe, au contraire, met la parole de Dieu au-dessus de celle de l'homme. Quant aux orthodoxes, ils se divisent en deux classes: il y a les naïfs, qui s'imaginent que Dieu a donné un blanc-seing à l'Église et qu'il a signé d'avance tout ce que le Pape pourra enseigner; il y a les malins, qui savent à quoi s'en tenir, qui souscrivent publiquement à toutes les formules dogmatiques, mais qui, en secret, les entendent autrement que l'Église. J'ai trop médité les questions religieuses pour être demeuré naïf, et ma conscience m'interdit de passer dans le camp des malins.

Je crois, malgré mes convictions, et en raison même de mes convictions, pouvoir être un bon serviteur de l'Église

catholique et du diocèse de Soissons, dans la piété sincère, dans le désir ardent de mettre les âmes sous le joug de Jésus-Christ, dans la pauvreté et la charité évangéliques, et dans la liberté apostolique. Je suis catholique, comme l'était le Christ lui-même, comme on l'était dans les premiers siècles de l'Église, et je suis persuadé que ce catholicisme large et tolérant sera celui du vingtième siècle.

Les études historiques du dix-neuvième siècle nous ont fait remonter à nos origines : si l'Évangile du premier siècle redevient celui du vingtième, les Églises s'embrasseront dans la paix et la charité du Christ ; les quatre cent cinquante millions de chrétiens que porte la terre se ligueront pour prendre dans les filets de l'Évangile les mille millions d'infidèles qui vivent en dehors de Jésus-Christ ; le monde alors sera sauvé, et il ne peut l'être que par l'Évangile. Pour moi, je ne suis et je ne veux être qu'un prédicateur de l'Évangile : je suis aussi incapable de garder un silence hypocrite que de mentir. Dans toute situation, honorée ou humiliée, où il plaira à la Providence divine de me placer, je suis résolu à prêcher l'Évangile suivant ma conscience.

Malheur à moi si je ne prêche pas l'Évangile !

Le lendemain, 14 juin, l'abbé Philippot recevait sous pli recommandé une sentence d'excommunication et d'interdit.

L'*Éclair* publia sa profession de foi, et elle fut reproduite par un grand nombre de journaux. Il refit des études à la Faculté de théologie protestante de Paris, d'où il sortit premier, et fut choisi comme agent de la Société d'évangélisation par les anciens prêtres. Il se suicida à Calais, le 30 mars 1899, en laissant

sur le quai un sac de voyage renfermant une lettre ainsi conçue :

« Calais, 29 mars 1899.

« Avant de mourir, je tiens à déclarer à ceux qui trouveront mon corps et ce sac de voyage que je me suis noyé volontairement dans le port de Calais. Menacé de paralysie, frappé dans mes facultés intellectuelles, incapable désormais de rendre service à la société, je sors librement d'un monde où je serais une cause constante d'embarras.

« Je crois faire en cela la volonté de Dieu et je cherche en lui la paix et le repos de mon âme. Je suis domicilié, 18, place d'Armes, à Guise (Aisne).

« Signé : A. Philippot. »

On retrouva son cadavre le 24 avril.

1er octobre. — Premier numéro du *Chrétien Français* Le journal est destiné à paraître tous les deux mois. Il devient bientôt mensuel, puis hebdomadaire. Le fondateur et directeur est M. le pasteur André Bourrier (ancien vicaire à la cathédrale de Marseille, démissionnaire le 31 août 1895).

14 octobre. — Démission de M. Victor Charbonnel, du diocèse de Saint-Flour. Il abandonne son idée d'un Congrès des religions à Paris (1). Il publie son livre : *La Volonté de vivre.*

25 octobre. — Démission de M. A. Vidalot, curé d'Arabaux, à la suite de quelques articles parus dans la *Dépêche* de Toulouse, lesquels avaient été remarqués

(1) Voyez l'*Américanisme.*

et lui avaient été attribués. Il fut consacré pasteur à Passy, le 18 décembre 1898.

1898. — *7 avril.* — Démission de M. Edouard Bourdery, curé de Marolles, diocèse de Beauvais. Il fut pasteur à Meschers, de juillet 1899 à septembre 1906. A la fin de 1906, il fonde à Nantes-Chantenay une « Mission catholique libérale ».

1er mai. — Ouverture d'une Maison Hospitalière, pour les prêtres, à Sèvres, rue Brancas, 4, par M. le pasteur Bourrier.

Juillet. — M. R. Lecomte, ancien missionnaire au Congo, publie les *Etapes religieuses d'un ancien prêtre* (Lyon, librairie F. Bichsel, 10, rue Lanterne, brochure).

1899. — *Janvier.* — Fondation du journal *Le Prêtre converti. Journal mensuel, rédigé par des prêtres convertis à l'Evangile* (Courbevoie, 45, rue Victor-Hugo). Le fondateur et directeur de ce journal est M. J.-B. Corneloup, ancien oblat de Marie-Immaculée et directeur de l'Œuvre des Prêtres.

M. Corneloup a raconté son histoire dans la brochure *Conversion d'un Prêtre à l'Evangile* ou *du Catholicisme au Protestantisme* (Cahors, Coueslant, 1902, in-12, 87 p.).

Démission de M. Albert Harrent, vicaire à Château-Thierry. — Son évêque, M. Deramecourt, lui écrivit qu'il devait faire soumettre à un examen canonique sa thèse, *Les Ecoles d'Antioche. Essai sur*

le savoir et l'enseignement en Orient au quatrième siècle après Jésus-Christ (Paris, 1898).

« J'ai écrit mon livre dans toute la sincérité et la loyauté de mon esprit ; je ne suis pas de ceux qui font de l'histoire sur commande, et pour sauver leurs prétendus principes sont prêts à la falsifier. Mes études ne sont pas apologétiques, elles ne sont que sincères. J'ai écrit ce que j'ai cru la vérité, je n'ai rien à retrancher, rien à modifier. »

22 janvier. — Condamnation de l'Américanisme par l'encyclique *Testem benevolentiæ.*

Février. — M. Abel Sallé, entré en 1893 dans l'ordre des Carmes déchaussés, sous le nom de P. Marie-Bernard, et supérieur du monastère de Chèvremont (Belgique, passe au protestantisme. Il exercera pendant quelque temps le ministère pastoral à Chartres, rentrera dans l'Eglise romaine, en sortira de nouveau et deviendra rédacteur au *Chrétien Français* (11 septembre 1902). En 1906, il publiera des *Souvenirs d'un évadé du cloître.*

Août. — Démission du P. Antoine Carrot, du collège des Dominicains d'Arcueil.

Septembre. — Démission de M. Janssens, lazariste, directeur au grand séminaire d'Oran.

7 octobre. — Démission de M. l'abbé Lachenal, prêtre du diocèse de Chambéry.

5 décembre. — Démission du P. Elisée Le Garrec, de l'ordre des Franciscains. Plus tard, M. Le Garrec se maria et, au commencement du mois d'octobre 1905, il lui naquit un fils. Voici, à titre de spécimen des

polémiques orthodoxes, l'article que la *Croix du Morbihan* publia à cette occasion, le 22 octobre, et adressa à M. Le Garrec :

« Tu as déposé dans un berceau la fleur empoisonnée du sacrilège, et tu demandes des vœux ; voici les miens :

« Je souhaite que cet enfant ne trouve pas auprès de lui un mauvais père semblable au mauvais fils que tu connais, dont les parents sont morts de chagrin...

« Je souhaite qu'arrivé à l'âge d'homme, il ne lève pas la main sur ses auteurs ; ce serait un châtiment trop cruel...

« Je souhaite qu'il ne soit pas un fainéant, un raté, un inconstant, incapable de gagner sa vie, et se résignant à recevoir le pain de la honte...

« Mon dernier souhait est le meilleur : *c'est que Dieu ait pitié de son âme exposée au péril prochain de perdition et l'enlève au milieu déplorable qui l'a vu naître...* »

1900. — *Février.* — Démission de M. Paul Lamothe, du diocèse de Bordeaux. Il fut consacré pasteur le 18 janvier 1902, à Celle-sur-Belle (Deux-Sèvres).

Mars. — M. Ernest Renault est condamné par le tribunal civil de la Seine pour avoir injurié le directeur du *Chrétien Français* dans son livre la *Conquête Protestante.*

Avril. — Démission de M. Henri Bouvier, prêtre du diocèse de Sens. Le 19 juillet 1901, il soutint une thèse à la Faculté protestante de théologie de Paris sur *le Gouvernement de l'Eglise de Rome de la fin du premier siècle jusqu'au milieu du troisième.*

(Imprimé à Montbéliard, 1901, in-8°, 74 p.) Il fut pasteur, se maria, divorça et rentra dans l'Église romaine (voyez ci-dessus page 100, note). En 1906, il publia le tome Ier d'une *Histoire de l'Église et de l'ancien archidiocèse de Sens*. Comparé à son *Histoire de l'Abbaye de Saint-Pierre le Vif* (1891), ce livre montre que l'auteur a fait durant son passage chez les protestants quelque progrès en critique.

Juillet. — Démission de M. Ernest-Félix Frapereau, prêtre du diocèse d'Angers.

23 août. — L'abbé Joseph Crestey, du clergé de Paris, s'exile hors d'Europe pour recommencer une vie nouvelle. — Auteur de deux livres : *L'Esprit nouveau dans l'action morale et religieuse* (Paris, Guillaumin, 1895, in-12) et *Sans Dieu. La Raison répudie-t-elle la Foi? Que devient le monde sans Dieu ?* (Paris, Chamuel, 1896, in-12.)

1901. — *Avril.* — Démission et mariage de l'abbé Alphonse Renard, ancien jésuite, membre de l'Académie royale de Belgique, professeur à l'Université de Gand.

M. Hyacinthe Loyson lui écrit le 20 avril :

MONSIEUR,

Les deux actes que vous venez d'accomplir étant de l'ordre public, je me crois autorisé à vous en écrire, quoique n'ayant pas l'honneur de vous connaître personnellement.

Je vous félicite d'avoir quitté le clergé catholique romain,

dont l'obédience implique une servitude mentale ou un manque de sincérité qui ne pouvaient vous convenir.

Je ne vous félicite pas moins d'avoir cherché dans la sainteté du foyer domestique un abri digne et paisible, après les fatigues de l'étude et les luttes de la conscience.

A raison de mes cheveux blancs et des longues expériences d'une vie tourmentée, mais fidèle (j'ai 74 ans accomplis), laissez-moi ajouter un vœu qui vient du fond de mon âme. Vous avez quitté une Église, sous bien des rapports égarée : attachez-vous d'autant plus fortement au Dieu de Vérité et de Justice qui, par son Logos éternel, éclaire et vivifie la raison et la conscience de l'homme, et peut seul accomplir, dans l'avenir et dans l'éternité, les destinées des âmes et des sociétés,

Recevez, je vous prie, monsieur, l'assurance de ma considération très distinguée.

M. Renard répondit par la lettre suivante :

Ixelles, 14, avenue Ernestine, le 13 mai 1901.

CHER MONSIEUR,

Merci de votre lettre qui m'apporte une appréciation précieuse entre toutes celles que j'ai reçues. Seul un homme qui a appartenu à l'Église, dont elle a, pour ainsi dire, formé la conscience, et qui, poussé en avant par cette conscience libérée, a brisé les liens qui le retenaient, seul cet homme-là peut comprendre les douleurs et les luttes que j'ai traversées. Je sais combien fut pénible souvent pour vous la route que vous avez suivie pour proclamer la vérité, et je suis particulièrement heureux que vous m'approuviez d'avoir cherché dans la famille un peu de repos au sein même de l'orage.

De cette Église que j'ai quittée, parce que ses enseigne-

ments et ses doctrines sont désormais incompatibles avec ma raison mûrie par une recherche consciencieuse de la vérité, un idéal m'est resté: celui du devoir, du devoir à accomplir malgré tout. Heureux êtes-vous de croire à ce Dieu personnel de vérité et de justice qui tient en sa main les destinées des âmes et des sociétés ! Je ne crois plus, moi, qu'à l'effort pour réaliser le mieux, qu'au travail généreux accompli en vue de préparer une vie heureuse et plus utile aux générations de l'avenir. Cette foi me suffit, et, à sa lumière, j'apprécie la grande âme que vous êtes.

A.-F. RENARD.

14 avril.—Consécration dans le temple de l'Oratoire, à Paris, de M. Granjon, prêtre démissionnaire, auteur d'un livre intitulé *Roman d'une conscience.* (Paris, Fischbacher.)

18 septembre. — Démission de M. Balet, de la Société des Missions étrangères, ancien missionnaire au Japon, auteur d'une *Grammaire japonaise.*

1902. — *Février.* — Mgr Turinaz, évêque de Nancy, publie sa brochure, *les Périls de la Foi.*

Avril. — Démission de M. Dubois, vicaire à Saint-Symphorien de Tours.

17 avril. — Démission de M. Granier, secrétaire particulier de Mgr Oury, archevêque d'Alger.

12 juin. — Démission de M. C. Revoyre, de la Congrégation des Rédemptoristes.

1er juillet. — Démission de M. Georges Russacq, curé de Boce, diocèse d'Orléans. Il devient collaborateur du journal *La Raison.*

M. Marcel Hébert publie dans la *Revue de Métaphysique et de Morale* un article intitulé *la Dernière Idole, étude sur la « personnalité divine »*. — Né en 1851, M. Hébert fut ordonné prêtre en 1876, et nommé directeur de l'Ecole Fénelon à Paris, en 1895. Il en sortit en 1901. Ses principales publications sont : *Le Sentiment religieux dans l'œuvre de Richard Wagner* (1895), *L'Evolution de la foi catholique* (1905), *Le Divin, expériences et hypothèses* (1906).

En 1906, M. l'abbé Gayraud, député du Finistère, publia une réfutation de *L'Evolution de la foi catholique*, intitulée *La Foi devant la Raison, réponse à deux évadés*. (L'autre « évadé » est un prêtre qu'il ne nomme pas, parce qu'il est rentré dans le giron.) — On peut se rendre compte des exigences de documentation de M. Gayraud, en lisant dans son livre un appendice où il réfute le darwinisme, représenté par M. Camille Flammarion, avec l'aide d'un bon curé de Seine-et-Marne.

17 juillet. — Démission de M. Duru, religieux trappiste.

7 août. — M. Auzanne, curé de Chevennes (Aisne), donne sa démission, publie sa lettre à son évêque dans le *Chrétien Français*, et rentre ensuite dans l'Eglise romaine en déclarant que sa lettre n'était pas authentique. Il adresse son démenti à la presse, mais non au *Chrétien Français*.

1903. — *4 août.* — Election de Pie X.

4 décembre. — L'Index condamne deux ouvrages de l'abbé Charles Denis : *L'Eglise et l'Etat, leçons de*

l'heure présente, et *un Carême apostolique sur les dogmes fondamentaux*, ainsi qu'une étude de M. Georgel, vicaire général d'Oran, *La Matière, sa déification, sa réhabilitation au point de vue intellectuel et aimant, ses destinées ultimes.*

1903. — *23 décembre.* — Un décret de l'Index condamne *La Question biblique chez les catholiques de France au XIXe siècle, Mes Difficultés avec mon évêque*, et publie la prohibition faite par le Saint-Office, le 16 décembre, de cinq ouvrages de M. Loisy : *La Religion d'Israël, L'Évangile et l'Église, Études évangéliques, Autour d'un petit livre, Le Quatrième Évangile.*

1904. — *19 février.* — Démission de M. Lefeuvre, vicaire à Saint-Similien de Nantes. Elle donna lieu à beaucoup de polémiques. Un journal de Nantes, *Les Temps meilleurs* (numéro de mai), publia notamment la lettre suivante de M. Hyacinthe Loyson :

« Je viens de lire avec un grand intérêt, dans *Les Temps meilleurs*, l'article que vous avez consacré à la démission de l'abbé Lefeuvre ; j'entends sa démission de vicaire de Saint-Similien, non sa démission de prêtre. L'homme qui donne « sa démission de prêtre » prouve qu'il ne l'a jamais été. Le prêtre n'est pas celui qui a reçu seulement l'imposition extérieure et cérémonielle des mains de l'évêque, mais celui qui a reçu dans son âme, et cela pour toujours, l'esprit du sacerdoce, de l'adoration vis-à-vis de Dieu et de l'apostolat vis-à-vis des hommes.

« Je respecte profondément la sincérité de M. Lefeuvre, mais je ne déplore pas moins profondément son aveu-

glement. Je dis son aveuglement, parce qu'un homme dont la conscience est droite et dont la vie est digne, ne peut devenir matérialiste et athée, comme vous l'affirmez de M. Lefeuvre, que sous le coup d'une grande et douloureuse cécité intellectuelle.

« Dieu existe, écrivait Mazzini dans son bel opuscule sur les *Devoirs des hommes*, Dieu existe, et nous ne devons ni ne pouvons le prouver ; l'essayer nous semblerait un blasphème, comme le nier une folie. » — Lettre datée de Rome, 12 avril 1904.

9 mars. — M. Sylvain Peyron adresse sa démission à l'évêque de Fréjus. (Lettre reproduite dans la brochure : Sylvain Peyron, *Je quitte l'Eglise*, avec une préface de Laurent Tailhade. Marseille, 1904, in-8°, 22 p.)

3 juin. — Mise à l'Index de l'*Américanisme*.

Fin juin. — L'abbé de Meissas, aumônier du collège Rollin, à Paris, publie, sous le pseudonyme de Jean Vrai, des *Ephémérides de la Papauté* (Paris, librairie Fischbacher). Il les dédie au Clergé par une préface dont voici quelques extraits :

Très vénérés messieurs, voulez-vous savoir pourquoi le monde vous échappe ; pourquoi vous êtes de plus en plus impuissants à empêcher la ruine de toute morale ; pourquoi vous êtes malheureux ? Eclairez-vous.

En vérité, je vous le dis, le jour où votre esprit sera dégagé de ce tissu de réticences, de faux et d'impostures, qu'on vous a présenté comme histoire de l'Eglise ; le jour où vous verrez clairement comment se sont faites cette Église et la Papauté qui en est la tête, une poussée irrésistible se produira dans vos rangs. Elle gagnera forcément vos chefs, et votre retour à la vérité vous rendra l'influence

que la vérité eut sur le monde dans les premiers siècles chrétiens...

Le livre que je vous offre aujourd'hui peut vous apprendre bien des choses. Elles ne sont pas enseignées dans vos grands séminaires. Aucun autre livre ne vous les présente. Je ne les ai jamais connues moi-même que par de longues années de recherches. Vous me pardonnerez, je l'espère, de penser que vous pouvez les ignorer, et que je vous rends service en vous les exposant.

Présentées en forme d'éphémérides, elles sont d'une lecture plus facile qu'une histoire suivie de la Papauté et de ses antécédents. Les tables finales permettent d'ailleurs de reconstituer aisément l'ensemble de cette histoire, surtout avec l'aide de l'appendice...

Quoique la Papauté ait fait bien du mal, quoi qu'elle en fasse encore beaucoup, je proteste qu'aucun sentiment de haine contre elle ne m'anime. J'ai contrôlé avec la plus grande conscience tout ce que j'avance ; et dans les accusations contre certains papes, j'ai rejeté tout ce qui m'a paru douteux. Croyant fermement à l'existence de Celui qui sonde les reins et les cœurs, je n'ai pas perdu de vue ma responsabilité vis-à-vis de Lui. Je sais qu'il doit me récompenser ou me punir selon le bien ou le mal que j'aurai fait volontairement. Mais lorsque je m'efforce de dissiper les ténèbres et de répandre la lumière, malgré les inconvénients du trouble que je puis jeter d'abord dans certains esprits, je suis sûr de travailler pour le bien.

— Démission du P. Moisant, de la Compagnie de Jésus. Il épouse « une dame qui a longtemps figuré dans les salons officiels et contre qui son mari a obtenu le divorce, il y a quelques mois ». (*Figaro*, dug août.)

1905. — *Janvier.* — Publication de *France et Évangile, Journal mensuel de la Réforme religieuse,*

rédigé par d'anciens membres du clergé romain. Rédaction et administration : Félix Meillon, 18, rue du Lunain, Paris (XIVe).

Ce journal fait suite au *Prêtre converti*. — M. Meillon est un ancien aumônier du petit lycée de Marseille, qui donna sa démission le 14 octobre 1892.

16 avril. — La *Quinzaine* publie un article de M. Edouard Le Roy sur la question *Qu'est-ce qu'un dogme ?* et déchaîne une grande controverse.

Août. — Démission de l'abbé Eugène Vignon, docteur en théologie, missionnaire apostolique. Il publie, sous le titre de *Une Crise d'âme*, le récit de sa conversion dans *France et Évangile* de novembre 1905 à février 1906 (tirage à part). M Vignon a publié, à la librairie Bouasse-Lebel, différents ouvrages, *Venez à moi*, *Les Mois et les Fêtes*, *En croix*.

23 septembre. — M. Jules Baye, chanoine et professeur au séminaire de Frascati, quitte l'Eglise.

1906. — *Février*. — Le P. George Tyrrell est expulsé de la Compagnie de Jésus, pour avoir écrit une « Lettre confidentielle à un professeur d'anthropologie ». Au mois de septembre, l'auteur publie cette lettre avec une introduction et des notes, *A Much Abused Letter* (Londres, Longmans). Ce document prouve que l'évolution théologique existe ailleurs qu'en France et que dans le clergé séculier.

5 avril. — Décret de l'Index, condamnant les ouvrages suivants : Paul Viollet, *L'Infaillibilité du Pape et le Syllabus*. (Voyez ci-dessus, p. 260, note 1.)

L. Laberthonnière, *Essais de philosophie religieuse*, Paris, s. d. — *Le réalisme chrétien et l'idéalisme grec*. Paris, s. d.

Antonio Fogazzaro, *Il Santo*, Roman, Milan, 1905.

27 juin. — Décret de la Commission biblique pontificale au sujet de l'authenticité mosaïque du Pentateuque. Ce décret « arrache aux spécialistes le cri spontané » qu'il leur est impossible d'appliquer, « malgré leur sincère désir », « les solutions proposées aux problèmes dont il s'agit ». — Expressions de M. le baron de Hügel dans la brochure *La Commission pontificale et le Pentateuque*. (Paris, A. Picard, 1907.)

6 octobre. — Publication du premier numéro de l'*Avènement, organe des Associations cultuelles catholiques*. — M. Meillon en est le fondateur et le directeur. Pour se consacrer à cette nouvelle œuvre, il donne sa démission de directeur de l'*Œuvre des Prêtres*. Celle-ci, par raison d'économie, décide de ne pas le remplacer. Le Comité et ses deux agents, MM. Louis et Revoyre, feront le nécessaire, et désormais toute la correspondance devra être adressée à M. le pasteur Is. Picard. (Note publiée par *France et Évangile*, numéro d'octobre-novembre 1906.)

L'*Avènement* vécut juste trois mois.

Novembre.— Publication du livre: *Mes Difficultés de catholique romain. Le Syllabus du fidèle,* par Simon le Cyrénéen (in-8°, VIII, 256 p.) — La feuille de titre porte aux lieu et place des indications d'éditeur et de date, la note suivante : « *Ad usum privatum*. Ce travail n'est pas dans le commerce. »

11 décembre. — Mise à l'Index du livre de l'abbé E. Lefranc (pseudonyme), *Les Conflits de la Science et de la Bible* (Paris, Nourry, 1906) et de la *Question biblique au XXe siècle.*

1907. — *5 février.* — Le *Siècle* publie l'information suivante :

De nombreux diocèses, on nous signale des prêtres qui rentrent dans la vie civile. Voici quelques noms pour le seul diocèse d'Arras :

M. Auguste Gorillot, licencié ès lettres, professeur de rhétorique au petit séminaire d'Arras ;

M. Alexandre Famien, vicaire à Pont-à-Vendin ;

M. Joachim-Pierre Carpentier, licencié ès lettres, professeur au petit séminaire d'Arras ;

M. Remy Lorthioy, professeur d'allemand au collège d'Aire ;

M. Jules Eloy, vicaire à Berck ;

M. Théodule Godet, curé de Magnicourt.

Dans différents diocèses, les évêques s'émeuvent de cet exode. Ils s'empressent autour de ceux qui s'en vont pour les faire revenir. Ils s'empressent plus encore autour de ceux qu'ils croient tentés de s'en aller. On se hâte de payer les traitements ; on donne les paroisses à choisir. Jamais les évêques n'ont été si aimables pour leurs subordonnés.

— Un groupe d'anciens prêtres fonde à Paris une Association qu'ils appellent « le Soutien Amical » et qui a pour but d'établir entre les anciens prêtres des relations cordiales et un lien de solidarité. Voici les passages essentiels du communiqué qu'ils adressent à la presse :

Inexpérimentés par leur éducation même, en face des réalités d'une vie nouvelle, et, d'autre part, isolés dans une

société qui n'a plus guère conservé de préjugés qu'à leur endroit, la plupart des anciens prêtres ont connu les pires épreuves.

Cent ans après la Révolution, on avouera qu'il est quelque peu étrange, alors que toute la pensée moderne pousse à la libération de la conscience individuelle, qu'on soit si prévenu, même parmi les esprits les plus libres et les plus avancés, contre l'homme qui donne un des plus beaux exemples de libération intellectuelle et morale.

Cependant on ne saurait nier que les tentatives faites jusqu'ici, dans certains milieux et dans un certain esprit, ne pouvaient guère dissiper les préjugés de l'opinion à l'égard des anciens prêtres. Les voyant, dans bien des cas, quitter l'église pour le temple, et troquer leur soutane d'abbé contre la lévite traditionnelle du pasteur, le peuple, qui est simpliste, a dit : « *ce sont toujours des curés* ».

Le plus grand nombre d'entre eux ont été réfractaires à la sympathie intéressée de quelques-uns de leurs protecteurs, et enfin ont affirmé leur volonté de n'être que des citoyens.

A l'heure qu'il est, ils sont plus de cinq cents qui se connaissent, se sont tendu la main et qui, ne comptant que sur leur honnêteté et sur l'accord de leurs énergies, veulent affirmer leur droit à la considération publique. Ils veulent que le terme « *défroqué* » n'ait plus le sens méprisant d'autrefois et que de dire « *ancien prêtre* » ne sonne pas plus mal que de dire ancien militaire, ancien magistrat.

Ils veulent gagner leur vie comme tout le monde, et, s'il leur plaît de fonder un foyer, l'auréoler d'estime et de considération, comme l'est le foyer de tout honnête homme.

Tous ces motifs les ont amenés à former un groupement qui a pris pour titre : « Le Soutien Amical ou Association des anciens Prêtres catholiques. »

Tous les anciens prêtres, jouissant de leurs droits civils et politiques et pouvant fournir des garanties de leur honorabilité, sont admis dans l'Association.

Il serait à désirer que la Presse donnât la plus grande publicité à cette initiative si légitime. Et puisque la France est encore, de tous les pays, celui où les affirmations des droits de la conscience trouvent le plus d'échos, nul doute que ce mouvement, par son caractère même, ne gagne les sympathies des esprits libres et généreux.

Il ne faut plus que l'homme, qui, pour obéir à la voix impérieuse de sa conscience, a modifié complètement l'axe de sa vie, après une crise souvent des plus douloureuses, il ne faut plus que cet homme soit presque dans l'impossibilité de gagner sa vie, ou de ne la gagner qu'à la condition de cacher son passé.

Le siège du « Soutien Amical » est : *73, rue du Moulin-Vert, Paris (14e).* — L'Association n'a pas de président, mais simplement un secrétaire permanent, aidé d'un Comité.

— Publication du livre de M. Henri Loriaux : *L'Autorité des Evangiles. Question fondamentale.* (Paris, Nourry.)

L'auteur est un prêtre dans le ministère. Comme M. Le Morin, il s'adresse aux évêques et leur demande des éclaircissements sur la crise de la foi. « N'avez-vous à résoudre, leur dit-il, pour le moment que des questions d'administration ? » Après avoir rigoureusement examiné l'autorité historique des Evangiles, il propose, en s'inspirant d'un mot de Veuillot, de définir l'Eglise chrétienne :

Une société de braves gens qui croient à la divinité de Jésus sur la foi de copies altérées, de manuscrits perdus,

rédigés on ne sait où ni quand, par des auteurs inconnus qui se contredisent et qui n'ont pas été les témoins de ce qu'ils racontent.

Cette définition, dit-il, est « le résumé des constatations inattaquables que nous avons été amené à faire ».

TABLE ALPHABÉTIQUE

About, 183.
Aeschimann (pasteur), 247.
Alacoque (Marguerite-Marie), 173.
Albanès, 23.
Albert (Paul), 183.
Alvère, 81.
Amelot (M.), 41.
Ami du Clergé, 30, 168.
Ampère, 39.
Annales de philosophie chrétienne, 177.
Antoine (Charles), 116.
Ardent (Georges), 147.
Association Catholique, 117.
Aubé, 183.
Aubry, 20.
Augustin (Saint), 177.
Aurore, 81.
Autorité, 30, 113, 123, 125, 129, 130.
Auvergne libre, 227, 230.
Auzanne, 325.
Avènement, 330.
Avenir, 259.
Avenir du Dimanche, 230.
Avenir du Puy-de-Dôme, 229, 236.

Balet, 324.
Barbier (Auguste), 197.
Baron (Mgr), 274.
Barral (Mgr du), 268.
Bataille (docteur), 116.
Batiffol (Mgr), 166.
Baudrillart (Alfred), 187, 190.
Baunard (Mgr), 211.
Bauny (Émile), 123.
Baye (Jules), 329.
Beaumont (de), 274.
Belmont (Mgr), 234.
Benoît d'Azy (A.), 87.
Benoni Glador, 311.
Bérault-Belcastel, 106.
Bérenger (Henri), 225.
Bernard (Saint), 177.

Biancourt (de), 274.
Birot, 255.
Blaize (A.), 87.
Blanc (Elie), 241, 244.
Blondel (chanoine), 23, 24.
Boisgelin (Mgr de), 268.
Boissonnot (Henri), 275.
Bonald (cardinal de), 239, 240.
Bonnefoy (Jehan de), 262.
Bossuet, 206.
Boudinhon, 166.
Bougaud (Mgr), 136.
Boulaine, 275.
Boulay, 269.
Bourrassé, 269, 271.
Bourdery (Édouard), 319.
Bourdoise, 138.
Bourget, 39,
Bourret (cardinal), 19, 285.
Bourrier, 89, 318, 319.
Bouvier (Henri), 100, 321.
Bremond (Henri), 255.
Brieux, 95.
Broglie (duc Albert de), 41, 189, 194.
Broglie (abbé de), 41, 42.
Brugerette (J.), 223, 226, 227, 229, 230, 231, 236, 237, 249, 252, 255.
Brunetière (Ferdinand), 39.
Brunhes (Jean), 118.
Bruzon, 274.
Buche, 247.
Buisson, 258.
Bulletin d'études sociales, 122.
Bulletin de littérature ecclésiastique, 112.
Bulletin de l'Union pour l'action morale, 246.
Bureau, 255.

Calvin, 81.
Caritas, 122.
Carpentier (Joachim-Pierre), 331.
Carrot (Antoine), 320.
Carry, 255.
Cassagnac (Paul de), 129, 130.
Castelar (Emilio), 312.
Catholique français, 311.
Cauchy, 39.
Cauly (Mgr), 122.
Caverot (cardinal), 240, 241.
Cédoz, 58.
Cetty, 244.
Chabrol (Guillaume de), 236.
Chaîne, 122, 127.
Chaîne (Léon), 246, 249.
Challemel-Lacour, 183.
Charaux (Claude-Charles), 204.
Charbonnel, 25, 227, 258, 318.
Chardon (abbé), 232.
Chatel, 67.
Chauvin, 185.
Chefdebien (de), 5.
Chénon, 255.
Chevalier (Mgr), 19, 269, 271.
Chevalier (Ulysse), 241.
Chigi (cardinal), 190.
Chillau (Mgr du), 268.

Cholat (Auguste), 254, 257.
Chrétien français, 318, 320, 321, 325.
Chronique de la Bonne Presse, 126.
Civilta cattolica, 256.
Cloudal (Louis), 178.
Colenso, 60.
Colet (Mgr).
Condamin, 5, 242.
Coppée, 39.
Corneloup (J.-B.), 319.
Correspondance hebdomadaire, 117.
Coste (Emmanuel), 147.
Coubé, 172.
Coulevain (Pierre de), 76,
Coullié cardinal), 124, 138, 261.
Courrier Européen, 254.
Courrier de Lyon, 241.
Crestey (Joseph), 322.
Croix, 30, 94, 125, 126, 128, 140, 180.
Croix du Morbihan, 321.
Croix du Nord, 209.
Cyprien (Saint), 38.
Cyrénéen (Simon le), 330.
Czartoryska (princesse), 201.

Dabry, 123, 128.
Daillé, 305.
Dante, 67.
Darboy (Mgr), 138.
Darras, 106.
D., 209.
Dehon, 116, 122, 244.
Delahaye (Jules), 116, 244, 274.
Delamarre, 217.
Delarue (Joseph), 65.
Delasaigne, 227.
Delassus (Mgr), 132, 214, 256.
Delatte (dom), 214.
Delbrel (R. P. Joseph), 147.
Delfour (abbé), 251.
Delmont (Théodore), 10, 242.
Demain, 216, 253, 255, 258, 259.
Démocratie chrétienne, 117, 216.
Denis (Charles), 325.
Dépêche de Toulouse, 318.
Deramecourt (Mgr), 319,
Desjardins (Paul), 112, 225.
Desportes, 244.
Destombes, 210.
Dimnet, 214.
Dœllinger, 78.
Domani d'Italia, 259.
Drumont, 30, 60, 225, 226, 243, 244, 246, 289, 290, 292.
Dubillard (Mgr), 126.
Dubois, 214, 324.
Dubrulle, 214.
Duchesne (Mgr Louis), 21, 22, 24, 26, 37, 42, 106, 148, 149, 153, 155, 162, 166, 196.
Duine (F.), 87.
Dumay, 130.

Dupanloup, 194, 198.
Dupont (Pierre), 272.
Du Pont, 226.
Duquesnay (Mgr), 210.
Durand (R. P.), 166.
Duru, 325.
Duruy (Victor), 188, 205.

Echo du Centre, 255.
Echo de la Marne, 125.
Eclair, 317.
Eloy (Jules), 331.
Enard (Mgr), 122.
Enfantin, 67.
Ernest-Charles (J.), 204.
Ehrhard, 255.
Études, 6, 30, 51, 112.
Européen, 254.
Express de Liège, 10.

F. (A.-M. de), 76.
Falloux (de), 194.
Famien (Alexandre), 331.
Farion, 178.
Faure (Sébastien), 246.
Faustulus, 241.
Feis (P. de), 166.
Fénart (Michel), 217.
Fénelon, 206, 210.
Féron (Mgr), 221.
Ferretti (cardinal), 98.
Ferrière, 61.
Figaro, 328.
Flammarion (Camille), 325.
Flynn, 133.
Fogazzaro, 255, 330.
Fonsegrive (George), 116.
Fontaine, 6, 10, 34, 109.
Forbin d'Oppède (marquise de), 92.
Fouard, 19.
Fourié, 244.
Fraget, 138.
France (abbé), 244.
France (Anatole), 225.
France et Évangile, 328, 330.
France libre, 225, 243, 245.
Frapereau (Ernest-Félix), 322.
Fréchencourt (R. de), 129.
Frémont, 32.
Freppel (Mgr), 19, 21, 105.
Fruchaud (Mgr), 269, 270, 273.

Gadobert, 275.
Galilée, 20.
Gannat, 221.
Garnier (abbé), 116, 244.
Gauthey (Mgr), 175, 199, 202.
Gayraud (abbé), 116, 122, 244, 325.
Gazagne (Jeanne), 64.
Gazette de France, 94, 113, 125, 129.
Geay (Mgr), 274.
Georgel, 326.
Ginoulhiac (Mgr), 239, 240.
Godet (Théodule), 331.
Gorillot, 331.
Goyau, 116, 118.
Granier, 324.
Granjon, 324.

Gratry, 183, 186, 187, 189, 192, 198, 244.
Grimardias (Mgr), 221.
Grosjean, 177.
Guélon, 219.
Guéranger (dom), 16, 18.
Guérin (dom), 130.
Guérin (Jules), 244.
Guérin (Mgr Paul), 275.
Guibert (abbé), 133, 166.
Guibert (cardinal), 21, 138, 139, 203, 206, 269, 270, 272, 295, 307.
Guinand (abbé), 241.
Guinaudeau, 94, 275, 311.

Hardy (Samuel), 311.
Harlez (Mgr de), 42.
Harmel (Léon), 122, 243.
Harrent (Albert), 319.
Hasley (Mgr), 210.
Hébert (Marcel), 325.
Heinrich, 204.
Hemmer, 255.
Henri (Mgr), 138.
Hogan, 76, 166.
Houtin, 16, 21, 38, 210.
Hügel (baron de), 255, 330.
Hugues (vicomte d'), 244.
Hulst (Mgr d'), 21, 42, 74, 223, 244.
Humanité, 81.
Huysmans, 39.
Hyacinthe (le Père), 58, 67, 73, 80, 95, 98, 311.

Icard, 297.
Idée chrétienne, 118, 133.
Intransigeant, 180.
Ireland (Mgr), 116.
Isoard (Mgr), 30,

Janssens, 320.
Jacquier, 241.
Janvier, 269.
Jay (Pierre), 253, 254.
Jouffroy, 31.
Journal des Débats, 256.
Journal de Gand, 10.
Journal d'Indre-et-Loire, 274.
Jules Africain, 168,
Justice sociale, 123, 124, 128, 132, 256.
Juteau (Mgr), 269.

Kant, 193.
Kernaëret (Mgr Chauveau de), 34.
Klein (abbé), 116, 255.
Kraus (Franz), 78.

Laberthonnière, 161, 195, 255. 320.
Lachenal, 330.
Lacordaire, 177, 194, 198.
La Ferté (de), 274.
Lagrange, 166.
Lamartine, 176.
Lamennais, 67, 86, 259, 261.
Lamothe (Paul), 321.
Landriot (Mgr), 175.
Lapeyre (Paul), 116.

Lapparent (de), 133.
Latty (Mgr), 37.
Laurain, 133.
Laveille (Auguste), 87.
Lavigerie (cardinal), 176.
La Villarmois, 274.
Lebas, 117,
Lea, 15.
Le Camus (Mgr), 17, 37, 166.
Lecanuet, 262.
Lecomte (Maxime), 94
Lecomte (R.), 319.
Leconte de Lisle, 198.
Ledrain (E.), 198.
Leduc, 269.
Lefeuvre, 326, 327,
Lefranc (E.), 331.
Le Garrec (P. Elisée), 320, 321.
Leleu, 119.
Lelong (Mgr), 14, 175.
Lemaire, 214.
Lémann (abbé), 241.
Lemeunier, 65.
Lemire (abbé), 116, 216, 244.
Le Morin (Jean), 161, 166, 167, 169, 331.
Léon XIII, 22, 118, 119, 122, 198, 199, 205, 207, 237, 214, 245, 259, 274.
Léoni (Paul de), 124.
Le Play, 80, 115.
Le Roy (Edouard), 329.
Leroy-Beaulieu (Anatole), 255, 256, 260.
Lescœur, 187.
Léséleuc (Mgr de), 190.
Lesne, 214.
Leuridan (Th.), 213.
Le Verrier, 39.
Liberatore, 115.
Libre Parole, 22, 30, 60, 180, 225, 243, 245, 275.
Lien, 122, 123, 128.
Livradois, 224, 226, 227.
Lobbedey (Mgr), 213.
Lœtmol, 253, 262.
Loisy (Alfred), 17, 24, 26, 32, 60, 70, 77, 81, 82, 107, 108, 110, 111, 161, 168, 195, 252, 253, 256, 326.
Loménie de Brienne, 138.
Longhaye, 51.
Looten, 214.
Lorenzelli, 128.
Loriaux (Henri), 331.
Lorthioy (Rémy), 331.
Lorton, 177.
Louis, 330.
Louis XIV, 173.
Loyson (Hyacinthe), 92, 98, 189, 194, 312, 322, 326.
Lucciardi (Mgr), 304.
Luther, 9, 81, 101,
Lutoslawski, 69.

Maignen (abbé), 123, 128, 226.
Maillet (Mgr), 110.
Mailly (Jean-Baptiste-Jules), 101.
Maistre (Joseph de), 58.
Manceau, 269, 271.
Manier, 202.

Manning (cardinal), 39.
Marbot, 129.
Marguerye (Mgr de), 190, 191.
Martin (Antoine), 120, 124, 126, 131.
Martin (Louis), 311.
Martin (Jean-Baptiste), 241.
Masquelier, 209, 213.
Massillon, 206.
Matin, 243.
Mauduit, 269.
Mazzini, 327.
Meaux (Camille de), 236.
Meignan (cardinal), 19, 25, 48, 273, 275.
Meillon (Félix), 329, 330.
Meissas (abbé de), 58, 67, 76, 241, 289, 291, 292, 327.
Mémorial des Pyrénées, 125.
Mercier (abbé), 221.
Meunier (Mgr), 124.
Michaud (E.), 181.
Michon (Jean-Hippolyte), 96.
Mickiewicz, 69.
Mignot (Mgr), 166.
Minocchi, 255.
Mithra, 159.
Moisant, 272, 274, 328.
Monnier (Mgr), 210, 211.
Monsabré, 36.
Montalembert, 67, 194, 201, 262, 267.
Montblanc (Mgr de), 268.
Monteilhet (Joseph), 229.
Morlot (Mgr), 269.
Mortier, 213.
Mortreux, 217.
Mouthon (J.-F.), 243, 244, 256.
Mun (comte de), 32, 116, 122, 226, 243.
Murri, 255, 259, 261.

Naudet, 116, 123, 128, 244.
Néon, 178.
Newman (cardinal), 42.
Nouvelliste de Lyon, 125, 180, 242, 245, 246.

Odescalchi (prince Baldassare), 98.
Oury (Mgr), 324.
Outremont (Mgr d'), 269, 272.

Pagis (Mgr), 112.
Pailleron, 198.
Pannier (abbé), 214.
Paray-le-Monial, 172, 175.
Pascal (J.-B.-C.), 19.
Pastoret, 244.
Payot, 60.
Pellegrini (chanoine), 244.
Perraud (cardinal), 64, 172, 183, 208.
Perraud (Charles), 184, 194, 207, 307.
Perreyve, 184, 187, 194, 196, 307.
Perriot, 122.
Pététot, 125.
Petit (Mgr Fulbert), 260.
Petitjean (Mgr), 175.
Peuple français, 128.

Peyron (Sylvain), 327.
Picard (abbé), 192.
Picard (Isaac), 311, 330.
Picot (Georges), 255, 260.
Pie IX, 98, 237, 239.
Pie X, 110, 138, 168, 174, 205, 237, 325.
Piot (Robert), 108.
Piou, 203.
Philippot (Alfred), 312, 317, 318.
Pitra (cardinal), 21, 22, 175, 190, 205.
Plaine (dom), 18.
Poncheville (Thellier de), 119.
Prat, 166.
Prêtre converti, 319.

Questions actuelles, 117.
Quinzaine, 216, 329.

Rabion, 269.
Raison, 324.
Rambaud (abbé), 246, 248.
Rambaud (Joseph), 242.
Ratel, 272, 274.
Raux, 122
Récéjac (E.), 312.
Réforme sociale, 115.
Règne de Marie, reine des cœurs, 174.
Regnier (cardinal), 209, 210, 211.
Reinach (Joseph), 231.
Renan (Ernest), 36, 48, 59, 72, 73, 190, 287 294, 295.
Renan (Henriette), 48.
Renard (Alphonse), 322, 323, 324.
Renault (Ernest), 321.
Renou (Mgr), 269, 273.
Réveillaud (Eugène), 310.
Revoyre (C.), 324, 330.
Revue Augustinienne, 5.
Revue Bleue, 198.
Revue Catholique, 275.
Revue Catholique des Institutions et du Droit, 117.
Revue du clergé français, 107, 123, 216, 256.
Revue d'histoire et de littérature religieuses, 107, 168, 216.
Revue idéaliste, 26, 112.
Revue des idées, 161.
Revue de Métaphysique et de Morale, 325.
Richard (cardinal), 26, 295, 304, 307.
Richelieu, 187, 188.
Rifaux (Marcel), 251.
Rigaudon, 221.
Rivière, 255.
Rivista di cultura, 261.
Roblot, 116.
Rohrbacher, 106.
Rose (le P.), 255.
Rosenberg (Stanislas), 275.
Rosnay (de), 172.
Rosset (Mgr Michel), 97.
Roussel (Alfred).
Rousselet (Mgr), 175.
Russacq (Georges), 324.

Sacré-Cœur (Marie du), 232, 233, 237.
Saint-Poli (Henri de), 231.
Saint-Projet (Duilhé de), 74.
Saintyves (P.), 13, 181.
Salembier (abbé), 214.
Sallé (Abel), 10, 320.
Saltet, 133.
Salut public, 253.
Sanctis (Luigi de), 98.
Sangnier (Marc), 255.
Sanvert, 176.
Sarachaga (Alexis de), 174.
Sauer, 255.
Science Catholique, 6, 10.
Secchi, 39.
Séché (Léon), 92, 185.
Ségur (Mgr de), 190.
Semaine religieuse d'Autun, 174, 196, 200, 203.
Semaine religieuse de Bourges, 258.
Semaine religieuse de Cambrai, 30, 123, 132, 256.
Semaine religieuse de Clermont, 230, 236.
Semaine religieuse de Paris, 169.
Semeria (le P.), 255.
Serre (Joseph), 250.
Sertillanges, 220.
Servonnet (Mgr), 30.
Shehan, 116.
Schell, 255.
Siècle, 253, 268, 331.
Sifflet, 250, 251, 260.
Sonnois (Mgr), 210.
Sorin, 169.
Spectateur de la Haute-Saône, 231.
Spinoza, 61.
Spuller, 225.
Staël (Mme de), 41, 85.
Stolberg, 39.
Sudre, 211, 212, 214.
Swetchine (Mme), 201.

Taine, 105, 106, 183.
Tailhade (Laurent), 327.
Talleyrand-Périgord (de), 66, 85.
Tartelin, 178, 179, 244.
Taxil (Léo), 116.
Téléphone, 26.
Tertullien, 157.
Thérèse (sainte), 177.
Thibaudier (Mgr), 210.
Thiébaud, 217.
Thomas (Mgr), 175.
Tixeront, 220, 241.
Touchet (Mgr), 124.
Touzard, 133.
Towianski, 69.
Trait d'Union, 120, 121, 124, 126, 127, 128, 131.
Tremblaye (Coutel de la), 272, 274.
Trémereuc (Mlle de), 87.
Trouillot, 220.
Tubingue, 40.
Turinaz (Mgr), 324.
Turmel, 255.
Tyrrell (George), 329.

Union pour la Vérité, 69.
Union Républicaine de Mâcon, 176.
Univers, 30, 128, 180, 191, 206, 221, 236, 258.
Univers israélite, 253, 262.
Université Catholique de Lyon, 251.

Vallès, 63.
Valroger (Hyacinthe de), 40, 185.
Vannutelli (cardinal Vincent), 101.
Vauxcelles, 81.
Vauxplane (de), 274.
Vercesi, 122.
Vérité française, 6, 10, 30, 34, 113, 123, 127, 128, 236, 242, 258.
Vernet, 241.
Veuillot (Louis), 180, 206, 332.
Vidalot (A), 318.
Vie Catholique, 128.
Vignon (Eugène), 329.
Villard, 244.
Villette, 212.
Viollet (Paul), 255, 260, 329.
Vitali, 255.
Vivès y Tuto (cardinal), 98.
Vogüé (Melchior de), 255, 260.
Voix du Siècle, 124, 127.
Volet (Georges), 311.
Vrai (Jean), 67, 327.

Williez (Mgr), 269.
Wilpott (le Père), 129.
Wintrebert, 133.
Wronski, 68.

Zahn, 40.
Zamoyski (comte), 201.

TABLE DES MATIÈRES

	Pages
AVANT-PROPOS	5
PREMIÈRE PARTIE	13
I. Le Clergé et la science indépendante	13
II. Étendue de la crise	28
III. Timorés	35
IV. Ambitieux	43
V. Sincères	50
VI. Ceux qui restent	58
I. Types	58
II. Tactique	72
VII. Ceux qui s'en vont	84
VIII. Ceux qui rentrent	96
IX. Dans les Séminaires	105
X. Les Séminaristes sociaux	113
XI. Le recrutement	136
XII. Une histoire ancienne de l'Église	148
XIII. Impuissance	164
DEUXIÈME PARTIE	171
I. Au diocèse d'Autun	171
II. Le cardinal Perraud	183

III. Au diocèse de Cambrai 209
IV. Au diocèse de Clermont..... 281
V. Au diocèse de Lyon..... 238
VI. Au diocèse de Tours..... 268
VII. L'avarice cléricale 276
APPENDICE.....
I. La foi chez les prêtres (Note de l'abbé de Meissas)..... 289
II. Notes chronologiques 310
TABLE ALPHABÉTIQUE..... 335
TABLE DES MATIÈRES..... 345
ERRATA 347

ERRATA

Page	Ligne du texte	Ligne des notes	Au lieu de	Lire
19	3		*pium : nisi*	*pium, nisi*
54	4		dénient	dénie
63		16	Scilh	Seilh
82		3	récits	écrits
98	6		1898-99	1896-97
152	14		perdaient	perdaient un peu
	15		535	537

Du même Auteur :

LA QUESTION BIBLIQUE AU XIXe SIÈCLE

American Journal of Theology (Université de Chicago), janvier 1903.

« Ce volume est une excellente preuve du beau travail historique que l'école française est en train d'accomplir. Les savants d'Amérique remarquent à peine que les Français, en traitant les sujets historiques, sont supérieurs aux Allemands; qu'ils sont plus larges, moins sujets aux attaques d'une fastidieuse extravagance ; moins tentés de rivaliser pour prendre une position qui rend presque nécessaire la découverte d'une nouveauté, si outrée qu'elle puisse être. » — Geo. W. GILMORE.

Rassegna Nazionale (Florence), janvier 1903.

« La seconde édition du livre de l'abbé H. sur la *Question biblique* vient de paraître, et ce succès extraordinaire montre que nous ne nous étions pas trompé en en conseillant la lecture à tous ceux qui s'occupent d'études bibliques. » — E.-S. KINGSWAN.

Revue d'Histoire ecclésiastique (Louvain), 15 janvier 1903, p. 136.

« L'actualité même de ce qu'on appelle « la question biblique », non moins que le talent avec lequel M. H. résume l'histoire des controverses que cette question a provoquées en France au cours du dernier siècle, donnent au livre un puissant intérêt. On n'en commencera pas la lecture sans le lire jusqu'au bout. Cette lecture est d'ailleurs instructive au plus haut point; il s'en dégage d'utiles leçons ; nous croyons qu'à certains égards le livre fera du bien. Mais il s'en faut, en tout cas, qu'il soit très réconfortant pour le lecteur catholique. » — A. VAN HOONACKER.

Theologische Literaturzeitung (Leipzig), 2 août 1902, p. 443.

« Œuvre extrêmement intéressante, également remarquable par une parfaite possession du sujet, un lumineux groupement de matériaux et une exposition de forme achevée. » — P. LOBSTEIN.

Vérité française, 7 avril 1902.

« Ce livre est assurément l'un des plus mauvais dont la littérature ecclésiastique ait été gratifiée depuis fort longtemps. » — Abbé Ch. MAIGNEN.

Du même Auteur :

LA QUESTION BIBLIQUE AU XXe SIÈCLE

Cultura sociale, 1er juin 1906.

« Avec une évidente préoccupation de sincérité scrupuleuse, l'auteur pose dans toute sa crudité la question biblique telle qu'elle ressort des études bibliques et des décisions de l'autorité dans les premières années du nouveau siècle. » — R. MURRI.

Demain, 20 avril 1906, p. 14.

« Peut-être reprochera-t-on à l'auteur, malgré la modération de son exposition et de sa critique, d'avoir déchiré d'une main trop lourde les voiles derrière lesquels la sagesse des autorités religieuses abritait un silence jugé nécessaire sur des questions laissées encore à la controverse. Rien, en tout cas, ne sera plus troublant ni plus passionnant que la lecture de ce nouveau livre, qui ramène au premier plan de l'actualité l'examen le plus froidement impartial de l'essence des enseignements évangéliques. »

Revue de l'Instruction publique en Belgique, 1906, p. 181.

« Cette nouvelle période de la controverse biblique est exposée avec précision et sincérité, sans équivoque ni réticence, en laissant parler eux-mêmes les textes et les faits. Aussi avec sa très riche documentation, son ton calme et modéré, sa phrase nerveuse et sobre, l'auteur a-t-il écrit un des chapitres les plus passionnants de l'histoire des idées contemporaines. »

Semaine religieuse du diocèse de Cambrai, 2 juin 1906.

« Le 14 mai, S. E. le cardinal-vicaire de Rome a pris une mesure dont il y a peu d'exemples, si toutefois il en est. Il a défendu, sous peine de péché mortel, de vendre ou de lire un livre qui n'était point encore livré au public [*La Question biblique au XXe siècle*]..... Avant que cette défense ne fût connue en France, et usant, d'ailleurs, des autorisations qui m'ont été données à raison de mes fonctions, je m'étais procuré et j'avais lu ce livre. Il en est peu dont on puisse dire avec plus de vérité : « C'est un pur produit de l'enfer. » — Mgr DELASSUS.

Du même Auteur :

UN DERNIER GALLICAN

Bulletin critique, 15 novembre 1904, p. 626.

« Comme tous les ouvrages précédents de l'abbé Houtin, celui-ci se recommande par une documentation abondante, une grande sûreté d'informations, et aussi une certaine saveur d'hétérédoxie qui vise toutefois moins les doctrines, sans doute, que les hommes. Je m'explique. Dans ses ouvrages, l'abbé Houtin met en scène des personnages ridicules et d'autres qui ne le sont pas ; or, il arrive que ces derniers sont précisément les moins orthodoxes, et dès lors, semble-t-il, les plus sympathiques à l'auteur. » — Alfred Roussel.

Le Canada, 27 mars 1905.

« Autour du chanoine Bernier, M. Houtin fait revivre une multitude de figures historiques de premier plan : le comte de Falloux, le vénérable P. Gautier, de la Société de Jésus, le célèbre bénédictin dom Guéranger, etc. En fait, le volume pourrait s'intituler aussi : *Scènes historiques de la vie ecclésiastique au XIXe siècle*. M. Houtin est un historien, mais c'est en même temps un écrivain de premier ordre, un esprit délicat et un ironiste merveilleux. Rien d'étonnant si *Un dernier Gallican* constitue un véritable régal. » — B.-C. Moras.

Revue d'Histoire moderne, 19 octobre 1904, p. 53-53.

« Cette étude de M. l'abbé Houtin, très documentée, comme toutes celles qu'il a faites, sera indispensable aux historiens du mouvement ultramontain qui domine toute l'histoire de l'Eglise de France depuis le Concordat de 1801... Il faut l'ajouter aux études récentes du P. Lecanuet, du P. Laveille, du chanoine Gousset, etc. ; elle en a la valeur documentaire, et de plus et surtout elle a la haute impartialité historique qui leur manque assez souvent... Le livre est donc, en meme temps qu'un livre solide d'histoire religieuse, un véritable recueil de documents... Presque tous sont très importants ». — Ph. Sagnac.

Studi religiosi, febbraio 1906, p. 104.

« Quoiqu'il ne traite pas de questions qui intéressent directement la vie ecclésiastique italienne, ce volume se li avec charme et constitue un chapitre important de l'histoire de l'Eglise de France au siècle dernier. »

Du même Auteur :

L'AMÉRICANISME

Canoniste contemporain, janvier 1904, p. 58-59.

« L'Américanisme a si rapidement disparu après la parole de Rome, qu'on ne peut reprocher à l'auteur de ce livre d'en avoir dès maintenant retracé l'histoire. Et cette histoire offre des singularités bien étonnantes... Il l'a écrite avec l'esprit et la verve parfois un peu malicieuse dont ses ouvrages antérieurs ont donné plus d'un exemple ; aussi le livre se lit-il avec une curiosité et un intérêt toujours en éveil ». — A. BOUDINHON.

Commonwealth, février 1904, p. 62-63.

« M. Houtin s'est mis complètement en dehors du mouvement qu'il raconte. Il sent qu'il écrit le prologue historique d'un grand drame qui commence à se dérouler sur la scène de l'histoire religieuse. Ce sera l'intérêt de l'Américanisme dans un avenir prochain. C'est l'intérêt que M. H. a subtilement saisi et qu'il est adroitement parvenu à communiquer à son lecteur. — A.-L. LILLEY.

Revue critique, 7 mars 1904, p. 199.

« Un des adversaires les plus violents de l'Américanisme a fait le meilleur éloge du livre de M. Houtin, tout en dénonçant le « mauvais esprit » qui l'anime et les « conclusions détestables » auxquelles il conduit (l'esprit en est purement scientifique et il n'y a pas de conclusions du tout). Le terrible abbé Maignen reconnaît que ce livre est « bourré de documents cités sans réticence » et qu'il « met à la portée de tous... des dépôts de munitions à peu près inaccessibles. Ce sont là, évidemment, des mérites très sérieux. » — Salomon REINACH.

Revue d'histoire et de littérature religieuse, février 1904.

« Répertoire extrêmement riche de citations et de renvois bibliographiques qui seront d'une grande utilité aux historiens futurs. » — Jules DALBRET.

Vérité Française, 19 décembre 1903.

« L'exposé des faits et le résumé de la controverse est, à certains égards, impartial... Conçu dans un mauvais esprit, conduisant à des conclusions détestables, cet ouvrage constitue, par la multitude des documents qu'il renferme, un formidable réquisitoire contre l'Américanisme et les catholiques libéraux. Il met à la portée de tous, pour les polémiques actuelles, des armes qui n'étaient encore que dans les mains d'un petit nombre et des dépôts de munitions à peu près inaccessibles. » — Abbé Charles MAIGNEN.

Du même Auteur :

LA CONTROVERSE DE L'APOSTOLICITÉ

Analecta Bollandina, tome XIX, p. 354.

« Il est difficile de résumer avec plus de verve, plus de bon sens, plus de compétence, la controverse dont il s'agit. Ce récit, à la fois amusant et navrant, devrait ouvrir les yeux à tout homme impartial. »

Bibliothèque de l'École des Chartes, août 1903, p. 342.

« On ne saurait trop louer M. Houtin de l'impartialité et de la modération dont il a fait preuve. » — Ch. DE LASTEYRIE.

Revue Chrétienne, août 1903.

« De tels ouvrages sont au grand honneur du clergé français, car ils se rattachent étroitement à l'évolution des méthodes historiques. Dans la paix et la tranquillité, M. l'abbé Houtin peut laisser passer les orages diocésains. L'heure n'est pas lointaine où tous les livres consacrés à démontrer l'origine apostolique de certaines églises de France resteront, ceux-là, comme les monuments les plus authentiques de la crédulité la plus enfantine et devront cependant à son ouvrage de ne pas disparaître entièrement dans la nuit du passé. »

Revue des questions historiques, 1er juillet 1903, p. 294

« Si M. Houtin a trop bruyamment et parfois trop brutalement enfoncé une porte ouverte, au moins sera-t-il désormais impossible de la refermer derrière lui. » — Paul ALLARD.

Revue d'Histoire ecclésiastique, 15 octobre 1901, p. 849.

« M. Houtin a su mettre en lumière les méthodes si différentes des deux écoles et les principes qui les guident, montrer la faiblesse des arguments de l'école légendaire, et faire bonne justice de certains procédés plus polémistes que scientifiques. Enfin, disons-le à sa louange, s'il relève ces défauts souvent avec verve et bonne humeur, il a su toujours garder une grande courtoisie envers les personnes. » — Alfred PONCELET, S.-J.

Studi Religiosi, octobre 1903, p. 450.

« C'est un grand service rendu à la science et à la religion que l'exposition si courtoise de la psychologie de cette controverse. »

Université Catholique, septembre 1903, p. 120.

« L'ouvrage en est déjà à sa 3e édition et nul doute qu'il ne reçoive un accueil de plus en plus favorable. » — Abbé J.-B. MARTIN.

Du même Auteur :

LES ORIGINES DE L'ÉGLISE D'ANGERS

Analecta Bollandiana, n° du 30 juin 1902, page 212.

« ..... Non seulement M. l'abbé H. retrace parfaitement l'histoire de la légende de [S. René] dès ses origines et à travers ses développements successifs, mais il raconte aussi les alternatives de succès et de défaveur par lesquelles elle a passé et dans le culte liturgique et dans le monde lettré. Nous n'avons pas à nous ingérer dans la jurisprudence liturgique. Quant à la valeur historique de la légende, il y a bel âge qu'on avait établi ce qu'il fallait en penser. Nulle part cependant avant le travail de M. l'abbé H. on n'avait employé à l'examiner une telle richesse et une telle exactitude dans l'information et une plus grande fermeté de critique, jointe à une incontestable largeur de vues. »

Bibliothèque de l'Ecole des Chartes, n° de mai-août-1902, p. 395.

« C'est l'application locale aux traditions angevines des principes du doute le plus minutieux. En même temps que les légendes merveilleuses, M. H. proscrit sévèrement les banalités édifiantes des hagiographes et les hypothèses des apologistes modernes. Sa critique est un tamis très fin qui ne laisse point passer les erreurs les plus légères, mais qui peuvent tenir parfois avec elles certaines parcelles de vérité » — A. R.

Revue critique, n° du 24 mars 1902, p. 237.

« La brochure de M. H. est excellente et on y retrouvera l'érudition, la netteté, la rigueur et le bon sens dont il a déjà fait preuve en racontant la controverse sur l'apostolicité des églises gallicanes. » — P. Lejay.

Revue des Questions historiques, avril 1902, p. 634.

« L'appendice étudie la légende de saint René, prétendu évêque d'Angers, dont il démontre la non-existence.. » — E.-G. Ledos.

Revue historique, septembre-octobre 1902, p. 112-113.

« Etude bien conduite et concluante, pour tout lecteur non prévenu, des légendes singulières dont les hagiographes ont embroussaillé l'ancienne histoire de l'église angevine ..

« C'est un spectacle singulièrement réconfortant de voir des prêtres qu'on ne saurait soupçonner d'hostilité à la religion, reprendre la tâche jadis assumée par d'excellents catholiques. L'ouvrage, écrit avec entrain et d'un ton fort convenable est un des meilleurs parus sur ces questions depuis quelques années. » — A. Molinier.

Du même Auteur :

DOM COUTURIER

Lettre de Mgr Dénéchau, évêque de Tulle, à l'auteur :

« Vous avez parfaitement rendu cette noble et sympathique figure, cet homme de science, de piété et d'énergie, digne disciple et successeur de l'illustre dom Guéranger. Plus ces caractères sont rares de nos jours, plus il importe de les mettre en lumière. » — 29 juillet 1899.

Lettre de Mgr de La Passardière, évêque de Rosea, à l'auteur :

« Ces pages sont *une véritable photographie intellectuelle, morale, mystique et artistique* du saint moine, *de cet homme d'autrefois*, comme il nous en faudrait aujourd'hui... — 1er octobre 1899.

Bulletin de saint Martin et de saint Benoît. Revue mensuelle publiée par les RR. PP. Bénédictins, n° de janvier 1900, pages 104-105.

« Un compatriote de dom Couturier, M. l'abbé Houtin, a essayé de faire revivre le successeur de dom Guéranger dans une notice biographique qui sera lue avec édification et intérêt. L'auteur a connu et aimé le Père Abbé. On sent, à le lire, l'affection filiale et le respect profond qu'il lui conserve.

« Ceux qui ont eu le bonheur d'être des enfants de dom Couturier lui sauront gré du témoignage qu'il rend à sa mémoire... Une grande sincérité règne dans son travail; il laisse de côté ses idées et ses sentiments propres pour laisser agir, parler et vivre le Père Abbé, tel qu'il était; quelques-uns lui reprocheront même d'avoir poussé trop loin cette qualité. » — Dom J.-M. Besse, M. B.

Revue des Facultés Catholiques de l'Ouest, octobre 1899, p. 145.

« M. Houtin est d'une saine école en histoire : il expose nettement et, très discret dans ses jugements, laisse au lecteur le soin de tirer de sa narration loyale et consciencieuse une opinion équitable. Cette tâche devient un peu laborieuse, au milieu d'allusions transparentes seulement pour les initiés et de critiques aux doigts d'acier coquettement gantés de velours. » — Abbé J.-M. Delahaye.

Revue d'histoire et de littérature religieuses, n° de janvier-février 1901.

« Ceux qui voudront philosopher sur les passions et sur les petites querelles qui ont divisé les catholiques depuis quarante ans, devront à M. H. des renseignements de bonne source. » — Abbé J.-M. Hemmer.

Soissons. — Imprimerie Centrale, 4, rue Gambetta